

# Université de Neuchâtel

## Rapport de gestion

### 2006-2007



Période du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 juillet 2007

Editeur : rectorat

Version du 12 février 2008



## Table des matières

1	Introduction.....	5
2	Rapport du Conseil de l'Université .....	9
2.1	Vue générale.....	9
2.2	Activités principales.....	9
2.3	Mutations.....	11
3	Rapport du Sénat .....	12
4	Rapport de l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE).....	13
4.1	Vue générale.....	13
4.2	Activités principales.....	13
4.3	Mutations.....	14
5	Rapport de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN).....	15
6	Rapport des facultés.....	17
6.1	Faculté des lettres et sciences humaines.....	17
6.2	Faculté des sciences.....	29
6.3	Faculté de droit .....	38
6.4	Faculté des sciences économiques.....	43
6.5	Faculté de théologie.....	48
6.6	Doctorats 2006-2007.....	51
6.7	Docteurs honoris causa 2006 .....	57
7	Rapport du rectorat.....	59
7.1	Rapport du recteur .....	59
7.2	Rapport du vice-recteur « enseignement ».....	61
7.3	Rapport du vice-recteur « recherche et qualité ».....	64
7.4	Rapport du vice-recteur « finances » .....	68
7.5	Rapport du secrétaire général .....	77
7.6	Suivi du mandat d'objectifs .....	79

8	Rapports des services centraux .....	101
8.1	Domaine académique .....	101
8.2	Secrétariat général .....	112
8.3	Domaine administratif .....	124
8.4	Domaine des infrastructures .....	130
9	Etudiants .....	151
9.1	Titres et diplômes, évolution sur cinq ans .....	151
9.2	Titres et diplômes, répartition en 2006-2007 .....	153
9.3	Etudiants en mobilité .....	154
9.4	Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université .....	155
9.5	Effectifs des étudiants par faculté .....	156
9.6	Etudiants entrant au semestre d'hiver durant la période 2002 – 2007 .....	157
9.7	Provenance des étudiants pour l'année académique 2006-2007 .....	159
10	Annexes .....	161
10.1	Rapports des commissions .....	161
10.2	Représentations .....	170
10.3	Abréviations .....	171

## **Note liminaire**

Le présent rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 juillet 2007 et rassemble les contributions fournies par les différentes entités qui constituent l'Université ou sont en relation directe avec elle. Les auteurs responsables de l'établissement de ces textes sont explicitement mentionnés au début de chaque chapitre.

Les noms des instituts et entités sont ceux qui figurent dans la directive du 25 juin 2007 concernant la dénomination des sous-unités des Facultés de l'Université. Ainsi certaines entités citées pour elles-mêmes dans le précédent rapport sont-elles désormais intégrées aux nouvelles structures.

Afin de faciliter la lecture, la plupart des auteurs ont renoncé à combiner ou doubler systématiquement les formes féminines et masculines. Les formulations masculines concernent donc aussi bien les hommes que les femmes.

Tout naturellement, le lecteur observera des redondances entre certains chapitres : celles-ci permettent, en évitant de fastidieux renvois, de conserver l'unité de chaque contribution.

# 1 Introduction

## Vue générale

La réforme amorcée par l'Université de Neuchâtel dans la double perspective de l'application de la nouvelle Loi sur l'Université et des exigences consécutives à la signature de la Déclaration de Bologne, s'est poursuivie durant l'année académique 2006-2007 que couvre le présent rapport (1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 juillet 2007).

Plus particulièrement, les principaux objectifs figurant au Plan d'intentions 2005-2008 ont pu être poursuivis même si des ajustements se sont révélés nécessaires. Les changements intervenus au sein du Rectorat, dès le début de l'année civile 2007, ont impliqué une réorganisation et une réduction des services dans certains secteurs du domaine central. Ces événements n'ont toutefois pas empêché la poursuite des efforts engagés dans les facultés, ni la conduite, à un rythme soutenu, des projets de redéploiement dont l'Université a besoin. La création d'une académie du journalisme et des médias (AJM) s'est concrétisée par la signature de conventions entre l'Université de Neuchâtel (UniNE) et les représentants de la profession.

## Evolution du nombre d'étudiants

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, on observe un accroissement réjouissant du nombre d'étudiants durant l'exercice sous revue.

Avec 873 nouveaux étudiants au début du semestre d'hiver 2006-2007, l'UniNE atteint, dans ce segment, un record qui se manifeste par une augmentation de 12% par rapport à la rentrée correspondante 2005-2006.

En ce qui concerne les effectifs totaux, la proportion des étudiantes est de 55% ; la part des étudiants provenant d'un autre canton se monte à 42% et celle des étrangers à 21%. Les principales augmentations s'observent en Faculté des lettres et sciences humaines, en droit et en sciences économiques. Les efforts consentis pour la promotion des filières de formation portent leurs fruits puisque l'accroissement enregistré dans notre Université est supérieur à la moyenne nationale.

## Nomination des professeurs

L'augmentation du nombre des étudiants ainsi que le développement des programmes de baccalauréat universitaire (bachelor) et de maîtrise universitaire (master) supposent la création ou la réorientation d'un certain nombre de chaires. Après les nombreuses nominations intervenues durant l'année académique 2005-2006, il a fallu à nouveau procéder à un certain nombre d'engagements et de nominations. Ce sont ainsi, dans la période sous revue, 9 nouveaux professeurs qui ont pu être nommés, dont 3 femmes.

## Finances

L'effort d'économie demandé à toutes les collectivités publiques atteint également l'Université. A la demande des autorités, plusieurs mesures spéciales ont été proposées pour tenir comptes et budgets dans les enveloppes attribuées.

Pour la cinquième fois consécutive, le budget de l'Etat attribué à l'UniNE a été respecté; il s'est clôturé par une amélioration du résultat de plus de 70'000 CHF en 2006. Pour la première fois en 2007, le budget de l'Université sera géré en charge nette. La part du canton se monte, pour cet exercice, à 42,672 millions (44,03 millions au budget 2006).

La réalisation du Mandat d'objectifs, les exigences fédérales en matière d'assurance qualité et, surtout, l'introduction du système de Bologne et les conditions d'encadrement que celui-ci suppose, conduisent à des dépenses non compressibles. La gestion de l'Université a été conduite dans le double souci d'utilisation rationnelle des moyens et de garantie de bonnes conditions d'enseignement et de recherche.

## **Mandat d'objectifs**

### **Système de Bologne**

L'Université de Neuchâtel a complètement passé au système de Bologne (pour les nouveaux étudiants), aussi bien au niveau du baccalauréat universitaire qu'à celui de la maîtrise universitaire, dont la Faculté des lettres et sciences humaines a désormais établi tous les programmes. La mise au point des règlements et plans d'études se poursuit. A terme, une harmonisation de tous ces textes devra être assurée.

### **MAPS (Maison d'Analyse des Processus Sociaux)**

Le Forum Suisse des Migrations et étude de la population a été intégré à l'Université. La Maison d'Analyse des Processus Sociaux peut donc compter sur les compétences de cette institution à vocation nationale et de réputation internationale. La MAPS est désormais clairement identifiée au plan de l'enseignement et de la recherche.

### **Microtechnique et nanotechnologies**

Microtechnique et nanotechnologies revêtent une importance capitale pour Neuchâtel et l'Arc jurassien. Le rôle moteur de l'IMT dans ce cadre est reconnu, non seulement des partenaires régionaux, mais également de la Confédération qui l'a inscrit dans le message du Conseil fédéral consacré à la formation, la recherche et l'innovation (« message FRI »). Dans ce cadre, la collaboration entre l'IMT et l'EPFL s'est confirmée dans la poursuite des négociations en vue d'une intégration de l'IMT à l'EPFL.

Comme annoncé, le Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) a été créé dès le début de l'année civile. Sa mission de recherche fondamentale et appliquée dans les horloges atomiques se développe désormais au sein de l'Université.

### **Pôle de biologie végétale**

Le Pôle national de recherche « Survie des plantes » poursuit sa deuxième période de financement quadriennale par le FNS. Ses travaux de recherche demeurent une activité phare de notre haute école.

### **Gestion de l'Université**

L'organisation de l'Université est nécessairement complexe. Elle met en jeu près de 4'000 étudiants et plus de 1'000 membres du personnel ; elle occupe plus de 30 bâtiments et bénéficie d'un budget global de 125 millions (fonds de tiers compris).

Les responsables et les collaborateurs du domaine central assistent efficacement le rectorat dans les projets de modernisation de l'administration. C'est notamment le cas dans la mise en œuvre de plusieurs démarches d'assurance qualité, la gestion des dossiers des étudiants, la mise au point des structures et des procédures et, bien entendu, dans la gestion des finances et des infrastructures. Le secrétariat général a été rétabli.

### **Assurance qualité**

L'évaluation des enseignements par les étudiants est désormais systématique. Des mesures de valorisation de l'enseignement, d'appui et de conseil méthodologique aux professeurs, ainsi que des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants ont été mises sur pied. Un concept et une organisation pour le développement d'une culture qualité au sein de l'Université ont été validés par le rectorat.

Après les évaluations pilotes de la chimie et du français, ce sont l'Institut de mathématiques et le domaine des sciences historiques qui ont procédé à leur auto-évaluation avant de recevoir la visite des experts internationaux.

### **Bâtiments**

L'effort de regroupement des facultés se poursuit, mais il n'est pas aisé d'éviter une certaine dispersion des lieux d'enseignement.

Le Grand Conseil a accepté le projet de rénovation intérieure du Bâtiment principal (Avenue de 1<sup>er</sup>-Mars 26) destiné, pour l'essentiel, à la Faculté de droit. Les travaux commenceront à la fin de l'année 2007 et dureront vraisemblablement deux ans.

### **Perspectives**

Ce rapide tour d'horizon ne rend évidemment pas compte de tout ce qui a été entrepris et réalisé durant l'année académique 2006-2007. De nombreux développements sont déjà connus au moment de mettre la dernière main au présent rapport, mais ceux-ci appartiennent à la prochaine édition de votre rapport de gestion et concernent surtout les mesures de redéploiement qui toucheront principalement la Faculté des sciences.





## 2 Rapport du Conseil de l'Université

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Michèle Berger-Wildhaber, présidente du Conseil de l'Université

### 2.1 Vue générale

Le Conseil de l'Université (CU) s'est réuni à huit reprises au cours de l'année académique 2006 -2007. Il a notamment nommé M. Hans Beck, professeur honoraire de la FS, comme vice-recteur pour la période 2006-2008 suite à la démission, pour raison familiale, du vice-recteur Reinhard Neier. Il a créé une commission spéciale chargée d'étudier les rapports remis par la FS et par la FLSH en vue de restructurations futures et d'économies potentielles et désigné un groupe de travail chargé de préparer les termes du mandat de négociation pour l'intégration de l'IMT à l'EPFL.

Il a tenu une séance extraordinaire le 23 janvier 2007 sur demande de Mme Sylvie Perrinjaquet, cheffe du DECS. Cette séance avait pour but d'informer le CU sur le futur de la FS au sein de l'Université de Neuchâtel. Une seconde séance extraordinaire urgente a eu lieu, le 6 février 2007, suite au licenciement du recteur Alfred Strohmeier et à la nomination par le Conseil d'Etat d'un recteur intérimaire, M. Jean-Pierre Derendinger, alors doyen de la FS.

Enfin, l'année académique 2006-2007 a été le témoin de la création du Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) à l'Institut de microtechnique et de la création de l'Académie du Journalisme et des Médias (AJM) au sein de la Faculté des sciences économiques.

### 2.2 Activités principales

Le Conseil de l'Université s'est prononcé sur plusieurs objets fondamentaux soumis par le rectorat.

#### Faculté des sciences

- La réorganisation des masters en biologie : trois filières ont été remplacées par un Master (M Sc) en Plantes, Ecologie et Physiologie et un Master (M Sc) en Biologie des parasites et Ecoéthologie ;
- La création du Laboratoire Temps-Fréquence (LTF). Il a souhaité qu'une partie des activités de l'Observatoire cantonal soit attribuée au CSEM et que la mission de recherche fondamentale et appliquée liée aux horloges atomiques soit reprise par l'Université ;
- La suppression du Master en Physique dès la rentrée académique 2007.

#### Faculté des lettres et sciences humaines

- La reconversion du titre CEP (certificat d'éducation physique) en SEPS (science et pratique du sport) ;
- Le plan de formation en orthophonie pour la rentrée 2007 avec un pilier Bachelor et un Master en logopédie-orthophonie ;
- Un pilier de Bachelor « français et langues étrangères » ;
- La fusion des piliers de Bachelor de la Psychologie et des Sciences de l'Education ;

- La proposition de création d'un pilier au niveau du Bachelor en musique de 40 crédits.

### **Faculté des sciences économiques**

- La création de l'Académie du Journalisme et des Médias (AJM) ;
- La création d'un programme de Master of Science in Economics, major in Publics Economics en collaboration avec Genève ;
- Un nouveau programme de Master mené en commun avec HEC Lausanne intitulé « Système d'information » ;
- La création d'un Master en statistique.

### **Mandat d'objectifs**

Le Conseil de l'Université s'est également exprimé sur le rapport de gestion et le suivi du Mandat d'objectifs 2005-2006 (selon la LU, art.28, lettre d). Il a plus particulièrement fait les observations suivantes :

- 1) le Mandat no 1 Création de la MAPS : les professeurs de sociologie et le directeur de recherche d'économie régionale ont rejoint la FLSH,
- 2) le Mandat no 2 Renforcement de la microtechnique est en cours. Le CE a inscrit 50 millions dans son programme de législation 2006-2009 pour des infrastructures lourdes,
- 3) le Mandat no 3 Renforcement du pôle de biologie végétale (PRN) : le transfert technologique doit trouver des partenaires puisque seule la moitié des ressources est assurée,
- 4) le Mandat no 4 Réussir le passage au système de Bologne : dès la rentrée 2005-2006 l'Université de Neuchâtel a passé entièrement au système de Bologne,
- 5) le Mandat no 5 Gestion de l'Université : le domaine central a été organisé,
- 6) le Mandat no 6 Bâtiments : le CU a suggéré que, pour bénéficier des subventions fédérales, les travaux du bâtiment Alma Mater commencent avant la fin 2007 et que le Conseil d'Etat transfère à cette fin le crédit d'investissement attribué dans le Programme de législation 2006-2009 à la Cité universitaire. Il a également suggéré que le financement du Comlab renouvelé se fasse en partenariat avec le privé.

En outre, le CU a accepté une proposition de modification du règlement concernant la procédure de nomination des professeurs du 11 juillet 2005. Il s'est prononcé en faveur d'une participation du secrétaire général aux séances du CU, avec voix consultative. Il a reçu des informations régulières du Conseil d'Etat, du rectorat et du chef du SHER.

### **Avenir de l'IMT**

Lors de la séance extraordinaire du 23 janvier 2007, la cheffe du DECS a annoncé la sortie prévue du Message sur la Formation, la Recherche et l'Innovation (FRI) par le Conseil fédéral. Dans ce message, deux projets concernent Neuchâtel : le projet intitulé Nano Giga (préexistant dans le concept Ciment) qui permettra aux entités concernées de disposer d'un montant de 20 millions et le projet du rapprochement de l'IMT avec l'EPFL. Ce dernier s'inscrit dans le programme de législation du Conseil d'Etat qui désire développer la microtechnique dans le canton de Neuchâtel. Lors de cette rencontre, le Conseil de l'Université a pris acte de la position du rectorat, opposé à ce projet, et de celle du doyen de la FS soutenant le projet, avec l'appui du corps professoral de ladite faculté. Il a été notamment mis en évidence que la microtechnique est un domaine très coûteux et que, pour un développement compétitif, des moyens importants deviendraient nécessaires et indispensables à très court terme. Sans faire de choix en l'état du dossier, le Conseil de l'Université ne s'est pas opposé à l'ouverture de la négociation en vue de l'intégration de l'IMT à l'EPFL. Il a suivi régulièrement les travaux du groupe de pilotage chargé de préparer le projet.

Le Conseil de l'Université a dû prendre acte de la décision du Conseil d'Etat de licencier avec effet immédiat M. le recteur A. Strohmeier et de celle de nommer un recteur intérimaire en la personne de M. J.- P. Derendinger. Une seconde séance extraordinaire et urgente du CU a donc eu lieu le 6 février 2007 pour examiner les conséquences de cette décision. Le CU a écrit au Conseil d'Etat pour dénoncer la manière brutale dont le licenciement a été opéré et qui atteint la fonction même de recteur, pour déplorer la non consultation du CU dans le choix du recteur intérimaire et demander au gouvernement de préciser sa position quant à l'autonomie de l'Université, garantie par la loi. Le Conseil d'Etat a ensuite mandaté le CU d'engager la procédure requise pour la nomination du nouveau recteur ou de la nouvelle rectrice pour la rentrée universitaire 2008.

### **Finances et restructurations**

Le Conseil de l'Université s'est aussi soucié des retombées du Rapport de la Commission de réflexion financière concernant la recherche de fonds. Il a pris acte de la décision du recteur de créer un groupe de travail chargé de faire l'état des lieux et de s'engager personnellement à présenter une stratégie à court terme sur le sujet.

Plusieurs aspects touchant les projets de redéploiement de l'Université ont retenu l'attention durant l'exercice sous revue. Ainsi en a-t-il été des bâtiments universitaires et du sort des terrains libérés par la destruction de Panespo, des restructurations importantes au sein de l'Université de Neuchâtel liées aux démarches de collaboration avec Lausanne et Berne, des nouveaux profils des facultés dont émergeait particulièrement celui de la FS et le fait réjouissant de la nomination de 23 nouveaux professeurs dont 7 femmes en 2005-2006, respectivement 9 nouveaux dont 3 femmes en 2006-2007.

Dans ce mouvement de restructuration, la présidente du CU a participé durant l'année académique à de nombreuses rencontres, notamment avec le président des EPF, le secrétaire d'Etat C. Kleiber, les recteurs, le Conseil d'Etat, le directeur de la CNCI et les membres de la Commission Observatoire du Grand Conseil dans le cadre du développement des activités académiques, scientifiques et économiques de l'Université de Neuchâtel.

## **2.3 Mutations**

Quant aux démissions et nominations, le CU a pris acte de la démission des vice-recteurs Reinhard Neier et Daniel Haag ainsi que de Mmes Caroline Zen-Ruffinen et Chantal Chollet, secrétaires du CU. Il a nommé M. Hans Beck, professeur honoraire, vice-recteur pour la période 2006-2008 et Mme Manuela Surdez, présidente de la commission de gestion et des finances. Mme Véronique Bouille occupe aujourd'hui le poste de secrétaire du CU.

Suite à la nomination de M. J.- P. Derendinger au poste de recteur intérimaire, M. Th. Ward a été nommé doyen de la FS. M. Michel Dubois, doyen de la FSE, a été remplacé par M. Kilian Stoffel. Les deux nouveaux doyens ont ainsi pris place au sein du CU. Le 1<sup>er</sup> avril 2007, les membres du Conseil de l'Université ont été nommés par le Conseil d'Etat pour une période de deux ans seulement afin de terminer la période administrative en cours. Plusieurs membres du Conseil de l'Université n'avaient pas souhaité poursuivre leur mandat, pour raisons professionnelles notamment. Il s'agit de : Mmes A. C. Clottu Vogel et M. Vuillemin -Borel et de MM J. Paccolat, C. Viros, A. Mack. Les nouveaux membres sont : MM M. Annoni, Cl.- D. Proellochs, E. Simon et Mmes M. Walzer Palomo et C. Jéquier.

C'est avec satisfaction que le CU a accueilli les nominations de M. J.-J. Cléménçon, ancien chef du SHER, à la fonction de secrétaire général de l'UniNE et celle de M. Ph. Jeanneret, ancien chef du SACAD, comme chef du SHER. Le CU tient à les remercier ainsi que M. le recteur et MM. les vice-recteurs de leur disponibilité et de leur collaboration. Il remercie également le président du Sénat, M. Philippe Terrier, dont il apprécie les contacts.

### 3 Rapport du Sénat

Le rapport qui suit a été établi par M. le professeur Philippe Terrier, président du Sénat.

Le Sénat a tenu trois séances. Le 25 octobre 2006, il s'est réuni pour entendre diverses informations du rectorat et approuver, à une large majorité, la proposition de nommer M. Hans Beck, professeur honoraire, comme vice-recteur en remplacement du professeur Reinhard Neier, démissionnaire.

Le 13 février 2007, il a été convoqué d'urgence pour prendre position sur les décisions du Conseil d'Etat du 5 février et leurs conséquences, plus précisément : les rôles respectifs du gouvernement et du rectorat dans la politique universitaire ; le licenciement du recteur Alfred Strohmeier; la désignation du recteur ad interim Jean-Pierre Derendinger. A l'issue d'un débat animé et nourri, une résolution a été votée pour être adressée à Mme Sylvie Perrinjaquet, présidente du Conseil d'Etat et cheffe du DECS, et à Mme Michèle Berger-Wildhaber, présidente du Conseil de l'Université. Dans ce texte le Sénat déplore que le Conseil d'Etat ne respecte pas l'autonomie de l'Université dans ses choix stratégiques conformément à la loi, il condamne la manière abrupte dont le recteur en place a été congédié et il s'élève contre la désignation d'un recteur ad interim au mépris de la procédure légale et réglementaire.

Dans sa dernière séance de l'année académique, le 20 juin 2007, suivie du traditionnel repas offert par le recteur, le Sénat a nommé professeurs honoraires MM. François Grosjean (FLSH), Philippe Kúpfer (FS) et Fritz Stoeckli (FS). Il a également accepté la collation du grade de docteur honoris causa aux trois personnalités suivantes: MM. Mario Botta, architecte ; Michel Schlup, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel; et Joseph Deiss, ancien Conseiller fédéral et professeur d'économie. Enfin, il a réélu par acclamations le titulaire actuel comme président pour une nouvelle période de quatre ans.

## **4 Rapport de l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)**

Le rapport qui suit a été élaboré par le président de l'ACINE, M. Eric Simon.

### **4.1 Vue générale**

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour objectif principal la défense des intérêts du corps intermédiaire, constitué, selon la Loi sur l'Université, des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement et des assistants. Elle assure sa représentation auprès des instances concernées et vise à favoriser les contacts et les échanges entre ses membres.

Durant l'année académique 2006-2007, l'ACINE est intervenue auprès du rectorat par le biais de son représentant au sein du Conseil de l'Université pour demander que soit réglé le problème de la durée d'engagement réduite de deux mois découlant de l'harmonisation des calendriers universitaires entre 2007 et 2008. Elle a également demandé la position du rectorat ad interim à ce sujet lors de la rencontre entre le rectorat et les assistants et doctorants. Cette rencontre, organisée par le rectorat, a également été l'occasion pour son président de présenter brièvement l'association aux membres présents.

Le comité de l'ACINE a manifesté publiquement son inquiétude face au licenciement du recteur Alfred Strohmeier par le Conseil d'Etat

L'ACINE a prouvé son utilité comme organe représentatif en parvenant à assurer la présence du corps intermédiaire au sein du Conseil de l'Université, du Conseil d'administration de la Caisse de pension de l'Etat de Neuchâtel, de la Commission de surveillance de la procédure de nomination, de la Commission d'admission des non-porteurs de maturité, de la Commission sociale, de la Commission de l'Egalité des chances, de la Commission culturelle ainsi que du groupe de travail ponctuel sur le nouveau statut des professeurs.

Finalement, l'ACINE a organisé en juin un sympathique apéritif, généreusement financé par le rectorat, lors duquel il a été possible à ses membres de faire plus ample connaissance avec l'association, son comité et ses activités.

### **4.2 Activités principales**

#### **Politique universitaire**

Après avoir pris acte du refus du rectorat d'entrer en matière pour négocier une solution au problème de la durée d'engagement réduite de deux mois liée à l'harmonisation des calendriers académiques entre 2007 et 2008, l'ACINE a néanmoins pris publiquement position, suite au licenciement du recteur Alfred Strohmeier, dans un communiqué envoyé à la presse peu après l'événement. Elle a fait état de son inquiétude face à l'ingérence de la politique dans les affaires de l'Université et à la forme-même, pour le moins brutale, du licenciement. Son comité a participé à la rencontre entre le rectorat et les assistants et doctorants du 24 avril 2007, qui a été également l'occasion d'une présentation de l'association par son président et de faire le point sur la position du recteur ad interim Jean-Pierre Derendinger sur les aspects qui l'avaient occupée avec son prédécesseur. A ce titre, en juin 2007, l'ACINE a soumis au rectorat une série d'amendements au Règlement concernant le statut des assistants et des assistants étudiants d'octobre 2005 en vue de son réexamen prévu à l'automne 2007.

## **Représentation**

L'ACINE a assuré la représentation du corps intermédiaire dans les diverses instances universitaires suivantes : au sein du Conseil de l'Université et de ses diverses commissions (un représentant), du Conseil d'administration de la Caisse de pension de l'Etat de Neuchâtel (un représentant), de la Commission de surveillance de la procédure de nomination (un représentant), de la Commission d'admission des non-porteurs de maturité (un représentant), de la Commission sociale (un représentant), de la Commission de l'Egalité des chances (une représentante), de la Commission culturelle (un représentant) ainsi que du groupe de travail ponctuel sur le nouveau statut des professeurs (deux représentants). Son président a également été sollicité pour donner son avis sur la nouvelle Charte de l'Université.

## **Association et finances**

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 19 décembre 2006. Le comité a organisé un apéritif le 14 juin 2007 à la cafétéria de la Faculté des lettres et sciences humaines. Cet apéritif a été financé par le rectorat. L'ACINE est également membre collectif d'Actionuni, l'association suisse des chercheurs représentant la relève scientifique et les associations des corps intermédiaires de la plupart des universités et des EPF. Elle occupe un siège dans le comité de celle-ci et a d'ailleurs, à ce titre, organisé une de ses réunions sur sol neuchâtelois. L'ACINE a fait un effort particulier pour tenir à jour et améliorer son site web ([www.unine.ch/acine](http://www.unine.ch/acine)).

Les finances de l'association, consolidées en 2006, restent suffisantes pour assurer les dépenses mineures liées à son fonctionnement, en particulier comme membre d'Actionuni. Les rentrées d'argent dépendent essentiellement de la cotisation annuelle volontaire de Fr. 10.- et du bon vouloir du représentant au Conseil de l'Université qui, comme en 2006, a reversé ses jetons de présence à l'association. Les recettes sont toujours largement insuffisantes pour pouvoir aller au-delà de simples activités de représentation.

## **4.3 Mutations**

Lors de l'Assemblée générale du 19 décembre 2006, les personnes suivantes ont été élues au comité : M. Eric Simon de la Faculté des sciences économiques a succédé à M. Alexander Mack à la présidence ainsi que comme représentant au sein du Conseil de l'Université; M. Francesco Garufo de la Faculté des lettres et sciences humaines a succédé à Mme Virginie Matera au poste de secrétaire; Mme Annick Kocher de la Faculté de théologie a été à nouveau nommée au poste de trésorière. M. Roland Bitterli a été nommé représentant pour la Faculté des sciences et Mme Alison Carty a rejoint l'association comme représentante de la Faculté de droit, à titre intérimaire, dans le courant 2007.

## **5 Rapport de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)**

Le rapport qui suit a été communiqué par M. Guillaume Jéquier, co-président de la FEN.

### **Assemblée générale**

Durant l'année académique 2006-2007, l'Assemblée générale s'est tenue à 3 reprises, en novembre, février et juin. C'est à chaque fois l'occasion de rencontrer les étudiants des différentes facultés et d'échanger nos idées. Des débats intéressants ont eu lieu, notamment sur les bourses d'études et les prêts, question importante dans un canton où le système d'aide au financement se situe à l'avant-dernière place sur l'échelle nationale, et ce d'autant plus lorsque plus de 80% des étudiants doivent travailler pour financer leurs études.

### **Comité directeur**

Le Comité a été coprésidé cette année par Lorélie Vuithier et Jérémie Gaudichon, à qui a succédé Guillaume Jéquier. Trois nouvelles personnes ont intégré le collège de 7 sièges, provenant toutes de la Faculté de droit. De ce fait, la FEN, qui avait été longtemps dirigée majoritairement par des personnes issues des lettres et sciences humaines, est mieux représentative des divers horizons de l'Alma Mater (pour indication : 1 personne des sciences, 3 de droit et 3 des lettres et sciences humaines). De grands changements ont eu lieu également au secrétariat puisque M. Pierre-Antoine Bonvin, secrétaire général, nous quitte après plusieurs années de travail au sein de notre association pour se concentrer exclusivement sur Cité AIFEN S.A. C'est l'occasion de le remercier chaleureusement de tout le travail abattu durant ces années passées à défendre la cause estudiantine.

### **CADE**

La Commission d'aide directe aux étudiants (CADE) est financée par les bénéfices de la fête de l'Uni. Elle offre notamment, selon les circonstances, des prêts ou des dons, met à disposition un service juridique gratuit pour les questions relatives aux études (recours, oppositions, demandes de révision, réclamations, demandes de préavis, conciliation en matière de rapports de voisinage, etc.) et propose des petits jobs rémunérés. Cette année, elle a mis sur pied une bourse aux livres permanente, qui permet aux étudiants de vendre ou d'acheter des livres à prix réduit.

### **Cafignon**

Le journal des étudiants ne connaît pas des heures faciles puisque le manque de sponsors le contraint à diminuer ses prestations. En effet, il a accusé de lourds déficits en 2006 si bien que la qualité du papier a dû être revue à la baisse. Contrairement à ce qu'affirment différents bruits de couloir, la FEN continue actuellement à soutenir la tribune libre de l'Université et souhaite vivement que l'équipe actuelle puisse trouver une relève de qualité pour l'avenir.





## 6 Rapport des facultés

### 6.1 Faculté des lettres et sciences humaines

Le rapport qui suit a été élaboré par la doyenne, Mme la professeure Ellen Hertz.

#### 6.1.1 Résumé général de l'année académique 2006-2007

L'année académique a été marquée par la finalisation des plans d'études de Maîtrise universitaire (MA) et la création d'une possibilité d'acquisition de MA pour les détenteurs de la licence. Par ailleurs, les plans d'études de baccalauréat universitaire (BA) ont été perfectionnés et de nombreux règlements adaptés aux changements intervenus avec Bologne (règlement organique et règlement de doctorat). Plusieurs instituts ont été reconfigurés pour améliorer l'efficacité administrative de la faculté.

La FLSH s'est dessinée les contours de nouvelles collaborations avec un projet de coopération AZUR pour la mobilité des professeurs dans certaines branches et avec le lancement de trois nouvelles idées de « maisons » interdisciplinaires (la Maison du langage et de la communication (MALCOM), la Maison de littératures (MALIT) et la Maison des sciences historiques (MASH), pour faire le pendant de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) qui a pris son envol depuis l'année dernière. Elle a également approuvé le projet d'intégration du Glossaire des patois suisses romands (GPSR).

Trois instituts (Institut de littérature française, Institut de philologie romane et linguistique française et Institut de langue et civilisation françaises) ont fait l'objet d'une évaluation conformément aux directives de la CUS pour l'assurance qualité dans les hautes écoles universitaires suisses. Les constats des experts internationaux ont été largement positifs.

Sur le plan des nominations, un nouveau professeur à l'ILCF, un nouveau professeur en psychologie et éducation et une nouvelle professeure assistante en ethnologie ont été nommés. Par ailleurs, nous avons vu la transformation du poste de professeur assistant en linguistique générale consolidé en un poste de professeur ordinaire, et le poste de directeur de recherche transformé en poste de professeur ordinaire en histoire contemporaine. Enfin, notre demi-chaire d'archéologie préhistorique a été transformée en une chaire complète alors que le nouveau directeur du Laténium se voit nommé professeur associé à la Faculté.

#### 6.1.2 Offre de formation

##### Piliers de baccalauréat universitaire

- Langue et littérature allemandes
- Langue et littérature anglaises
- Archéologie
- Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Age (CLAM)
- Ethnologie
- Langue et littérature françaises
- Français médiéval et parlers gallo-romans
- Géographie
- Langues et littératures hispaniques
- Histoire
- Histoire de l'art
- Sciences de l'information et de la communication
- Logique (pilier secondaire)

- Philosophie
- Psychologie
- Sciences de l'éducation
- Sciences du langage
- Sociologie

#### **Piliers de maîtrise universitaire**

- Archéologie (BENEFRI)
- Histoire
- Histoire de l'art
- Linguistique historique et philologie françaises
- Littératures
- Philosophie (BENEFRI)
- Sciences humaines et sociales
- Sciences du langage et de la communication

Logopédie : dernière volée d'étudiants pour le diplôme d'orthophonie-logopédie ; création d'un pilier de bachelor en logopédie qui entrera en vigueur à la rentrée 2007, et d'une maîtrise en logopédie à la rentrée 2008

Doctorat et écoles doctorales

Pour plus d'informations : <http://www2.unine.ch/lettres/page2791.html>

### **6.1.3 Collaborations interuniversitaires**

Institut de langue et littérature anglaises : Margaret Tudeau-Clayton a collaboré avec le Prof. Willy Maley de Glasgow University dans l'élaboration d'une collection d'essais. Patrick Vincent a collaboré avec le Prof. Robert Rehder de l'Université de Fribourg sur une collection d'essais. L'institut organise, en collaboration avec les universités de Fribourg et de Lausanne, le prochain colloque suisse de littérature américaine, qui aura lieu à Crêt-Bérard en 2008. Tous les départements d'anglais de Suisse romande, y compris Neuchâtel, ont ratifié une proposition de collaboration interuniversitaire pour la période 2008-2011.

Institut de langues et littératures hispaniques : collaborations BENEFRI entre l'Université de Neuchâtel et celle de Berne (profs. Juan Sánchez et Manuel Galeote) ; collaborations avec l'Université de Valence (cours de Master donné par Juan Sánchez) et l'Université Complutense de Madrid (cours international d'été) ; collaborations avec les Universités Autonome de Barcelone (mobilité des professeurs), de Saint-Jacques de Compostelle, de Valladolid et de Tucumán (Argentine) (recherches scientifiques). Ces activités sont placées sous la responsabilité de Irene Andres-Suárez, professeure.

L'Institut d'ethnologie participe à : l'Ecole doctorale suisse en anthropologie et ethnologie, qui réunit les instituts d'ethnologie des universités de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, et Zurich, ainsi que l'Institut universitaire d'études du développement; au 3ème cycle romand en ethnologie (CUSO) avec les Universités de Fribourg et de Lausanne. Il est coresponsable (avec l'Université de Franche-Comté) de la revue électronique ethnographiques.org. Une convention de collaboration avec l'Université de Polynésie française à Tahiti a été établie. Par ailleurs, Ellen Hertz, professeure, représente l'Université de Neuchâtel dans le réseau BENEFRI « Etudes genre ». Christian Ghasarian, professeur, a été consultant pour l'équipe en charge de l'exposition sur La Réunion au Musée de la Porte de la Villette à Paris. Enfin, Grégoire Mayor, chargé d'enseignement, préside la Commission audiovisuelle de la Société suisse d'ethnologie ; David Bozzini et Anne Lavanchy, assistants, sont membres du Comité de rédaction de la Société suisse d'ethnologie. Thierry Wendling, chargé d'enseignement, collabore au projet "Improving Intercultural Communication" avec l'Université de la Suisse italienne.

Institut Forum suisse des migrations : Parmi les activités d'enseignement régulières, plusieurs cours universitaires consacrés à la thématique des migrations ou de la politique sociale ont été assurés par des collaborateurs et collaboratrices du SFM, notamment : Rosita Fibbi, privat-docente à l'Université de Lausanne, Simone Baglioni, chargé de cours à l'Université de Genève, Gianni D'Amato, chargé de cours aux Universités de Neuchâtel et de Lucerne et Janine Dahinden, chargée de cours aux Universités de Zurich et de Berne.

Les collaborations interuniversitaires de l'Institut de géographie sont constantes. Mentionnons, entre autres, celles avec les universités de Suisse romande et l'EPFL, à travers l'organisation de la seconde année de l'école doctorale CUSO en géographie (IGG est leading house) ; avec l'Université de Zürich dans le cadre de l'organisation du colloque Urban Artefacts : Types, Spaces, Circulations, les 14-15 mai à l'Université de Neuchâtel ; avec les universités de Zürich, Berne et Lausanne pour le projet PCI MOVE, soumis à la CUS (voir point suivant) ; avec les universités de Fribourg, Berne et Lausanne pour la participation à des commissions de structure ou de nomination ; avec l'Université de Montpellier pour la participation à un jury de thèse HDR (habilitation à diriger des recherches).

L'Institut de philosophie a poursuivi les travaux en vue d'une Maîtrise universitaire (Master) en collaboration avec l'Université de Fribourg. Le professeur Daniel Schulthess a poursuivi plusieurs activités relevant de la collaboration interuniversitaire : membre du Conseil scientifique (2 mandats complets, 2001-2007) de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), opérateur universitaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ; président du Comité scientifique du Musée international de l'horlogerie (MIH, La Chaux-de-Fonds) ; membre du Conseil de fondation de la Lauener Foundation for Analytical Philosophy, Berne ; membre du comité de l'Association Jean-Jacques Rousseau, Neuchâtel. Mme. Christine Clavien, assistante, a participé à l'organisation d'un cycle de conférences à l'Université de Lausanne, et à celle de 3 colloques à l'Université de Manchester, G-B.

Pour l'Institut de psychologie et éducation, le programme Erasmus a favorisé les échanges, en particulier avec les universités de Bologne, Salerne, Rome, Tilburg, Nancy, Toulouse, Cambridge et Göteborg notamment en vue de l'ouverture du Master. L'Institut bénéficie de 3 soutiens à des thèses en co-tutelle avec la France et l'Italie.

L'Institut de sociologie est membre du programme doctoral romand en sociologie et de fait participe à son organisation ainsi qu'aux journées scientifiques.

Logopédie : les collaborations sont entretenues aussi bien avec l'étranger qu'en Suisse. Collaborations avec l'Université de Paris III – Sorbonne nouvelle (prof. Anne Salazar Orvig) : dans ce cadre, prof. G de Weck a été professeure invitée durant 2 mois en février-mars 2007 ; prof. Anne Salazar Orvig est co-requérante d'un programme de recherche subventionné par le FNRS depuis avril 2006 ; plus accord Erasmus qui concerne les sciences du langage, la logopédie et le français. Poursuite de la collaboration avec l'Université de Poitiers (cours, dont participation de prof. G. de Weck au Master Professionnel en Sciences Humaines et Sociales, mention Psychologie, Apprentissage et Pathologie du Langage). En Suisse, poursuite des collaborations avec l'Université de Fribourg (cours) ; l'Université de Genève (formation continue des professionnels de la logopédie) ; Réseau romand de mentoring pour femmes impliquant les universités de Fribourg (Université responsable), Genève, Lausanne, Neuchâtel et l'EPFL (représentante UniNE : prof. G. de Weck).

## 6.1.4 Résumé de l'activité des instituts

### **Institut d'ethnologie (IETHNO)**

L'Institut d'ethnologie a travaillé assidûment à l'enseignement et à la recherche en anthropologie/ethnologie. Il a organisé un colloque d'Anthropologie visuelle « La narration dans tous ses états », 15 au 18 novembre 2006 à Neuchâtel – Projet ethnographiques.org L'institut s'est engagé dans des manifestations avec la Cité en participant au projet NEUCHÂTOI, en association avec le Forum suisse des migrations, le Centre de recherche ethnologique et le Musée d'ethnographie (projection de films suisses au semestre d'été 2006 sur la thématique des migrations). Il a également été mandaté par l'Agenda 21 de la Ville de Neuchâtel à mener une enquête avec les étudiants en ethnologie sur la qualité de vie dans deux quartiers de Neuchâtel dans le cadre du projet ANIM'ACTION. Par ailleurs, Ellen Hertz, professeure, en collaboration avec ISFM, a reçu un subside du FNS pour une recherche sur les migrations chinoises en Suisse.

### **Institut Forum suisse des migrations (ISFM)**

L'Institut a mené des activités de recherche dans les domaines de la démographie, la politique et sociologie de l'intégration, le racisme et les discriminations, le développement, les réseaux sociaux et la politique et sociologie de l'asile et des nouvelles formes de migration. Pour une liste détaillée des recherches achevées ou en cours, le lecteur se référera au site web de l'institut (<http://www.migration-population.ch/>). Il a en outre participé à plusieurs colloques internationaux.

### **Institut de géographie (IGG)**

Cette année a été marquée par une activité très riche dans différents domaines :

l'enseignement, avec la mise au point et la promotion du pilier de Master en Sciences Humaines et Sociales, la seconde année de l'école doctorale CUSO (*leading house* à l'UniNe), l'invitation de conférenciers étrangers (venant du Canada, de Grande-Bretagne, France) ;

la recherche, avec la seconde année du projet *Back to the City* dans le cadre du PNR 54 du FNS, ainsi que la recherche « S'intégrer en étant supporter » (Office fédéral du sport); la bourse de jeune chercheur de R. Poli à l'Université de Bayreuth ; de nombreuses conférences (une trentaine) données par les membres de l'Institut en Suisse et à l'étranger ; des nominations dans des comités de rédaction (*Population, Space and Place; Rivista Geografica Italiana*) ; l'organisation de deux colloques : *La città cosmopolita* à Palerme du 11 au 15.09.06 et *Urban Artefacts : types, Spaces, Circulations*, à Neuchâtel les 14-15.05.07 ;

des rapports avec la cité, avec de nombreuses initiatives de différentes natures (une vingtaine : d'articles dans des quotidiens, d'émissions de radio, de télévision, l'organisation d'une exposition) ;

institutionnel, enfin, avec une forte implication de l'IGG dans la mise sur pied et le renforcement de la Maison d'Analyse des Processus Sociaux, avec le dépôt d'un projet PCI accepté par la CUS, intitulé MOVE (avec Gianni d'Amato). Projet permettant la création de postes de Postdocs et la création d'une chaire de *Visiting Professor*.

### **Institut d'histoire (IH)**

L'Institut d'histoire réunit une vingtaine de collaborateurs pour un total moyen d'environ 15 équivalents-plein-temps ; la moitié est constituée de salariés du FNS ou d'autres institutions externes. Actuellement, quatre projets financés par le FNS sont en cours, sans compter les subsides de recherche pour doctorants. L'IH a poursuivi ses efforts

d'organisation BA-MA et, à juger des inscriptions, est parvenu à réunir un effectif suffisant pour la 1<sup>ère</sup> année de son MA. Un MA d'histoire contemporaine en commun avec l'Université de Fribourg apparaît également comme viable. Parallèlement, l'Institut a développé ses activités d'encadrement de la recherche, notamment par le développement d'un colloque régulier des doctorants. L'incitation des assistants à participer à des colloques étrangers a donné de bons résultats, de même que la valorisation de leurs travaux, surtout le mémoire. L'IH, sur des bases financières néanmoins fragiles, est parvenu à donner forme à son projet d'édition des meilleurs travaux, en créant une collection chez un éditeur privé (Alphil). Trois ouvrages sont parus cette année et deux sont sous presse.

### **Institut d'histoire de l'art et de muséologie (IHAM)**

Plusieurs projets d'expositions scientifiques sont terminés ou en voie d'achèvement:

Objets-passages. La Chaux-de-Fonds, Musée d'histoire. Exposition et catalogue. (Dir. : Pierre-Alain Mariaux); catalogue scientifique des arts plastiques, Musée d'Art et d'Histoire, Neuchâtel (PUBLICOLL). (Dir. : PA Mariaux et Pascal Griener); « L'artiste romantique en représentation: Léopold Robert (1794-1835) et sa correspondance d'artiste » (parmi les projets FNS, Dir. Pascal Griener); « Centre et périphérie. La formation des artistes suisses à l'Ecole des Beaux-arts de Paris (1793-1863) » (Dir. : Pascal Griener); « Histoire et fonction du trésor d'église au Moyen Âge » (projet FNS, dir. : Pierre-Alain Mariaux)

Parmi les colloques auxquels l'IHAM a été partie prenante, il faut mentionner :

Le trésor au Moyen Age. Pratiques, discours, images. Schatzkulturen im Mittelalter. Diskurs, Praxis, Vorstellung. 15-18 novembre 2006 Colloque international organisé avec le soutien des universités de Bâle et de Neuchâtel, du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, de l'Académie Suisse des Sciences Humaines, de la Freiwillige Akademische Gesellschaft (Bâle), de la Max-Geldner Stiftung (Bâle), et du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel. Dir : Pierre-Alain Mariaux.

Quant aux conférences, c'est au nombre de 22, dans toute l'Europe, qu'elles ont été données.

### **Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)**

La filière du Certificat et du Diplôme a accueilli au semestre d'hiver 108 étudiants et, au semestre d'été, 106 étudiants, représentant au total 50 pays. Viennent en tête la Chine et la Suisse, puis les pays de l'ancien bloc de l'Est et ceux d'Amérique du sud. Les Cours de service (français pour étudiants non francophones des facultés, mobilité, boursiers, etc.) ont connu, comme toujours, un grand succès.

Le Cours d'été a réuni 107 étudiants venus d'une quarantaine de pays, dont un groupe d'Iran et un autre d'Italie. Enfin l'ILCF (et les autres instituts de français) a été évalué par une commission d'experts internationaux dans le cadre de l'assurance qualité. Le résultat a été très positif.

Mme Nicole Gueugnier (Université de Tours) a donné le 16 novembre 2006 une conférence intitulée « *Norme et représentations linguistiques* ». L'ILCF a organisé le 8 décembre 2006 une journée d'étude sur « *Le multimédia dans l'enseignement des langues étrangères : vers un nouveau pédagogique* ». L'écrivain Bernard Jean est venu le 15 juin 2007 parler de son roman *Le Fils du lendemain*.

### **Institut de langue et littérature allemandes (ILLAL)**

Parmi les recherches de l'Institut, il convient de relever tout particulièrement le projet conduit au sein du PNR 56: NFP 56 "Die zweisprachige Maturität in der Schweiz ». <http://www2.unine.ch/allemand/page15634.html>

Laufendes Nationalfondsprojek : Leitung: Prof. A. Näf ; Mitarbeiter: Dr. Daniel Elmiger, Nicole Widmer, lic. phil., Natacha Reynaud, lic. phil., Gabriela Steffen, lic. phil. Laufzeit: 2005-2008. Näheres zum Projekt: [http://www.nfp56.ch/d\\_projekt.cfm?kati=1](http://www.nfp56.ch/d_projekt.cfm?kati=1).

Die zweisprachige Maturität in der Schweiz - Evaluation der Chancen und Risiken einer bildungspolitischen Innovation / La maturité bilingue en Suisse - évaluation des chances et des risques d'une innovation pédagogique

### **Institut de langue et littérature anglaises (ILLAN)**

Avec l'arrivée de deux nouveaux professeurs, Margaret Tudeau-Clayton et Andrew McIntyre, l'ILLAN a pu consolider son programme de Bachelor et contribuer de manière significative à l'élaboration d'un Master en littératures et d'un autre en sciences du langage. L'institut a reçu une bourse de recherche du FNS dans le cadre des travaux de recherche de Mme. Tudeau-Clayton. Patrick Vincent a aussi postulé pour une bourse FNS en janvier 2007. Parmi d'autres changements à signaler, on peut noter un nouveau système de conseil d'études aux nouveaux étudiants (*faculty advising*), un contrat d'échange avec l'Université de Newcastle, Australie, et des « tea parties » très bien fréquentées. Plusieurs personnalités de grande renommée venant de l'étranger ont été invitées à présenter leurs travaux à Neuchâtel. Les collaborateurs de l'institut ont donné 10 conférences à l'extérieur de Neuchâtel.

### **Institut de langues et littératures hispaniques (ILLH)**

L'année académique 2006-07 a été très riche en activités académiques (cours des enseignants de l'Institut à l'étranger : Universités de Valence, Autonome de Barcelone, Paris) et scientifiques (collaborations de plusieurs enseignants avec des Universités européennes : espagnoles (Saint-Jacques de Compostelle, Valladolid, León, Complutense de Madrid) et autres (Paris, Göteborg, Innsbruck), ainsi qu'américaines (Tucumán, Argentine ; Montevideo, Uruguay ; Oregón, Etats-Unis).

On mentionnera tout particulièrement le IVe Congrès International de Mini-fiction (6-8 novembre 2006), organisé par Irene Andres-Suárez et Antonio Rivas avec l'appui d'importantes institutions nationales et internationales (entre autres, le FNRS, le Ministère Espagnol de la Culture et diverses Ambassades). Ce congrès a réuni les meilleurs spécialistes du domaine ainsi que les écrivains les plus représentatifs (au total, 8 écrivains hispano-américains et de 5 espagnols).

### **Institut de littérature française (ILF)**

L'Institut de littérature française moderne (ILF) a procédé à la mise en place du Plan d'études de maîtrise *Littératures* et assuré le suivi des trois premières années du cursus de baccalauréat *Langue et littérature françaises*. Au plan de la recherche, il faut souligner les travaux scientifiques individuels conduits par les professeurs de l'ILF, la direction de thèses, la collaboration à l'Ecole doctorale « Archives et Lumières » (Triangle Azur) ainsi que les conférences données dans plusieurs universités. Professeurs, assistants et doctorants ont publié trois ouvrages et une vingtaine d'articles.

L'ILF a entretenu de nombreuses collaborations avec des universités suisses et étrangères : Lausanne (organisation d'un colloque CUSO), Berne et Fribourg (publication des actes d'un colloque BENEFR), Genève, Paris, Dijon, Rouen et Strasbourg, Chicago (organisation d'un colloque sur Charles Perrault).

## **Institut de philosophie (IPHILO)**

Durant l'année académique 2006-2007 l'Institut de philosophie a poursuivi les travaux en vue d'une Maîtrise universitaire (Master) en collaboration avec l'Université de Fribourg. L'Institut a organisé un colloque de recherches de manière hebdomadaire durant toute l'année académique 2006-2007, comprenant 25 conférences, dont 8 données par des invités venus d'autres universités suisses et étrangères (France, Canada et Norvège). Les membres de l'Institut ont présenté en tout 35 conférences dans différents colloques nationaux et internationaux.

Les actes du colloque international « Emotions and Rationality in Moral Philosophy », organisé par l'Institut en 2005, ont été édités cette année par D. Schulthess et Ch. Clavien.

## **Institut de préhistoire et des sciences de l'antiquité (IPSA)**

Regroupant les trois chaires d'archéologie préhistorique, archéologie classique et histoire ancienne, latin et tradition classique, l'IPSA est impliqué dans 3 bachelors et 3 masters. Selon les chaires, des liens existent avec l'histoire de l'art, l'ethnologie, la psychologie et les sciences naturelles.

La chaire d'archéologie préhistorique est désormais complète, le poste de directeur du Laténium ayant été confié à un professeur associé. L'enseignement proposé comprend des travaux pratiques et stages en laboratoire, des stages de fouille en Suisse ou à l'étranger, des voyages d'étude. Les principaux axes de recherche se concentrent sur l'archéologie régionale et européenne (archéologie lacustre, néolithique, protohistoire). Trois projets sont actuellement en cours à l'étranger (Soudan, Mongolie, Equateur). Une table ronde sur La Tène, le XV<sup>e</sup> congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques ainsi que les expositions du Laténium ont été organisés avec la collaboration des professeurs concernés.

L'enseignement du grec et de la linguistique des langues anciennes est assuré dans le cadre du pilier de BA intitulé *Civilisations et langues de l'antiquité et du Moyen Age*. Au plan de la recherche, mentionnons un projet de programme de MA en didactique des langues anciennes, un projet commun avec les Universités de Fribourg, Lausanne et Genève sur l'histoire du corps, des activités de traduction, des participations à des colloques en Suisse et à l'étranger. Mme L. Chappuis-Sandoz a reçu le Prix 2006 du Crédit suisse for Best tTeaching. Le Groupe de Théâtre Antique (GTA) poursuit ses activités avec un succès qui ne se dément pas.

La collaboration avec l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce demeure fructueuse, non seulement dans le domaine des fouilles mais aussi en préhistoire, numismatique et épigraphie.

## **Institut de psychologie et éducation (IPSYED)**

Avec la nomination de Mme Tania Zittoun, l'Institut de psychologie et éducation comprend dorénavant deux et bientôt trois professeurs. L'Institut a bénéficié de la présence du professeur-boursier FNS Jean-Yves Béziau et de trois fonds pour des projets de recherche européens (Escalate et KpLab, dirigés par A.-N. Perret-Clermont et Minerva, dirigé par J.-F. Perret) et participe à deux projets du Campus Virtuel Suisse (Argumentum et Communication Interculturelle).

## **Institut des sciences du langage et de la communication (ISLC)**

Organisé par Marie-José Béguelin, professeure ordinaire, Gilles Corminboeuf et Mathieu Avanzi, assistants diplômés, avec l'appui des partenaires du réseau BENEFRIL de linguistique française, un Colloque international intitulé « La Parataxe » s'est tenu du 12 au 15 février 2007 à l'Université de Neuchâtel. Soutenu financièrement par la FLSH, les

rectorats des Universités de Berne et de Fribourg, le FNS, l'ASSH et l'EPHE (projet Encyclopédie grammaticale du français), ce Colloque a réuni une centaine de personnes dont 55 intervenants ; environ 80% des participants venaient de l'étranger. Cette manifestation scientifique marquait le démarrage d'un projet de recherche FNS en linguistique française (« La structure interne des périodes »). Les actes du colloque « La Parataxe » sont en cours d'élaboration. De plus amples renseignements à ce sujet ainsi que sur les activités et les publications de l'équipe de recherche sont disponibles sur les sites <http://www2.unine.ch/parataxe07>; [http://www2.unine.ch/structuration\\_periodes](http://www2.unine.ch/structuration_periodes)

Logopédie : en plus des collaborations mentionnées au chapitre précédent (3.1.3), on signalera le colloque de recherche qui réunit les équipes de linguistique appliquée (prof. S. Pekarek Doehler) et de logopédie (prof. G. de Weck).

### **Institut de sociologie (ISOCIO)**

Les enseignants de l'ISocio ont participé à de nombreux colloques internationaux ainsi qu'à divers conseils scientifiques ou commissions dont ils sont membres. Trois nouveaux projets ont été acceptés par le FNS (2 à la Div.I et 1 au PNR 48). Deux autres projets sont en cours de réalisation. Pour ce qui est de l'économie territoriale, deux nouveaux projets ont été financés par le FNS (PNR 54 et Union européenne EURODITE) et 2 autres recherches sont en cours. Par ailleurs, l'Institut a organisé deux colloques internationaux : «4th International Conference of Panel Data Users in Switzerland », et « L'économie informelle : une alternative à l'exclusion économique et sociale ? » ainsi qu'une journée dans le cadre du programme doctoral romand en sociologie sur la question des comparaisons qualitatives et quantitatives au niveau international. Un atelier européen de travail a été organisé par l'économie régionale dans le cadre du projet EURODITE.

### **6.1.5 Colloques et événements académiques organisés par la Faculté**

Colloques et conférences organisés par les membres de la Faculté : voir sous la rubrique « activités des instituts »

Leçons inaugurales des professeurs Laurent Tissot (histoire contemporaine) « *Hauts et bas de l'histoire du Haut* ». *L'Europe et ses montagnes aux XIXe et XXe siècles* » (19 avril 2007) et Pierre-Alain Mariaux (histoire de l'art et de muséologie) « *Le trésor et ses objets rassembler, conserver, exposer au Moyen Age ?* » (31 mai 2007).

Leçons d'adieu des professeurs honoraires Michel Egloff (archéologie préhistorique) *Neuchâtel, terre de préhistoire* » (2 février 2007) ; Antoine Maurice (journalisme) « *Journalisme et université : impasses et affinités* » (5 décembre 2006) ; Philippe Marguerat (histoire générale moderne et contemporaine) « *Critique historique et sciences humaines* » (2 novembre 2006).

Prix décernés lors de la cérémonie de remise des prix académiques et des titres, le 24 novembre 2006 :

Laure Chappuis Sandoz, chargée de cours, lauréate du Credit Suisse Award for Best Teaching, récompensant l'excellence et la créativité pédagogiques parmi les enseignants de la Faculté des lettres et sciences humaines, et plus particulièrement au sein de la catégorie des chargés de cours, chargés d'enseignement et lecteurs.

Evelyne Monnay, étudiante, lauréate du Prix de l'Express, récompensant la meilleure moyenne obtenue au terme de ses études en certificat de journalisme.

Sébastien Munafo, Fiorenza Kuthan et Caroline Rosset, étudiant-e-s, lauréat-e-s du Prix Werner Günther, récompensant les étudiants ayant obtenu une note de 5.50 dans le mémoire de licence et une moyenne de licence d'au moins 5.25.



Céline Meyer, étudiante, lauréate du Prix Bonnet, récompensant un travail de licence/diplôme remarquable non seulement par son contenu, mais aussi sa présentation esthétique, son élégance. Le travail doit être un produit épuré, synthétique aussi dans son contenu.

Béatrice Ferrari, Maude Kessi, Anouk Waber-Nemitz, Claudio Germana Battuzo et Marco Wyss, étudiant-e-s, lauréat-e-s du Prix d'Excellence de la Société Académique Neuchâteloise, récompensant la qualité de leur parcours académique en programme de licence.

Logopédie : organisation d'une journée scientifique ayant pour thème « La dysphasie », collaboration de la part de l'association romande des logopédistes diplômés (Neuchâtel, 23 mars 2007). et co-organisation (avec l'Université de Paris III – Sorbonne nouvelle, prof. Anne Salazar Orvig) d'un symposium international « La dimension pragmatique dans l'étude des troubles du développement du langage » (Paris, 1<sup>er</sup> juin 2007)

## 6.1.6 Statistique des publications

L'Institut de langue et littérature anglaises a publié : 1 collection d'essais, 1 réédition de monographie, 6 articles (3 dans des revues, 3 dans des livres).  
<http://www2.unine.ch/anglais/page3620.html>

L'Institut de langues et littératures hispaniques a publié : 3 nouveaux volumes de la collection dirigée par Irene Andres-Suárez ; 4 ouvrages et une dizaine d'articles.  
<http://www2.unine.ch/espagnol/page4827.html>

Les membres de l'Institut de géographie enregistrent 28 publications.  
<http://www2.unine.ch/geographie/page156.html>

Institut d'ethnologie : <http://www.ethnographiques.org/> n° 11 (octobre 2006), n° 12 (février 2007) et n° 13 (juin 2007). Par ailleurs, les collaborateurs de l'institut ont publié une vingtaine d'articles ou de chapitres d'ouvrages et ont édité plusieurs numéros de revue.

Les enseignants et assistants de l'Institut d'Histoire ont dirigé la publication de six ouvrages; ils ont publié quatre livres et environ 40 articles.  
<http://www2.unine.ch/histoire/page4481.html>

Les membres de l'Institut de philosophie ont publié 1 livre et 16 articles, édité 3 volumes collectifs, dont les actes du colloque « Emotions and Rationality in Moral Philosophy » organisé par l'Institut en 2005. <http://www2.unine.ch/philo> et <http://www.affective-sciences.org/staff/?uid=49#Biographical>

Institut de psychologie et éducation : 3 ouvrages (dont 2 traductions) et 15 articles et chapitres d'ouvrages collectifs.

Institut de langue française : 3 ouvrages et 20 articles sont dûs aux professeurs, assistants et doctorants.

Les enseignants et collaborateurs de l'Institut de sociologie ont publié 13 articles dans des revues scientifiques à comité de lecture dont 1 dans une revue électronique  
<http://www.nss-journal.org/index.php?option=toc&url=/articles/nss/abs/2007/01/contents/contents.html>)

Les membres de l'Institut de langue et civilisation françaises ont publié 1 livre, 3 contributions à des ouvrages collectifs et 3 articles dans des périodiques.

Les enseignants et collaborateurs en économie territoriale ont publié 12 articles dans des revues scientifiques à comité de lecture ainsi que des parties d'ouvrage. 3 ont un lien Internet dont les adresses sont les suivantes : ([www.unesco.org/shs/ijms/vol8/issue1/art4](http://www.unesco.org/shs/ijms/vol8/issue1/art4),

<http://www.geog.ox.ac.uk/research/wpapers/economic/index.php#2006>,  
<http://www.ouce.ox.ac.uk/research/transformations/wpapers/wpg06-15.php>)

Sous l'égide de l'Institut, dix nouveaux ouvrages ont été publiés dans la série des études du SFM. Quatre rapports de recherches mandatés ont été rendu et une quarantaine d'autres travaux publiés. L'Institut publie par ailleurs la revue Forum.  
<http://www.migration-population.ch/Publications.publications.0.html>

Logopédie : 3 contributions dans des revues scientifiques.

## 6.1.7 Mutations

Nominations de professeurs :

Mme Janine Dahinden et M. Gianni D'Amato ont été nommé-e-s professeur-e-s ordinaires en analyse des processus sociaux dès le 1er janvier 2007. M. Matthieu Honegger a été nommé professeur ordinaire d'archéologie préhistorique dès le 1er août 2007. Mme Tania Zittoun a été nommée professeure ordinaire de psychologie et éducation dès le 1er août 2007.

Nomination de professeur assistant :

M. Andrew McIntyre a été nommé professeur assistant en linguistique anglaise dès le 1er février 2007

Octroi du titre de professeur associé à :

M. Alexandre Dafflon, chargé d'enseignement en histoire ; M. Heinz Gilomen, chargé d'enseignement en psychologie et éducation ; M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium et chargé d'enseignement en archéologie préhistorique ;

Nouveaux engagements (chargés d'enseignement 2006-2007)

- Mme Odile Bagou, logopédie
- M. Bernard Stéphane, psychologie
- Mme Claire Blanche-Benveniste, philologie romane
- Mme Béatrice Bochet, géographie
- Mme Maria-José Bruna Bragado, langue et littérature hispaniques
- Mme Cl-Emmanuelle Centlivres Challet, grec (Sciences de l'Antiquité)
- M. Pierre Crotti, archéologie préhistorique
- M. Philippe Curdy, archéologie préhistorique
- M. Eric Eigenmann, littérature française
- M. Pierre Gresser, histoire
- M. Zubel Haddad, psychologie et éducation
- M. Pierre-André Lécho, sciences de l'information et de la communication
- M. Denis Maillat, géographie
- M. Giuseppe Manno, linguistique
- Mme Mihaela Nedelcu, sociologie
- M. Luc-Olivier Pochon, psychologie et éducation
- Mme Francine Rosenbaum, psychologie et éducation
- Mme Sara Rubinelli, sciences de l'information et de la communication
- Mme Birgit Schroeter, psychologie et éducation
- Mme Léa Sgier, sciences de l'information et de la communication
- M. Mario Sessa, sciences de l'information et de la communication
- M. Jean-François Staszak, géographie
- M. Fabrice Teroni, philosophie
- M. André Vanoncini, littérature française
- M. Stéphane Werly, sciences de l'information et de la communication
- M. Boris Wernli, sociologie

Retraites : M. François Grosjean, professeur de psycholinguistique, et M. François Rytz, professeur ILCF, ont pris leur retraite à la fin de l'année universitaire.

Décès : Denis Barrelet, professeur associé, à la retraite depuis septembre 2006, ancien chargé de cours en droit de la communication dans notre faculté, est décédé au printemps 2007.

Mutations :

Institut de langue et littérature anglaises : Margaret Tudeau-Clayton, prof., a rejoint l'institut en septembre 2006. Elle a bénéficié d'un subside de recherche du Fonds National qui lui permet.

Patrick Vincent a vu son contrat renouvelé par le Conseil d'Etat après l'évaluation du rectorat prévue après une période de 4 ans.

En linguistique, Dorota Smyk a enseigné au semestre d'hiver, puis a été remplacée par Andrew McIntyre en mars 2007. En littérature, les chargé-e-s d'enseignement Anthony Mortimer, Valerie Fehlbaum et Regina Schneider ont été engagés.

Patrick Zambianchi a passé à l'institut en tant qu'assistant, ce qui lui a permis de postuler et d'être admis au programme en littérature comparée à l'Université de Washington, Seattle.

Institut de langues et littératures hispaniques : arrivée de Juan Sánchez (PO), Vicente Álvarez (AS), María José Bruña (CE) ; départ de Ana Casas (CC).

Institut de géographie : engagement pour une suppléance de deux heures (décharge école doctorale O. Söderström) du Prof. Jean-François Staszak, Université de Paris I. Engagement de deux nouvelles chargées d'enseignement : Joëlle Salomon pour le cours d'aménagement du territoire, Béatrice Bochet pour le cours de géographie urbaine. Engagement à 50% d'un assistant doctorant : Blaise Dupuis à la place de Raffaele Poli au bénéfice d'une bourse de jeune chercheur pour un séjour à l'étranger. Fin de l'activité d'assistant de Patrick Rérat (passé entièrement sur la recherche FNS-PNR 54) et réengagement de Roger Besson à 80%.

L'Institut d'ethnologie voit son personnel d'encadrement diminuer avec le départ de deux maîtres assistants en fin de contrat, Thierry Wendling et Barbara Waldis. Une nouvelle professeure assistante d'ethnologie a été nommée en la personne de Marion Fresia qui prendra ses fonctions à la rentrée de février 2008. Le contrat de plusieurs de ses assistant-e-s prend fin (Anne Lavanchy, Sandrine Tolivia, Olivier Schinz) et trois nouveaux assistants les remplaceront (Géraldine Correa, Aymon Kreil, Xavier Favre). Grégoire Mayor, conservateur adjoint au Musée d'ethnographie de Neuchâtel, a été nommé chargé d'enseignement pour le film ethnographique.

A l'Institut d'histoire, Mme Nadège Sougy, prof. assistante, a pris la succession du Prof. Philippe Marguerat au 1er septembre 2006, ce dernier partant à la retraite. Titulaire d'une chaire de relève du FNSRS, le Prof. assistant Marc-Antoine Kaeser a été nommé directeur du Laténium au 1er août 2007; il conservera un enseignement à l'IH.

Institut de philosophie : Mme Maddalena Bonelli, chargée d'enseignement, a été nommée professeure ordinaire à l'Université de Bergame, Italie. Mme Claire Schwartz, assistante, a été nommée en tant que ATER à l'Université de Lyon III, France. M. Christian Maurer, assistant, bénéficiaire d'une bourse du FNS, a poursuivi ses recherches à l'Université de Glasgow, G-B. Pendant le semestre d'hiver 2006-2007 Mme Christine Clavien, assistante, a poursuivi ses recherches à l'Université de Manchester, G-B.

Nathalie Muller Mirza a été nommée Maître assistante à l'Université de Lausanne. Fabrice Clément est devenu professeur boursier FNS à l'Université de Genève.

Institut de langue et civilisation françaises : M. François Rytz, professeur à l'ILCF, a pris sa retraite à la fin de l'année universitaire. Ont été nommés pour lui succéder : M. Philippe Péter, professeur à l'ILCF, pour 14h de cours de FLE, et Mme Sara Cotelli, chargée de cours à l'ILCF, pour 2h de traduction de l'anglais.

## 6.2 Faculté des sciences

Le rapport qui suit a été élaboré par le doyen, M. le professeur Thomas Ward, sur la base des informations fournies par les instituts.

### 6.2.1 Résumé général de l'année académique 2006-2007

Nous relevons avec plaisir que la Faculté est toujours aussi attractive, tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche. Elle a su maintenir, malgré quelques circonstances adverses, ses positions d'excellente réputation et de visibilité dans ses domaines d'excellence.

L'année académique 2006-07 fut indéniablement une période de transition importante pour la Faculté. En effet, celle-ci a vécu certaines ruptures (décès accidentel du prof. M. Burkhard, directeur de l'institut de géologie ; coupe du budget BSM ; non-repouvée de plusieurs chaires) qui l'ont menée à se réorganiser à l'interne. D'autre part, à l'instigation de la Confédération et de la CUS, la Faculté a jugé indispensable de se remettre en question et de faire le point sur ses forces et faiblesses. C'est ainsi que certains projets PCI de transfert (partiel ou total) vers d'autres universités ont pu être déposés : deux de ces projets sont en cours de négociation. En outre, la Faculté a accepté le principe d'une négociation avec l'EPFL sur un éventuel rattachement de l'institut de microtechnique à cette école lausannoise.

La faculté a bien compris qu'elle devait passer par des restructurations importantes pour se donner les moyens de préserver et développer ses domaines de compétence les plus forts. Il est désormais évident qu'à moyen terme, la faculté offrira un tout autre visage.

Pour ce qui est de la recherche, la Faculté brille dans bien des domaines : pour preuve, le nombre conséquent de publications de nos professeurs, les prix prestigieux que certains d'entre eux ont obtenus, le nombre important de projets FNS qu'ils gèrent, et l'excellente réputation des différents laboratoires.

Au niveau de l'enseignement, la faculté des Sciences a conforté ses positions pendant l'année 2006-07. En effet, ayant accompli sa transition vers le système Bologne en 2003, la Faculté a continué à dispenser ses enseignements selon des plans d'études et règlements établis en conformité avec Bologne. Depuis 2003, la faculté a le souci d'améliorer les plans d'études et leur application d'année en année, ceci afin d'optimiser la formation donnée aux étudiants et leur encadrement.

Lors de la Remise des diplômes de novembre 2006, la Faculté a décerné 193 titres :

- 69 Bachelor
- 48 Master (dont près de la moitié en biologie)
- 35 diplômes et autres anciens titres
- et 41 doctorats (dont un grand nombre en microtechnique, chimie et biologie).

Notons également que la faculté est passée depuis l'été 2006 à Academia, un système informatique de gestion des cursus et notes, que les étudiants et professeurs peuvent utiliser de manière interactive (immatriculation, inscription aux cours et examens, attestations, etc.). Cette innovation a généré un grand travail administratif et informatique pour assurer son installation et le passage entre l'ancien et le nouveau système. Mais ceci est désormais accompli et Academia assure un confort moderne à ses utilisateurs.

## 6.2.2 Offre de formation

Bachelor en sciences, orientation :

- Biologie
- Informatique (BENEFRI)
- Géologie (BENEFRI)
- Mathématiques
- Micro- et Nanosciences
- Physique
- Pluridisciplinaire
  - Biologie et Ethnologie
  - Sciences de la Nature
  - Sciences et Sport
  - Interfacultaire

Master en sciences, orientation :

- Behaviour, Ecology and Evolution
- Biogeosciences
- Earth Science (BENEFRI)
- Computer Science (BENEFRI)
- Functional Biology
- Hydrogeology
- Mathematics
- Micro- and Nanotechnology
- Parasite Biology
- Physics

Etudes partielles à l'UniNE, 1<sup>ère</sup> année propédeutique :

- Bachelor en sciences, orientation Chimie
- Diplôme Fédéral en médecine humaine et dentaire
- Bachelor en sciences en sciences Pharmaceutiques

Doctorats es sciences

Ecoles doctorales

## 6.2.3 Collaborations interuniversitaires

Les collaborations ont été fort nombreuses, tant par les divers groupes de recherche que personnelles, que ce soit au niveau suisse ou international. Voici un aperçu de quelques universités ou instituts avec lesquels nous entretenons des collaborations :

ETHZ, EPFL, PSI, UniBe, UniFri, UniGE, UniBA, UniZH, UniLA, Ecole lémanique des sciences de la terre, diverses universités américaines, CNRS, Ecole Normale Supérieure, Paris, Ecole Polytechnique, Palaiseau, Max Planck Inst., Inst. Pasteur, Uni. Of Tokyo, Russian Academy of Science, Uni. Technique de Dresde, King's College London etc.

La faculté abrite le NCCR Plant Survival et participe activement aux pôles nationaux MaNep et Quantum photonics. Elle organise aussi des écoles doctorales en biologie, géologie et mathématiques.

## 6.2.4 Résumé de l'activité des instituts

### **Institut de biologie (BIOL)**

Dans un souci d'optimisation, les instituts de botanique et de zoologie ont fusionné en 2006 tous leurs services et laboratoires en une nouvelle entité: l'Institut de Biologie. La visibilité de ce nouvel institut est donc excellente et ses activités réputées sont multiples et très dynamiques. Notons que l'IB accueille à lui seul une forte proportion des étudiants de la faculté.

D'autre part, l'IB a entrepris une refonte de ses Masters en biologie: ainsi, deux nouveaux Masters uniques en Suisse (Physiologie et écologie des plantes et Biologie des parasites et écoéthologie) ont été créés à partir de la fusion des trois masters en biologie jusqu'alors en vigueur (Biologie fonctionnelle, Ecologie et éthologie évolutives et Biologie des Parasites). Les deux nouveaux masters débutent en septembre 2007.

De plus, le PNR « Plant survival » a continué les activités de recherche de sa 2<sup>ème</sup> phase.

Relevons également qu'en 2006, le prof. Michel Aragno a été nommé président de la Société suisse de Microbiologie. De plus, la Fondation suisse pour le prestigieux prix Doron a récompensé les professeurs Martine Rahier et Christoph Hock en reconnaissance de leurs remarquables travaux de recherche. Créée en 1986 par le groupe zougéois Marc Rich, la Fondation Doron décerne des prix pour des prestations personnelles exceptionnelles dans les domaines de la culture, du bien public et de la science.

### **Institut de chimie (ICH)**

Pour l'Institut de chimie, l'année universitaire 2006-2007 a été marquée par la mise sur pied du nouveau Service analytique facultaire (SAF) qui regroupe la spectroscopie RMN et la spectroscopie de masse pour toute la Faculté des sciences. Ce service, subordonné à l'institut de chimie, a vu le jour par la création de deux postes d'ingénieurs spectroscopistes et par un crédit extraordinaire pour l'achat d'un nouveau spectromètre RMN à champ élevé. Le Dr. Julien FURRER a été nommé ingénieur spectroscopiste pour la spectroscopie RMN, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2007. La Dr. Armelle VALLAT a été nommée ingénieure spectroscopiste pour la spectroscopie de masse, avec entrée en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Les négociations en cours entre l'Université de Neuchâtel et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) au sujet d'un éventuel transfert de l'Institut de microtechnique à l'EPFL touchent le Master en Micro and Nanotechnology, qui est conjointement proposé par l'institut de microtechnique et l'institut de chimie. L'avenir de ce master bicéphale, pour lequel l'institut de chimie assure l'option « Molecular Sciences », dépend des décisions qui seront prises,

### **Institut de géologie et d'hydrogéologie (IGH)**

#### **Géologie**

Suite au décès accidentel du prof. Martin Burkhard en juillet 2006, la Géologie s'est retrouvée dans une situation difficile. Le poste de Martin Burkhard n'étant pas repourvu, l'enseignement se déroule depuis lors avec l'aide de chargés de cours. Les projets de recherche FNS de Martin Burkhard sont actuellement sous la responsabilité de la prof. A. Kalt et les collaborateurs engagés par M. Burkhard, sur des postes Etat, travaillent aussi sous sa responsabilité.

En outre, un futur transfert des professeurs K. Föllmi et E. Verrecchia à l'UNIL est en discussion.

Outre ses filières de Bachelor et Master, qui fonctionnent bien, la géologie organise une école doctorale en sciences des minéraux (présidence à Neuchâtel), avec un programme commun entre les Universités de Lausanne, Genève et Fribourg

Au niveau de la recherche, 13 projets financés par le FNS sont en cours durant la période en question.

### **Centre d'Hydrogéologie (CHYN)**

L'année 2007 a été marquée par une riche volée d'étudiants de master et postgrade impliquant pour les collaborateurs du CHYN un important travail d'enseignement et d'encadrement. De plus, plusieurs cours de formation continue ont été mis sur pied concernant aussi bien les sites pollués que la gestion de l'eau en situation d'urgence et la géothermie basse température.

Les activités de recherche et de consulting ont été très intenses durant l'année, notamment centrées sur l'impact hydrogéologique des décharges, sur le comportement de nouveaux polluants dans les eaux souterraines et sur des problématiques hydrogéologiques difficiles dans des environnements défavorables. Il en a résulté une augmentation significative du personnel du CHYN qui compte désormais une quarantaine de collaborateurs et de chercheurs, dont une dizaine de nouveaux recrutés.

### **Institut d'informatique (IIUN)**

L'année académique 2006-07 fut marquée par un renouvellement en profondeur de l'offre de formation en informatique. La filière du Bachelor a été fermée au profit d'un nouveau programme de Master en informatique avec une orientation sur les *Technologies Internet*. Suite à une campagne de promotion couronnée de succès, la première volée d'étudiants débute ses études en septembre 2007.

Dans l'objectif de renforcer les activités collaboratives de formation de pointe en informatique universitaire, les instituts d'informatique des Universités de Berne, Fribourg et Neuchâtel, ont conjointement soumis un projet de formation à la Confédération. Celui-ci a été retenu sous forme de demande de projet d'école doctorale (Pro\*Doc). Cette collaboration vise la création d'un pôle en recherche et formation informatique fortement concurrentiel aux écoles polytechniques. Déjà supportés par des activités d'enseignement et de recherche communs, ces efforts seront encore renforcés au cours de la prochaine année académique.

Sous la direction du Prof. Peter Kropf, l'Institut d'Informatique se concentre sur les domaines de recherche *systèmes répartis, fiabilité et réseau, recherche d'information et la statistique computationnelle*. La recherche est soutenue par plusieurs subsides FNS et par le CVS. L'institut a participé à l'élaboration de projets du 7<sup>ième</sup> programme cadre de l'UE et, en particulier, le projet *Velox* avec la participation du Prof. Pascal Felber a été retenu (1<sup>er</sup> parmi toutes les soumissions de la catégorie concernée).

Sur le plan de la recherche, l'institut continue de jouir d'une bonne visibilité internationale par le biais de ses publications, de son implication dans les comités de programme de congrès de grande renommée et des excellents résultats obtenus lors de campagnes d'évaluation (on notera les premiers rangs obtenus par les moteurs de recherche multilingues du Prof. Jacques Savoy).

### **Institut de mathématiques (IMA)**

Sur le plan de l'enseignement, et en l'absence d'un successeur au prof. François Sigrist (retraité), l'Institut de Mathématiques a fait un effort particulier en comptant sur ses forces vives pour continuer à assumer à ses étudiants un enseignement optimal. En outre, durant l'année, l'institut a travaillé à l'actualisation de ses plans d'études pour la rentrée 2007-08.



Fidèle à sa tradition d'excellence, l'IMA continue à mener des recherches de haut niveau et reconnues internationalement, comme en témoignent les publications de ses membres dans les meilleures revues (citons ici T. Mantuano, doctorante, prix Schläfli 2007 de l'Académie des sciences naturelles, dont l'article de thèse est accepté à American Journal of Mathematics), les collaborations avec des experts de classe mondiale, et les nombreuses invitations de ses chercheurs dans les congrès les plus prestigieux et les universités les plus réputées. Le prof. A. Valette est éditeur de la célèbre revue Annale de l'Institut Fourier. Sur le plan de l'interdisciplinarité, les travaux du prof. M. Benaim font références et sont très souvent cités par des économistes (théoricien des jeux).

## **Institut de microtechnique (IMT)**

Le grand projet d'intégration de l'IMT dans le domaine des EPF est plus que jamais d'actualité. En 2006, les autorités politiques cantonales neuchâteloise ont déclaré leur volonté de concrétiser le transfert de l'IMT à l'EPFL, avec maintien d'une antenne sur sol neuchâtelois, et ont dès lors lancé un mandat formel durant le dernier trimestre 2006.

Les professeurs de l'IMT ont, d'une manière unanime, donné leur accord pour une entrée en négociation avec requête toutefois de certaines garanties qu'ils ont, de manière formelle, transmises à la cheffe du DECS. L'IMT estime que, du point de vue du recrutement des étudiants et du financement en matière de recherche scientifique, ce transfert pourrait s'avérer un avantage.

C'est en priorité avec l'EPFL que les professeurs de l'IMT ont échangé et négocié les divers aspects et conséquences d'un tel transfert pour leurs laboratoires respectifs. L'exercice est peu aisé puisque les deux institutions en question bénéficient d'une organisation structurelle peu compatible. Critères indispensables pour maintenir son succès, l'IMT souhaite conserver son autonomie ainsi qu'une souplesse au niveau de sa gestion, ce qui se justifie d'autant plus que "l'IMT-EPFL" serait décentralisé géographiquement.

Parallèlement, de nombreuses séances formelles et informelles ont eu lieu avec les partenaires touchés, de près ou de loin, par les conséquences de cette intégration. La direction IMT a eu à répondre aux nombreuses sollicitations des autorités cantonales ou fédérales, ainsi que des partenaires industriels, afin de rappeler la prise de position du Collège IMT. Notons que ce projet compte son lot d'opposants dont certains s'avèrent très influents dans le monde politique ou économique.

Au sein de l'Université de Neuchâtel, le Collège des professeurs IMT est régulièrement informé par le recteur ad interim, M. J.-P. Derendinger, choisi par le Conseil d'Etat comme représentant UniNE dans le cadre des négociations, de l'évolution du dossier et des stratégies ou scénarii envisageables.

A l'interne de l'IMT, la direction a organisé deux assemblées extraordinaires afin, d'une part, d'informer le personnel IMT des éléments en notre possession et de le rassurer quant aux nombreuses interventions médiatiques qui ont eu lieu autour de ce projet et, d'autre part, afin d'être à l'écoute des préoccupations et attentes de ses collaborateurs.

Au niveau de l'agenda, une étroite collaboration entre le rectorat et l'IMT a permis de transmettre au Conseil d'Etat l'image financière IMT en mai 2007. La signature d'une lettre d'intention, prévue initialement en juin 2007, a été reportée à octobre 2007. Avant cette échéance, il est prévu que le personnel IMT soit directement informé par le recteur. Si le dossier suit son cours, le transfert de l'IMT à l'EPFL sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Indépendamment de ce projet d'intégration, l'IMT se doit de poursuivre intensivement ses activités de formation et de recherche et d'offrir des prestations compétitives. Le nombre des nouvelles inscriptions pour les filières de Bachelor et de Master est des plus encourageants, ce qui est une belle surprise étant donné la phase de transition actuellement traversée.

Le volume des projets de recherche est également en pleine croissance. Nous

remarquons une importante percée au niveau de l'acquisition des projets européens. Le programme d'envergure Nanotera, retenu par le CUS, laisse présager un avenir réjouissant quant à la réalisation de projets visibles et percutants.

Après le transfert du LCPS au 1<sup>er</sup> janvier 2006, ce fut au tour du LTF (laboratoire Temps-Fréquence), issu de l'ON (Observatoire cantonal Neuchâtelois), de rejoindre l'IMT au 1<sup>er</sup> janvier 2007. A l'étroit dans son bâtiment principal à la rue Breguet 2, l'IMT a obtenu une installation provisoire du LTF dans les locaux de l'institut de Physique. M. Pierre Thomann, nommé professeur ordinaire et responsable des activités du LTF, est un atout très important et sa collaboration s'avère précieuse au sein de l'IMT.

Ce sujet est une parfaite transition pour relever l'indispensable nécessité d'offrir à l'IMT des locaux fonctionnels permettant le rassemblement de ses laboratoires et d'assurer ainsi des interactions bénéfiques et une qualité de recherche scientifique de haut niveau. Le manque de place devient une préoccupation prioritaire.

Pour terminer, l'IMT a été mis à l'honneur par la distinction de ses professeurs au niveau national et international. Nous pouvons citer, entre autres, le prix IEEE Jun-ichi Nishizawa décroché par le prof. de Rooij à Philadelphie, le 3<sup>e</sup> grade de Dr honoris causa au prof. Fritz Stoeckli par l'Ecole Royale Militaire de Belgique (grade auquel il a renoncé par la suite) ou encore la reconnaissance par le journal l'Hebdo du prof. Christophe Ballif retenu comme l'une des 100 personnalités qui font la Suisse romande.

Nous tenons à saluer et féliciter également les prix obtenus par nos jeunes chercheurs comme par exemple Mme Sylvie Fay pour son prix "Young Scientist Award" (Greece), Mme Silvia Generelli pour son prix de Société Suisse de Gastroentérologie, ou encore M. Michael Zickar qui a obtenu le Prix 2006 de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

## **Institut de physique (IPH)**

L'Institut de physique traverse une période de changements profonds. Le départ de deux professeurs dont les chaires ne sont pas repourvues a fortement diminué la taille de l'institut. Le Bachelor en physique est maintenu mais décision a été prise de fermer la filière du Master en physique pour la rentrée universitaire 2007. En outre, notons que l'Institut de physique a accueilli au début 2007 dans ses locaux le nouveau laboratoire Temps-Fréquence de l'IMT.

Cependant, malgré les changements et l'incertitude qui règne sur l'avenir de l'Institut, les activités des différents groupes de recherche ont été très fructueuses avec plus de 40 articles publiés dans des revues de renommée internationale. A souligner notamment un article paru dans Nature Physics qui relate d'un effet observé en physique des semi-conducteurs, recherché depuis longtemps.

De plus, le résultat d'une expérience scientifique a été choisi comme image du mois par le Fonds National Suisse et ensuite publié dans plusieurs quotidiens comme le "Tages-Anzeiger", l'Express et le Matin Bleu.

Les groupes ont obtenu des fonds de recherche importants de la part de différentes institutions, participé à des projets nationaux et internationaux comme Opera, MaNEP ou Quantum Photonics et collaboré avec des laboratoires tels que PSI et SLS. Relevons en particulier les excellents progrès de l'expérience d'oscillation de neutrinos, OPERA. Le faisceau des neutrinos produits au CERN est dirigé vers le détecteur situé au laboratoire souterrain du Gran Sasso (près de Rome). Les premiers neutrinos ont été identifiés.

## 6.2.5 Colloques et événements académiques organisés par la Faculté

Institut de biologie : Le laboratoire écologie-évolutive a organisé le Workshop "Conflicts of interest in mutualistic interactions" du 13-14 septembre 2006 à Neuchâtel dans le cadre de la CUSO.

Les laboratoires de Physiologie végétale et Biologie cellulaire et moléculaire ont organisé le Workshop "Vacuoles and plastids: development and functions" les 5 et 6 juillet 2007 à Neuchâtel, dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Cycle romand en sciences biologiques et du NCCR Plant Survival Doctoral Programme.

Exposition organisée par le Jardin Botanique de l'Université avec le soutien du Pôle de recherche national (PRN) Survie des Plantes sur le thème "Bizzzzzzness entre plantes et insectes", du 13 mai au 7 octobre 2007.

Événements organisés par le PRN (Pôle National de la Recherche Scientifique) : Annual PhD. Students meeting - University of Neuchâtel - March 9, 2007; Scientific week for children (8-12 years old) - University of Neuchâtel - April 16-20, 2007; Workshop on intellectual property - University of Neuchâtel - May 4, 2007; Workshop on invasive plants (part II) organised by td-net - University of Neuchâtel - May 11, 2007; De la thèse à l'emploi: filière académique et autres débouchés - equal opportunities workshop (en français) - University of Neuchâtel - May 10, 2007; Dynamic modelling with STELLA - part 1 - introduction to basic concepts and tools - University of Neuchâtel - February to April 2007 (web course - distance learning); Microrarrays: techniques, data analysis and applications - University of Neuchâtel - March 5, 12-13, 19-20 and 26, 2007; Environmental impact of GM crops - UniNE - June 14 and 15, 2007.

Institut de chimie : 7 colloques du 3<sup>ème</sup> cycle : Prof. M.D. WARD, New-York University, USA; Prof. Eric V. ANSLYN, University of Texas, USA; Prof. Masahiro IRIE, Kyushu University, Japon; Prof. Luisa De COLA, Westfälische Wilhelms-Universität, Allemagne; Prof. Kingsley CAVELL, Cardiff University, Royaume-Uni; Prof. Claude MAERES, University of California at Davis, USA; Prof. Kenneth N. RAYMOND, University of California Berkeley, USA.

- 17 colloques d'institut : Prof. Paul J. DYSON, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Prof. Peter KUENDIG, Université de Genève, Dr. Olivier VALLAT, Dr. Armelle VALLAT, Prof. Lutz GADE, Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg, Allemagne; Prof. Ronald MICURA, Leopold-Franzens Universität Innsbruck, Autriche; Prof. Paul KNOCHEL, Ludwig-Maximilians-Universität, München, Allemagne; Prof. Andrew HAMILTON, Yale University, USA; Prof. Howard FLACK, Laboratoire de cristallographie, Université de Genève; Dr. Laurent PLASSERAUD, University of Bourgogne, France; Prof. Jérôme LACOUR, Université de Genève; Prof. Krishna P. KALIAPPAN, Indian Institute of Technology Bombay, India; Dr. Tony LINDEN, Institute of Organic Chemistry, Université de Zurich; Dr. Nadine MILLOT, Université de Bourgogne, France; Prof. Alan R. KATRITZKY, University of Florida, USA; Prof. Viresh RAWAL, University of Chicago, USA; Prof. Vilmos FULOP, Warwick University, Royaume-Uni

- Industry Day : La journée de l'industrie du 20 avril 2007, organisée par le Prof. Reinhard Neier, a permis à 70 étudiants et doctorants des universités de Neuchâtel, Fribourg, Berne et de l'EPFL de rencontrer des représentants des quatre plus grandes industries chimiques basées en Suisse (DSM, LONZA, NESTLE, NOVARTIS) pour se familiariser avec le marché du travail en Suisse. Après une présentation des sociétés invitées, les étudiants et doctorants ont eu la possibilité de présenter leurs travaux et d'avoir une interview individuelle avec la ou les sociétés de leur choix.

- Activités pour les jeunes : dans le cadre de leurs activités complémentaires, les lycéens du canton ont eu l'occasion de visiter l'Institut de chimie le 7 février 2007, de participer à des discussions et de faire quelques expériences en laboratoire. Une présentation des études de chimie a été faite par le Prof. Robert Deschenaux. Les lycéens ont manifesté un vif intérêt.

Institut de géologie : En collaboration avec le Musée d'Histoire Naturelle à Neuchâtel, la Géologie a participé à l'événement 'Géologie vivante' créé par CHGeol, en offrant des excursions dans la région de Neuchâtel et des visites guidées du musée.

- « Martin Burkhard Conference », 11-13 mai 2007 : un congrès international en géologie structurale en honneur de Martin Burkhard, avec environ 100 participants et des conférenciers étrangers et suisses;
- 10 conférences données par des conférenciers suisses et étrangers ;
- 17 excursions organisées par l'institut, en Suisse et à l'étranger.
- Les collaborateurs scientifiques de l'institut ont participé activement à de nombreux congrès internationaux et ont effectué de multiples collaborations internationales (p.e. avec l'Allemagne, l'Italie, la France (programme Germaine de Staël et autres).

Institut d'informatique : Congrès annuel du NCCR MICS (Mobile Information and Communication Systems) à Neuchâtel, 2 et 3 juillet 2007. Colloque 3ième cycle informatique (Prof. C. Fetzer, TU Dresden). Colloque 3ième cycle informatique (*Computational Economics and Finance*, Prof. P. Winkler, Univ. Giessen, Prof. M. La Rocca, Univ. Salerno, Prof. R. Coppi, Univ. Rome, M. Gilli, Univ. Genève, Prof. E. Kontoghiorghes, Univ. Cyprus). Colloque informatique (Prof. J. Plaice, UNSW Sydney)

Institut de mathématiques : Les différentes composantes de l'IMA organisent régulièrement des séminaires dans leur spécialité. Un colloque d'intérêt général, réunissant tous les membres de l'IMA a été organisé sous la responsabilité du prof. M. Benaim. Un groupe de travail entre analyse, géométrie et probabilités s'est organisé sous l'impulsion du prof. M. Benaim sur le thème « Transport de la mesure ». Le prof. B. Colbois a donné un cours intensif de trois semaines en septembre 2006 dans le cadre de l'Ecole Doctorale en Mathématiques en collaboration avec P. Ghanaat (Fribourg) et M. Troyanov (EPFL). P. Kloucek a donné un cours intensif de deux semaines dans le cadre de l'Ecole Doctorale en Mathématiques en juin 2007. Le prof. A. Valette a donné les cours avancés suivants : "Graphes de Ramanujan" (janvier-février 2007, 15 heures, Ecole Doctorale de l'EPFL) ; "Actions affines" (septembre 2006, 10 heures, Univ de Lille) ; "Affine actions and amenability" (mars 2007, 5 heures, Schrödinger Institute, Vienne). « Activité en théorie spectrale et géométrie » du 12 au 16 février 2007, Neuchâtel, organisée par B. Colbois.

Semestre sur le thème « Limits of graphs in group theory and computer science », au Centre Bernoulli (EPFL) organisé par A. Valette, en collaboration avec G. Arzhantseva (Genève) et A. Shokrolahi (EPFL), du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007. Doté d'un crédit de CHF 180 000, ce programme a été lancé par une conférence internationale "Geometric linearization of graphs and groups", du 21 au 25 janvier 2007, et a bénéficié d'un crédit de 40.000 euros de la CEE (action Marie Curie).

Séminaire Borel, 3ème Cycle Romand de Mathématiques, sur le thème «Transport optimal et applications » du 3 au 8 septembre 2006, organisé par M. Benaim et O. Besson.

Conférence « Le Da Vinci Code vu par un mathématicien" au Club Jurassien de Porrentruy, en décembre 2006, par A. Valette.

Institut de physique : Les membres de l'IPH ont été impliqués dans l'organisation de conférences et séminaires. Notamment, la co-organisation d'une série de mini-congrès sur la théorie des "Strings", d'une école d'hiver sur "Strings Supergravity and Gauge Theories" et d'un séminaire et workshop international à l'Institut Max Planck à Dresde sur "Strong correlations and angle- resolved photoemission spectroscopy".

## 6.2.6 Statistique des publications

- Biologie : 80 publications.
- Chimie : 39 publications.
- Géologie : 23 publications dans des revues scientifiques internationales ; 5 articles comme contributions à des livres scientifiques.
- Hydrogéologie : 10 publications et une vingtaine de contributions diverses. Le Dr. Nico Goldscheider, en collaboration avec David Drew, a rédigé un livre " Methods in Karst Hydrogeology" publié chez Taylor & Francis, Londres.
- Informatique : 29 articles arbitrés parus dans des revues et des actes de conférences scientifiques. Voir <http://iiun.unine.ch>

- Mathématiques : 5 publications dans des revues avec comité de lecture.
- Microtechnique : 90 publications.
- Physique : 42 publications (<http://www.unine.ch/phys>)

## 6.2.7 Mutations

Institut de microtechnique : intégration du professeur ordinaire Pierre Thomann, nomination de M. Toralf Scharf, privat-docent

Institut de géologie : décès du prof. Martin Burkhard à la fin juillet 2006

Institut de physique : départ à la retraite du prof. Piero Martinoli, nommé recteur de l'Université de la Suisse italienne, à l'été 2006 ; départ à ETHZ du prof. Jérôme Faist au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

## 6.3 Faculté de droit

Le rapport qui suit a été élaboré par le nouveau doyen, M. le professeur Piermarco Zen-Ruffinen.

### 6.3.1 Résumé général de l'année académique 2006-2007

La Faculté a entamé l'année académique avec un corps professoral très fortement renouvelé mais aussi sensiblement renforcé, composé de 8 professeurs ordinaires et de 10 professeurs extraordinaires. L'année académique écoulée a ainsi bénéficié d'un souffle de renouveau très appréciable.

La rentrée de l'automne 2006 a vu en outre le nombre de nouveaux étudiants fortement augmenter, pour atteindre un nombre record de quelque 130 en «bachelor» et de près de 70 en «master».

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2006, le professeur Piermarco Zen-Ruffinen a repris la fonction de vice-doyen, assumée jusque-là par le professeur Pierre Wessner.

En juillet 2007, sur proposition du décanat et avec l'accord du recteur, deux postes de «conseiller(ère) aux études» ont été créés. Mmes Catherine Schallenberger (70%) et Isadora Stäubli (90%) ont été retenues et sont entrées en fonction en août 2007.

La création d'un nouveau centre de compétences, le «Centre neuchâtelois de droit commercial et fiscal (CNCF)», par les professeurs Jean-Luc Chenaux et Robert Danon, a été avalisée par le Conseil de Faculté. Ce centre, qui a pour but d'appréhender le droit de l'entreprise dans une approche pluridisciplinaire, à la fois locale et internationale, répond indéniablement au développement économique de la région.

Dans le cadre des développements futurs de la Faculté demandés par le rectorat, le Conseil de Faculté soutient la création de trois nouveaux centres de compétences : le «CERT» (Centre d'études des relations de travail), le «CIDECR» (Centre interdisciplinaire de droit et d'étude de la circulation routière) et le «CIB» (Centre de droit de l'immobilier et du bail) auquel s'associera l'actuel « Séminaire sur le droit du bail », lequel continuera, comme depuis 1980, à organiser tous les deux ans le «Séminaire du bail».

Concernant le MAS en droit européen et droit international, la convention liant les Facultés de droit de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel a été résiliée pour l'automne 2008, un nouveau concept de MAS devant être mis sur pied. L'idée est de créer un MAS en «droit international et européen de l'économie et des affaires» entre les Facultés de Lausanne et de Neuchâtel, avec un partenaire européen (éventuellement Strasbourg). Une nouvelle convention doit donc encore être négociée et signée. La Faculté a dès lors laissé en attente le projet de s'associer au projet de MAS BENEFRID de droit européen, de droit économique et de droit transnational piloté par Fribourg.

La Faculté a approuvé la Convention que les Facultés de droit suisses ont conclue sur la reconnaissance mutuelle et l'imputation des prestations d'études, ainsi que sur l'admission au master et au doctorat, qui a été adoptée lors de la Journée des Facultés de droit suisses le 8 juin 2007 à Bâle. Cette convention entrera en vigueur à la rentrée 2007.

Le professeur Piermarco Zen-Ruffinen a représenté la Faculté au sein d'un groupe de réflexion sur le «statut des professeurs» mis sur pied par le rectorat afin de rédiger ultérieurement un règlement sur le statut des professeurs.

Les Etats généraux de la Justice neuchâteloise se sont tenus au cours du premier trimestre. L'ensemble des magistrats du Canton et une délégation du Grand Conseil se

sont réunis pour se pencher sur la future organisation judiciaire neuchâteloise. Les professeurs François Bohnet et Piermarco Zen-Ruffinen ont présenté des exposés consacrés aux réformes des procédures civile et administrative.

Dans le cadre de la réforme de l'organisation judiciaire neuchâteloise, le Conseil d'Etat a mis sur pied une commission à laquelle la Faculté participe par l'intermédiaire du professeur François Bohnet. La Faculté participe également à la commission qui traite de la révision de la loi sur la profession d'avocat et de la formation aux avocats-stagiaires.

### 6.3.2 Offre de formation

La Faculté avait déjà intégralement introduit le modèle dit «de Bologne» à partir de l'automne 2004 et proposé une nouvelle offre de formation fondée sur les éléments suivants (voir le rapport de gestion 2005-2006) :

- Un «bachelor» en droit de 6 semestres (180 crédits ECTS) assurant une formation de base, généraliste.
- Un «master» en droit de 3 semestres (90 crédits ECTS), dont le menu, comprenant des cours, des séminaires thématiques et un mémoire, peut être composé très librement par l'étudiant(e). L'étudiant(e) a le choix, en outre, de «colorer» son «master» d'une ou deux «orientations», représentant chacune une ébauche de spécialisation. Si le «master» proposait 4 orientations en 2004-2005, puis une cinquième en 2005-2006 en «droit du sport», il en propose une sixième depuis 2006-2007 en «droit international et européen». Le séminaire thématique s'est enrichi de 3 modules. Cette sixième orientation et l'extension du séminaire thématique ont été rendues possibles grâce à la création d'une nouvelle chaire accordée à la Faculté dans le cadre du plan d'intentions du rectorat.
- Un «master bilingue en droit» délivré en commun avec la Faculté de droit de l'Université de Lucerne, de 4 semestres (120 crédits ECTS), dont deux à Lucerne et deux à Neuchâtel. Les deux Facultés étaient classées au premier rang dans le Ranking SwissUp 2005 des facultés de droit suisses. Pour l'année académique 2006-2007, 14 étudiants se sont inscrits au «master bilingue en droit».

Enfin, à travers le CIES, la Faculté participe à un «master of advanced studies» (MAS) en études du sport, ainsi qu'à un MAS en droit international et européen, avec les Facultés de Fribourg, Genève et Lausanne pour l'année 2007-2008 encore (voir ci-dessus).

### 6.3.3 Collaborations interuniversitaires

En plus du «master bilingue» évoqué ci-dessus, qui représente une collaboration interuniversitaire importante, la Faculté de droit a participé à diverses initiatives de développement d'offres de formation.

Avec les autres facultés de droit romandes, la Faculté a été associée à la mise sur pied d'une formation d'«avocat spécialisé FSA» (Fédération suisse des avocats) dans diverses disciplines spécifiques (droit de la famille, du travail et de la construction). Neuchâtel est – par l'intermédiaire du professeur Olivier Guillod – responsable, en collaboration avec Genève, du volet «droit de la famille», dont les débuts prévus en 2007 ont été reportés en 2008.

Avec l'ensemble des facultés de droit suisses, la Faculté a aussi été associée, par l'intermédiaire des professeurs François Bohnet, Christoph Müller et Pascal Mahon, à la mise sur pied d'un projet de formation pour les magistrats judiciaires, qui a vu le jour à fin juin 2007.

La Faculté a organisé en avril 2007 la septième édition du «Séminaire de Strasbourg» grâce aux professeurs Pascal Mahon, François Bohnet, Olivier Guillod et Pierre Wessner

et une équipe d'assistant(e)s. Ce séminaire-bloc d'une semaine permet aux étudiant(e)s avancé(e)s de «bachelor» et aux étudiant(e)s de «master» de travailler en groupes divers aspects de la méthode et de la technique législative, ainsi que des techniques de la négociation. Cette édition a bénéficié du mécénat de la Société académique neuchâteloise et d'Uninext (Association des anciens étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel).

La Faculté a organisé, en mars 2007, dans le cadre du Séminaire thématique de «master», le troisième séminaire commun des Facultés de droit de Bourgogne et de Neuchâtel. Ce séminaire, qui réunit des étudiant(e)s des deux Universités, a été mis sur pied par les professeurs François Bohnet et Florence Guillaume, en collaboration avec le professeur Méлина Douchy de Dijon.

Plusieurs dizaines d'étudiant(e)s ont bénéficié des conventions d'échange et de mobilité avec d'autres Facultés de droit, suisses ou étrangères. Une étudiante a pu passer un semestre de mobilité à la Columbia Law School de New York dans le cadre de la Convention d'échange que la Faculté a conclue.

Enfin, la Faculté a participé au concours universitaire international Jean-Pictet (droit international humanitaire) avec une équipe d'étudiant(e)s qui s'est distinguée en rédigeant la meilleure réponse francophone à la deuxième question.

## 6.3.4 Résumé de l'activité des instituts

### **Séminaire de droit du bail**

Le Séminaire de droit du bail, dirigé par le professeur Pierre Wessner, qui édite la revue «Droit du bail», a vécu plusieurs changements importants en 2006. Le professeur François Bohnet a remplacé le professeur François Knoepfler au sein de la direction. M. Jean Perrenoud, juriste documentaliste, a élargi l'équipe du Séminaire. Le suivi de la jurisprudence du Tribunal fédéral (TF), source essentielle pour la Revue Droit du bail, est ainsi renforcé. Le site internet du Séminaire a été modernisé. Le catalogage complet de la bibliothèque spécialisée va être effectué.

Le traditionnel colloque biennal sur le droit du bail a eu lieu les 6-7 et 13-14 octobre 2006, avec la participation de plus de 650 personnes. Les principaux thèmes suivants ont été abordés : le devoir de diligence du locataire, la signature électronique, la nouvelle loi sur le Tribunal fédéral, la pratique récente en matière de loyers, les usagers indésirables et la gérance d'immeuble. La prochaine édition du colloque est prévue les 3-4 et 17-18 octobre 2008.

En 2006, la revue «Droit du bail» a livré son 18<sup>ème</sup> numéro. Elle figure désormais dans la prestigieuse banque de données Swisslex (de 2000 à 2006) et dans le catalogue des éditions Schulthess (Zurich). Toutes les contributions aux précédents colloques et tous les anciens numéros de la Revue (en format image) vont être mis en libre accès sur le site internet du Séminaire.

Des projets de développement se sont mis en place et sollicitent davantage les collaborateurs de notre institution, notamment un ouvrage collectif sur le droit du bail et l'organisation de cours de formation continue en droit du bail.

### **Institut de droit de la santé (IDS)**

L'Institut de droit de la santé (IDS) a organisé en septembre 2006 sa treizième Journée annuelle de droit de la santé consacrée au «Droit aux soins». La 14<sup>e</sup> journée, qui traitera de «Santé au travail», est prévue le 25 octobre 2007. En collaboration avec le CEMAJ, l'institut a organisé une journée sur le thème « Médiation et Santé » le 1<sup>er</sup> juin 2007. Grâce à un financement obtenu du FNS, l'Institut a co-organisé avec des partenaires africains un séminaire consacré à la problématique «*Requirements for access to*



*affordable and efficacious traditional medicine(s)*» en février 2007 au Cap (Afrique du Sud). L'Institut a en outre intégré, en tant que partenaire responsable du volet juridique, la *Swiss School of Public Health (SSPH+)* qui met en réseau les compétences existant dans les Universités suisses en médecine sociale et préventive, en économie et en droit de la santé. La SSPH+ offrira une palette de formations interdisciplinaires continues et postgraduées en santé publique et renforcera la coopération entre les chercheurs des divers instituts partenaires. Des recherches sont en cours sur plusieurs thèmes tels que la réglementation de la recherche, l'exercice des professions médicales, la gestion des incidents médico-hospitaliers, les maladies négligées, la télémédecine et la protection des données médicales. Par ailleurs, l'IDS a accueilli durant plusieurs semaines deux chercheurs provenant du Cameroun et d'Italie. Les collaborateurs de l'IDS ont publié au cours de l'année une vingtaine d'articles, chapitres de livres et ouvrages sur des thèmes de droit de la santé. Ils ont donné de nombreuses conférences et ont été invités à des colloques et séminaires en Suisse, en Europe et en Afrique. Enfin, pour remplacer les subventions fédérales qui arrivent à terme fin 2007, l'IDS a effectué plusieurs démarches visant à obtenir les fonds nécessaires à la poursuite de ses activités académiques et de ses autres prestations.

### **Centre International d'Etude du Sport (CIES)**

Dans le Centre International d'Etude du Sport (CIES), le Master international en «Management, Law and Humanities of Sport», dispensé en collaboration avec les Universités de De Montfort (Leicester) et Bocconi-School of Management (Milan), a connu une extension avec la conclusion d'un partenariat avec Ithaca College de New-York, ayant débouché sur des cours communs par vidéo-conférence. Lord Sebastian Coe, ancien athlète, monument du sport, et actuellement responsable de l'organisation des Jeux Olympiques de Londres, a remis les diplômes à la volée 2007 (la septième), réunissant 30 étudiants de plus de 22 pays. Le réseau international créé par le CIES pour dispenser des cours de management sportif poursuit son développement. Après l'Argentine et le Sénégal, de nouveaux campus se sont ouverts au Chili et en Afrique du Sud, et des contacts ont été pris en Egypte, en Océanie et en Turquie. Le CIES a organisé les congrès suivants: «Le football à l'épreuve du racisme et de l'extrémisme», dans le cadre d'une recherche financée par le Fond National, ainsi que «Aspect de l'histoire de la coupe du monde de football», à l'Université de Metz.

### **Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits (CEMAJ)**

En 2006 et 2007, le CEMAJ a notamment développé ses activités de formation. Outre deux journées organisée avec la Faculté les 10 novembre et 8 décembre 2007 (voir ci-dessous), il a organisé le 16 mars 2007 une journée de formation destinée aux avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration consacrée au «Nouveau droit pénal des mineurs» (200 participants) et le 1<sup>er</sup> juin 2007 (en collaboration avec l'IDS) une journée consacrée au thème de la «Médiation et santé» (80 participants). Un module de formation continue à la gestion des conflits et à la médiation s'est déroulé à l'Université catholique de Louvain en mars 2007. Quatre journées supplémentaires sont d'ores et déjà prévues : "les principales nouveautés de la procédure pénale et de la procédure civile unifiées" (en soutien de l'association des avocats-stagiaires neuchâtelois, le 25 août 2007), "New Developments in International Commercial Arbitration" (26 octobre 2007), "Guider les Parlements et les Gouvernements pour mieux légiférer ? Le rôle des guides de légistique" (9 novembre 2007, en collaboration avec le CETEL, UNIGE) et la traditionnelle journée de formation continue pour les avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration. Le CEMAJ a également lancé sa propre collection avec la publication d'un ouvrage consacré au droit pénal des mineurs, qui réunit les contributions au colloque du 16 mars 2007.

### **Centre de droit commercial et de droit fiscal (CNCF)**

Le nouveau *Centre de droit commercial et de droit fiscal (CNCF)* a organisé, le 8 mars 2007, en collaboration avec la Chambre Fiduciaire Suisse, un séminaire d'une journée, à Yverdon-les-Bains, consacré aux «Ventes et transmission d'entreprises», qui a réuni 120 participants. Il vient d'éditer deux monographies, en collaboration avec Schulthess.

#### **6.3.5 Colloques et évènements académiques organisés par la Faculté**

En plus des manifestations qu'elle organise par l'intermédiaire de ses instituts et centres de compétences (voir ci-dessus), la Faculté a mis sur pied les événements suivants :

le 10 novembre 2006, sous la responsabilité des professeurs François Bohnet, Jean-Philippe Dunand et Piermarco Zen-Ruffinen, avec la collaboration du CEMAJ, et le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtelois et de la Chambre des notaires neuchâtelois, la troisième journée de formation pour les avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration, consacrée à la nouvelle loi sur le Tribunal fédéral. La journée a réuni quelque 300 participants en provenance de tous les cantons romands et du Jura bernois ;

les 16 et 23 novembre 2006, sous la responsabilité du professeur Dominique Sprumont, les quatrième et cinquième journées de formation continue à l'intention des enseignant(e)s de droit du degré secondaire II des lycées romands. Les journées ont réuni une quarantaine de personnes ;

le 8 décembre 2006, sous la responsabilité du professeur François Bohnet, avec la collaboration du CEMAJ, une journée de formation continue pour les avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration, consacrée à la nouvelle partie générale du code pénal suisse. La journée a réuni 340 participants en provenance de tous les cantons romands et du Jura bernois ;

le 11 mai 2007, la 20<sup>ème</sup> conférence des professeurs de droit civil suisses, à Neuchâtel, par l'intermédiaire du professeur François Bohnet, comprenant les exposés de M. Stephen Berti, professeur à l'Université de Lucerne, et Me Philippe Schweizer, avocat à Neuchâtel.

#### **6.3.6 Statistique des publications**

Globalement, la Faculté a publié lors de l'exercice 2006-2007, par les 18 personnes composant le corps professoral de la Faculté, auxquelles il faut ajouter une petite dizaine de professeur(e)s associé(e)s et chargé(e)s de cours ou d'enseignement, 9 ouvrages à titre d'auteurs et 112 contributions sous forme d'articles dans des revues ou des ouvrages collectifs, cela sans compter les publications des assistant(e)s. Elle a également édité 5 ouvrages.

#### **6.3.7 Mutations**

Mme Evelyne Clerc, professeure extraordinaire, est entrée en fonction au début octobre 2006 (droit public économique, droit de la concurrence et droit du marché intérieur européen).

## 6.4 Faculté des sciences économiques

Le rapport qui suit a été élaboré par le doyen, M. le professeur Kilian Stoffel.

### 6.4.1 Résumé général de l'année académique 2006-2007

L'année 2006-2007 a permis à la FSE de retrouver le niveau d'effectifs qui était le sien avant l'annonce de son éventuel transfert à l'Université de Lausanne. Avec un total d'environ 350 étudiants, sa taille lui permet une gestion plus efficace et la place dans des conditions plus sereines pour relever les défis à venir.

Les raisons de ce succès tiennent à une unité retrouvée autour d'un projet commun. Plutôt que de le subir, la Faculté a su profiter du passage au système de Bologne pour faire peau neuve, au travers de réformes impliquant tous les acteurs du monde académique (étudiants, alumnes, assistants et professeurs). Le dynamisme des associations d'étudiants, de la SNSES à Secomania, a fortement contribué à ce processus de renouveau. La mobilisation a également été remarquable du côté du corps intermédiaire et professoral. Sans pour autant renoncer aux activités de recherche, essentielles pour maintenir la réputation de l'institution, la priorité dans la formation a été donnée aux projets favorisant l'échange et la collaboration, tant sur le plan interne que vis-à-vis des autres universités romandes. La démarche n'était pas gagnée d'avance, en raison de la petitesse de notre faculté, qui ne compte que quinze professeurs. Mais la FSE a su habilement tirer son épingle du jeu, en mettant en valeur ses compétences particulières tout en maintenant son attractivité face à des partenaires plus grands qu'elle.

Le résultat est une palette de formation tout à la fois cohérente, variée, et de grande qualité. Les six instituts collaborent étroitement pour assurer une formation de généraliste solide au niveau du bachelor, qui ouvre à nos étudiants de nombreuses opportunités de spécialisation. L'offre existante de quatre masters (Développement international des affaires, Analyse financière, Psychologie du travail, Politique et management public) a été consolidée au cours de l'année 2006-2007. Elle s'est maintenant enrichie par la mise sur pied de trois nouvelles formations, en Economie publique, Statistique et Systèmes d'Information, qui démarrent à l'automne 2007.

Le nombre de nouveaux dossiers d'inscription déposés auprès de la FSE pour la rentrée 2007 avoisinant les 350 (avec plus de 50% de hausse au niveau master par rapport à l'année précédente), et les formations de master attirant des bacheliers d'autres universités suisses et étrangères de plus en plus nombreux, les procédures de gestion des admissions et de sélection des candidats ont été adaptées en conséquence. Ces modifications s'inscrivent dans un cadre plus général de clarification et d'amélioration des processus de gestion de la FSE. Ces efforts doivent permettre à terme à la FSE de satisfaire l'objectif stratégique qu'elle s'est elle-même fixé, à savoir l'obtention des labels suisse et européen de qualité.

### 6.4.2 Offre de formation

- baccalauréat universitaire en sciences économiques
- master of science in finance, major in financial analysis
- master of science in international business development
- master of science in statistics
- master of science in economics, major in public economics
- master of science in information systems
- master of science in psychology, major in work and organizational psychology
- master of arts in public management and policy, major in public economics
- master of advanced studies in human resources and career management

Encadrement doctoral dans six domaines : finance, informatique, sciences économiques, management, psychologie du travail et statistique

Par ailleurs, les professeurs de la Faculté ont assuré divers enseignements extra muros, comme professeurs invités dans d'autres universités suisses (Fribourg, Berne, Genève et Lausanne) et étrangères (France, USA), dans le cadre de programmes de 3<sup>ème</sup> cycle soutenus par la CUSO et en matière de formation continue offerte par diverses institutions nationales (suisses et étrangères) et internationales.

### 6.4.3 Collaborations interuniversitaires

Les collaborations avec d'autres universités s'établissent essentiellement dans les deux cadres suivants :

Enseignement :

- master en systèmes d'information, en commun avec l'Université de Lausanne
- master en finance en collaboration avec les autres universités du Triangle Azur
- master en économie publique en collaboration avec l'Université de Genève
- master PMP en collaboration avec l'IDEHAP et quatre autres universités suisses
- master of advanced studies in human resources and career management avec les Universités de Genève et Lausanne
- conventions d'échanges d'étudiants dans le cadre du programme Erasmus et avec l'université du Kentucky
- école doctorale CUSO en économie appliquée et économétrie
- projet Triangle Azur INTERACTIVE-MATIS, formation continue en management et technologie des systèmes d'information et de communication

Recherche :

- projet NCCR Affective Sciences (Université de Genève, leading house)
- programme doctoral CRUS/BENEFRI en logique et information
- nombreux projets FNS associant des chercheurs neuchâtelois avec ceux d'autres universités suisses

### 6.4.4 Résumé de l'activité des instituts

#### **Institut d'analyse financière (IAF)**

En matière d'enseignement, le Master en Finance, diplôme commun à HEC Genève, HEC Lausanne et la Faculté de sciences économiques de Neuchâtel, a fonctionné pour la première fois sur les deux années du programme. Dès la deuxième année du programme, la mobilité a profité à un nombre important d'étudiants de Genève et de Lausanne. Certains cours ont été suivis par plus d'une vingtaine d'étudiants chacun. La consolidation du corps professoral de l'institut est en bonne voie. Nous saluons ici l'arrivée du Professeur Werner De Bondt qui a commencé son activité en juillet 2007. Compte tenu du nombre croissant d'étudiants inscrits dans ce programme, l'IAF espère vivement que le poste de comptabilité saura être pourvu avant la rentrée universitaire 2008.

Les activités de recherche de l'IAF ont débouché sur la publication d'articles dans des ouvrages ou des revues de renommée internationale (notamment la Review of Financial Studies, classée au 3<sup>ème</sup> rang mondial) ainsi que sur des communications scientifiques lors de conférences spécialisées (congrès de l'Association Européenne de Finance). Des

interviews ont également été octroyées à l'AGEFI par Michel Dubois et Laurent Frésart. Notons enfin que le 13 juin 2007, Frédéric Sonney a défendu sa thèse de doctorat en finance intitulée "Country versus Sector Influences and Financial Analysts' Specialization". Le jury de thèse, composé de MM. Michel Dubois et Yves Tillé (Université de Neuchâtel), François Degeorge (Università della Svizzera Italiana), Pascal Dumontier (Université de Genève, HEC) et René Stulz (Fisher College of Business, Ohio State University), lui a accordé la mention "très bien avec les félicitations du jury".

### **Institut de l'entreprise (IENE)**

Le tournant majeur de l'année écoulée a vu notre institut accueillir un nouveau professeur dans le cadre de la chaire en gestion des opérations et de la logistique, soit le professeur Gerald Reiner. Ce nouveau collègue, qui nous vient de l'Université de Vienne, a très vite eu l'impact escompté, tant sur le plan des projets de recherche que sur celui de la qualité des enseignements, que ce soit au niveau de notre Master en développement international des affaires ou dans le cadre des cours de bachelor.

Plus généralement, sur le plan de l'enseignement, le Master en développement international des affaires a été sensiblement renforcé par l'intégration de nouveaux cours. Il connaît un succès énorme (plus de 150 demandes d'admission, plus de 90 nouvelles admissions et 30 nouveaux diplômés). A relever l'important taux de placement de nos finissants du Master, qui occupent en général des postes de cadres dans des entreprises prestigieuses (Swatch, Longines, Holzinger, Procter and Gamble, L'Oréal, etc.), ce qui explique l'intérêt suscité par cette formation. Sur le plan de la recherche-action, l'IENE a amélioré ses contacts avec les entreprises pour les stages (35 stagiaires cette année ont été placés), et est parvenu à se profiler en tant que centre de compétences sur l'internationalisation des PME. Comme à l'accoutumée, les travaux de recherches des membres de l'IENE ont débouché sur des présentations dans des conférences internationales et sur la publication d'articles dans des revues spécialisées de grande renommée.

### **Institut du management de l'information (IMI)**

Pour l'institut du management de l'information l'année académique 2006/2007 a été marquée par une restructuration quasi-totale de l'enseignement. L'institut a mis sur pied, en collaboration avec l'Université de Lausanne, un master commun en systèmes d'information. Neuchâtel participe à ce programme en se chargeant de la spécialisation en « Business intelligence ». Cette restructuration a aussi permis de rendre les cours de l'IMI accessibles aux étudiants du Master en développement international des affaires de l'IENE. Par ailleurs, le Prof. Kilian Stoffel a été invité par l'Université de Berne pour y donner un cours de bases de données.

Au niveau de la recherche, deux événements ont marqué cette année. Le premier a été l'obtention d'un mandat de recherche de la Fondation Hasler, qui a retenu la proposition de l'IMI dans le cadre d'une mise au concours sur le thème «Managing the complexity of information systems». Le deuxième a été la publication, en juin 2007, de l'article « Stochastic processes and temporal data mining » dans la prestigieuse conférence « ACM SIGKDD international conference on Knowledge discovery and data mining », qui s'est tenue à San Jose. En plus de ses activités régulières dans différents comités scientifiques, l'IMI a organisé plusieurs séminaires. A relever en particulier, dans le cadre des séminaires annuels, « Logique et Information », une conférence sur le « Semantic Web », qui a attiré plus d'une cinquantaine de chercheurs nationaux et internationaux.

### **Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO)**

En matière d'enseignement, l'année 2006-2007 a correspondu au lancement du nouveau Master of Science in Psychology, Major in Work and Organizational Psychology, ainsi qu'à la mise sur pied du nouveau programme de Master of Advanced Studies in Human Resources and Career Management, co-organisé par les Universités de Genève,

Lausanne et Neuchâtel. Les professeurs de l'IPTO (Adrian Bangerter et Franciska Tschan Semmer, ainsi que Marianne Schmid Mast, qui a intégré l'institut en septembre 2006) ont également délivré un certain nombre d'enseignements extra muros auprès des Universités de Fribourg et Lausanne. L'IPTO participe au programme doctoral (Pro\*Doc) "Health and Communication", financé par le FNS.

Sur le plan de la recherche, les trois professeurs ont chacun un ou plusieurs projets de recherche fondamentale ou appliquée financés par des fonds de tiers (p. ex. FNS), et collaborent aussi avec des chercheurs d'autres universités, notamment au sein du NCCR Affective Sciences (projet: "Emotions at work", en collaboration avec cinq universités suisses), dans le cadre du projet FNS "Human Factors in Medicine" (en collaboration avec l'Hôpital Universitaire de Bâle et l'Institut de psychologie de Berne) et avec des chercheurs romands (Lausanne, Genève, Fribourg) sur un projet de perception du risque lié à la grippe aviaire et aux préjugés intergroupes. Ces nombreuses activités de recherche ont débouché sur la publication d'une douzaine d'articles dans des revues ou des actes de congrès spécialisés avec peer-review ou dans des livres scientifiques. Notons enfin que Mme la professeure Marianne Schmid Mast a organisé un colloque de recherche international à Neuchâtel sur "Power, Gender and Emotion" (en collaboration avec le NCCR *Swiss Center for Affective Sciences*).

### **Institut de recherches économiques (IRENE)**

Sur le plan de l'enseignement, en plus de leurs charges régulières au sein de la FSE et du réseau en politique et management public (PMP), les professeurs de l'IRENE (Claude Jeanrenaud, Milad Zarin-Nejadan et Jean-Marie Grether) ont imparti des cours et séminaires dans d'autres universités suisses (Lausanne, Genève) et étrangère (Paris). Une nouvelle formation de niveau master, en économie publique, et qui démarrera à l'automne 2007, a été mise sur pied en collaboration avec le département d'économie politique de l'Université de Genève. L'année a aussi été marquée par le démarrage de l'école doctorale romande en économie appliquée et économétrie, en collaboration avec les autres universités romandes.

Sur le plan de la recherche, les activités se sont poursuivies dans les divers domaines d'économie publique et internationale couverts par l'IRENE, au travers des mandats de recherche du FNRS ou pour le compte d'organismes cantonaux, nationaux (SECO, OFS, DDC) ou internationaux (CNUCED). Ces activités ont débouché sur des présentations dans des conférences spécialisées et sur la publication de nombreux articles et ouvrages scientifiques. Les professeurs de l'IRENE ont poursuivi leur collaboration avec les divers groupes d'experts auxquels ils participent et accordé plusieurs interviews aux médias. Le point fort de l'année pour l'IRENE a été l'inauguration officielle de l'institut, marquée par la conférence du professeur Pierre Pestiau, de l'Université de Liège, sur le thème de l'Etat-Providence. Cet événement, répercuté dans les médias et animée par Emmanuel Garesius, journaliste au Temps, a suscité un vif intérêt de la part de la soixantaine de participants y ayant assisté.

### **Institut de statistique (ISTAT)**

En matière d'enseignement, hormis les nombreux cours de service offerts par l'ISTAT, l'année 2006-2007 a été marquée par le remplacement du postgrade en statistique, par un Master of science in statistics à la rentrée 2007. Environ 15 étudiants recevront leur diplôme et certificat postgrade à la fin 2007. Des chercheurs de renommée internationale ont présenté leurs travaux dans le cadre du séminaire bimensuel, qui est un complément de formation pour les doctorants. Sur le plan de la recherche, l'arrivée de Mme la professeure Yanyuan Ma a permis d'étendre les domaines couverts par l'institut, qui s'étendent désormais de l'échantillonnage et l'estimation en populations finies, aux méthodes non paramétriques et semi-paramétriques, en passant par la statistique descriptive multivariée, les méthodes robustes et la régression PLS. Une vingtaine d'articles ont été publiés dans des revues internationales et un nombre équivalent de travaux de recherche ont été présentés lors de conférences spécialisées. La professeure Ma a obtenu une subvention du Fonds National Suisse pour son projet : « Studies on

Semiparametric Problems ». Un important logiciel d'échantillonnage et d'estimation en population finie a été développé en langage R par Alina Matei et Yves Tillé.

L'ISTAT continue à développer une étroite collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS). Dans le domaine de la recherche, Lionel Qualité poursuit une étude sur l'estimation de précision dans les enquêtes répétées et Desislava Nedyalkova travaille sur la conception de nouvelles méthodes permettant de coordonner des échantillons. Dans le domaine de l'enseignement, l'Institut a participé avec l'OFS au programme de formation en statistique des pays francophones de la Méditerranée financé par l'Association Européenne de Libre Echange.

#### 6.4.5 Colloques et évènements académiques organisés par la Faculté

- séminaire biannuel de systèmes d'information à Münchenwiler
- séminaire de recherche de l'Institut de statistique
- colloque de recherche international à Neuchâtel sur "Power, Gender and Emotion" (en collaboration avec le NCCR *Swiss Center for Affective Sciences*)
- conférence sur le « Semantic Web », dans le cadre des séminaires annuels « Logique et Information »
- cours avancé de statistique d'enquête pour EUROSTAT, en collaboration avec l'OFS
- conférence-débat sur le thème de l'Etat-Providence, animée par Emmanuel Garessus (journal *Le Temps*) et le Prof. Pierre Pestiau (Université de Liège)
- colloques et conférences organisés en collaboration avec la SNSSES

#### 6.4.6 Statistique des publications

Les professeurs et membres du corps intermédiaire ont publié une dizaine d'ouvrages, une quarantaine d'articles spécialisés dans des revues avec comité de lecture et une vingtaine de chapitres dans des ouvrages scientifiques. Compte tenu des contraintes de place, nous renvoyons le lecteur intéressé aux sites web des différents instituts

#### 6.4.7 Mutations

Quatre nouveaux professeurs ont intégré la faculté: Mmes Yanyuan Ma (ISTAT) et Marianne Schmidt-Mast (IPTO) en septembre 2006, M. Gerald Reiner (IENE) en février 2007, et M. Werner de Bondt (IAF) en juillet 2007. Mme Françoise Voillat exerce les fonctions de conseillère aux études depuis février 2007.

## 6.5 Faculté de théologie

Le rapport qui suit a été élaboré par M. le professeur Félix Moser, doyen sortant.

### 6.5.1 Résumé général de l'année académique 2006-2007

Du point de vue de l'enseignement, l'année écoulée a été marquée en particulier par la mise en place de l'assurance qualité. Les enquêtes ont été menées auprès des étudiants en théologie pratique suivant des cours dans l'optique du Master en théologie. Les étudiants se déclarent satisfaits ou très satisfaits. Cette satisfaction inclut l'enseignement dispensé par journées entières et les séminaires expérimentaux (théorie et travaux de terrain).

Les enseignants ont, comme par le passé, dispensé cours et séminaires au niveau Bachelor dans les Facultés de théologie autonome de Genève et de théologie et des sciences des religions de Lausanne.

Les professeur-e-s et assistant-e-s de la faculté ont participé aux divers programmes de promotion organisés par l'Université. De plus, une équipe s'est mise au travail pour renforcer la prospective et la communication autour des études de théologie et revaloriser le ministère pastoral, un des débouchés traditionnels de la théologie. Le site internet [www.etudierlatheologie.ch](http://www.etudierlatheologie.ch) a été mis en ligne et un prix de maturité récompensant la meilleure dissertation à caractère théologique ou religieux décerné. M. Maxime Borgeaud a été récompensé par un prix pour son travail de fin de maturité intitulé *Anton Szandor LaVey a Devil's avatar*.

Le succès de la revue internationale de théologie et spiritualité publiée par la Faculté de théologie, *La Chair et le Souffle*, se confirme, avec à ce jour plus de 1'800 abonnés.

L'année écoulée a été pour les professeur-e-s, et en particulier pour le doyen, celle d'un premier bilan de la Fédération. Les trois doyens ont remis le 26 février 2007 aux rectorats une évaluation détaillée de la « Convention relative au renforcement de la collaboration entre les Facultés de théologie des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, ainsi qu'à la création d'une Fédération de ces trois Facultés ».

### 6.5.2 Offre de formation

Les cours de culture biblique du professeur Martin Rose en Faculté des lettres et sciences humaines remportent un vif succès (plus de 40 étudiants). L'offre comporte une introduction et un séminaire d'Ancien Testament, une introduction et un séminaire de Nouveau Testament ainsi qu'un cours d'hébreu.

Trois cours ont été proposés sous l'égide de la formation continue de l'Université de Neuchâtel :

Le professeur Félix Moser et l'assistante Annick Kocher, ont donné une série de conférences autour de la question : « Quel héritage chrétien transmettre : une culture, des valeurs, un style de vie ? » (plus de 40 participants).

Suite au succès du cours de formation continue, donné en mars 2006 par la professeure Lytta Basset, sur le thème « Pourquoi vivre ? Sens et non-sens de l'existence », celui-ci a été redonné à Crêt-Bérard (Puidoux / VD) à l'automne 2006 (261 participants).

Au printemps 2007, le cycle « Aimer sans dévorer » a reçu un accueil enthousiaste (264 participants) et il sera à nouveau présenté à l'automne 2007.



### 6.5.3 Collaborations interuniversitaires

En commun avec les Facultés de théologie et de sciences des religions de Lausanne et de Genève, relevons le voyage en Bolivie du 2 au 12 avril 2007, regroupant des enseignants et des étudiants de la Fédération.

Au niveau international, dans le cadre du programme de coopération scientifique entre l'Europe de l'Est et la Suisse (SCOPES), mentionnons la poursuite des collaborations avec Omsk et Kurgan (voir rapport précédent).

Il faut également relever les collaborations avec les universités canadiennes : l'Université de Montréal et l'Université Laval au Québec.

### 6.5.4 Colloques et évènements académiques organisés par la Faculté

Le colloque des doctorants en théologie pratique a adopté un rythme mensuel durant les semestres universitaires. Les doctorants en théologie pratique ont la possibilité d'y présenter leurs recherches et d'en débattre avec une dizaine de collègues sous la direction des professeurs de la Faculté.

Le 17 mars 2007 : Conférence de Michel Cornu *Le ciel est en toi*, organisée en collaboration avec le G.B.U. (groupe biblique universitaire).

Les professeurs Félix Moser et Pierre-Luigi Dubied ont été associés comme experts dans les commissions de nomination de deux professeurs dans des universités suisse et allemande.

### 6.5.5 Statistique des publications

Les professeurs et assistants doctorants ont publié 3 ouvrages et une dizaine d'articles. La professeure Lytta Basset a reçu le Prix 2007 de Littérature religieuse de France pour son ouvrage *Au-delà du pardon. Le désir de tourner la page* publié en 2006 aux Presses de la Renaissance.

### 6.5.6 Mutations

Notons l'arrivée de Mme Delphine Luder, en septembre 2006, bibliothécaire pour la Faculté de théologie de Neuchâtel.

Même si cela touche davantage la Fédération que la Faculté, mentionnons que Mme Florence Fellrath a quitté le poste de secrétaire de ladite Fédération et qu'elle a été remplacée par Mme Christine Hahn au début juillet 2007.



## 6.6 Doctorats 2006-2007

### Faculté des lettres et sciences humaines

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Felder Dominique Claudine	Doctorat en sciences humaines - sociologie	François Hainard	Vers une professionnalisation de la sociologie. Fondements théoriques et méthodologiques d'une pratique professionnelle de l'intervention dans les sciences sociales.
Griener Hurley Cecilia Ruth	Doctorat en sciences humaines - histoire	Jean-Daniel Morerod	Writing on the ruins : Aubin-Louis Millin (1759-1818) and his Antiquités nationales (1790-8)
Henchoz Caroline	Doctorat en sciences humaines - sociologie	Franz Schultheis	Couple et argent. Les significations et usages sociaux de l'argent comme révélateurs sociologiques du processus de construction conjugale
Kamber Alain	Doctorat ès lettres - allemand	Anton Näf	Funktionsverbgefüge - empirisch. Eine korpusbasierte Untersuchung in fremdsprachendidaktischer Perspektive
Lafontant Vallotton Chantal Anna	Doctorat ès lettres - histoire de l'art	Pascal Griener	Heinrich Angst, marchand d'antiquités et directeur du Musée National Suisse.
Michelet Jacquod	Doctorat ès lettres - français moderne	Daniel Sangsue	Le roman symboliste: un art de l'"extrême conscience" (Edouard Dujardin, André Gide, Remy de Gourmont, Marcel Schwob)
Onillon-Piaget Sandrine Isabelle	Doctorat ès lettres - linguistique	Bernard Py	Pratiques et représentation de l'écrit : essai de théorisation.
Pasquier Hélène Claire Berthe Colette Ghislaine	Doctorat en sciences humaines - histoire	Laurent Tissot	La recherche et développement en horlogerie : acteurs, stratégies et choix technologiques dans l'arc jurassien suisse (1900-1970)
Skupien Dekens Carine	Doctorat ès lettres - français médiéval	Andres Kristol	Traduire pour le peuple de Dieu. La syntaxe française dans la traduction de la Bible par Sébastien Castellion, Bâle, 1555

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Zeender Muriel	Doctorat ès lettres - français moderne	Claire Jaquier Kaempfer	Littérature romande contemporaine et identités plurielles. le choix de l'écriture plurilingue.

### Faculté des sciences

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Ajili Lassaad	Doctorat ès sciences - physique	Jérôme Faist	Quantum cascade Lasers at terahertz frequencies
Beguïn Daniel Henri	Doctorat ès sciences - botanique	Jean-Michel Gobat	Tree regeneration and growth in wood pastures : patterns and processes
Bieri Marco	Doctorat ès sciences - chimie	Thomas Buergi	Properties of Chiral Self-Assembled Monolayers at the Solid-Liquid Interface Investigated by FT-IR ATR Spectroscopy
Bodin Stéphane	Doctorat ès sciences - géologie	Karl Foellmi	Palaeoceanographic and palaeoclimatic changes during the Late Hauterivian - Barremian and their impact on the northern Tethyan margin : a combined sedimentological and geochemical approach.
Bouchard Daniel	Doctorat ès sciences - hydrogéologie	Daniel Hunkeler	Use of stable isotope analysis to assess biodegradation of volatile organic compounds in the unsaturated subsurface
Buettgen Bernhard	Doctorat ès sciences - microtechnique	Peter Seitz	Extending Time-of-Flight Optical 3D-Imaging to Extreme Operating Conditions
Bullinger Géraldine	Doctorat ès sciences - botanique	Jean-Michel Gobat	Alluvial soils in the Swiss Alps
Carazzetti Patrick	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. de Rooij	High Quality Micromachined Inductors for Integrated Communication Systems
Ciancaleoni Laurent	Doctorat ès sciences - géologie	Angelika Kalt	Deformation processes during the last stages of the continental collision : the brittle-ductile fault systems in the Bergell and Insubric areas (Eastern Central Alps, Switzerland - Italy)

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
D'Alessandro Marco	Doctorat ès sciences - zoologie	Théodoor Turlings	Assessing the importance of specific volatile organic compounds in multitrophic interactions
Fillastre François Michel	Doctorat ès sciences - mathématiques	Bruno Colbois	Réalisation de métriques sur les surfaces compactes.
Godet Alexis Michel Daniel	Doctorat ès sciences - géologie	Karl Foellmil	The evolution of the Urgonian platform in the western Swiss Jura realm and its interactions with palaeoclimatic and palaeoceanographic change along the northern Tethyan margin (Hauterivian - earliest Aptian)
Gonzalez Mantero Deborah	Doctorat ès sciences - chimie	Helen-Margaret Stoeckli-Evans	Crystal Engineering for Metal-Organic Frameworks
Gullo Rosario Maurizio	Doctorat ès sciences - microtechnique	Urs Stauer	Nanotools for combined AFM-SECM experiments in structural biology
Han Anpan	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. de Rooij	Nanopores and nanochannels fabrication and applications in analytical biochemistry and colloid science
Homsy Alexandra Anne Labiba	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. de Rooij	Design, Microfabrication, and Characterization of MHD Pumps and their Applications in NMR Environments
Huegli Delphine Christèle	Doctorat ès sciences - zoologie	Lise Gern	Incidence d'infection par <i>Borrelia burgdorferi</i> sensu lato, agent de la borréliose de Lyme, après une piqûre de tique sur le littoral neuchâtelois, Suisse
Ianicsko Csathy Iozsef Zsolt	Doctorat ès sciences - physique	Jean-Luc Vuilleumier	Study of v interactions and background estimation in the OPERA emulsion film detector
Kaeser Benjamin	Doctorat ès sciences - géologie	Angelika Kalt	Mantle Xenoliths from the Marsabit Volcanic Field : a Case Study on the Evolution of the Lithospheric Mantle in a Continental Rift Environment
Knyazev Anton Guennadietvitch	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Conception de matériaux mésomorphes du ferrocène pour l'obtention de phases colonnaires

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Kurtzmann Aline	Doctorat ès sciences - mathématiques	Michel Benaim	Comportement asymptotique de diffusions renforcées
Lenoble Julie	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Organisation supramoléculaire de fullérodendrimères liquides-cristallins en phases colonnaires et application aux dyades fullerène-oligophénylènevinylène pour la conception de cellules photovoltaïques organiques
Loiseau François Michel	Doctorat ès sciences - chimie	Reinhard Neier	Synthèse de dérivés de l'acide nonactique : études de méthodes pour introduire diastéréosélectivement des chaînes hydrophobes sur la nonactine
Maeder Muriel Nirina	Doctorat ès sciences - zoologie	Bruno Betschart	Caractérisation de chitinases chez les nématodes
Maerki Iwan Lukas	Doctorat ès sciences - microtechnique	Hans-Peter Herzig	Passive and active twodimensional photonic crystal components
Mantuano Tatiana	Doctorat ès sciences - mathématiques	Bruno Colbois	Laplacians in Riemannian Geometry : a Spectral Comparison through Discretization
Martucci Giovanni	Doctorat ès sciences - physique	Pierre Thomann	Backscatter Lidar Measurement of Aerosol Stratification in the Atmosphere
Maulini Richard	Doctorat ès sciences - physique	Jérôme Faist	Broadly tunable mid-infrared quantum cascade lasers for spectroscopic applications
Mazier Florence Suzanne Anne- Marie	Doctorat ès sciences - zoologie	Martine Rahier	Modélisation de la relation entre pluie pollinique actuelle, végétation et pratiques pastorales en moyenne montagne (Pyrénées et Jura). Application pour l'interprétation des données polliniques fossiles
Mort Haydon Peter	Doctorat ès sciences - géologie	Thierry Adatte	Biogeochemical changes during the Cenomanian-Turonian Oceanic anoxic Event (OAE2)
Obi Samuel	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. de Rooij	Replicated Optical Microstructures in Hybrid Polymers : Process Technology and Applications

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Ounalli Leila	Doctorat ès sciences - physique	Jean-Luc Vuilleumier	Micromegas time projection chamber development for rare event detection
Overstolz Thomas Christian	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. de Rooij	Tunable optical microsystems featuring vertical electrostatic comb drives
Robert-Charrue Charles Guillaume	Doctorat ès sciences - géologie	Martin Burkhard	Géologie structurale de l'Anti-Atlas oriental, Maroc
Roeder Gregory Alexandre	Doctorat ès sciences - zoologie	Martine Rahier	Ecological interactions between two species of leaf beetle, a rust fungus and their host plant
Romakh Vladimir	Doctorat ès sciences - chimie	Georg Suess-Fink	Oxidation of Alkanes, Alkenes and Alcohols Catalyzed by Transition Metal Complexes
Scalari Giacomo	Doctorat ès sciences - physique	Jérôme Faist	Magneto-Spectroscopy and Development of Terahertz Quantum Cascade Lasers
Schiff-Giovannini Isabelle Judith	Doctorat ès sciences - botanique	Daniel Job	Cultivated Basidiomycetes as a source of new products : -in vitro cultivation development - selection of strains resistant to Trichoderma viride - search for new active compounds -factors influencing plasticity in Grifola Frondosa
Schuster Christian	Doctorat ès sciences - microtechnique	Pierre-André Farine	Leakage aware digital design optimization for minimal total power consumption in nanometer CMOS technologies
Sculati-Meillaud Fanny Christine	Doctorat ès sciences - microtechnique	Arvind Shah	Microcrystalline silicon solar cells: theory, diagnosis and stability
Song Yi	Doctorat ès sciences - botanique	Philippe Küpfer	Evolution and biogeography of Balsaminaceae: insights from molecular phylogeny
Stieger-Baumgartner Christof Théodor	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. de Rooij	Implantable Hearing Systems : Development and Evaluation of two Concepts
Straubhaar Julien Alexis	Doctorat ès sciences - mathématiques	Olivier Besson	Préconditionnement de systèmes linéaires symétriques définis positifs

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Tessera Romain	Doctorat ès sciences - mathématiques	Alain Valette	Questions d'analyse et de géométrie sur les espaces métriques mesurés et les groupes.
Tschan Mathieu Jean-Luc Joseph	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Complexes dinucléaires arène-ruthénium à ligands hydrure en ponts fonctionnalisés: synthèse, caractérisation et applications catalytiques
Vallinayagam Ramakrishnan	Doctorat ès sciences - chimie	Reinhard Neier	Synthesis of Novel Prodrugs for Targeted Photodynamic Therapy
Vaucher Jean-Marc	Doctorat ès sciences - chimie	Raphaël Tabacchi	Synthèse et application de sélecteurs chiraux à base de cyclodextrines en chromatographie gazeuse
Vidi Pierre-Alexandre	Doctorat ès sciences - botanique	Félix Kessler	On the role of the chloroplast Plastoglobules Lipoprotein Particles vitamin E Biosynthesis
Vogel-Gehrig Carine Fabienne	Doctorat ès sciences - zoologie	Claude Mermod	Eco-éthologie de l'hermine ( <i>Mustela erminea</i> , L. 1758). Utilisation des structures paysagères dans une mosaïque composée de zones forestières, agricoles, urbanisées et revitalisées.
Weber Patrick	Doctorat ès sciences - physique	Jean-Luc Vuilleumier	Developments for double-beta-decay techniques, related to the EXO experiment

### Faculté de droit

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Boillat Séverine Christiane	Doctorat en droit	Dominique Sprumont	Le commerce électronique de médicaments sous l'angle de la santé publique. Etude de droit suisse et aperçu de droit communautaire.
Delimatsis Panagiotis	Doctorat en droit	Petros Mavroidis	Necessity, Transparency, and Regulatory Diversity in Trade in Services - An Analysis of Article VI of the GATS



Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Sigismondi Laurent Angelo	Doctorat en droit	Petros Mavroidis	Voluntary product standards in globalised markets : An analysis of the US, EC, and Swiss antitrust approaches towards private standardisation in a WTO perspective

### Faculté des sciences économiques

Nom et Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Kondylis Atanassios	Doctorat en Statistique (PhD in Statistics)	Yadolah Dodge	PSL methods in regression : model assessment and Inference
Mateva Milena	Doctorat en sciences sociales	Franz Schultheis	Légitimité et Légalité. Considérations (sur la loi et la justice) à l'image de deux grands procès politiques
Sonney Frédéric André	Doctorat en Finance (PhD in Finance)	Michel Dubois	Country versus Sector Influences And Financial Analysts' Specialization

## 6.7 Docteurs honoris causa 2006

Les titres suivants ont été décernés à l'occasion du Dies 2006 :

- Par la Faculté des lettres et sciences humaines à M. Jean-Yves Empereur
- Par la Faculté des sciences à M. Maurice Kottelat
- Par la Faculté de droit à M. Giuliano Amato



## 7 Rapport du rectorat

### 7.1 Rapport du recteur

Le présent rapport a été établi par M. le professeur Jean-Pierre Derendinger, recteur intérimaire.

Je m'exprimerai ici surtout sur la période suivant ma nomination en février 2007. Même si le présent rapport de gestion couvre l'ensemble de l'année académique 2006-2007, je ne peux ici décrire ou endosser l'activité du recteur précédent, dont j'ai souvent, avec d'autres, combattu les idées et les méthodes.

Depuis février 2007, mon activité et celle de l'équipe rectorale ont eu trois objectifs prioritaires, définis en fonction de l'état de l'Université à mon arrivée au rectorat. En particulier, le décalage entre les besoins financiers associés à la concrétisation du plan d'intentions et la réalité des budgets a été pris en compte dans la politique du rectorat : lorsque la réalité s'écarte des plans, ceux-ci doivent être adaptés.

Premièrement, le rectorat s'est efforcé de rétablir rapidement un **fonctionnement serein de l'Université**, qui avait disparu dans nombre de secteurs importants de l'institution, de supprimer les blocages induits par le dogmatisme du plan d'intentions en vigueur depuis 2004, en assurant cependant la continuité de la gestion et de l'évolution de l'Université. Un certain nombre de projets en cours ont été poursuivis et parfois redéfinis et amplifiés (Académie du Journalisme et des Médias, mise en place de la MAPS, création du Laboratoire Temps-Fréquence, procédures de nomination en cours, ...). Cependant, le rectorat s'est écarté du plan d'intentions chaque fois qu'il l'a jugé utile à l'Université. A titre d'exemple, la stricte politique des quota d'assistants alloués à chaque professeur a été amendée afin de lutter contre l'affaiblissement de l'encadrement observé en 2006. L'accent a été porté sur l'utilisation rationnelle du budget et le maintien des équilibres en matière de personnel. Il faut noter que cet effort de gestion a permis un renforcement significatif des corps professoral et intermédiaire et des ressources administratives des facultés tout en respectant l'enveloppe budgétaire disponible pour 2007.

Afin de rétablir la fluidité des processus de décision et de rendre aux acteurs, recteur compris, leur efficacité, l'équilibre des responsabilités dans l'Université a été modifié. Il est en effet illusoire et improductif de vouloir concentrer l'ensemble des dossiers et des décisions dans les mains du seul recteur et d'ainsi transformer le « recteur fort » en un recteur dépassé et isolé.

Deuxièmement, le rectorat a travaillé au **positionnement de l'Université dans la collaboration universitaire**, dans un mode concret, constructif et réaliste. Dans ce cadre, l'Université de Neuchâtel doit agir en tenant compte de sa petitesse relative, qui lui interdit l'arrogance. Elle ne peut faire l'impasse sur le partenariat avec les hautes écoles voisines et se doit d'être résolument présente dans les ensembles AZUR, CUSO et BENEFRU. L'objectif doit être de tirer parti des compétences de chaque institution et d'ancrer l'Université dans le paysage universitaire par des collaborations concrètes (formations communes, échange de professeurs, par exemple) et de première qualité. L'installation du système de Bologne s'avère favorable à cette collaboration, notamment dans le domaine des masters. Plusieurs filières communes sont en voie de concrétisation.

Troisièmement, d'importantes **négociations visant à la restructuration de la Faculté des sciences (FS) et au redéploiement de l'Université** ont été entreprises : développement à Neuchâtel du pôle microtechnique avec intégration de l'IMT à l'EPFL, transfert de cinq groupes de la FS vers les universités de Lausanne et Berne (géologie et physique des particules), projet MOVE. Ces projets, qui ont été approuvés à fin 2007, impliquent l'allocation aux institutions participantes d'un financement confédéral à

hauteur de 35 millions pour la période 2008-2011. L'intérêt de ces opérations pour l'Université est de permettre, par les ressources ainsi libérées, un redéploiement de ses facultés : renforcement ou création de points forts originaux.

Pour terminer, je veux souligner le soutien des autorités cantonales au cours de ce premier semestre 2007. L'Université a obtenu un crédit d'équipement quadriennal (2008-2011) très substantiel, le budget nécessaire à la rénovation de l'Alma Mater a été libéré et la négociation du budget 2008 a commencé dans une perspective de croissance marquée.

## 7.2 Rapport du vice-recteur « enseignement »

Le présent rapport a été établi par M. le professeur Daniel Schulthess, vice-recteur.

### Généralités

La Déclaration de Bologne (1999) s'applique désormais de façon complète pour UniNE : toutes les formations se définissent dans le nouveau cadre, et toutes reçoivent de nouveaux « débutants » à la rentrée de septembre 2007. En ce moment, seul un petit nombre de programmes de master restent en chantier dans les facultés. Les travaux d'ajustements sont cependant nombreux, comme le montre le présent rapport, et tout donne à penser qu'ils se poursuivront dans les années à venir.

### Description des enseignements et résultats de formation (*learning outcomes*)

Après la démarche résumée par le titre « Valorisation de l'enseignement » mise en place dans les années écoulées (questionnaires semestriels avec leur exploitation), une démarche de « Description des enseignements » s'engage selon un format unitaire et économique, avec une mise en œuvre généralisée prévue en 2007-2008. A l'arrière-fond de cette « Description » se trouve la question des « résultats de formation » (*learning outcomes*) propres à entrer dans un « Cadre de qualification » global pour toutes les formations universitaires. La définition de ces nouvelles démarches est en cours de finalisation.

### Visite de site ECTS

Sur proposition du Secrétariat général de la CRUS, UniNE a mis sur pied une « Visite de site ECTS » visant à scruter l'application du dispositif des crédits ETCS (European Credit Transfer System) dans l'université. Le 14 novembre 2006, les facultés, appuyées par le Service académique, ont préparé une présentation de leur pratique en matière d'ECTS. Les experts européens, Mme Patricia Pol de l'Université de Paris XII et M. Volker Gehmlich de la FH Osnabrück, ont conclu à « une première étape réussie dans l'ensemble ». Ils ont encouragé les facultés à améliorer la cohérence du système (notamment sous l'angle du rapport entre nombre de crédits dans un cas donné et travail effectif requis) et à donner plus de poids dans son évolution future à la perception des étudiants.

### Discussions HES-universités

L'année 2005-2006 a donné lieu dans le cadre de la CRUS à des discussions sur l'admission à l'université des diplômés des HES, et typiquement des titulaires d'un bachelor HES, en vue de la préparation d'un master dans une branche d'étude comparable. L'orientation qui prévaut est celle d'une admission à la maîtrise universitaire assortie de conditions complémentaires (en allemand *Auflagen*) ; il s'agirait de cours de base dont les examens devraient être passés avant l'obtention du titre universitaire visé. Au niveau de la Suisse occidentale, des discussions similaires ont été menées dans le Groupe de travail mixte HES-SO-CUSO et ont abouti à l'adoption d'un Protocole d'accord, du 17 avril 2007, décrivant les conditions d'admission dans tous les cas de figure possibles entre universités et HES. Les perspectives dessinées ne sont pas seulement théoriques : la FSE par exemple accorde un soin tout particulier à l'admission de titulaires d'un bachelor HEG.

### Collaboration avec la HEP-BEJUNE

Le nouveau parcours de formation des maîtres secondaires I et II de la HEP-BEJUNE s'est concrétisé depuis août 2006. Cette formation commence par un « Certificat préparatoire de la formation d'enseignant » (CPFE) qui se déroule pour l'essentiel sur le

site UniNE ; le but est de rendre possible le tuilage partiel du master universitaire (dans sa dernière année) et du diplôme professionnel HEP, les étudiants du CPFE restant du même coup immatriculés à UniNE. Plus de 80 étudiants ont obtenu le CPFE à l'été 2006, et ont donc transité vers l'année complète de formation professionnelle.

### **Information des lycéens : un nouveau concept**

Le nouveau calendrier universitaire définit depuis 2007 une année universitaire nouvelle, allant en gros de mi-septembre à mi-juin. L'année universitaire commence donc un mois plus tôt. Pour en tenir compte, UniNE a arrêté d'entente avec les directions une nouvelle pratique dans l'information des étudiants des lycées neuchâtelois : plus légère en ce qui concerne les lycéens de 3<sup>e</sup> année, elle prévoit des entretiens entre les étudiants de 2<sup>e</sup> année des lycées et des « ambassadeurs » UniNE, étudiants, assistants et professeurs.

### **Faculté des sciences économiques**

La FSE a mis en place trois nouveaux programmes de master : un master commun en systèmes d'information, en rapport étroit avec UniGE ; un master en sciences économiques, en collaboration avec UniGE, UniNE prenant en charge une orientation spécifique en économie publique ; un master en statistique. Par ailleurs, le programme de master en journalisme sera mis en place pour septembre 2008, dans le cadre de la nouvelle Académie du journalisme et des médias (AJM). L'Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO) s'associe à un Master of Advanced Studies (MAS) en gestion des ressources humaines, qui fait appel aux diverses compétences du cadre CUSO

### **Faculté des lettres et sciences humaines**

Les dernières décisions sur les plans d'études des masters FLSH ont été prises. Les solutions les plus originales combinent des troncs communs avec des orientations diversifiées : c'est le cas pour « Littératures », « Sciences humaines et sociales », « Sciences du langage ». Pour le domaine de la logopédie, c'est un pilier de bachelor ainsi qu'un programme complet de master qui ont été définis. Autre innovation : l'enseignement de l'ILCF peut désormais s'intégrer directement au bachelor (pilier FLE, « français langue étrangère »). Par ailleurs les piliers « psychologie » et « sciences de l'éducation » du bachelor ont été fusionnés et sont devenus le pilier « psychologie et éducation ». Des conventions de branche NEFRI, signées pour l'histoire de l'art et l'archéologie, donnent aux étudiants un accès à des enseignements plus nombreux dans les deux universités.

A noter aussi que la FLSH prévoit de décerner le titre de master plutôt que la licence en passant par un complément d'études de 30 crédits ECTS.

### **Faculté de théologie**

Par décision des rectorats du Triangle AZUR, la préparation du master dans le cadre de la Fédération des facultés de théologie n'implique plus l'immatriculation à UniNE exclusivement. La levée de cette mesure au final trop contraignante a donné un bel élan aux nouvelles inscriptions pour le Master en théologie (M Th).

### **Faculté des sciences**

L'Institut de géologie et d'hydrogéologie délivrera, à côté du M Sc en hydrogéologie, un MAS (Master of Advanced Studies) en hydrogéologie à partir de l'automne 2008. Pour préparer le futur de l'année propédeutique en médecine, un séminaire « Nouvelles orientations de la formation médicale » a été organisé le 15.11.2006. Le cadre de cette démarche est donné par le travail du Groupe interdépartemental et interinstitutionnel DECS/UniNE/DSAS/HNe sur la Formation initiale en médecine, chargé de réfléchir sur la question pour le compte du Gouvernement cantonal.

Sur l'initiative de la FS, par ailleurs, les inscriptions au M Sc en physique ont été gelées du fait de l'évolution défavorable des circonstances de l'enseignement. En biologie, les programmes de master ont été ramenés de trois à deux : « Biologie des parasites et écoéthologie » et « Physiologie et écologie des plantes ».

### **Faculté de droit**

La FD a fait entrer, parmi les orientations du master en droit, la nouvelle orientation « Droit international et européen ».

### **Service des sports de l'Université (SUN)**

L'ancien CEP (pour « Certificat d'éducation physique ») est désormais entièrement reconfiguré. Son successeur SePS (pour « Sciences et pratique du sport ») comporte deux étapes qui peuvent s'intégrer à un programme de bachelor en FLSH ou FS, ou le cas échéant s'acquérir en surplus du programme d'une autre faculté: un bloc de niveau bachelor de 40 crédits ECTS, le SePS I ; puis un bloc de niveau master de 30 crédits ECTS, le SePS II. Le programme du SePS II entre en vigueur en septembre 2008.

### **Collaboration dans le cadre du Triangle AZUR (UniGE, UniL, UniNE)**

Pour renforcer leur collaboration à côté des programmes de masters conduits en commun, les trois rectorats ont signé le 15 janvier 2007 une nouvelle Convention de collaboration dans le domaine de l'enseignement. Elle comprend les deux rubriques principales « Mobilité des étudiants » et « Mobilité des enseignants ».

## 7.3 Rapport du vice-recteur « recherche et qualité »

Le présent rapport a été établi par M. le professeur Hans Beck, vice-recteur.

### Une Université de recherche

Tout comme les autres hautes écoles universitaires suisses, l'Université de Neuchâtel est une « Université de recherche ». En effet, recherche et enseignement sont les deux activités principales de nos collaborateurs. En profitant des connaissances dans leur domaine de recherche, les formateurs peuvent préparer de manière compétente la jeune génération – les étudiants, les doctorants et les collaborateurs scientifiques - à leur carrière professionnelle.

L'enquête sur les taux d'activité du personnel académique montre qu'en moyenne les professeurs consacrent une fraction semblable de leur temps à l'enseignement et à la recherche. Plus en détail, il s'avère que le poids de l'enseignement est plus important dans les domaines des sciences humaines et sociales ou le droit que dans les branches scientifiques. Par ailleurs, il existe une différence subtile entre les deux champs d'activité : la charge d'enseignement figure explicitement dans le cahier des charges des professeurs, alors que le nombre d'heures par semaine que ce dernier devrait investir dans ses projets de recherche n'est pas fixé. Le fait que nous devons prioritairement assurer l'offre de formation proposée a souvent comme conséquence que la recherche descend au second rang. De plus, l'activité d'enseignement est plus directement visible que la recherche, de sorte que certains professeurs se plaignent que leurs efforts à développer des projets de recherche de haut niveau sont moins appréciés que les cours qu'ils donnent.

Les activités de recherche ne sont pas organisées de la même manière dans les différents secteurs de l'université. En science – surtout dans les branches expérimentales – le professeur est typiquement le chef d'un groupe qui existe grâce au soutien financier de fonds de tiers et qui exécute des projets en équipe. En sciences humaines, la recherche est encore plus souvent une activité individuelle, et, de ce fait, le professeur qui doit s'investir massivement dans la formation des étudiants n'avance pas au pas voulu dans ses projets de recherche. Il semblerait important d'examiner quelles seraient les mesures à prendre (réduction temporaire de la charge d'enseignement ou périodes régulières de congé) afin de garantir une disponibilité optimale pour la recherche également dans ces domaines.

Nous pouvons constater – et répéter – avec plaisir et satisfaction que les fruits du dévouement de nos chercheurs sont reconnus dans la communauté scientifique internationale (on est donc quelque peu perplexe de lire dans un récent rapport sur la performance économique de l'Arc jurassien que « l'Université de Neuchâtel ne présente pas la masse nécessaire pour que ses recherches soient remarquées sur le plan international »...). Environ un tiers des moyens financiers à disposition de notre haute école est accordé à nos chercheurs par des fonds de tiers pour leurs projets de recherche fondamentale et appliquée. Ce fait très réjouissant justifie largement l'étiquette de l'Université de recherche !

### Points forts

Quelques points forts particuliers de l'année académique écoulée méritent de retenir l'attention.

Le Pôle de recherche national « Survie des plantes » géré par Mme Rahier s'approche de la fin de sa deuxième période de financement par le Fonds national. Au vu des travaux prestigieux de ce réseau de chercheurs suisses, les chances sont bonnes pour que ses activités soient soutenues dans une troisième phase durant jusqu'en 2012. Un groupe du Pôle, dirigé par M. Felix Kessler, s'investit dans l'agriculture moléculaire qui



allie biotechnologie et agriculture et ayant comme objectif de cultiver des plantes pour des applications pharmaceutiques. En se basant sur le fait qu'une plante originaire d'Europe, ayant envahi l'Amérique du Nord, a migré vers un climat plus sec, une autre équipe du Pôle a remis en question le principe selon lequel toute plante qui s'implante dans une nouvelle région conserve au cours du temps ses préférences climatiques. Les deux biologistes C. Arnold et N. Arrigo ont constaté que, dans la majeure partie de la Vallée du Rhône, en France, des vignes d'origine américaine, jadis importées pour protéger les vignes indigènes de certains insectes ravageurs, occupent maintenant des régions habituellement réservées à la vigne sauvage européenne, menaçant ainsi la biodiversité et l'histoire de la viticulture.

Un microscope à force atomique (AFM) fabriqué par une équipe dont font partie des chercheurs de l'IMT est parti le 3 août 2007 en direction de la planète rouge. Il produira des images de Mars avec une résolution et un agrandissement jamais atteints jusqu'ici et il donnera des informations détaillées sur la taille et la forme des particules de l'atmosphère et du sol. Le nouveau Laboratoire temps-fréquence de l'IMT, qui appartenait à l'Observatoire et qui a rejoint notre Université début 2007, et l'entreprise Temex ont gagné un appel d'offre de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) portant sur le développement d'une horloge atomique miniature à faible consommation.

Des membres du Laboratoire de physique mésoscopique ont réussi à modifier le Laser à cascades quantiques – développé par ce laboratoire – de sorte que ces instruments, qui travaillent dans des domaines de longueur d'onde intéressants pour toute sorte d'applications, devraient bientôt pouvoir fonctionner à température ambiante, plutôt que de nécessiter un refroidissement à  $-170$  degrés.

Deux groupes se profilent dans la manipulation de la matière à l'échelle nanoscopique, un domaine qui a sans doute un avenir passionnant : en chimie physique, des particules métalliques de la taille de l'ordre d'un nanomètre sont produites dont les propriétés varient en fonction du diamètre, et en physique, des « colliers d'atomes » sont placés sur la surface de silicium pour faire des nanofils conducteurs ou magnétiques.

La batterie de tests développée par M. F. Grosjean au Laboratoire de traitement du langage et de la parole permettra de soutenir des patients aphasiques atteints dans l'usage du langage à la suite d'un accident cérébral.

La professeure de psychologie du personnel, Mme M. Schmid Mast, a étudié les réactions des patients lors d'une consultation, selon que le médecin qui les traite est un homme ou une femme. Elle a trouvé que les femmes médecins satisfont mieux leur clientèle lorsqu'elles dévoilent leurs sentiments.

Les collaborateurs de l'Institut de géographie se sont donné comme but de mieux comprendre la « géographie de la publicité » en analysant la stratégie mise en place par les autorités publiques et la Société Générale d'Affichage pour gérer les nombreux panneaux publicitaires en ville de Neuchâtel.

Le biochimiste P. Schürmann, à la retraite depuis 4 ans, a réussi à faire publier un article dans « Nature » - célèbre revue convoitée par les chercheurs du monde entier. Il a mis en évidence, à l'aide de rayons X, la structure d'une enzyme jouant un rôle important dans la régulation de la photosynthèse.

### **Prix et récompenses**

Divers chercheurs ont été honorés par des prix prestigieux :

- A. Shah a reçu le prix Becquerel pour ses travaux sur les cellules photovoltaïques qui permettent la fabrication de panneaux solaires légers et enroulables.
- N. de Rooij, directeur de l'Institut de microtechnique est un des lauréats 2007 de l'IEEE (institute of electrical and electronics engineers inc.). Il a reçu la médaille Jun-

ichi Nishizawa pour sa contribution exceptionnelle à la science et à la technologie des microsystèmes.

- L'Ecole Royale Militaire de Belgique a décerné le grade de Docteur honoris causa au chimiste F. Stoeckli, ancien commandant de la brigade frontière 2. Cette distinction récompense à la fois ses contributions scientifiques dans le domaine du charbon actif, qui trouve ses applications dans le filtrage de l'air et de l'eau, et sa carrière militaire.
- Mme M. Rahier a été une des lauréates du prix Doron. Elle a ainsi vu récompenser ses travaux sur la cohabitation des plantes et des animaux
- Après avoir été nommé au Collège de France en 2003, M. D. Knoepfler, spécialiste en archéologie classique, est entré à la British Academy. En plus de son activité scientifique globale en archéologie hautement appréciée, cet honneur est sans doute également dû à sa contribution à l'élaboration du « Lexicon of Greek Personal Names » qui s'étale sur plus de trente ans.
- Spécialiste en théologie pratique et auteure de nombreux ouvrages, Mme L. Basset a été distinguée par le Prix 2007 de littérature religieuse pour son livre « Au-delà du pardon ».

### **Visibilité de la recherche**

Des conférences réunissant des chercheurs de provenance internationale ont été organisées à Neuchâtel :

- L'économie informelle : une alternative contrainte à l'exclusion économique et sociale (Institut de sociologie)
- La lutte contre les plantes envahissantes (Pôle « Survie des plantes »)
- Le Congrès international de minifiction (Langues et littératures hispaniques)

Cette liste de « succès » n'est de loin pas complète. Le lecteur constate qu'une bonne partie a été accomplie par des unités de la Faculté de Sciences. Cela ne signifie point que la recherche dans les autres disciplines, en particulier les sciences humaines et sociales, sont d'un niveau inférieur. En science exacte et naturelle on arrive plus souvent à des résultats de la recherche qui peuvent être annoncés dans la presse et qui ont des applications dont profite le grand public ou qui donne même lieu à un brevet ou un transfert de technologie.

### **Qualité**

Nous vivons une époque où l'université est obligée d'afficher la qualité de toutes ses prestations. C'est surtout nos « clients » qui sont sollicités à émettre un jugement. Pour l'enseignement c'est les étudiants présents, les anciens étudiants (« alumni ») et leurs employeurs à qui l'on demande d'évaluer nos prestations. Pour la recherche, il est moins clair de déterminer quels sont les clients concernés. D'une part, dans toutes les disciplines, c'est certes les bailleurs de fonds qui font appel à des spécialistes pour juger les projets. D'autre part, il est très important de faire attention aux différences entre les domaines quand on veut mesurer l'impact des travaux de recherche : compter les publications dans des revues internationales et le nombre de citations est un indicateur intéressant pour les sciences exactes, naturelles et techniques, mais dans une bien moindre mesure pour les sciences humaines et sociales.

La Conférence des Recteurs a initié un projet de coopération intitulé « Mesurer les performances de la recherche » dont le premier objectif consiste justement à réaliser une telle analyse bibliométrique dans les hautes écoles suisses pour les différentes disciplines scientifiques qui y sont actives. L'opération est menée par un institut spécialisé en la matière à l'Université de Leiden. Le deuxième volet du projet est tout aussi important : il s'agit d'établir les critères selon lesquels peut être évaluée la valeur des travaux des sciences humaines et sociales qui ont souvent un impact plutôt local ou régional tout en étant de grande importance pour la société.

## **Perspectives**

Revenons, en guise de conclusion, à l'idée de l'Université de recherche. Malgré l'importance égale attribuée à la recherche et à l'enseignement force est de constater que pour les actions de planification stratégique c'est l'enseignement qui fournit de plus en plus souvent la base de décision. Une filière de formation qui ne réussit pas à attirer un nombre suffisant d'étudiants est – en tout cas à long terme – condamnée à disparaître, même si personne ne met en doute la qualité et la pertinence de la recherche de l'unité concernée. Différentes opérations de restructuration actuellement préparées au sein de la Faculté des Sciences, qui auront comme conséquence la disparition de certaines filières d'études, suivent cette logique. Dans l'optique d'une politique universitaire nationale, la tentative de concentrer les forces et de renforcer des centres de compétence semble en principe raisonnable. Afin d'éviter un appauvrissement d'une petite haute école telle que la nôtre, il est toutefois important qu'elle ne soit pas uniquement forcée à abandonner des domaines, mais qu'elle puisse en contrepartie développer des spécialités qui sont reconnues par les grandes institutions sœurs. A une époque où le paysage universitaire est en profonde mutation, il faut donner une vision d'avenir claire et encourageante aux unités qui doivent continuer à assurer recherche et enseignement. C'est une condition indispensable pour que la recherche reste à la pointe dans ces domaines.

## 7.4 Rapport du vice-recteur « finances »

Le vice-recteur « finances » ayant quitté sa fonction au début de l'année, le rapport qui suit a été établi par M. Stéphane Duina, directeur du domaine administratif et financier.

### 7.4.1 Analyse générale des comptes 2006 (Budget Etat)

#### Charges du budget Etat

Pour les années académiques 2006-2007 et 2007-2008, la création de nouvelles chaires et la repourvue de chaires vacantes étaient prévues à hauteur de 26 pour un montant total d'environ CHF 4 millions. Un encadrement supplémentaire d'assistants doctorants et d'ingénieurs pour un montant de CHF 3.3 millions était également envisagé (total environ 7,3 millions). Le processus de repourvue des chaires ayant été extrêmement lent, les entrées différées à l'automne 2006 n'ont pesé sur les comptes que pour un tiers d'année. Cette situation a engendré une marge budgétaire de CHF 1,6 million pour le traitement du corps professoral. Suite à la politique de quotas appliquée systématiquement (postes de corps intermédiaire attribués à chaque chaire), le déficit en nombre de professeurs a entraîné un affaiblissement du corps intermédiaire à concurrence d'un montant de CHF 1.6 million (poste traitement du corps intermédiaire) dans les comptes 2006.

Cette double marge bénéficiaire a été utilisée, en accord avec les principes de l'utilisation de l'enveloppe budgétaire en charge brute de l'Université, pour financer des actions ponctuelles et exceptionnelles dans le poste des biens, services et marchandises. La rubrique comptable des machines, mobilier et équipements a ainsi dépassé le budget indicatif de CHF 1.8 million. Ces dépenses couvrent des actions qui auraient dû être effectuées en 2007 ou 2008 et n'étaient pas intégrées dans le budget 2007 ou dans le budget 2008. Ces dépenses sont les suivantes : la rénovation de l'Aula des Jeunes Rives, l'aménagement des nouveaux locaux pour la venue des nouveaux professeurs (MAPS ; ...), la téléphonie par voice IP et des équipements pour la venue du LTF au premier février 2007.

Cette situation a engendré dans les comptes 2006, une distorsion de budgétisation entre le poste des biens, services et marchandises (BSM) et le poste des salaires. Même si l'utilisation des budgets disponibles dans les salaires pour financer des BSM est autorisée par l'enveloppe budgétaire en charge brute de l'Université, il faut regretter l'affaiblissement du corps intermédiaire, contraire aux besoins de l'encadrement, qui en a résulté.

Malgré ces dépenses ponctuelles supplémentaires en 2006, l'enveloppe en charge brute à disposition de l'Université a été respectée pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive.

#### Recettes du budget Etat


En 2006, la responsabilité sur les recettes incombe encore au SHER. L'Université n'a pas de compétence dans l'utilisation des recettes.

Les recettes sont supérieures de CHF 3 millions par rapport au budget 2006. Dans la comptabilité 2006 de l'Université, le montant global est de CHF 43'575'489. Il comprend les versements effectifs en 2006 des subventions de la Confédération. Ces montants sont calculés sur la base des effectifs estudiantins de l'année académique 2004-2005 et des subsides de recherche obtenus en 2004.

Le Service des Finances de l'Etat de Neuchâtel, sur la base du principe d'échéance, a introduit un montant de CHF 77'662'489 (un supplément de CHF 34.08 millions) dans les comptes 2006 tels que publiés ci-dessous. Ce montant résulte d'une formule mathématique qui engendre, par report, un risque de surévaluation de recettes pouvant

grever le budget 2009 (surévaluation des recettes). Il faut noter que ce montant apparaissant dans les comptes 2006 ne pourra être comparé aux versements réellement perçus qu'à fin janvier 2008, dès que la Confédération aura communiqué les montants finaux pour cette année (décalage de deux ans).

## 7.4.2 Comptes 2006 selon le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil



		Comptes 2006	Budget 2006	Comptes 2005
<b>Départ. éducation, culture et sports</b>				
<b>Université</b>				
	Total des charges	84,351,390.38	84,692,000	81,820,472.40
	Total des revenus	77,662,489.41 -	40,662,000 -	40,414,499.47 -
	Charges/Revenus(-)	6,688,900.97	44,030,000	41,405,972.93
<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>62,460,630.02</b>	<b>65,278,600</b>	<b>62,469,727.92</b>
300000	Commissions	10,356.15	18,500	11,535.20
301000	Personnel administratif et exploitation	14,388,235.70	13,527,000	13,545,036.95
301050	Salaires stagiaires et apprentis	420,977.35	413,300	434,353.45
302200	Traitements des professeurs	23,465,155.05	25,059,600	23,963,222.10
302250	Traitements corps intermédiaire	14,362,268.65	15,963,200	14,894,046.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	4,293,919.75	4,673,900	4,323,704.60
304000	Caisse de pensions	4,619,987.85	4,717,000	4,687,913.60
305610	Caisse de remplacement	303,671.65	479,500	388,685.60
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	393,802.50	16,000	8,440.00
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	0.00	45,600	0.00
309800	Autres charges de personnel	202,255.37	365,000	212,789.92
<b>31</b>	<b>Biens, services et marchandises</b>	<b>15,035,852.01</b>	<b>11,930,700</b>	<b>12,328,845.97</b>
310645	Imprimés, fourm. bureau et enseignement	3,400,243.87	3,260,300	3,112,275.75
311000	Machines, mobilier et équipement	3,380,453.48	1,514,300	2,026,621.51
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	2,016,598.35	2,122,300	1,936,329.70
314000	Entretien des bâtiments	854,050.51	497,900	401,377.10
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	278,015.11	606,000	428,364.14
316220	Redevances d'utilisation	2,945,686.33	1,994,800	2,281,897.99
317230	Dédommagements pour frais	738,355.95	586,800	721,183.77
318000	Mandats, expertises, études	1,307,973.52	1,279,900	1,324,247.54
319800	Autres frais divers	114,474.89	68,400	96,548.47
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	<b>4,384,773.40</b>	<b>4,654,000</b>	<b>4,140,809.70</b>
331000	Immeubles du patrimoine administratif	4,384,773.40	4,654,000	4,140,809.70
<b>36</b>	<b>Subventions accordées</b>	<b>2,470,134.95</b>	<b>2,828,700</b>	<b>2,834,528.81</b>
360800	Subsides divers à la Confédération	0.00	85,900	0.00
361800	Subsides divers aux autres cantons	0.00	20,200	0.00
362800	Subsides divers aux communes	0.00	5,100	5,000.00
363800	Subsides aux établissements propres	1,984,634.95	2,185,800	2,426,113.56
365800	Divers organismes et instit. privées	485,500.00	531,700	403,415.25
<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>46,560.00</b>
390020	Véhicules de service	0.00	0	46,560.00
<b>42</b>	<b>Revenus des biens</b>	<b>23,298.38 -</b>	<b>20,000 -</b>	<b>7,671.68 -</b>
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	2,056.69 -	5,000 -	1,671.68 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	21,241.69 -	15,000 -	6,000.00 -
<b>43</b>	<b>Contributions</b>	<b>2,508,743.93 -</b>	<b>2,280,000 -</b>	<b>1,418,421.79 -</b>
433600	Ecolages et finances de cours	2,391,692.50 -	2,200,000 -	1,323,089.00 -
436650	Dédommagements de tiers	36,202.25 -	40,000 -	26,285.77 -
439850	Recettes diverses	80,849.18 -	40,000 -	69,047.02 -
<b>45</b>	<b>Dédommagements de collectiv. publiques</b>	<b>18,595,269.10 -</b>	<b>13,250,000 -</b>	<b>13,812,250.00 -</b>
451600	Contributions des autres cantons	18,595,269.10 -	13,250,000 -	13,812,250.00 -
<b>46</b>	<b>Subventions acquises</b>	<b>56,535,178.00 -</b>	<b>25,112,000 -</b>	<b>25,176,156.00 -</b>
460800	Subventions fédérales diverses	56,535,178.00 -	25,112,000 -	25,176,156.00 -

### 7.4.3 Enveloppe maîtrisée pour l'exercice 2006

Pour la cinquième année consécutive, le budget de l'Etat attribué à l'Université de Neuchâtel a été respecté. L'année 2006 s'est clôturée avec un budget bénéficiaire non-dépensé de CHF 71'464, sans les amortissements. L'enveloppe budgétaire en charge brute était de CHF 84'692'000.

En synthèse, les comptes 2006 montrent un total des dépenses publiques de CHF 84.35 mios et de dépenses financées par les fonds de tiers de CHF 38.86 mios. Les dépenses totales de 2006 de l'Université s'élèvent ainsi à **CHF 125.74 mios** (123.4 mios aux comptes 2005).

Les tableaux suivants montrent la répartition des dépenses et recettes 2006 du budget de l'Etat par nature des postes :

#### 1. Tableau des Charges 2006 - budget Etat

% total	Nature de la dépense	CHF (mios)
26.70%	Corps professoral	22.56
6.60%	Autres enseignants	5.53
19.90%	Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	16.78
20.80%	Personnel administratif et technique	17.58
17.80%	Biens, services et marchandises	15.04
5.20%	Amortissements	4.38
2.90%	Subventions accordées	2.47
<b>100.00%</b>	<b>Total des dépenses (en million de francs)</b>	<b>84.35</b>

#### 2. Tableau des recettes 2006, sans le principe d'échéance, budget Etat

% total	Nature de la recette	CHF (mios)
0.10%	Revenu des biens	0.20
5.70%	Ecolages et finances de cours	2.48
0.00%	Dédommagements de tiers	0.10
0.00%	Dédommagements de collectivités publiques	0.00
35.10%	Contributions intercantionales	15.30
59.10%	Subventions fédérales diverses	25.76
<b>100.00%</b>	<b>Total des recettes (en million de francs)</b>	<b>43.58</b>

## Recherche et fonds de tiers

Les prochains tableaux représentent les dépenses et les recettes 2006 de la recherche et des fonds de tiers.

### 1. Tableau des dépenses des subsides et mandats de tiers 2006

% total	Nature de la dépense	CHF (mios)
29.60%	FNS salaires et charges sociales	11.52
12.40%	Autres dépenses	4.84
5.30%	CTI salaires et charges sociales	2.05
0.50%	Autres dépenses	0.19
25.50%	Autres crédits salaires et charges sociales	9.89
14.20%	Autres dépenses	5.52
6.70%	Mandats divers	2.60
5.80%	Autres dépenses	2.25
<b>100.00%</b>	<b>Total des dépenses subside et mandats (en million de francs)</b>	<b>38.86</b>
	Fonds spéciaux (sport, cours d'été, aide sociale, etc.)	2.53
	<b>Total des dépenses fonds de tiers (en million de francs)</b>	<b>41.39</b>

### 2. Tableau des recettes subsides et mandats de tiers 2006

% total	Nature de la dépense	CHF (mios)
41.40%	FNS	15.75
4.60%	CTI	1.74
39.50%	Autres crédits	15.30
14.60%	Mandats divers	5.56
<b>100.00%</b>	<b>Total des dépenses subside et mandats (en million de francs)</b>	<b>38.09</b>
	Fonds spéciaux (sport, cours d'été, aide sociale, etc.)	2.67
	<b>Total des recettes fonds de tiers (en million de francs)</b>	<b>40.76</b>

Les subsides de recherche et les mandats confiés ont sensiblement diminué entre 2005 et 2006. Ils s'élevaient à CHF 40.76 mios de recettes pour CHF 41.39 mios de dépenses. La diminution entre 2005 et 2006 des fonds de recherche provient du fait que plusieurs projets très importants ont été versés en avance en 2005.



## 7.4.4 Tableaux de synthèse

Consolidation des comptes du budget de l'Etat et de ses fonds de tiers de l'Université (sans le principe d'échéance pour les recettes). Comptes 2006

NATURES	UNIVERSITE 1-6	DOM. CENTRAL 1	LETTRES 2	SCIENCES 3a+3b+3c	DROIT 4	SECO 5	THEOLOGIE 6
300-302+309	75797'369.72	10'858'675.47	16'375'632.08	37'286'130.50	4'313'489.25	5'834'917.92	1'128'524.50
Salaires							
303 - 308	13'432'469.81	2'169'939.75	2'893'556.80	6'403'054.46	745'814.55	1'030'313.40	189'790.85
Charges sociales							
311	5'012'724.63	2'394'330.85	169'892.72	2'267'302.17	2'621.55	175'120.34	3'457.00
Equipement							
310+312-316	13'994'063.23	3'400'652.54	1'076'117.57	8'118'452.75	467'494.83	841'311.43	90'034.11
Matériel de consommation							
317	2'904'648.70	424'330.52	422'853.06	1'610'447.93	174'318.82	221'202.37	51'496.00
Déplacements							
318-319	7'232'858.68	1'754'021.19	489'672.62	4'574'297.80	80'171.65	308'765.42	25'930.00
Dépenses diverses							
331-332	4'393'223.36	1'595'028.36	205'751.00	2'483'520.00	0.00	24'383.00	84'541.00
Amortissements							
360-367	2'978'029.65	1'970'747.25	110'000.00	809'782.40	19'500.00	47'700.00	20'300.00
Subventions accordées							
TOTAL DES DEPENSES	125'745'387.78	24'567'725.93	21'743'475.85	63'552'988.01	5'803'410.65	8'483'713.88	15'940'734.46
Recettes diverses	17'538'498.47	2'519'373.22	847'624.95	12'171'504.49	1'145'731.41	717'413.88	136'850.52
Vers. du FN - CERS - Tiers	20'549'687.44	360'609.25	3'403'950.91	15'566'096.72	604'914.16	565'516.40	48'500.00
Revenus des biens	156'368.42	149'650.26	715.95	0.00	0.00	2.21	6'000.00
Contributions	4'128'642.57	1'628'549.65	1'302'290.51	493'495.51	360'205.90	311'257.00	12'844.00
Dédomm. collectivités publ.	16'002'845.10	702'076.85	7'263'424.36	4'101'872.33	1'556'952.98	2'252'123.87	126'394.71
Subventions acquises	25'958'994.00	197'816.00	7'734'355.45	11'931'836.81	2'087'632.86	3'132'702.38	87'4950.50
TOTAL DES RECETTES	84'334'936.00	5'558'075.23	20'552'362.13	44'264'805.86	5'775'437.31	6'979'015.74	1'205'239.73
EXCEDENT	-41'410'451.78	-19'009'650.70	-1'191'113.72	-19'288'182.15	-27'973.34	-1'504'698.14	-388'833.73

## Charges directes 2006 par institut du budget de l'Etat de l'exercice 2006

Centre de coûts	Libellé	Salaires	BSM maîtrisable	BSM info. non-délégué	Charges non-déléguées	Subventions	TOTAL
2010010	Secrétariat FLSH	468'026.80	135'161.38	134'564.64	256'962.67	62'800.00	1'057'515.49
2010110	Décanat FLSH	6'483.65	70'199.05	-	-	-	76'682.70
2021010	Institut de géographie	770'618.65	51'671.74	-	-	-	822'290.39
2022010	Institut d'ethnologie	1'338'574.15	59'930.63	-	23'027.60	-	1'421'532.38
2031010	Institut de philosophie	706'040.25	20'764.57	-	-	-	726'804.82
2032010	Institut de logique	377'841.90	22'551.52	-	-	-	400'393.42
2033010	Laboratoire de traitement du langage	260'642.35	14'855.04	-	-	-	275'497.39
2034010	Institut de linguistique	333'975.80	18'778.90	-	-	-	352'754.70
2035010	Centre de linguistique appliquée	270'141.05	20'995.23	-	-	-	291'136.28
2041010	Institut de littérature française moderne	976'972.75	24'911.03	-	-	-	1'001'883.78
2042010	Institut de philologie romane	650'779.75	23'764.84	-	-	-	674'544.59
2045010	Centre de dialectologie	346'970.75	19'891.41	199.20	85'025.60	-	452'086.96
2051010	Institut d'histoire	1'249'821.65	41'801.72	-	-	2'000.00	1'293'623.37
2052010	Institut d'histoire de l'art	534'939.32	25'997.94	-	-	-	560'937.26
2053010	Institut journalisme et communication.	380'456.95	20'944.09	-	-	-	401'401.04
2062010	Chaire d'archéologie préhistorique	331'214.20	20'239.20	-	-	-	351'453.40
2063010	Chaire d'histoire ancienne et arch. classique	288'919.10	12'720.33	-	-	-	301'639.43
2065010	Chaire de latin	704'767.35	33'646.02	-	-	-	738'413.37
2071010	Institut de langue et littérature allemandes	733'263.90	31'860.91	-	-	-	765'124.81
2072010	Institut de langue et littérature anglaises	681'484.25	34'001.89	-	-	-	715'486.14
2073010	Institut d'italien	198'882.65	16'002.86	-	-	-	214'885.51
2074010	Institut de langues et littératures hispaniques	686'706.20	30'557.11	-	-	-	717'263.31
2081010	Institut de sociologie	1'051'662.70	36'707.81	-	-	5'000.00	1'093'370.51
2091010	Institut de psychologie	649'477.75	30'615.07	-	-	-	680'092.82
2092010	Institut des sciences de l'éducation	387'049.10	18'031.38	-	-	-	405'080.48
2100010	Institut d'orthophonie	665'808.05	104'567.82	-	-	10'000.00	780'375.87
2110010	ILCF	1'030'398.60	21'593.09	-	25'118.80	-	1'077'110.49
	<b>Total Faculté des Lettres</b>	<b>16'081'919.62</b>	<b>962'762.58</b>	<b>134'763.84</b>	<b>390'134.67</b>	<b>79'800.00</b>	<b>17'649'380.71</b>
3010010	Secrétariat Faculté des Sciences	195'422.50	197'370.01	138'697.50	1'022'941.35	21'632.40	1'576'063.76
3010110	Décanat Fac. Sciences	43'012.45	-	-	-	-	43'012.45
3021010	Institut de mathématiques	1'881'599.70	65'979.98	-	-	24'600.00	1'972'179.68
3022010	Institut d'informatique	1'161'835.95	61'934.13	-	-	18'400.00	1'242'170.08
3030010	Institut de physique	1'116'215.57	431'650.90	31'742.26	239'362.05	33'800.00	1'852'770.78
3031010	Physique corpusculaire	897'766.25	-	-	-	-	897'766.25

Centre de coûts	Libellé	Salaires	BSM maîtrisable	BSM info. non-délégué	Charges non-déléguées	Subventions	TOTAL
3033010	Physique supraconductivité	384'600.45	-	-	-	-	384'600.45
3034010	Physique spectroscopie	536'254.40	-	-	-	-	536'254.40
3035010	Physique mésoscopique	619'463.35	-	-	-	-	619'463.35
3036010	Physique hautes énergies	466'877.45	-	-	-	-	466'877.45
3037010	Physique gravitation des cordes	297'899.45	-	-	-	-	297'899.45
	<b>Charges totales Institut de Physique</b>	<b>4'319'076.92</b>	<b>431'650.90</b>	<b>31'742.26</b>	<b>239'362.05</b>	<b>33'800.00</b>	<b>5'055'632.13</b>
3040010	Institut de microtechnique	503'086.55	564'129.28	7'832.35	1'038'756.65	400'000.00	2'513'804.83
3041010	Labo optique appliquée	746'759.55	24'503.97	25'539.94	10'591.75	-	807'395.21
3042010	Labo capteurs	912'351.60	79'383.18	35'017.06	-	-	1'026'751.84
3043010	Labo électronique et traitement signal	896'115.15	59'240.54	64'254.38	-	-	1'019'610.07
3044010	Labo silicium en couches minces/photo.	817'376.50	48'232.17	22'998.86	-	-	888'607.53
3045010	Labo reconnaissance des formes	316'580.10	16'505.51	7'333.75	2'956.25	-	343'375.61
3047010	Labo chimie physique des surfaces	612'183.65	42'393.36	-	-	-	654'577.01
	<b>Charges totales Institut Microtechnique</b>	<b>4'804'453.10</b>	<b>834'388.01</b>	<b>162'976.34</b>	<b>1'052'304.65</b>	<b>400'000.00</b>	<b>7'254'122.10</b>
3050010	Institut de chimie	491'441.14	359'370.38	1'025.60	438'156.65	36'400.00	1'326'393.77
3052010	Labo chimie organique analytique	-	-	-	-	-	-
3053010	Labo chimie macromoléculaire	384'823.50	-	-	-	-	384'823.50
3054010	Labo chimie métalloenzymes artificiels	454'066.55	-	-	-	-	454'066.55
3055010	Labo chimie organométallique	463'921.50	-	-	-	-	463'921.50
3058010	Labo chimie organique de synthèse	397'389.35	-	-	-	-	397'389.35
	<b>Charges totales Institut de Chimie</b>	<b>2'191'642.04</b>	<b>359'370.38</b>	<b>1'025.60</b>	<b>438'156.65</b>	<b>36'400.00</b>	<b>3'026'594.67</b>
3071010	Institut de géologie	1'832'400.50	138'190.20	2'722.42	11'547.05	14'900.00	1'999'760.17
3073010	Institut de géomagnétisme	275'006.05	-	-	-	-	275'006.05
	<b>Charges totales Institut de Géologie</b>	<b>2'107'406.55</b>	<b>138'190.20</b>	<b>2'722.42</b>	<b>11'547.05</b>	<b>14'900.00</b>	<b>2'274'766.22</b>
3072010	Centre d'hydrogéologie	1'024'385.40	76'767.43	55.40	-	-	1'101'208.23
3080010	Institut de zoologie	475'517.85	250'356.26	-	-	49'800.00	775'674.11
3081010	Labo entomologie évolutive	514'591.15	-	-	-	-	514'591.15
3082010	Labo éthologie	394'541.40	-	-	-	-	394'541.40
3083010	Labo parasitologie	501'179.40	-	-	-	-	501'179.40
3084010	Labo immunologie	152'667.80	-	-	-	-	152'667.80
3085010	Labo physiologie animale	572'727.40	-	-	-	-	572'727.40
3087010	Labo éco-épidémiologie	172'826.35	-	-	-	-	172'826.35
	<b>Charges totales Institut de Zoologie</b>	<b>2'784'051.35</b>	<b>250'356.26</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>49'800.00</b>	<b>3'084'207.61</b>
3091010	Labo microbiologie	720'251.65	27'472.10	-	-	-	747'723.75
3092010	Labo sol et végétation	530'507.00	31'641.87	-	-	-	562'148.87

Centre de coûts	Libellé	Salaires	BSM maîtrisable	BSM info. non-délégué	Charges non-déléguées	Subventions	TOTAL
3093010	Labo physiologie végétale	762'514.35	32'179.43	-	-	-	794'693.78
3094010	Labo biologie moléculaire	583'520.00	28'177.01	-	-	-	611'697.01
3095010	Labo botanique évolutive	691'011.20	37'339.84	-	-	-	728'351.04
3096010	Institut de botanique	265'989.20	120'899.88	740.00	-	56'500.00	444'129.08
	<b>Charges totales Institut de Botanique</b>	<b>3'553'793.40</b>	<b>277'710.13</b>	<b>740.00</b>	<b>-</b>	<b>56'500.00</b>	<b>3'888'743.53</b>
3100010	Cours de pharmacie	-	-	-	-	-	-
3110010	Cours de médecine	31'949.40	-	-	-	153'750.00	185'699.40
3120010	PRN Biologie	398'114.25	177'134.44	-	-	-	575'248.69
	<b>Total Faculté des Sciences</b>	<b>24'496'743.01</b>	<b>2'870'851.87</b>	<b>337'959.52</b>	<b>2'764'311.75</b>	<b>809'782.40</b>	<b>31'279'648.55</b>
4010110	Décanat Fac. Droit	6'483.65	4'364.00	-	-	-	10'847.65
4011010	Secr. Fac. Droit	381'812.70	1'314.15	11'594.35	106'231.05	-	500'952.25
4011110	UER Droit	3'335'288.35	230'410.02	90.00	-	19'500.00	3'585'288.37
4021010	Institut du droit de la santé	334'025.65	14'984.30	-	53'799.35	-	402'809.30
	<b>Total Faculté de Droit</b>	<b>4'057'610.35</b>	<b>251'072.47</b>	<b>11'684.35</b>	<b>160'030.40</b>	<b>19'500.00</b>	<b>4'499'897.57</b>
5010010	Secrétariat Faculté SES	300'099.39	185'106.38	68'712.64	558'742.21	-	1'112'660.62
5010110	Décanat Faculté SES	6'483.65	18'550.72	-	-	-	25'034.37
5021010	IRER	1'213'150.90	32'311.59	-	-	18'400.00	1'263'862.49
5030010	Institut de l'entreprise	956'615.80	16'192.55	69.90	-	10'100.00	982'978.25
5031010	Groupe de psychologie appliquée	1'003'705.90	27'007.07	-	-	8'000.00	1'038'712.97
5033010	Institut d'analyse financière	884'750.95	31'395.25	-	-	-	916'146.20
5040010	Institut management de l'information	434'759.40	10'154.73	918.95	-	3'600.00	449'433.08
5041010	Institut de statistique	691'410.10	27'243.02	-	128'193.50	7'600.00	854'446.62
5042010	Postgrade en statistique	56'218.05	71'468.60	-	-	-	127'686.65
	<b>Charges totales Groupe de Statistique</b>	<b>747'628.15</b>	<b>98'711.62</b>	<b>-</b>	<b>128'193.50</b>	<b>7'600.00</b>	<b>982'133.27</b>
5052010	ISSP	110'982.25	-	-	-	-	110'982.25
	<b>Total Faculté SES</b>	<b>5'658'176.39</b>	<b>419'429.91</b>	<b>69'701.49</b>	<b>686'935.71</b>	<b>47'700.00</b>	<b>6'881'943.50</b>
6010010	Secr. Faculté de théologie	60'877.65	1'985.50	71.05	16'791.25	-	79'725.45
6010110	Décanat Fac. Théol.	6'483.65	76.30	-	-	-	6'559.95
6020010	Théologie	1'181'149.60	91'075.79	142.10	174.15	20'300.00	1'292'841.64
	<b>Total Faculté de Théologie</b>	<b>1'248'510.90</b>	<b>93'137.59</b>	<b>213.15</b>	<b>16'965.40</b>	<b>20'300.00</b>	<b>1'379'127.04</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51'542'960.27</b>	<b>4'597'254.42</b>	<b>554'322.35</b>	<b>4'018'377.93</b>	<b>977'082.40</b>	<b>61'689'997.37</b>

## 7.5 Rapport du secrétaire général

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Jean-Jacques Cléménçon, secrétaire général depuis le 1<sup>er</sup> février 2007.

### Introduction

Après le départ en retraite de M. Pierre Barraud, secrétaire général, une nouvelle structure, désignée comme état-major, avait été créée pour assurer le suivi des services proches du recteur et du rectorat. Elle comprenait le secrétariat du rectorat, le service juridique, le service de presse et communication, le bureau du conseil à la recherche, le bureau du transfert de technologies, le guichet Euresearch. Durant l'exercice sous revue, un conseiller à la qualité, M. Philippe Aubert, et un collaborateur personnel du recteur, M. Julien Spacio, ont été engagés et intégrés à cette entité dirigée par M. Patrick Wagner, adjoint du recteur. A titre intérimaire, le domaine académique (Service académique, service des sports, service social, bureau de l'égalité des chances), ainsi que l'Université du 3<sup>ème</sup> âge (U3A) et la formation continue, étaient placés sous la responsabilité du recteur qui assumait la fonction de secrétaire général ad intérim.

M. Patrick Wagner a démissionné de son poste en janvier 2007. M. Julien Spacio, engagé comme collaborateur personnel du recteur en été 2006, a quitté ses fonctions au printemps 2007.

### Rétablissement de la fonction de secrétaire général

M. Jean-Jacques Cléménçon, ancien chef du service des hautes écoles et de la recherche (SHER) auprès du Département de l'éducation, de la culture et des sports, a été nommé secrétaire général à partir du 1<sup>er</sup> février 2007. Son arrivée ainsi que les mutations intervenues ont permis le rétablissement d'un secrétariat général et l'abandon d'une structure d'état-major. Dans un souci de cohérence et de lisibilité, le nouveau modèle adopté en janvier de cette année réunit les activités des entités de gestion directement rattachées au secrétariat général proprement dit et, avec les chefs des services concernés, celles qui concernent les ressources académiques. Une nouvelle mise à jour de la structure du domaine central tentera, sans modifier fondamentalement les attributions, de simplifier encore l'organigramme à partir de l'année académique 2007/2008.

Dès 2007, les missions du secrétariat général se déclinent en deux axes principaux. D'une part, il assure la direction, la coordination et le suivi des activités des entités qui lui sont directement rattachées. A ce titre, le secrétaire général est associé aux travaux du rectorat dont il suit les décisions importantes. Il prépare, voire conduit divers dossiers ponctuels que lui confie le recteur ou le rectorat. Il représente l'Université au sein de divers commissions et organismes. D'autre part, il supervise la direction des ressources académiques en collaboration avec les chefs de service et les responsables de bureau impliqués. Plus particulièrement il contribue à la coordination du projet d'assurance qualité de l'UniNE. Enfin, avec les autres directeurs de domaine réunis au sein du directoire, il participe au pilotage opérationnel de l'Université.

Outre la réalisation du précédent rapport de gestion, l'ancien adjoint du recteur a suivi les travaux qui ont conduit à l'intégration du Forum suisse des migrations à l'Université de Neuchâtel. Il a également contribué aux projets de description des missions et objectifs des services et sous-unités du domaine central, décrit plusieurs procédures et mis au point un ensemble de formulaires et de cahiers des charges.

A partir de février 2007, le nouveau secrétaire général a donc assisté, à titre consultatif, aux séances du rectorat. Dans ce cadre, il a été associé aux rencontres entre le rectorat et les doyens des facultés, il a préparé divers dossiers concernant la formation continue, participé à des conférences de presse, contribué à la rédaction du rapport d'activité

2005-2006. Il s'est impliqué dans les travaux de la cellule Qualité, notamment dans la mise au point des divers concepts et processus d'évaluation et d'audit ainsi que dans la rédaction de la Charte de l'UniNE.

Dans la perspective du suivi général des activités importantes de l'Université, il a été invité à rejoindre, à titre consultatif, le Conseil de l'Université et, en cas d'empêchement du recteur, le bureau de ce Conseil. Au plan cantonal, il contribue à la rédaction de rapports à l'intention du DECS ou des parlementaires, il accompagne régulièrement le recteur lors de ses entretiens mensuels avec le DECS et il assure le lien avec le SHER, notamment dans des dossiers auxquels il était partie prenante dans sa précédente fonction (archéologie préhistorique, formation initiale en médecine, Cité universitaire). Au surplus, il est associé aux travaux du conseil des rectorats du Triangle Azur et est affilié à la Conférence suisse des secrétaires généraux.

Parmi ses tâches administratives, le secrétaire général supervise l'élaboration de règlements touchant ses services (commission de l'égalité), règle diverses questions liées au personnel dont il a la responsabilité, prépare le Dies academicus, contribue à l'organisation de manifestations diverses, participe à certaines étapes de l'établissement du budget ou à la rédaction de procédures (perception des taxes), assume la présidence de la Fondation du Foyer des Etudiants (FFE), représente le rectorat lors de certaines manifestations internes ou externes.

Dès février 2007, Mme Claudine Faehndrich a été engagée en qualité de secrétaire de direction auprès du secrétariat général.

## 7.6 Suivi du mandat d'objectifs

### 7.6.1 Introduction

Le mandat d'objectifs et le plan d'intentions en vigueur jusqu'en 2008 ont été globalement suivis dans la mesure où l'équipe rectorale en place depuis 2007 a pris soin de travailler dans la continuité de l'évolution de l'Université. Par contre, le rectorat a tenu compte en priorité de l'état de l'Université et du cadre financier dans l'élaboration de sa politique et dans sa gestion. Lorsqu'il l'a estimé nécessaire, le rectorat a amendé ou abandonné certains points du plan d'intentions et pris des options nouvelles dans sa politique interuniversitaire. Certains blocages, notamment dans la redéfinition de chaires, ont été résolus en s'écartant résolument du plan d'intentions.

### 7.6.2 Procédures d'engagement des nouveaux professeurs

Le mouvement de repourvue des chaires et de développement des enseignements amorcé en 2005 s'est poursuivi durant l'année académique 2006-2007. Conformément au nouveau règlement concernant la procédure de nomination des professeurs, des profils de chaires ont été définis par les facultés, des comités de recrutement et des commissions de nomination ont procédé aux analyses et sélections requises.

Un certain nombre de dossiers (4) ont déjà été répertoriés dans le précédent rapport de gestion (2005-2006). Il s'agit des nominations intervenues au-delà du 31 août 2006. Malgré le risque de redondances et par souci de cohérence, nous reprenons l'entier des nominations intervenues effectivement durant l'année académique sous revue, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 juillet 2007.

Les procédures de nomination sont complexes et relativement longues. Elles sont à la mesure du souci que l'on a d'assurer la meilleure relève possible par l'engagement de personnalités de premier plan. Tous les dossiers ont été soumis à la commission de surveillance prévue par le règlement. Dans certains cas, il a été fait recours à une procédure d'appel – plus légère – comme le permettent la loi et les dispositions réglementaires.

Le tableau ci-après récapitule de manière détaillée les nominations de professeurs effectuées durant l'année académique 2006-2007. En résumé, ces nominations se répartissent de la manière suivante :

- FLSH : 6 professeurs ordinaires et 1 professeur assistant
- FS : 1 professeur ordinaire
- FD : 1 professeur extraordinaire à 50%
- FSE : néant
- FT : néant

Au total, ce sont donc 9 nouveaux professeurs qui ont été nommés dont 3 femmes. Quatre d'entre ceux-ci figuraient au tableau récapitulatif de l'année précédente. Symétriquement, notons que trois nominations ont eu lieu après le 31 juillet 2007 : un professeur assistant en ethnologie, un professeur ILCF, un directeur de recherche devenu professeur ordinaire en écologie chimique.

Par ailleurs, divers postes (9) ont été mis au concours ou vont l'être durant les mois qui viennent. C'est notamment le cas pour la faculté des lettres et sciences humaines (1 professeur ordinaire), des sciences (4 professeurs ordinaires), et des sciences économiques (1 professeur ordinaire, 2 professeurs extraordinaires, 1 professeur assistant). (Voir tableau).

Les décisions de redéploiement prises par la Faculté des sciences ainsi que les besoins manifestés par la Faculté des sciences économiques ou celle des lettres et sciences humaines ont conduit à redéfinir le profil de quelques chaires, voire à abandonner certains projets figurant au plan d'intentions (par exemple : chimie des substances naturelles ; statistique appliquée aux sciences naturelles ; physique expérimentale). Tout en tenant la ligne proposée par le mandat d'objectifs, il a donc été nécessaire d'accepter quelques ajustements du plan d'intentions. Le tableau qui suit indique les modifications intervenues.



**Tableau récapitulatif des nominations de professeurs  
(1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 juillet 2007)**

FAC	Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
Faculté des lettres et sciences humaines	Analyse des processus sociaux I	PO	Nomination 27.09.06 Entrée en fonction 01.01.07	Janine Dahinden
	Analyse des processus sociaux II	PO	Nomination 27.09.06 Entrée en fonction 01.01.07	Gianni D'Amato
	Linguistique anglaise	PAss	Nomination 27.09.06 Entrée en fonction 01.02.07	Andrew McIntyre
	Sciences de l'éducation I	PO	Nomination 26.03.07 Entrée en fonction 01.08.07	Michael Baker
	Sciences de l'éducation II	PO	Nomination 26.03.07 Entrée en fonction 01.08.07	Tania Zittoun
	Archéologie préhistorique	PE à PO	Nomination 29.05.07 Entrée en fonction 01.08.07	Matthieu Honegger
	Sciences de l'information et de la communication	PAss à PO	Nomination 20.06.07 Entrée en fonction 01.08.07	Louis de Saussure
	Histoire suisse moderne et contemporaine	PO	En cours	
Faculté des sciences	Laboratoire temps-fréquence	PO	Nomination 24.01.07 Entrée en fonction 01.02.07	Pierre Thomann
	Botanique évolutive	PO	En cours	
	Mathématiques	PO	En cours	
	Géothermie	PO	En cours	
	Ecologie microbienne	PO	En cours	
	Chimie des substances naturelles	PO	Abandonné	
	Statistique appliquée aux sciences naturelles	PO	Abandonné	
	Physique expérimentale	PO	Suspendu	
Faculté de droit	Droit public économique, droit de la concurrence et droit du marché intérieur européen	PE	Nomination 27.09.06 Entrée en fonction 01.10.06	Evelyne Clerc
Faculté des sciences économiques	Comptabilité financière	PO	En cours	
	Statistique	PAss	En cours	
	Gestion des entreprises de médias (AJM)	PE	En cours	
	Stratégie d'entreprise	PE	En cours	

Nominations après le 31 juillet 2007

FLSH	Ethnologie	PAss	Nomination 03.09.07 Entrée en fonction 01.01.08	Marion Fresia
FLSH	ILCF	Professeur	Nomination 22.08.07 Entrée en fonction 01.09.07	Philippe Péter
FS	Ecologie chimique	DR à PO	Nomination 14.11.07 Entrée en fonction 01.02.08	Theodoor Turlings

### 7.6.3 Lignes de force : réalisation et perspectives

#### **MAPS – Maison d'analyse des processus sociaux**

L'entrée en fonction des deux professeurs d'analyse des processus sociaux et l'intégration du Forum suisse des migrations et études de la population (SFM) ont achevé la mise en place de la MAPS. Il lui appartient maintenant de démontrer par la qualité de ses travaux la pertinence de sa création.

En 2007, trois faits doivent être relevés. Premièrement, après évaluation scientifique internationale, la Confédération a décidé de rassembler à l'Université de Lausanne les organismes suisses de collecte de données en sciences sociales, dont le Panel suisse des ménages (PSM) et le SIDOS. Ces deux institutions actuellement basées à Neuchâtel (sans faire partie de l'Université), dont les travaux sont utiles à la MAPS, se déplaceront donc à Lausanne. Les chercheurs de la MAPS devraient facilement trouver dans la qualité de la nouvelle infrastructure lausannoise une compensation à la perte de proximité immédiate. Deuxièmement, le rectorat a créé après étude de la situation de ce secteur un nouveau poste de professeur assistant en ethnologie. La titulaire entrera en fonction au début 2008. Troisièmement, le projet MOVE issu du SFM avec la participation des Universités de Lausanne, Berne et Zurich a été approuvé par la CRUS et la CUS. Il recevra un financement d'un million entre 2008 et 2011.

#### **Pôle des microtechniques et nanotechnologies**

Dans ce secteur, trois faits importants ont marqué 2007. Premièrement, le Laboratoire Temps-Fréquence issu de l'Observatoire de Neuchâtel a été installé en utilisant une chaire de physique vacante et avec le soutien de la Confédération et du Canton. Deuxièmement, les négociations visant à l'intégration à l'EPFL (sur le site neuchâtelois) de l'IMT ont commencé, avec l'actif soutien du SER et du DECS. Troisièmement, l'approbation par les autorités cantonales d'un très important crédit d'équipement permettra, dès 2008, un fort développement de l'infrastructure scientifique et technologique de l'IMT.

Le volume d'activité de l'IMT durant l'année est une nouvelle illustration de son attractivité auprès de nos partenaires scientifiques et industriels. Il montre aussi que la transition suivant le remplacement de trois professeurs a été bien maîtrisée.

#### **Pôle de biologie végétale**

La deuxième phase, qui couvre la période 2006-2009 se déroule selon les plans. Les résultats obtenus et la redirection de certains projets scientifiques ont été favorablement évalués. L'étude préliminaire pour le dossier de candidature à une troisième phase a été entreprise.

Les deux chaires « mixtes » prévues par le plan d'intention et mises au concours en 2006 ont été abandonnées en 2007. La chaire de « chimie des produits naturels » a rencontré le scepticisme des biologistes et des chimistes, les candidats comprenaient d'excellents chimistes analystes et de remarquables biologistes compétents en chimie. Manquaient par contre les candidats de très bon niveau à la fois dans les deux composantes du profil. Quant à la chaire de statistique appliquée aux sciences naturelles, elle n'a pas attiré de candidat recueillant l'assentiment de la commission de nomination. Suite à ces abandons, le rectorat a décidé de restituer un poste de professeur à la biologie, en renfort notamment des activités du PRN.

Ces péripéties ont engendré une perte de temps importante et quelques dysfonctionnements dans trois secteurs de l'Université (statistique en FSE, mathématiques et biologie en FS). Elles rappellent que le principe d'excellence qui doit

prévaloir lors de la nomination des professeurs s'accorde souvent mal aux constructions hybrides à motivations stratégiques.

### **Passage au système de Bologne**

La FLSH ayant établi ses programmes de masters (admission des étudiants à l'automne 2007), l'ensemble de la formation de l'Université est passée (pour les nouveaux étudiants) au système de Bologne. Le système de formation ne sera cependant pas stabilisé avant qu'environ trois cohortes aient terminé leur formation. Il sera alors possible d'évaluer les nouvelles filières. Par ailleurs, une évaluation précise ne sera possible que lorsque l'ensemble du système universitaire suisse aura mis en place et stabilisé les filières Bologne : actuellement, les passerelles entre universités ne sont pas toujours fonctionnelles, notamment lors de la transition bachelor-master.

Au-delà de l'augmentation des coûts lors de la transition, le passage au système de Bologne a engendré une complexification des filières et des études. On peut prévoir qu'après la phase d'évaluation viendra une phase de simplification.

### **Gestion de l'Université**

La gestion de l'Université est principalement dans le domaine de responsabilité des services centraux de l'Université. Cette responsabilité a été rendue en 2007 aux services concernés, qui s'expriment par ailleurs dans le présent rapport, le rôle de direction et de supervision du recteur étant évidemment réservé.

L'informatisation des programmes de formation, des examens et des dossiers d'étudiants a été poursuivie à bon rythme. De même, la création du dispositif d'assurance qualité se poursuit. L'évaluation des enseignements devient rapidement routinière. Les évaluations d'unités sont encore à un stade préliminaire. La définition des unités évaluées n'est pas optimale et reste un sujet de controverses. De même, le but de ces évaluations reste mal défini : leur portée stratégique est parfois exagérée et souvent mal perçue. Globalement, l'évaluation des unités reste une procédure lourde et peu productive. Il serait peut-être judicieux de revenir à l'idée d'évaluer les facultés elles-mêmes.

Au niveau règlementaire, la mise à jour des différents textes a été poursuivie, avec en priorité les règlements des filières, instituts et facultés pour lesquels une révision complète est nécessaire avec l'introduction des crédits ECTS et du système de Bologne.

Au niveau de la gestion financière de l'institution, il est surprenant de constater que la clôture des comptes 2006 montre un accroissement important des dépenses de type « biens, services et marchandises ». Un tel accroissement devrait être le signe d'un budget excédentaire. En fait, dans l'enveloppe serrée allouée à l'Université en 2006, il est le signe d'un déséquilibre dans la gestion : il s'agit d'un report de ressources prélevées dans les budgets destinés au corps professoral et au corps intermédiaire, qui ont diminué. Ce déséquilibre résulte sans doute du retard important rencontré dans la mise en place de certains engagements de professeurs prévus dans le plan d'intentions et d'une application rigide d'un principe de quota qui lie corps professoral et corps intermédiaire. La conséquence pour l'année académique 2006-2007 est une diminution des ressources allouées à l'encadrement des étudiants, en contradiction avec le plan d'intentions. Le rectorat a pris au printemps 2007 des décisions visant à corriger ce déséquilibre pour l'année académique 2007-2008

### **Bâtiments**

Le crédit nécessaire à la rénovation du bâtiment de l'avenue du Premier Mars (Alma Mater) a été libéré par les autorités cantonales. Le chantier a commencé à la fin de 2007. Cette opération importante imposera des déménagements et mesures transitoires jusqu'en 2009.

En matière de bâtiments et de locaux, des tensions importantes existent en FSE, en FD et en FLSH : fractionnement des sites, manque de locaux (bureaux, salles de cours, salles de travail des étudiants, bibliothèques).

Les projets de restructuration de la Faculté des sciences impliquant l'abandon de certains domaines et la construction planifiée d'un nouveau bâtiment pour le site microtechnique neuchâtelois permettent d'envisager une vaste redistribution des bâtiments universitaires visant à rassembler sur un site compact les facultés de sciences économiques et de droit. Il s'agit cependant d'une opération à long terme, portant sur environ cinq ans.

## 7.6.4 Objectifs et mesures : réalisation et perspectives

Ce chapitre suit la logique adoptée lors de l'établissement du précédent rapport (2005-2006). Il en reprend certains éléments et en actualise d'autres. Les degrés de réalisation des projets ne sont plus exprimés en pourcents et se bornent à préciser le statut (démarrage, en cours, terminé). Plusieurs projets ou actions contribuent à la réalisation simultanée de plusieurs mesures : les renvois les plus significatifs sont mentionnés.

### Objectif 1 **Introduire un système d'assurance qualité englobant l'enseignement, la recherche et les services**

L'évaluation des enseignements a été mise en place et se poursuit. Parallèlement, des actions en faveur de la valorisation de l'enseignement ont été réalisées : ateliers de préparation de cours, conseils et appuis pédagogiques pour les professeurs, etc. Un conseiller à la recherche et à l'enseignement (conseiller académique) répond aux demandes des enseignants et participe aux activités du réseau RCFE (universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel, et EPFL).

Un concept pour le développement d'une culture qualité et des principes d'organisation de celui-ci ont été élaborés et ratifiés par le rectorat. Il a été possible de tirer des enseignements des opérations pilotes conduites en chimie et en français et de simplifier les processus. La cellule qualité a produit de nombreux documents relatifs à l'évaluation des filières de formation et d'activités de recherche (FFAR) et à la préparation de l'audit des systèmes d'assurance qualité dans les universités conformément à la LAU. Cet audit aura lieu au cours du premier semestre 2008. Le conseiller à la qualité engagé en 2006 poursuit ses travaux de coordination et de mise en place du système. Le conseiller à la recherche a repris la charge du conseil aux enseignants.

#### *Mesure 1* **Evaluer systématiquement tous les cours et prendre des mesures correctives**

Les évaluations systématiques des enseignements se poursuivent sous la direction du conseiller académique et avec l'appui technique du SITEL et du SACAD. Une amélioration du questionnaire a été élaborée. Un appui est proposé aux professeurs qui le sollicitent (Mesure 4).

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Evaluation des cours	Terminé
Conseiller à l'enseignement	Terminé

#### *Mesure 2* **Evaluer périodiquement les filières d'études et prendre des mesures correctives**

Le concept d'évaluation des FFAR a été précisé. Deux nouvelles filières ont été désignées pour la prochaine évaluation : l'Institut de mathématiques et les Sciences historiques. Le nouveau concept renonce à l'aspect systématique des évaluations pour lui substituer une démarche dont le rectorat ou les unités concernées ont l'initiative.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Evaluation des filières	En cours
Conseiller à la recherche et à l'enseignement	Terminé

#### *Mesure 3* **Evaluer périodiquement la satisfaction des anciens diplômés et de leurs employeurs**

Une adresse électronique permanente avait été accordée depuis l'automne 2004 à tous les anciens étudiants, en vue de pouvoir mener des enquêtes de satisfaction auprès des anciens. Diverses questions juridiques conduisent à repenser cette offre.

Des enquêtes partielles auprès d'anciens étudiants ont cependant été réalisées, mais leur systématisation exige encore un travail considérable, notamment parce que nous ne disposons pas de leur adresse. En outre, des problèmes juridiques doivent être résolus. Un nouveau questionnaire est à l'étude.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Démarches d'incitation à conserver le lien	En cours
Enquêtes de satisfaction auprès des anciens étudiants	Démarrage

*Mesure 4 Organiser un appui pédagogique pour les enseignants*

L'Université de Neuchâtel a rejoint le réseau RCFE (Réseau romand de Conseil, Formation et Evaluation pour l'enseignement universitaire) et propose, depuis janvier 2006, des ateliers et séminaires d'appui à l'enseignement.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Conseiller à l'enseignement	Terminé

*Mesure 5 Faire évaluer périodiquement les instituts par des experts et attribuer les moyens en fonction des résultats*

Les postes de membres du corps intermédiaire sont distribués selon des quotas de professeurs. Afin d'améliorer l'encadrement, des quotas supplémentaires par faculté ont été attribués, principalement en FLSH. L'idée d'attribuer les postes de maîtres-assistants en fonction du volume des fonds de tiers par professeur a été abandonnée.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Evaluation des filières de formation et d'activités de recherche	En cours
Conseiller à la recherche et à l'enseignement	Terminé
Attribution d'heures de charges de cours ou d'enseignement en fonction de critères objectifs	En cours
Attribution de postes de corps intermédiaire aux facultés	En cours

*Mesure 6 Définir explicitement les procédures de décision*

Les tableaux des quotas en personnel de toutes les unités ainsi que les budgets des facultés ont été communiqués à tous les doyens, alors qu'ils étaient confidentiels auparavant.

Les décisions du rectorat et du directoire sont consignées dans des procès-verbaux communiquées aux membres de ces organes.

Un tableau de délégation des compétences (voir rapport de gestion 2004 – 2005, annexe 11.1.2 p.130) a été défini et publié. Un « Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature de l'Université » a été adopté et précise les délégations de compétences.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature	Terminé
Transparence des décisions du rectorat	Terminé
Règlement général d'organisation (RGOU) de l'Université	Terminé

*Mesure 7 Suivre et évaluer la qualité des services*

Mandat a été donné aux services de définir explicitement leurs objectifs pour l'année à venir (« domaines d'amélioration ») et de documenter les procédures de leurs principales activités, de créer des formulaires standards et de veiller à ce que chaque collaborateur possède un cahier des charges également standardisé. Ces demandes demeurent posées, mais les circonstances en ont différé la réalisation.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Description des procédures	En cours
Cahiers des charges standardisés	En cours
Missions et objectifs	En cours
Formulaires standards	En cours
Formation EFQM	En suspens
Conseiller à la qualité	Terminé

**Objectif 2 Affirmer l'autonomie de l'Université et cadre financier**

*Mesure 8 Passage à un budget cantonal de charges nettes*

La mesure a été réalisée (lettre de Mme la Conseillère d'Etat S. Perrinjaquet, cheffe du DECS, du 24 février 2006). Toutefois, de nombreuses questions d'application doivent encore être réglées, notamment en ce qui concerne les justifications à apporter aux budgets et aux comptes

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Passage à un budget en charges nettes	Terminé
Mesures d'application et mode de présentation	En cours

*Mesure 9 Intégration du budget extraordinaire dans le budget ordinaire*

Cette mesure ne paraît ni possible ni opportune.

*Mesure 10 Autorisation de constituer des fonds pour des financements spéciaux*

Cette mesure suppose l'autorisation de constituer des réserves par reports d'exercices. Une modification de la loi cantonale sur les finances serait nécessaire. Une étude interne a été conduite et la problématique exposée à la cheffe du DECS. Le dossier doit être affiné.

*Mesure 11 Adapter les comportements à la nouvelle Loi sur l'Université (LU)*

Divers guides ou règlements ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration, notamment :

- *Guide pour le remboursement des frais professionnels*
- *Règlement sur les fonds discrétionnaires*
- *Règlement sur les gains annexes*
- *Règlement sur le statut des professeur-e-s*
- *Règlement sur les congés scientifiques des professeurs*

Le projet de rapatriement des comptes non intégrés est terminé.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Réglementation UniNE	En cours
Guide pour le remboursement des frais	Terminé
Rapatriement des comptes non intégrés	Terminé
Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature	Terminé
Règlement sur la gestion fortune UniNE	Terminé

*Mesure 12 Récolter des fonds de tiers sous la forme de mécénat et de sponsoring*

Une chaire en droit du sport a pu être créée grâce à un mécène, pour une durée de six ans.



Le Conseil de l'Université a constitué une commission chargée d'étudier la problématique de la récolte de fonds. Un rapport a été déposé. Ses conclusions ont conduit le rectorat intérimaire à relancer le dossier en collaboration avec les doyens.

Le Conseil de l'Université envisage la création d'une fondation destinée à recueillir des fonds de donateurs.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Chaire en droit du sport	Terminé
Création d'une fondation de soutien financier à l'Université	Démarrage
Inventaire des objets sponsorisables	En cours

**Objectif 3 Maintenir, améliorer la qualité de l'infrastructure administrative, informatique, bibliothécaire et immobilière**

*Mesure 13 Construire ou acquérir un nouveau bâtiment pour l'enseignement*

Il convient de rappeler que l'Université de Neuchâtel est dispersée sur plus de 30 bâtiments, ce qui est hors de proportion pour une institution de taille réduite.

Diverses actions de sensibilisation des autorités – notamment en ce qui concerne l'avenir des surfaces libérées par la démolition de Panespo - ont été entreprises. En attendant, les mesures temporaires suivantes ont été prises ces deux dernières années :

- *Deux étages ont été loués dans un bâtiment sis rue de la Maladière 23 pour y loger des instituts de la Faculté des sciences économiques. L'ensemble des professeurs et collaborateurs ainsi que la bibliothèque de cette faculté sont maintenant regroupés à proximité du bâtiment de la rue Pierre-à-Mazel 7. Il n'en demeure pas moins que ces locaux sont mal adaptés à un usage universitaire, en particulier parce qu'ils n'offrent pas de salles de cours et seulement deux salles de séminaire. L'interaction avec les étudiants est donc difficile.*
- *Un bâtiment sis Faubourg de l'Hôpital 27, auparavant occupé par les services sociaux de la Ville de Neuchâtel, a été loué et aménagé pour accueillir six professeurs avec leurs équipes de la Faculté des lettres et sciences humaines participant à la MAPS. Le manque de place en FLSH a donc trouvé une solution temporaire, mais acceptable.*
- *Des locaux libérés par la FSE au Faubourg de l'Hôpital 106 ont pu être mis à disposition de la Faculté de droit pour y loger les nouveaux professeurs, en attendant que le bâtiment principal soit rénové.*
- *Le problème du manque de locaux pour l'enseignement n'est toujours pas résolu, même si quatre salles de séminaire supplémentaires ont pu être aménagées dans le cadre des deux opérations précédentes.*
- *Des espaces pourraient être loués à la Cité universitaire (grande salle pour 200 places ; deux salles de cours, une salle d'étude) et adaptés aux besoins de l'enseignement*

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Regrouper la FSE	En cours
Offrir des locaux supplémentaires à la FLSH	En cours
Nouveau bâtiment pour l'enseignement	En suspens
Réadaptation des locaux de la Cité universitaire	En suspens

*Mesure 14 Rénover le bâtiment principal*

Le projet de rénovation intérieure du bâtiment principal a été finalisé et présenté au Grand Conseil. Il devrait permettre de loger l'ensemble des collaborateurs de la FD, y compris sa bibliothèque, actuellement à l'étroit et dans des locaux vétustes, de mettre à disposition un nouvel auditoire de 200 places environ et, de façon générale, de gagner environ 30% de capacité utile. Cette rénovation commencera en décembre 2007, délai

impératif pour l'obtention d'une subvention optimale de la Confédération. Le Grand Conseil a accepté un crédit de Frs 4,5 millions (26 juin 2007).

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Obtention du crédit	Terminé

*Mesure 15 Remplacer le ComLab (infrastructure technologique de nano- et microtechnique)*

Comme indiqué dans le plan d'intentions, il est indispensable de remplacer le bâtiment technologique actuel, appelé Comlab, par une nouvelle réalisation. Le développement de la microtechnique et des nanotechnologies dans la région exige la construction d'un bâtiment qui regroupe toute la microtechnique et offre un potentiel de croissance de ce domaine dans les années à venir. Divers groupes de travail traitent du sujet au niveau de l'Etat.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Etude pour un bâtiment technologique	Démarrage

*Mesure 16 Réviser les règlements et procédures pour les adapter à la nouvelle loi*

Voir mesure 11.

*Mesure 17 Maintenir et développer la qualité de fonctionnement des services administratifs*

Le service académique, profondément remanié, poursuit l'amélioration de son fonctionnement. Le départ de son chef exige de différer le programme de qualité totale qu'il envisageait. La direction administrative poursuit l'optimisation des procédures de reconduction et d'engagement du personnel académique, plus particulièrement des assistants doctorants et des chargés de cours. Une nouvelle réglementation précisant les modes d'évaluation des professeurs (procédure de confirmation) est en cours d'élaboration. Le Sitel a achevé la mise en place d'un système complet d'assurance qualité.

L'état-major provisoirement institué a été remplacé par un secrétariat général qui assume simultanément la responsabilité des services liés au rectorat et de la direction des ressources académiques.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Réorganisation du domaine central	En cours

*Mesure 18 Maintenir et développer la qualité de l'infrastructure informatique et de communication*

Les professeurs disposent chacun d'une page web.

La plupart des salles de cours et de séminaires sont désormais équipées de moyens audio-visuels modernes, en général d'un ordinateur fixe et d'un projecteur (« beamer »). Certains tableaux noirs ont également été remplacés.

La mise en place de la « nouvelle gestion électronique des étudiants » (NGEE) a fait des progrès substantiels selon les deux axes ci-dessous :

- La mise en place d'un système de gestion de documents (GED) est en cours, notamment pour garantir la circulation des dossiers de demandes d'équivalence dans le cadre des admissions aux programmes de master.
- L'informatisation des dossiers des étudiants « IS-Academia » est en voie d'achèvement. Le nouveau système est utilisé par exemple pour produire les suppléments au diplôme et les questionnaires d'évaluation des cours. La gestion automatisée des sessions d'examens est en cours de développement.

- Un système d'information en direct (LIS) est à l'essai dans les bâtiments d'Unimail.

La gestion électronique des documents administratifs demeure à l'étude.

Voir également mesure 29.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Pages web des professeurs	Terminé
Equiperment des salles de cours (moyens de projection)	Terminé
Nouveau site web	Terminé
Gestion électronique des documents administratifs	En cours
Gestion électronique des documents d'étudiants	En cours
IS-Academia	Terminé
Live Information System (LIS)	En cours

*Mesure 19* **Maintenir la qualité des bibliothèques : procéder au « désherbage » ; systématiser l'accès aux ressources électroniques ; introduire des services de documentation**

La dispersion des bibliothèques demeure une préoccupation. Le coût des abonnements aux ressources électroniques est élevé.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
ORB - Optimisation des ressources des bibliothèques	En cours

**Objectif 4 Introduire le système d'études selon la Déclaration de Bologne**

Depuis la rentrée 2005 – 2006, l'Université de Neuchâtel a passé complètement au système de Bologne, et tous les étudiants commençant une première année à l'Université sont inscrits pour un bachelor (à l'exception de l'orthophonie, de la médecine et de la pharmacie) ou pour un master.

La FLSH a établi les plans d'études pour ses filières de formation de niveau master, dont le début est fixé à la rentrée 2007.

L'Université poursuit ses efforts en vue de mettre en place une offre à la fois attrayante et diversifiée de filières d'études, surtout au niveau des masters. Pour atteindre ce but, des moyens financiers supplémentaires seront nécessaires.

Les mesures 20 à 26 sont mises en place par des actions transversales qui portent à la fois sur les créations de postes de professeur et la révision de l'offre de formation (suppression et regroupements de filières).

*Mesure 20* **L'encadrement des étudiants doit satisfaire à des standards minimaux, aussi bien qualitatifs que quantitatifs**

L'encadrement a pu être amélioré par l'engagement de nouveaux professeurs et par l'attribution de forces supplémentaires dans le corps intermédiaire.

*Mesure 21 Pour un master complet, il faut trois professeurs.*

*Mesure 22 Pour un bachelor complet, il faut trois professeurs.*

*Mesure 23 Pour une demi-filière d'études (appelée pilier en FLSH, donc un demi-bachelor suivi d'un demi-master), il faut 3 professeurs s'il n'y a pas d'accord de collaboration*

*Mesure 24 Pour une demi-filière d'études (appelée pilier en FLSH, donc un demi-bachelor suivi d'un demi-master), il faut 2 professeurs s'il y a accord de collaboration*

La FLSH poursuit sa recherche de collaboration pour ses piliers les moins bien dotés. Un programme de coopération et d'innovation en mobilité des professeurs a été présenté à la CUS, sans succès, mais le triangle AZUR devrait le reprendre à sa charge.

*Mesure 25 Exigence d'un responsable de filière d'études*

Voir mesure 26.

*Mesure 26 Pour toute filière (bachelor ou master) ou demi-filière d'études, il y a un professeur responsable et un suppléant, également professeur. Un professeur à plein temps ne peut être responsable / responsable suppléant de plus de deux filières.*

Des responsables et des suppléants ont été désignés. Il conviendra de procéder à une évaluation de ce mécanisme.

*Mesure 27 Nombre d'heures de cours assurés par des professeurs ; la moitié des heures de cours dans une filière d'études doit être assurée par des professeurs.*

Les facultés ont reçu le mandat de fixer des critères pour attribuer des charges de cours ou d'enseignement aux filières d'études en tenant compte des autres ressources disponibles, en particulier les enseignements assurés par les professeurs ou par d'autres collaborateurs de l'enseignement et de la recherche..

## Objectif 5 **Garantir la qualité de l'enseignement**

*Mesure 28 Mettre en place des modes d'enseignement novateurs : auto-apprentissage, enseignement basé sur des projets ou ateliers, participation à la recherche, etc.*

Un laboratoire multimédia d'apprentissage du français a été mis en place à l'ILCF. Le rectorat souhaite offrir les mêmes possibilités, mais en libre service, pour l'apprentissage de l'anglais et de l'allemand. Un projet de centre de langues est à l'étude

L'adhésion au réseau « RCFE » (Réseau romand de Conseil, Formation et Evaluation pour l'enseignement universitaire) permet aux professeurs d'accéder à des cours, séminaires et ateliers, ce qui devrait avoir pour effet un renouvellement des pratiques pédagogiques.

Les efforts de sensibilisation des professeurs et des facultés devront être poursuivis en matière de renouvellement des méthodes pédagogiques.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Laboratoire de langues	Terminé
Conseiller à l'enseignement	Terminé
Cours, séminaires et ateliers RCFE	En cours

*Mesure 29* **Mettre en place un système informatisé de gestion des étudiants: recrutement - immatriculation - suivi - diplômés - "alumni"**

La mise en place de la « nouvelle gestion électronique des étudiants » (NGEE) a fait des progrès substantiels selon les deux axes ci-dessous :

- La mise en place d'un système de gestion de documents (GED) est en cours, notamment pour garantir la circulation des dossiers de demandes d'équivalence dans le cadre des admissions aux programmes de master.
- L'informatisation des dossiers des étudiants « IS-Academia » est en voie d'achèvement. Voir également mesure 18. Le nouveau système est utilisé par exemple pour produire les suppléments au diplôme et pour éditer les questionnaires d'évaluation des cours. La gestion automatisée des examens est en cours de développement. Les résultats des examens sont communiqués par voie électronique.

Les étudiants qui obtiennent un diplôme peuvent conserver pour un temps limité leur adresse électronique. L'Université cherche à créer une communauté d'alumni. Elle a aussi l'intention d'interroger ses anciens sur la qualité de la formation reçue.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Adresses électroniques des anciens diplômés	En cours
Gestion électronique des documents d'étudiants	En cours
IS-Academia	Terminé

**Objectif 6 Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants**

*Mesure 30* **Développer les compétences sociales des étudiants**

Un cours-séminaire de pratique de la rhétorique *Argumenter, écrire et convaincre*, est proposé aux étudiants du niveau bachelor. Il répond aux besoins de la société en personnes capables d'exprimer leur pensée de manière convaincante.

Comme l'année passée, un séminaire destiné à préparer les étudiants à postuler à un emploi a été organisé. Il a été suivi de simulations d'entretiens d'embauche.

*Mesure 31* **Organiser des stages**

La mise sur pied de l'Industry Day pour les étudiants en chimie est une amorce d'action dans ce domaine.

**Objectif 7 Accroître le nombre d'étudiants**

Le nombre d'étudiants est en progression depuis 2004, après une période de décroissance. Les résultats enregistrés sont encourageants, mais les efforts doivent être poursuivis même si la taille de l'Université de Neuchâtel ne constitue pas un obstacle à la qualité. Le renforcement des actions de promotion ont permis d'augmenter encore le nombre d'étudiants à la rentrée 2006. Les séances d'information auprès des gymnasiens et des lycéens ont été repensées et expérimentées. Le service académique, en collaboration avec les facultés, a entrepris un effort important pour renouveler le matériel de promotion remis aux étudiants et aux futurs étudiants, aussi bien en ce qui concerne la présentation que les contenus. De plus, certains de ces documents ont été traduits en anglais. La traduction d'une partie du site de l'UniNE en anglais est en cours.

Comme lors des deux rentrées précédentes, une journée d'accueil des nouveaux étudiants a été organisée en octobre 2006 avec la collaboration du SPC. Le parrainage des nouveaux étudiants en lettres et sciences humaines a été poursuivi, sur une base renouvelée ; le conseiller à l'enseignement est en charge de la formation d'étudiants moniteurs qui encadrent les nouveaux. Les autres facultés n'ont pas estimé judicieux d'introduire ce système chez elles.

*Mesure 32 Atteindre des objectifs quantitatifs fixés d'étudiants au niveau du bachelor et au niveau du master. Selon la CRUS, il s'agit de 20 étudiants pour l'entrée dans un programme de bachelor ou de master.*

Cet objectif est atteint pour les filières d'études en droit, en sciences économiques et, en partie, en biologie.

Il est atteint pour une partie des piliers en lettres et sciences humaines.

*Mesure 33 Pour un programme de master, 20% des étudiants sont des étudiants n'ayant pas obtenu le bachelor à l'Université de Neuchâtel*

Dans les sciences exactes et en théologie, ce n'est pas encore le cas. La situation pourra être précisée dans le prochain rapport. On peut s'interroger ici sur le sens des normes proposées, surtout dans une petite université qui ne peut pas se passer des branches fondamentales même si celles-ci connaissent des effectifs restreints. .

Un grand nombre d'immatriculations en master vient d'étudiants ayant obtenu leur bachelor dans d'autres universités, en Suisse ou à l'étranger. La proportion de 20% est dépassée notamment en sciences économiques.

*Mesure 34 Elargir le bassin de recrutement pour l'entrée au bachelor vers d'autres régions, par exemple Soleure et Argovie.*

Des actions de promotion ont été entreprises dans ce sens-là par le service académique et seront poursuivies. L'Université de Neuchâtel a participé au Salon de l'étudiant de Genève, dans le cadre du Salon du livre, ainsi qu'aux Salons de l'étudiant de Paris, de Lausanne et de Luxembourg.

*Mesure 35 Mettre en place un système de recrutement pour l'entrée en master y compris à l'étranger*

Des stands présentant notre offre de formation ont été installés au Salon de l'Etudiant à Paris, à Luxembourg et à la manifestation *Career* à Singapour. Un expert a été chargé du recrutement et de l'évaluation de candidatures d'étudiants en Inde. Des contacts ont été pris avec le *Swiss Business Center* de Shanghai, qui ont abouti à une solution interuniversitaire suisse pour sélectionner des étudiants chinois candidats à une place d'étude en Suisse.

*Mesure 36 Mettre en place au niveau du master un système de bourses pour étudiants doués*

La problématique a été exposée au Conseil de l'Université. Ce dernier a constitué une commission chargée d'étudier la question de la récolte de fonds. Notons qu'un certain nombre de bourses sont offertes à des étudiants en master, plus particulièrement dans le domaine de la microtechnique.

#### **Objectif 8 Maîtriser les coûts standards par étudiant**

La suppression, le transfert, la réorientation et la création de chaires en fonction du nombre d'étudiants contribuent naturellement à la maîtrise des coûts standards par étudiant. Les efforts consentis pour accroître le nombre d'étudiants favorisent également la maîtrise des coûts.

**Note :** les mesures de l'Objectif 7 ci-dessus contribuent aussi à la réalisation de l'Objectif 8.

*Mesure 37 Diminuer le nombre d'heures d'enseignement dans les plans d'études*

Un rééquilibrage des nombres d'heures d'enseignement dans les nouvelles filières de bachelor et de master pourrait intervenir suite à l'examen critique des plans d'études.

*Mesure 38 Renoncer aux cours et filières qui attirent trop peu d'étudiants*

Les filières d'italien et de grec ont été supprimées en tant que telles. Un enseignement de grec ancien est toutefois maintenu. Les étudiants ont la possibilité d'intégrer une formation en italien d'une autre université dans la composition de leur cursus. Une nouvelle analyse de la situation est demandée. L'Université de Neuchâtel a renoncé à offrir un bachelor en chimie et elle a supprimé son master en physique.

Des propositions de restructuration de la Faculté des sciences sont en cours, notamment dans la perspective de nouvelles collaborations qui pourraient s'ouvrir avec l'Unil (géologie) et des transferts envisagés vers l'Université de Berne (physique). Après quelques années d'expérience du modèle de Bologne, il conviendra de s'interroger sur les filières et piliers d'études offerts dans les facultés. La crédibilité de l'Université exige que les offres de formation ne soient pas interrompues au gré des éventuels problèmes d'effectifs.

**Objectif 9 Contribuer à la relève académique***Mesure 39 Les assistants doivent tous être des doctorants*

Cette mesure a été réalisée et une adaptation du règlement est intervenue.

*Mesure 40 Une fois par année, l'Université organise une journée de recherche ou une journée des doctorants.*

Le recteur a rencontré les assistants-doctorants. Une séance d'information concernant les processus d'obtention des subsides de recherche a été organisée à l'intention de tous les intéressés. Le conseiller au transfert de technologies se tient régulièrement à la disposition des intéressés.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Conseiller à la recherche et à l'enseignement	Terminé
Conseiller au transfert de technologies	Terminé

*Mesure 41 Un financement spécial aidera les assistants doctorants à participer à des congrès ou des colloques*

La mesure a été réalisée dès 2005. Le rectorat a mis à disposition des facultés des moyens financiers pour prendre en charge les frais de participation des assistants doctorants à des congrès ou des colloques.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Soutien pour participation à des colloques	Terminé

*Mesure 42 Compléter les bourses de doctorant payées par des subsides du FNS en sciences humaines (au sens large) par un poste d'assistant de 25% pour aider dans l'enseignement*

Sur proposition du recteur, les efforts d'encadrement déjà consentis se révélant surcompensés par la croissance démographique, le rectorat a décidé d'allouer des postes d'assistants-doctorants aux facultés pour corriger la situation, soit au total 21 postes complets.

*Mesure 43 Mettre au concours dans les sciences humaines (au sens large) des postes d'assistant sur la base de projets de recherche avec contribution à l'enseignement (effet double sur le niveau d'activité de recherche et l'encadrement)*

Telle que formulée, cette mesure exprime une évidence. Les moyens accordés le sont toujours dans un souci de cohérence et tiennent compte des projets d'avenir élaborés par les décanats.

*Mesure 44* *Sauf exceptions à déterminer, les postes de maître-assistant seront utilisés pour engager des post-doc, pour une période de 2 ans, prolongeable d'une année*

Certains postes de maître-assistant ont été convertis en poste d'ingénieur, avec un engagement de durée indéterminée. Le statut de post-doctorant décrit dans les règlements actuels ne rencontre pas l'intérêt des facultés. Par contre, il existe des besoins précis et connus de postes de maître-assistant qu'on ne peut convertir systématiquement. La question du statut et de l'engagement de maîtres-assistants devra donc être reprise.

*Mesure 45* *En principe, un post-doc aura passé au moins deux ans dans une autre université, ou au niveau du master, ou au niveau du doctorat, ou au niveau du post-doctorat*

La fonction d'assistant post-doctorant a été prévue dans le nouveau règlement sur le statut des assistants. Le Conseil d'Etat a fixé l'échelle de rémunération à environ 80% de celle d'un maître-assistant, ce qui correspond à la rémunération des post-doctorants du Fonds national.

L'esprit de cette mesure a été repris, de manière atténuée, dans le nouveau règlement sur les assistants. Ce règlement fait l'objet d'une évaluation et des amendements seront proposés au CU.

*Mesure 46* *L'Université offre à l'horizon 2008 15 postes de professeur assistant; à plus long terme, ce nombre devrait atteindre 20.*

Les chiffres mentionnés ici se révèlent sans justification et la nécessité d'une augmentation de cette catégorie de collaborateurs reste à démontrer en l'absence d'un véritable statut de « tenure track ». Toutefois, deux postes de professeur assistant ont déjà pu être créés en faculté des lettres et sciences humaines (ethnologie ; linguistique anglaise) et d'autres postes de ce type ont été mis au concours.

*Mesure 47* *Un professeur assistant est nommé pour 4 ans ; son mandat peut être prolongé de 2 ans s'il possède de bonnes chances d'être nommé professeur à la suite de ces deux ans.*

Cette mesure est actuellement non conforme à la LU et ne peut donc trouver réponse dans l'établissement d'un règlement.

*Mesure 48* *On ne créera plus de poste de directeur de recherche ; ces postes doivent être utilisés pour engager des professeurs assistants ou des professeurs.*

Le cas ne s'est pas présenté.

*Mesure 49* *Une partie des postes de professeur (un poste sur trois dans une discipline) sera utilisée pour engager des professeurs assistants.*

De façon générale et malgré quelques applications de ce principe en FLSH, les facultés sont réticentes à la transformation de postes de professeur ordinaire en postes de professeur assistant. Voir mesure 46.

*Mesure 50* *Faciliter la poursuite de l'activité professionnelle des jeunes mères par des soutiens financiers ciblés (crèche, mamans de jour, etc.)*

L'Université exploite une crèche. Une tentative d'augmentation de la capacité d'accueil n'a malheureusement pas abouti pour des raisons de subventions non accordées. Une autre solution est à l'étude.

Le bureau de l'égalité des chances offre un encadrement aux enfants des collaborateurs de l'Université pendant les périodes de vacances.



**Objectif 10 Attirer d'excellents professeurs**

Le nouveau règlement sur la procédure de nomination des professeurs est entré en vigueur (« Règlement concernant la procédure de nomination des professeur-e-s ordinaires, extraordinaires, professeur-e-s assistant-e-s, directeurs de recherche et directrices de recherche », du 11 juillet 2005).

Ce règlement modifie les interactions entre le rectorat et le DECS. Il introduit une commission de surveillance de la procédure de nomination, organe présidé par le représentant du DECS. Il prévoit des dispositions concernant la prospection de candidats, les expertises externes, la manière d'organiser les leçons probatoires et l'entretien pendant lequel le représentant du rectorat est habilité à s'engager sur les moyens dont disposera le futur professeur.

Par la mise en application de ce règlement, les mesures suivantes devraient trouver un début de réalisation : Mesure 51, Mesure 52, Mesure 53 et Mesure 55.

*Mesure 51 Offrir des conditions de travail compétitives pour les nouveaux professeurs : dotation en personnel et équipement*

Dans plusieurs domaines, les salaires du secteur privé constituent une concurrence sérieuse pour l'Université. Les traitements servis demeurent bas en comparaison nationale.

En ce qui concerne la Faculté des sciences, le vote par le Grand Conseil des crédits d'équipement couvrant la période 2007 – 2010 permettra de libérer d'importants moyens pour offrir aux professeurs des conditions de travail adéquates, notamment sous forme de crédits d'installation.

*Mesure 52 Augmenter l'effort de prospection pour recruter de nouveaux professeurs*

Le nouveau règlement cité plus haut contient des prescriptions qui favorisent l'atteinte de cet objectif.

*Mesure 53 Améliorer la procédure de recrutement et d'évaluation en distinguant les critères scientifiques et ceux relatifs à la politique de la recherche et d'enseignement*

Le nouveau règlement cité plus haut contribue à la réalisation de cette mesure.

*Mesure 54 Introduire dans la loi la possibilité de nommer les professeurs assistants avec préritularisation conditionnelle (« tenure track »)*

Cette mesure doit attendre la révision de la loi sur l'Université, qui n'interviendra pas avant que soient connues les grandes lignes de la nouvelle loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles (LAHE). En attendant, il est parfois possible de recourir à la procédure de nomination par voie d'appel, solution retenue dans quelques cas durant l'exercice écoulé.

*Mesure 55 Négocier avec les nouveaux professeurs un accord sur les missions et moyens*

L'entretien avec les candidats retenus permet d'aborder cette problématique y compris en ce qui concerne les conditions d'installation (mesure 56). Un cahier des charges type a été élaboré pour mieux préciser les missions. Il appartient aux facultés de le compléter et de l'adapter de cas en cas, puis de le négocier avec les professeurs. Les facultés de droit et des sciences économiques ont émis des cahiers des charges pour les professeurs nouvellement nommés.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Etablir un cahier des charges type	Terminé

*Mesure 56 Accorder aux nouveaux professeurs le crédit d'installation sans délai*

La mesure est déterminante en Faculté des sciences, où un nouveau professeur doit être doté d'un budget d'équipement significatif pour pouvoir accomplir sa mission. Pour l'essentiel, elle ne peut être réalisée que par les crédits d'équipements votés par le Grand Conseil.

*Mesure 57 Accorder aux nouveaux professeurs le nombre de postes d'assistant en usage dans la Faculté d'accueil ou selon l'accord*

Les nouveaux professeurs bénéficient des mêmes quotas d'assistants que leurs collègues.

*Mesure 58 Aider les nouveaux professeurs à s'intégrer dans le cadre universitaire neuchâtelois et suisse et à en connaître les rouages*

Un dépliant présentant toutes les leçons inaugurales de l'année académique est édité et largement diffusé. Ce moyen doit permettre de faire connaître à un public plus large les compétences des nouveaux professeurs. Ces leçons inaugurales sont très fréquentées et la presse en rend fidèlement compte.

Le recteur (2007) reçoit individuellement chaque nouveau professeur et le rectorat (2006) a fait connaissance avec les nouveaux professeurs lors d'une sortie. Par ailleurs, le DECS organise une réception des nouveaux professeurs.

Un séminaire d'introduction aux pratiques de l'Université a été organisé en 2006 à l'intention des nouveaux professeurs.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Leçons inaugurales	Terminé
Séminaire d'introduction aux pratiques de l'Université	Terminé

*Mesure 59 Clarifier les missions et le cahier des charges des nouveaux professeurs*

Un cahier des charges type a été élaboré pour mieux préciser les missions. Il appartient aux facultés de le compléter et de l'adapter de cas en cas, puis de le négocier avec les professeurs. Les facultés de droit et des sciences économiques ont émis des cahiers des charges pour les professeurs nouvellement nommés (voir Mesure 55).

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut
Etablir un cahier des charges type	Terminé

*Mesure 60 Clarifier les objectifs et modalités de la procédure d'évaluation après 4 ans lors de la première nomination*

L'ancien rectorat a précisé certains éléments de la procédure d'évaluation (notamment en prévoyant le recours à des expertises externes), mais la procédure prévue par l'ancien règlement est toujours en vigueur. Une révision de ce règlement est donc à l'étude et un projet sera soumis au Conseil d'Etat, autorité de nomination.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Révision du règlement d'évaluation des professeurs	En cours
Conseiller à la recherche et à l'enseignement	Terminé

**Objectif 11 Favoriser les collaborations en groupant les enseignants et chercheurs dans des espaces cohérents**

*Mesure 61 Construire ou acquérir un bâtiment pour grouper des instituts dispersés*

Diverses locations de locaux demeurent nécessaires. Dans l'environnement de Pierre-à-Mazel 7, de nouvelles surfaces permettent un regroupement provisoire de la faculté des sciences économiques. Il en va de même pour la MAPS qui a trouvé à se loger au Faubourg de l'Hôpital et, à terme, de la FD qui occupera le bâtiment principal rénové.

La disparition de Panespo a conduit le rectorat à intervenir au auprès du DECS pour rappeler la nécessité de regrouper les instituts universitaires malgré la très forte pression qui s'exerce actuellement dans la recherche de bâtiments pour l'enseignement supérieur. Par ailleurs, le Grand Conseil a accepté le crédit sollicité pour la restauration et l'adaptation du bâtiment principal (voir Mesure 14).

*Mesure 62 Construire un bâtiment pour le ComLab de l'IMT et du CSEM*

Un groupe de travail conjoint entre l'Etat, le CSEM et l'Université avait élaboré un projet qui devait permettre de loger l'ensemble des laboratoires de l'IMT, les installations technologiques propres à l'Université (succession « ComLab ») ainsi qu'une installation technologique propre au CSEM. Ce projet devra être réactualisé dans le cadre des opérations liées au transfert envisagé de l'IMT à l'EPFL (voir Mesure 13).

**Objectif 12 Développer le volume de la recherche dans les sciences humaines (au sens général du terme, incluant donc le droit et les sciences économiques)**

De façon générale, la responsabilité de cet objectif incombe aux facultés concernées. Cependant, certaines mesures prises au niveau de l'Université devraient y contribuer : obligation des assistants de préparer une thèse, mise à disposition de moyens financiers pour favoriser la participation à des congrès et colloques, etc.

**Note :** les Mesure 39, Mesure 41, Mesure 42, Mesure 43 et Mesure 44 ci-dessus contribuent également à la réalisation de l'Objectif 12.

**Objectif 13 Augmenter le transfert technologique**

Le guichet Euresearch a été transféré de la FSRM à l'Université en automne 2005. Un nouveau collaborateur a été engagé ; il est également chargé du transfert technologique.

La procédure de conseil juridique en matière de contrats incluant des aspects de propriété intellectuelle a été formalisée et mise en application.

L'Université de Neuchâtel a adhéré au consortium « Alliance », dont l'objectif est de favoriser le transfert technologique. Les membres en sont l'EPFL, les Universités de Genève et de Lausanne, ainsi que leurs hôpitaux universitaires (CHUV et HUG), la HES-SO, et donc l'Université de Neuchâtel.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>
Conseiller au transfert de technologies et	Terminé
Responsable du guichet Euresearch	Terminé

*Mesure 63* **Mise en place d'un service de conseil en matière de contrats, propriété intellectuelle et financement.**

Une partie des travaux est exécutée par le conseiller au transfert de technologies et par le service juridique, et une autre partie est confiée à des cabinets privés sous forme de mandats.

*Mesure 64* **Collaborer avec Neode**

Le rectorat demeure en relation avec le président et le directeur de Neode.

Une des préoccupations partagées est de mettre à disposition des « jeunes pousses » des locaux situés dans le bas du canton. La construction d'un bâtiment pour l'IMT et ses installations technologiques pourrait en constituer l'occasion. Voir Mesure 62.

**Objectif 14 Augmenter les échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants avec les autres universités et institutions de recherche**

Le bureau des relations internationales a été transféré de la FSRM à l'Université et intégré au service académique. Plusieurs manifestations à l'intention des étudiants en mobilité ont été organisées, notamment un stage d'immersion mis sur pied par la section neuchâteloise de l'Erasmus Student Network. Des accords d'échanges d'étudiants passés avec des universités étrangères demeurent applicables.

**Note :** les Mesure 35, Mesure 36, Mesure 44, Mesure 45 et Mesure 46 ci-dessus contribuent également à la réalisation de l'Objectif 14.

## **8 Rapports des services centraux**

### **8.1 Domaine académique**

#### **8.1.1 Introduction générale du domaine**

Durant l'année académique 2006-2007, le domaine académique comprend, sous la responsabilité générale du secrétaire général, le service académique (Sacad) y compris la formation continue, le service des sports, le service social et le bureau de l'égalité. Les chapitres qui suivent correspondent à cette structure, qui connaîtra des adaptations dès l'année académique 2007-2008.

#### **8.1.2 Service académique**

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Nicolas Chappuis, chef du service.

Le service académique est à disposition des étudiants de l'Université dans les domaines d'activités suivants :

- cursus et études
- promotion des filières de formation
- immatriculations et inscriptions
- mobilité nationale et internationale
- formation continue.

Il collabore activement avec le rectorat, les facultés et les autres services centraux, en particulier le service informatique et télématique, le service de presse et communication, le service social et le service juridique.

### **Vue générale de l'année 2006-2007**

#### **Leadership et stratégie**

La vision du Sacad est fondée sur quatre piliers : la qualité de ses services, le développement de partenariats, l'anticipation des besoins et l'ambiance de travail. Son fonctionnement et ses actions se fondent sur un système de valeurs à quatre axes : l'esprit de service, l'esprit d'équipe, l'intégrité et l'efficacité. Il s'applique notamment pour l'engagement de nouveaux collaborateurs et les entretiens de développement menés annuellement avec chaque collaborateur. Deux axes stratégiques guident l'action du Sacad : l'amélioration des services aux étudiants et l'augmentation du nombre de nouveaux étudiants.

#### **Activités**

Une nouvelle gamme de brochures sur les cursus a été élaborée pour compléter les outils promotionnels, notamment dans le but de promouvoir les masters de l'UniNE qui seront pour la première fois proposés par toutes les facultés lors de la rentrée 2007. En plus des traditionnelles visites dans les lycées et la présence dans les salons de la formation, l'effort de recrutement s'est aussi traduit par la mise sur pied d'activités plus spécifiquement dédiées à la promotion des masters : en février 2007, les étudiants des autres universités suisses et de l'UniNE ont pu participer à la première journée d'information sur les masters organisée à l'UniNE. De plus, avec l'introduction en juillet 2007 des données concernant les titres de bachelors et de masters de l'UniNE dans la banque de données de la CRUS, les étudiants de toute la Suisse pourront aisément identifier les masters pour lesquels ils sont admissibles sans condition.

Les suppléments aux diplômes<sup>1</sup>, remis avec les nouveaux titres du système dit « de Bologne » à l'occasion de la remise des diplômes de novembre 2006, ont été pour la première fois produits de manière automatisée.

Une nouvelle organisation du traitement des dossiers a permis d'assurer une plus grande qualité de l'information transmise aux facultés, notamment pour faciliter leur travail d'analyse des candidatures aux masters. Par ailleurs, le Sacad a à nouveau organisé des rencontres semestrielles avec les secrétariats de facultés permettant ainsi une coordination efficace et un échange de bonnes pratiques.

## Résultats

Le nombre de dossiers enregistrés par le bureau des immatriculations et inscriptions a atteint 1714 demandes d'admission pour le semestre d'hiver 06-07, ce qui s'est traduit par un record de **873 nouveaux étudiants à l'UniNE**, soit une augmentation de 12% par rapport à la rentrée 05-06. La proportion des étudiantes est de 55% ; la part des étudiants provenant d'un autre canton est de 42% et celle des étrangers de 21%, dont plus de la moitié d'un autre continent. Une **légère augmentation de la mobilité** a été enregistrée : ils étaient 56 étudiants UniNE à partir étudier pour un ou deux semestres dans une autre université alors que 76 étaient accueillis par notre alma mater.

## Activités principales

### Cursus et études, M. Nicolas Chappuis

Pour la première fois, la **production des suppléments au diplôme**, remis avec les titres de bachelors et de masters, a été faite de manière automatique à partir de données tirées du système informatique IS-Academia pour les facultés de droit et de sciences économiques. De plus, les travaux préparatifs ont été menés pour que ce mode de production puisse être étendu aux facultés de lettres et sciences humaines, sciences et théologie pour la remise des titres de novembre 2007.

Suite à la demande de la CRUS d'**attribuer les branches d'études pour chaque cursus de bachelor et de master**, les informations ont été collectées auprès des facultés puis transmises à la CRUS pour alimenter la **banque de données** au niveau national. Cette base permettra aux étudiants de bachelor de découvrir en quelques clics toutes les formations de niveau master proposées en Suisse pour lesquelles ils sont admissibles sans conditions préalables.

Après le transfert des activités de conseiller à l'enseignement au sein du bureau qualité et appui pédagogique, le service académique a tout de même continué à assumer la prise en charge de la partie **logistique de l'évaluation des enseignements** faite chaque semestre.

Constatant la nécessité d'un **partage de l'information** et d'un lieu de coordination pour tout ce qui touche à la gestion des dossiers des étudiants, une rencontre semestrielle avec les secrétariats de facultés, et d'autres service centraux le cas échéant, a été organisée.

### Immatriculations et inscriptions, Mme Muriel Brunner

Avec l'instauration d'une offre compatible avec le système dit « de Bologne », le bureau des immatriculations et inscriptions enregistre une **augmentation de sa charge de travail**, ce qui va de pair avec l'obligation pour les étudiants de déposer deux fois une demande d'admission, pour le bachelor et, en principe, pour le master. Ainsi, ce ne sont

---

<sup>1</sup> Document officiel conforme au modèle européen et décrivant le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par le détenteur du diplôme original.

pas moins de 1714 dossiers qui ont été déposés pour une admission dans un cursus pour le semestre d'hiver 06-07, ce qui s'est traduit par un nombre **record de 873 étudiants qui ont rejoint les rangs de notre alma mater**, soit une augmentation de 12%.

Une phase pilote d'utilisation d'un nouvel outil informatique développé par le Sitel pour la **gestion électronique des dossiers d'étudiants (GEDE)** a été menée avec l'ILCF et la Faculté des sciences. Les dossiers nécessitant un préavis ont ainsi été transmis sous format électronique. La manipulation des dossiers a ainsi été facilitée et la rapidité de traitement accrue. La phase pilote achevée en juillet s'étant soldée par un bilan positif, ce mode de travail sera étendu à toutes les facultés dans le cadre du traitement des demandes d'admission pour le semestre de printemps 2008.

Suite à la décision du rectorat de ne plus lier le paiement des **taxes universitaires** à l'immatriculation, une procédure avec un système de deux rappels avant l'exmatriculation a été mise en place. Une sensibilisation des étudiants pour les inciter à annoncer les abandons a également été faite. Par ailleurs, les règlements ont été adaptés au nouveau calendrier académique et les délais pour le paiement des taxes universitaires ont été fixés au 30 septembre pour le semestre d'automne et au 28 février pour le semestre de printemps.

Il est également important de mentionner que, dans le but de mieux servir les candidats et d'accélérer l'envoi en faculté des dossiers qui nécessitent un préavis, l'**organisation interne du traitement des dossiers a été revue**. Pour chaque faculté, deux collaboratrices ont été désignées responsables des demandes d'admission, ce qui a notamment permis d'améliorer la qualité des informations données aux facultés sur la pertinence du dossier, éléments importants dans le cadre des demandes d'immatriculation en master de la part d'étudiants étrangers.

#### **Promotion des filières de formation, M. Philippe Willi**

Suite aux efforts importants de promotion des filières de formation, le **nombre total d'étudiants** a continué de progresser de manière substantielle. Au début de l'année académique 2006-2007 les effectifs ont augmenté de 5.5% (9.8% l'année précédente), la moyenne nationale se situant à 2.3% (1.1% l'année précédente). Il est également fort réjouissant de constater que, pour la première fois depuis plus dix ans, le nombre de « *nouveaux étudiants immatriculés pour la première fois dans une université* » a dépassé la barre des 600 étudiants (607). Depuis la mise sur pied d'efforts de promotion soutenus en 2002, l'évolution des effectifs est réjouissante d'autant plus que les effectifs étaient en diminution sur la période 1998-2001.

Soucieux d'atteindre un haut degré de satisfaction des étudiants fréquentant actuellement l'UniNE et des étudiants potentiels, les actions et les outils d'information, d'orientation et de promotion (brochures, pages web, visites dans les lycées, manifestations internes, salons de l'éducation, plan média, etc.) ainsi que les services aux étudiants ont été renforcés dans un esprit de business excellence. Parmi ces services, on peut notamment citer le succès grandissant du **séminaire d'aide à l'insertion professionnelle** (75 étudiants inscrits); ce rapprochement avec les entreprises devrait encore être amélioré notamment avec l'organisation d'un **forum entreprise** durant l'année académique 2007-2008.

#### **Bureau des relations nationales et internationales, Mme Marie-France Farine**

Le bureau des relations nationales et internationales a organisé une **séance d'information** le 23 janvier 2007 à l'**attention de tous les étudiants de l'UniNE**; plus de 200 étudiants ont ainsi assisté à la présentation des conditions et des programmes de mobilité. A cette occasion, ils ont également pu entendre quelques-uns de leurs camarades revenus de l'étranger leur faire part de leurs expériences pratiques et académiques et les motiver ainsi à fréquenter un autre établissement pour 1 à 2 semestres.

La **tendance à la hausse de la mobilité** s'est confirmée au cours de l'année académique 06-07 avec 56 étudiants neuchâtelois partis étudier dans un autre établissement suisse ou étranger et 76 étudiants issus d'institutions partenaires venus étudier à l'UniNE. Les étudiants de l'UniNE choisissent pour la plupart de partir en Allemagne, en Espagne et en Angleterre. Nos étudiants hôtes viennent pour leur part majoritairement d'Allemagne, puis d'Italie et d'Angleterre. L'UniNE a accueilli davantage d'étudiants au semestre d'été alors que nos étudiants privilégient les échanges au semestre d'hiver.

Le bureau des relations nationales et internationales constate un intérêt croissant pour la réalisation de **thèse en cotutelle**. C'est essentiellement avec des établissements français que les doctorants de l'UniNE choisissent d'effectuer leurs recherches. Mais, en 2006, des doctorants et leurs directeurs de thèse ont lancé des coopérations pour des cotutelles avec des universités d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre. Dans le cadre du programme de double-doctorat entre la Suisse et la France financé par la CRUS, l'Université de Neuchâtel a cette année encore reçu des subsides pour des cotutelles de thèses en FLSH et en Science.

Avec la création d'une section neuchâteloise de l'ESN (**Erasmus Student Network**), une association regroupant des étudiants de retour d'un séjour de mobilité, le bureau des RNI a trouvé un nouveau partenaire pour encadrer les étudiants en échange. C'est ensemble qu'ils ont travaillé à la mise en place d'un **stage d'immersion** qui sera offert pour la première fois aux étudiants qui effectueront un séjour de mobilité à l'UniNE au semestre d'automne 2007.

#### **Formation continue, Mme Martine Rossier**

Durant l'année académique 2006-2007, **12 cours de formation continue**, totalisant un peu plus de 400 périodes de cours, ont été dispensés. Ils ont touché environ 1000 participants. Relevons un cours d'orthophonie, « La dysphasie », et deux cours de théologie-philosophie qui ont réuni chacun plus de **200 participants**. A noter également le nouveau cours : « La gastronomie moléculaire » qui a connu un bon début avec 20 inscriptions et une intéressante couverture médiatique. Son avenir semble d'ores et déjà assuré.

Un certain nombre de cours sont également offerts et organisés directement par les instituts. Avec cette nouvelle offre, des questions d'harmonisation du label formation continue sont apparues. Une réflexion globale sur l'organisation et la gestion de la palette des cours de formation continue au sein de l'Université s'avère nécessaire, notamment en lien avec l'obligation de l'autofinancement de la formation continue qui a été demandée à partir du 1er janvier 2007.

### **Mutations**

#### Départs

- M. Philippe Jeanneret, chef du service, qui a pris la responsabilité du SHER
- M. Edouard Paulino, conseiller à l'enseignement et responsable formation continue
- Mme Christelle Pisanello, stagiaire durant 6 mois

#### Arrivées

- M. Nicolas Chappuis, adjoint puis chef du service
- Mme Raquel Sanchez, collaboratrice administrative (durée limitée)
- M. Thierry l'Eveillée, stagiaire pendant 6 mois
- Mme Martine Rossier, venant du SPC, assistante pour la formation continue



### 8.1.3 Service des sports

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Bertrand Robert, directeur du service des sports.

#### **Vue générale de l'année 2006-2007**

En préambule, rappelons que le service des sports de l'université se compose de deux structures : le **SUN** (sports universitaires) et le pilier d'enseignement **SePS** (sciences et pratiques du sport). Les missions et les objectifs de chacune de ces entités sont différents.

**Le SUN (sports universitaires)**, à travers l'éventail de son offre sportive, encourage la communauté universitaire à intégrer l'activité physique dans son mode de vie. Durant cette année académique, il a rassemblé chaque semaine dans ses cours plus de la moitié des étudiantes, étudiants, collaboratrices et collaborateurs de notre université. Ce fort taux de participation dans les quelque 50 disciplines sportives et 90 cours dispensés de manière hebdomadaire nous réjouit pleinement et souligne l'intérêt que la population universitaire voue au mouvement et au sport. Les nouveaux cours ouverts cette année ont connu un vif succès et se sont rapidement remplis.

Au niveau des compétitions nationales, les deux titres de champions suisses universitaires remportés par l'équipe féminine de volley-ball et masculine de hockey sur glace ont démontré que l'Université de Neuchâtel, malgré sa taille réduite, n'a pas à rougir face aux grandes institutions et que le sport de performance et de compétition demeure bien présent dans les traditions de notre Alma Mater.

**Le SePS (pilier en Sciences et Pratiques du Sport)** qui propose une voie d'études orientée vers l'activité physique et les sciences du sport constitue une branche d'enseignement pour le degré secondaire I et II reconnue par la HEP BEJUNE. Le Pilier SePS, intégré dans un bachelor en faculté des lettres et sciences humaines ou en faculté des sciences, en est à sa deuxième année d'existence selon la nouvelle structure de Bologne et compte actuellement 43 étudiantEs inscritEs. Dès l'automne 2008, les études en SePS pourront être poursuivies jusqu'au niveau master. Le règlement ainsi que le plan d'études de cette future filière ont déjà été ratifiés par le rectorat. L'intérêt pour les études en sport, confirmé par le nombre d'inscriptions, est un fait réjouissant. Nous devons cependant rester vigilants et conscients de la limite de nos capacités d'accueil. Les ressources nécessaires permettant d'assurer un encadrement et une gestion de qualité des études en cas d'effectif important ne sont pas assurées.

L'équipe de direction du service des sports compte aujourd'hui cinq personnes. Elle a été complétée dès août 2006 par un stagiaire administratif, dont les tâches principales sont l'accueil et la réception. Ce poste à 80% sera repourvu d'année en année. Le poste à 25% de M. Yves l'Eplattenier est passé à 50% dès le 1<sup>er</sup> septembre 2006.

Un effort particulier est mené afin d'augmenter les fonds de tiers du service des sports. Les subventions diverses, quelques relations de partenariat (sponsoring), mais surtout les cartes de fitness vendues aux alumnis et à certaines catégories d'ayants droit nous permettent d'assurer le développement d'une offre sportive significative au niveau qualitatif et quantitatif.

#### **Activités principales**

##### **A. SUN (sports universitaires)**

Disciplines sportives :	52
Stages sportifs :	13
Tournois internes :	5
Championnats :	16

Nombre total de cours hebdomadaires :	semestre d'hiver :	86
	semestre d'été :	94

Monitrices et moniteurs vacataires engagés par le service des sports : 65

D'une manière générale, les cours du SUN sont très fréquentés. Le nombre moyen d'entrées hebdomadaire est de 2000 personnes.

Deux nouveaux cours ont été introduits cette année: la plongée sous marine, avec la possibilité d'effectuer le brevet 1 (PADI) et la Krav Maga (self défense) qui a connu un succès inattendu, en particulier auprès des étudiantes. Les cours de sport de neige ont été mis à mal suite aux mauvaises conditions d'enneigement que nous avons connues durant toute la saison d'hiver.

Le décès tragique de notre monitrice de tennis de table, Mme Philipposian, nous a contraint à supprimer tous les cours de cette discipline durant le semestre d'été.

Le nombre de cartes de fitness vendues à la communauté universitaire a augmenté par rapport à l'année précédente: 550 cartes vendues en 2006 contre 400 en 2005. Les deux salles de fitness connaissent donc une recrudescence de fréquentation et répondent à un réel besoin. Plusieurs machines ont été renouvelées, principalement dans la salle de la Patinoire, pour un montant de 41'000.-

Le stage d'escalade qui devait se dérouler en juillet 2007 a été annulé, faute d'un nombre suffisant de participants.

L'équipe de hockey sur glace des étudiants de notre Université a remporté le titre de champion suisse universitaire 2007 sur les Patinoires du Littoral de Neuchâtel le 17 janvier, tandis que les étudiantes enlevaient le titre national en volley-ball à Macolin le 2 juin. Ces dernières, grâce au titre remporté, ont été sélectionnées pour les championnats d'Europe en Croatie du 16 au 24 juillet et se sont classées au 7ème rang sur 14 équipes inscrites.

Film vidéo du SUN : un film promotionnel présentant les activités du service des sports, réalisé par un collaborateur du service, M. Yves l'Eplattenier, est en ligne sur notre page d'accueil. Il a été présenté à tous les nouveaux étudiants de l'université lors de la journée d'accueil de la rentrée académique 2006.

Infrastructures :

- centre sportif du Mail : 3 salles, 1 piscine, 1 dojo, env. 70 heures/semaine
- salle de la Riveraine : 1 salle, 16 heures/semaine
- 2 salles de fitness, accès avec carte
- diverses locations en ville de Neuchâtel, env. 25 heures/semaine. Patinoire, piscines, etc.

A l'exception de la salle de fitness de UNIMAIL qui est propriété de l'Université, toutes les installations utilisées par le service des sports sont louées de manière ponctuelle ou fixes à l'année. Le montant total de ces locations s'élève à environ 190'000.- / année. Ce point constitue une faiblesse de notre structure, si nous la comparons à celle des autres universités de Suisse qui, dans la majorité des cas, sont propriétaires de leurs propres infrastructures sportives.

## B. SePS (Sciences et Pratiques du Sport)

Le pilier d'études en sport version « Bologne » a accueilli cette année sa deuxième volée avec 28 étudiantEs inscritEs. Ce nombre d'inscription est encourageant et confirme le besoin pour notre Université d'offrir une telle filière. Les étudiantEs inscrits au pilier SePS proviennent à 74% de la FLSH. Le reste est essentiellement issu de la FS. Sur l'ensemble des deux volées d'études, on comptabilise un tiers de filles et deux tiers de garçons.

Les capacités et les ressources du service des sports étant limitées, il conviendra de veiller à ne pas dépasser un seuil limite d'inscriptions, au-delà duquel nous ne pourrons plus, pour des raisons financières et structurelles (installations), assurer un enseignement de qualité. Un certain nombre de mesures à prendre le cas échéant sont actuellement à l'étude.

Plusieurs principes et accords ont été conclus et finalisés avec la HEP BEJUNE, afin d'assurer aux étudiantEs ayant terminé leurs études SePS un programme d'études pédagogiques cohérent et de clarifier le statut des étudiantEs en sport issus de la plateforme 1 de la HEP.

### Mutations

Personnel rattaché à la direction du service des sports

Fonction	Nom	Emploi %	Charges
Directeur	Bertrand Robert	100	- Direction SUN / SePS - Enseignement SePS
Maître de sport	Raphaël Germann	100	- Adjoint, resp.gestion SePS - Enseignement SUN/SePS - Gestion SUN
Maître de sport	Yves L'Eplattenier	50	- Adjoint, gestion SePS - Enseignement SUN/SePS - Gestion SUN
Collab. admin.	Chantal Tomasoni	30	- Accueil, salaires administration
Collab. admin. stagiaire	Joan Schenker (1an)	80	- Accueil, administration

- 65 moniteurs vacataires employés pour les cours du SUN. Ils constituent le staff d'enseignement du SUN. Leur engagement va, selon les cas, de deux à huit heures hebdomadaires durant les semestres académiques.

- 16 enseignants vacataires pour le pilier SePS. Tous spécialistes et diplômés dans les métiers de l'éducation et des sciences du sport. Leur engagement est de deux heures hebdomadaires durant les semestres académiques.

Dès le semestre d'automne 2007 et en 2008, des chargés d'enseignement seront nommés dans le cadre de l'enseignement des branches théoriques du SePS.

## 8.1.4 Service social

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Séverine de Cerjat, cheffe de service.

### Vue générale de l'année 2006-2007

Le service social a pour mission de soutenir les étudiant-e-s en difficulté financière ou sociale. Il offre aide et conseils dans un cadre neutre et garantit la confidentialité des entretiens. Si les demandes sont souvent d'ordre financier, le service a aussi un rôle d'écoute et de conseil en matière sociale : système de soins et d'assurance-maladie, permis d'étudiants, difficultés dans l'environnement familial ou universitaire, il est parfois utile d'avoir recours à un regard extérieur pour trouver des solutions ou passer un cap difficile.

En 2006, la morosité économique s'est traduite par une hausse très nette des demandes d'aides financières, et le fonds d'aide sociale a été particulièrement sollicité pendant cette période. Quelques éléments de réponse à cette hausse des demandes sont à trouver dans l'introduction du système de Bologne et du nouveau calendrier universitaire, qui tendent à rendre plus difficile encore la conjonction d'une activité lucrative et des études. En effet, les plans d'études laissent peu de place à une activité lucrative régulière, et les périodes de vacances semblent peu compatibles avec le marché du travail.

Le service assure également l'accueil des boursiers de la Confédération, supervise la crèche Vanille-Fraise et fait partie du groupe de contact « mobbing/harcèlement ».

De manière intérimaire, le service s'est occupé du budget et du suivi des comptes du bureau de l'Egalité, bureau qui sera rattaché directement au secrétariat général dès la rentrée académique 2007.

### Activités principales

Quelques chiffres à fin 2006 :

Aides financières accordées par le fonds d'aide sociale : 203'630.-

Subsides sur fonds privés du rectorat : 49'500.-

Bourses d'échanges sur subvention de l'Etat : 100.000.-. A noter que l'Etat ayant supprimé la subvention en question, ces bourses d'échange ne sont plus attribuées dès 2007.

Plus de 20'000.- de prêts ouverts.

Beaucoup d'informations données par téléphone, entretien ou messagerie, et n'entraînant pas d'ouverture de dossier. Dossiers ouverts : 280

Fonds d'aide sociale, tableau comparatif des 3 dernières années

Année civile	2004	2005	2006
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier	558'218.22		<b>571'282.05</b>
-Débit	170'177.23	183'089.17	<b>204'843.40</b>
+Crédits	180'246.00	186'084.23	<b>182'262.27</b>
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>568'286.99</b>	<b>571'282.05</b>	<b>548'700.92</b>
Excédent de recettes	10'068.77	2'995.06	
<b>Excédent de charges</b>			<b>22'581.13</b>

Les aides financières accordées ont largement dépassé les recettes. D'une part, les demandes ont augmenté en nombre, et d'autre part, le nombre d'étudiants, et donc de recettes sur taxes, n'a pas augmenté dans la proportion attendue.

Fort heureusement, la fortune du Fonds d'aide sociale permet d'absorber sans problème le déficit. Ceci montre l'importance d'avoir une réserve qui permette d'assumer une fluctuation des demandes, sans changer chaque année les critères d'attribution des aides.

A noter que le montant des taxes fixes par étudiant attribué cette année au fonds d'aide sociale a été fixé à 50.-

### **Mobbing/harcèlement**

Un groupe de contact a été mis en place et reste à la disposition des membres de la communauté universitaire pour les conseiller dans leurs démarches et/ou les mettre en contact avec un médiateur externe. Pendant la période concernée, le groupe a été contacté par 9 personnes.

Une brochure d'information a été distribuée dans les facultés et services. D'autre part, la communauté universitaire a été informée par messagerie de l'existence d'un règlement et d'un groupe de contact.

Dans le courant de l'automne 2007, la communauté universitaire sera invitée à une séance d'information sur le mobbing, menée par un spécialiste du domaine.

### **Crèche**

La crèche de l'Université, avec une capacité de 20 places, accueille une quarantaine d'enfants à temps partiel.

Afin de répondre aux besoins de la communauté universitaire, le service a fait des propositions concrètes d'agrandissement de la crèche. Pour l'instant, le projet se heurte aux contraintes économiques et/ou politiques des instances partenaires.

Mme Liégeois a été engagée au 1<sup>er</sup> février en tant que directrice de la crèche, en remplacement de Mme Robert-Schneiter. Forte d'une solide expérience, Mme Liégeois assurera le bon fonctionnement de Vanille-Fraise, et veillera à offrir un encadrement de qualité aux enfants.

### **Accueil des boursiers de la Confédération**

L'accueil des boursiers de la Confédération a été mené en collaboration avec M.Kilian Stoffel, professeur à l'Université, délégué à la commission fédérale des bourses dès le mois d'octobre 2005.

Outre sa participation aux diverses séances de la commission fédérale des bourses, le service s'est occupé des questions de logement, d'assurance-maladie, de permis de séjour et, grâce au crédit d'accueil alloué par la Confédération, a proposé un certain nombre d'activités et d'excursions : visite de Bâle, de Berne, week-end en Suisse centrale, invitation au théâtre, etc.

Rappelons que ces boursiers étrangers de haut niveau viennent de tous horizons, et contribuent au rayonnement de notre Université.

### **Collaboration**

Invitation en janvier des services sociaux universitaires romands, afin de faire le point sur nos pratiques respectives. Ces réunions sont très positives, et nous souhaitons maintenir un lien régulier avec nos collègues.

Collaboration avec la FEN, qui finance un certain nombre de bons de transports, gérés par le service social.

### **Mutations**

Au terme de l'exercice 2006-2007, le bureau de l'Egalité sera rattaché directement au secrétariat général. Service social et Bureau de l'Egalité continueront cependant de collaborer étroitement, en particulier au niveau des forces administratives.

Mme Formoso Maier a été engagée au 1<sup>er</sup> avril 2007 comme collaboratrice administrative. Elle remplace Mme de Dardel, dont le contrat a pris fin au 28 février.

## **8.1.5 Bureau de l'égalité des chances**

Le rapport qui suit a été établi par Mme Geneviève Le Fort, déléguée à l'égalité des chances.

### **Vue générale de l'année 2006-2007**

Le Bureau de l'égalité des chances, financé principalement par le Programme fédéral "Egalité des chances", a été actif dans le domaine de la relève académique féminine par le biais d'une participation aux divers projets de mentorat des universités latines, par un projet de mentorat basé sur la pratique de l'enseignement universitaire, par un programme de bourses ou décharges pour doctorantes en fin de thèse et par une série de rencontres informatives et/ou de réseautage. Le Bureau a contribué à alléger la problématique de l'encadrement des enfants en organisant 3 camps sportifs et un camp scientifique pour les enfants des collaboratrices et collaborateurs de l'Université. Enfin, il a assuré la promotion de ses activités auprès des corps étudiantin et académique.

### **Activités principales**

#### **Permanence :**

- Information et conseil
- Harcèlement et mobbing : 5 prises de contact

#### **Relève académique féminine :**

- Participation au « Réseau romand de mentoring ».
- Participation au « programme de formation REGARD ».
- Suivi du projet de « mentoring basé sur la pratique de l'enseignement » : cours interdisciplinaire en études genre.
- Suivi du projet « Bourses pour doctorantes ».
- Journée d'information et d'échange « De la thèse à l'emploi : filière académique et autres débouchés ».
- En collaboration avec le BPW Neuchâtel : soirée « Spécial étudiantes : les secrets d'une carrière au féminin ».
- 2 apéritifs de réseautage.

#### **Encadrement des enfants :**

- 3 camps sportifs.
- 1 camp scientifique.
- Fête de Saint Nicolas.

#### **Promotion :**

- Nouvelle brochure et nouveau site web.

- Jeu-Concours Egalité pour la journée des nouveaux/elles étudiant-e-s.
- Présentation du Bureau aux conseils de facultés et à la FEN.
- Participation avec un flyer « Ose tous les métiers » à la journée portes ouvertes pour les lycéen-ne-s.
- Sponsoring de 2 conférences et d'un apéro lors du colloque des étudiants européens en journalisme (FEJS).
- En collaboration avec le MEN et l'IE : soirée Eliane Victor.

**Administration :**

- Siège dans divers organes nationaux (KOFRAH, BULA, Comité de pilotage du Programme fédéral Egalité des chances, Projet de coopération Gender Studies-CH).
- Participation aux travaux de la Commission Egalité des chances de l'Université.
- Participation aux travaux du groupe de travail « Garantie et promotion de l'égalité des chances dans le cadre de la réforme de Bologne ».

**Mutations**

Mme Inès Pasini, collaboratrice administrative, a pris un congé maternité du 18 octobre 06 au 5 mars 07. Elle a été remplacée par Mme Sidonie Fahrni durant cette période.

## 8.2 Secrétariat général

### 8.2.1 Introduction générale

Comme indiqué précédemment (chap. 7.5), le secrétariat général a remplacé l'état-major qui avait été créé en 2005. Au plan de la gestion, le secrétariat général est responsable du service juridique, du service de presse et communication, du conseiller à la recherche et à l'enseignement (conseiller académique), du conseiller à la qualité, du transfert de technologies et du guichet Euresearch. Les rapports qui suivent fournissent les indications utiles concernant ces secteurs.

En ce qui concerne les autres domaines de responsabilité rattachés au secrétariat général (service académique, service des sports, service social, bureau de l'égalité des chances), les rapports correspondants figurent au chapitre 8.1 *Domaine académique*. Pour ce qui est de l'Université du 3<sup>ème</sup> âge (U3A) et de la formation continue il convient de se référer aux rapports des commissions concernées (10.1.8 et 10.1.10). La crèche dépend du service social.

### 8.2.2 Service juridique

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Carine Cangemi, cheffe de service.

#### **Vue générale de l'année 2006-2007**

Le conseil juridique au rectorat et aux services du domaine central a constitué l'activité principale du service juridique. Les thèmes abordés ont été essentiellement liés au droit administratif en général, plus particulièrement au droit des fonctionnaires et au statut des étudiants, ainsi qu'au droit du travail et au droit de la propriété intellectuelle.

Au niveau de la réglementation interne, à laquelle le service juridique collabore activement, il faut signaler l'adoption par le rectorat à la fin de l'année 2006 d'un règlement concernant les pouvoirs de représentation et de signature à l'Université. Celui-ci fixe les règles de représentation et de signature à l'interne pour les engagements liés au budget de l'Etat et a notamment permis à l'Université de s'inscrire au registre du commerce cantonal.

Le service juridique a également participé de près au transfert de patrimoine du Forum suisse des migrations (FSM) à l'Université en Faculté des lettres et sciences humaines, en élaborant le contrat de transfert et en s'occupant des questions juridiques liées notamment au transfert des collaborateurs du FSM à l'Université. Il a également conseillé le rectorat sur la structure à mettre en place pour la constitution de l'Académie du journalisme et des médias (AJM) et pris part à la rédaction des différents textes légaux y relatifs.

Le service juridique a continué à entretenir le site web de la réglementation interne en vigueur et réfléchi, en collaboration avec le service de presse et communication, à une nouvelle structure du site, plus conviviale.

#### **Activités principales**

L'activité de conseil juridique au rectorat, aux services du domaine central et aux facultés a été l'activité principale du service juridique. Elle s'est exercée notamment par le biais de la rédaction d'avis de droit, qui ont nécessité parfois des recherches approfondies.

La collaboration à la rédaction de la réglementation interne a également été une activité conséquente du service juridique. Vu les récents changements intervenus au sein du



rectorat, les projets de nouveaux règlements concernant de près ou de loin le statut des professeurs (évaluation des professeurs après 4 ans, activités et gains annexes, réglementation des fonds de tiers) sont encore en cours de réflexion. Le service juridique a participé également, en collaboration avec les facultés, à la rédaction des règlements d'études et d'examens, voire à leur révision dont la ratification incombe au rectorat. Dans le cadre du réseau AZUR, les services juridiques des trois universités concernées ont été amenés, à plusieurs reprises, à travailler ensemble à l'élaboration de règlements d'études et d'examens communs.

La publication des règlements internes a continué à être assumée par le service juridique. Les règlements internes en vigueur sont publiés sur le site web des documents législatifs internes, et, selon leur nature, peuvent faire l'objet d'une publication dans la feuille officielle cantonale et au recueil de la législation neuchâteloise.

Le service juridique a suivi, pour le compte du rectorat, quelques procédures administratives et judiciaires. On peut noter, avec satisfaction, que ces procédures n'ont heureusement pas tendance à se multiplier. A cet égard, il convient de préciser que la plupart des litiges avec des collaborateurs ou des étudiants se règlent hors procédure. Au chapitre des procédures concernant les étudiants, on peut signaler tout de même que le rectorat, avec l'appui du service juridique, a dû entamer, pour la première fois cette année, une procédure disciplinaire à l'encontre d'un étudiant pour production de faux certificats, qui a débouché sur un renvoi.

Pour le reste, le nombre de recours d'étudiants contre des décisions liées aux examens reste relativement faible. On en a enregistré 10 pour toute l'année, dont 1 a été retiré spontanément et 3 jugés irrecevables. Les sept recours d'étudiants avaient trait à des refus d'équivalences et à des refus d'immatriculation. Le DECS a réceptionné 5 recours d'étudiants contre des décisions du rectorat. Un recours a été déclaré irrecevable et les 4 autres sont en cours de traitement.

Le service juridique a également collaboré à la rédaction d'un certain nombre de contrats et conventions de collaboration, notamment avec des établissements d'enseignement supérieur. Il a aussi appuyé le bureau de transfert de technologies dans la rédaction de contrats relatifs à la propriété intellectuelle et fourni des conseils en relation avec de tels documents.

Concernant les nouvelles activités de l'année écoulée, on peut encore signaler que le service juridique a décidé de répondre positivement à l'initiative du service juridique de l'EPFL d'organiser un réseau des services juridiques des hautes écoles romandes. Des rencontres semestrielles sont prévues dans ce cadre-là.

Ci-après, voici une statistique décrivant les activités du service juridique par domaine:

• Conseils juridiques et avis de droit	90
• Règlements, directives et arrêtés du rectorat ou du recteur	9
• Règlements et arrêtés des facultés y compris règlements AZUR	8
• Autres règlements	2
• Suivi de litiges avec des collaborateurs (dont 1 procédure)	12
• Suivi de litiges avec des étudiants (dont 1 procédure disciplinaire)	11
• Recours d'étudiants et décisions de refus d'immatriculation	17
• Suivi de procédures diverses concernant des fournisseurs ou débiteurs	6
• Collaboration à la rédaction de contrats et conventions	5
• Traitement de dossiers divers à caractère juridique	5

## Mutations

Fin septembre 2006, Mme Valérie Hasler, adjointe au service juridique à raison de 40%, a quitté l'Université et n'a pas été remplacée. Le service compte donc désormais deux

collaborateurs, Mme Carine Cangemi, responsable du service, à raison de 60% et M. Florent Carron, avocat, à raison de 100%.

Dès février 2007, Mme Mireille Rouèche a été mutée au secrétariat général mais continue à assumer certaines tâches de secrétariat pour le service, à raison d'env. 10 %.

### 8.2.3 Service de presse et communication

Le rapport qui suit a été élaboré par Mme Claudine Assad cheffe de service.

#### **Vue générale de l'année 2006-2007**

Le service de presse et communication, constitué d'une équipe de 4 personnes (2,6 postes), a pour mission principale d'assurer la communication interne et externe de l'Université.

La communication interne est assurée par la Newsletter *Trait d'UNIon*, la transmission de messages adressés à la communauté universitaire et l'organisation de séances d'information.

En ce qui concerne la communication externe, le SPC assure le lien avec les médias et met en valeur la recherche et la formation par le biais de communiqués de presse, de conférences de presse et par sa nouvelle revue *UniNEws*. Il organise également des rencontres avec les parlementaires et des manifestations ouvertes au public tels que les Cafés scientifiques ou les conférences des mardis de 12 à 14h.

Le SPC édite une revue de presse, en ligne et sur papier, ce qui permet d'évaluer l'impact de ses communiqués de presse. Relevons que le communiqué concernant l'envol pour Mars, en août 2007, d'un microscope atomique conçu à l'Institut de microtechnique a battu tous les records avec 91 occurrences dans les médias (articles, reportages TV ou radio).

Depuis janvier 2007 le SPC s'est vu confier la responsabilité de la mise à jour et de la cohérence du site Internet UniNE. Un effort particulier a été entrepris pour améliorer l'attractivité du site. Un portail destiné aux médias a été créé et un site en anglais, qui sera activé à la fin de l'année 2007, a été développé.

Dès novembre 2007, le bureau de marketing et de promotion des filières sera rattaché au service de presse et communication.

#### **Activités principales**

Durant la période sous revue, le SPC a rédigé et diffusé 10 numéros de *Trait d'UNIon*, la Newsletter de l'Université. Il a participé à l'organisation de la Journée d'accueil des nouveaux étudiants, en octobre 2006 et à celle du Dies academicus en novembre. Il a par ailleurs organisé une dizaine de mardis 12h à 14h, des séances d'information qui étaient parfois réservées à la communauté universitaire, mais aussi des conférences ouvertes au public.

Le SPC a diffusé, à l'interne, en ligne et sur papier, 11 revues de presse mensuelles.

En ce qui concerne les rapports avec les médias, il a organisé un déjeuner avec la presse, 10 conférences de presse et diffusé 85 communiqués de presse.

Il a organisé deux rencontres entre le rectorat et les présidents des groupes parlementaires, et a participé à la mise sur pied de 7 Cafés scientifiques ouverts au grand public.

C'est le SPC aussi qui a mis en forme le Rapport d'activité 2005-2006 et les Chroniques universitaires 2005-2006.

Enfin, pour remplacer *UNicit * et promouvoir la recherche et la formation dans la Cit , le SPC a cr e une nouvelle revue, *UniNEws*.

## **Mutations**

L'ann e acad mique 2006-2007 a  t  tr s mouvement e au niveau du personnel. Apr s un cong  maladie de plusieurs mois, Mme Virginie Borel, r dactrice et adjointe de la cheffe du SPC, a donn  sa d mission pour le 31 d cembre 2006. Elle n'a toujours pas  t  remplac e et le SPC a d  faire appel   des r dacteurs travaillant sur mandat, notamment Mme Colette Gremaud. En septembre 2006, Mme Ang lique Schriber Michel, secr taire du SPC, a elle aussi quitt  l'Universit . Elle a  t  remplac e jusqu'au 31 janvier 2007 par Mme Martine Rossier qui a ensuite repris le poste de secr taire   la formation continue au SACAD. Le 1<sup>er</sup> f vrier 2007, Mme Soizic Plumat prenait ses fonctions en qualit  de secr taire du SPC et bureauticienne. D s le 1<sup>er</sup> janvier 2007, Mme Anne Macheret Dubey, webmaster responsable de la mise   jour et de la coh rence du site Internet de l'UniNE est pass e du SITEL   la responsabilit  du SPC. Depuis juillet 2007, elle est en cong  maternit  et a  t  remplac e par Mme Sara Angelini.

### **8.2.4 Conseiller acad mique**

Le rapport qui suit a  t   labor  par M. Christian Marquis, conseiller acad mique.

En guise d'introduction, il nous semble judicieux de pr ciser que le poste de conseiller acad mique r sulte de la fusion de ceux de conseiller   l'enseignement et de conseiller   la recherche. En effet, suite au d part de M. Edouard Paulino, conseiller   l'enseignement jusqu'au 31 mars 2007, M. Jean-Jacques Cl men on, secr taire g n ral, et M. Philippe Jeanneret, alors chef du SACAD, ont propos  la cr ation d'une nouvelle fonction. M. Christian Marquis a  t  invit    en assumer les charges   partir du 1<sup>er</sup> avril 2007.

#### **Vue g n rale de l'ann e 2006-2007**

Le conseiller acad mique est au service des professeurs pour les soutenir dans leurs d marches de valorisation et d' valuation de leurs activit s de recherche et d'enseignement. Il a pour mission de proposer au rectorat des strat gies relatives   la d marche qualit  concernant le domaine acad mique de l'Universit  de Neuch tel. Il assure  galement la r alisation des processus y relatifs, g n ralement en collaboration avec les doyens, les diff rents secr tariats de Facult s, le SITEL et le SACAD.

Le d but de l'ann e 2007 a  t  marqu  par l' laboration de nouveaux documents de r f rence pour les  valuations des *filiales de formation et activit s de recherche*. Les deux exercices en cours,   savoir, l' valuation de l'Institut de Math matiques et celle des Sciences Historiques, reposent sur cette nouvelle approche.

Parall lement, l' valuation indicative de l'enseignement du semestre d' t  2007 a eu lieu en d pit des mutations de personnel survenues au printemps 2007.

Finalement, une offre d' valuation approfondie de l'enseignement ainsi que des ateliers p dagogiques ont  t  d velopp s. Les enseignants ont  t  inform s et leurs premi res r actions sont tr s encourageantes.

#### **Activit s principales**

L'entr e en fonction de M. Christian Marquis au 1<sup>er</sup> d cembre 2006, a  t  pr c d e d'une p riode de vacance du poste de conseiller   la recherche, Mme Suzy Wagni res ayant cess  ses activit s au sein de l'Universit  de Neuch tel dans le courant du mois de mai

2006. Durant la phase de transition, Mme Martine Rossier, collaboratrice au domaine central, a assumé de manière générale le suivi administratif des dossiers en cours. En particulier, elle a été active dans l'organisation de l'évaluation des Instituts de français et de l'encadrement de la commission d'experts lors de la visite sur site.

Le début des activités du conseiller à la qualité coïncidant, à un mois près, avec celui du conseiller à la recherche, une synergie circonstancielle entre ces deux personnes a mené, en février 2007, à la création d'une « cellule qualité ». A ce jour, elle est présidée par le vice-recteur « recherche ». Les personnes suivantes y siègent : le secrétaire général, le conseiller à la qualité et le conseiller académique. Mme Claudine Faehndrich, secrétaire, y assiste et en rédige les procès-verbaux.

### **Évaluation des filières de formation et activités de recherche (FFAR)**

Conformément aux Directives de l'Organe d'Assurance Qualité (OAQ) de la Conférence Universitaire Suisse (CUS) ainsi qu'à la Loi sur l'Université (LU), l'Université de Neuchâtel a mis en place un système d'assurance qualité qu'elle améliore et adapte de manière continue. Dans ce cadre, le conseiller académique a revisité et analysé les procédures en vigueur. Des adaptations ont été proposées, ce qui a mené à l'adoption par le rectorat de documents de référence pour les évaluations d'unités (mars 2007). Ces documents, au nombre de cinq, définissent le processus d'évaluation des FFAR, proposent un guide pour la rédaction du rapport d'autoévaluation des unités et du décanat concerné, définissent le rôle des experts et précisent le contenu du rapport attendu ; en outre, ils présentent les buts de la visite sur site ainsi que le déroulement de celle-ci.

Cette nouvelle approche a été adoptée pour les deux évaluations lancées dans le courant de l'année 2007, à savoir celle de l'Institut de Mathématiques et celle des Sciences Historiques.

La séance de démarrage de l'évaluation de l'Institut de Mathématiques s'est déroulée le 22 mars 2007 conformément à la planification rectorale. Le rapport d'autoévaluation ainsi que le rapport du décanat de la Faculté des sciences ont été envoyés aux trois membres de la Commission d'évaluation dans le courant du mois de juillet. La visite sur site, prévue du 30 septembre au 2 octobre 2007, mènera à un rapport dont les conclusions seront discutées entre le rectorat et les professeurs de l'institut.

Parallèlement à l'évaluation décrite ci-dessus, il était envisagé de réaliser l'évaluation de la Maison d'Analyse des Processus Sociaux (MAPS). Après une prise de position motivée du doyen de la Faculté des lettres et des sciences jumaines, le rectorat a accepté de différer cette évaluation et de la remplacer par celle des Sciences Historiques. Une séance de démarrage a eu lieu le 15 mai 2007 et la visite sur site de la Commission est prévue du 21 au 24 octobre 2007.

Le rôle du conseiller académique durant les évaluations de FFAR est de secondar l'équipe de projet dans la démarche d'autoévaluation. C'est pourquoi il a rencontré à plusieurs reprises les chefs de projets et a proposé son aide, tout particulièrement dans la phase de rédaction du rapport d'autoévaluation de l'entité concernée.

Le nouveau concept pour le développement d'une culture qualité, adopté en séance du rectorat le 18 juillet 2007, supprime l'aspect systématique des évaluations des filières de formation et activités de recherche (FFAR). Toutefois, en fonction de besoins détectés par le rectorat, une faculté ou une unité, une évaluation des activités de recherche et de formation pourra être engagée. Il s'agira d'un processus de réflexion en profondeur sur le fonctionnement et sur les axes d'activité de l'unité. Un tel processus est précieux dans la mesure où il permet de comprendre la réalité et les enjeux, sans volonté de classer les entités évaluées. Notons ici que l'aspect opérationnel de ce nouveau type d'évaluation doit encore être réglé.

### **Évaluations indicatives de l'enseignement**

Malgré le départ du conseiller à l'enseignement et bien qu'aucun « tuilage » n'ait pu être envisagé avec son successeur, l'évaluation indicative de l'enseignement s'est déroulée à satisfaction du 7 au 18 mai 2007. Lors de la séance du comité de pilotage du 28 juin 2007, il a été décidé, entre autres, de revoir le questionnaire pour l'évaluation indicative, de revisiter les documents de référence du processus et d'améliorer le déroulement de l'évaluation en organisant un envoi électronique des rapports d'évaluation aux professeurs.

Ces tâches sont en cours de réalisation grâce à l'engagement important du personnel du SITEL.

### **Évaluations approfondies de l'enseignement**

Depuis que le conseiller académique assume les charges dévolues précédemment au conseiller à l'enseignement, aucune demande formelle d'évaluation approfondie n'a été enregistrée. Quelques professeurs ordinaires et chargés de cours ont cependant demandé un entretien personnel pour aborder des questions relatives à leurs activités d'enseignement. Un effort d'information et de présentation de l'offre disponible est certainement nécessaire. Cette démarche est en cours. Il est toutefois trop tôt pour en faire une analyse critique. Il sera dans tous les cas judicieux d'identifier les besoins des enseignants de notre institution en la matière.

### **Ateliers pédagogiques**

Depuis 2005, l'Université de Neuchâtel est partenaire du Réseau romand de conseil, formation et évaluation pour l'enseignement universitaire ([www.rcfe.ch](http://www.rcfe.ch)). Ce réseau propose annuellement des ateliers de formation orientés vers l'acquisition et le développement des compétences d'enseignement au niveau universitaire. Ils ont pour principale fonction de permettre aux enseignants d'améliorer leurs prestations par l'acquisition de nouveaux outils et compétences d'enseignement. Le programme 2007-2008 contient 17 ateliers, dont 5 se déroulent dans les murs de l'Université de Neuchâtel. C'est avec une très grande satisfaction que nous observons un intérêt nouveau relatif aux ateliers, concrétisé par la participation de 17 enseignants de l'UniNE au premier atelier du 27 août 2007.

### **Conclusion**

La fonction nouvelle de conseiller académique n'est pas encore clairement perçue par les acteurs de l'Université de Neuchâtel. Il semble important de développer des actions d'information et de communication autour des responsabilités et charges de ce poste. Parallèlement, une compréhension et une analyse des pratiques des universités partenaires ainsi qu'une démarche de formation continue permettront d'affiner l'offre de soutien à l'enseignement et à la recherche.

### **Mutations**

M. Christian Marquis remplace Mme. Suzy Wagnières (conseillère à la recherche) et M. Edouard Paulino (conseiller à l'enseignement)

## **8.2.5 Conseiller à la qualité**

Le rapport qui suit a été élaboré par Philippe Aubert, conseiller à la qualité.

### **Vue générale de l'année 2006-2007**

Le deuxième audit de l'organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ) étant initialement prévu pour octobre 2007, la priorité de l'année

académique 2006-2007 s'est focalisée sur la mise en place d'un système d'assurance de la qualité conforme aux exigences des Directives pour l'assurance qualité dans les hautes écoles universitaires suisses (Directives AQ) publiées le 7 décembre 2006 par la Conférence universitaire suisse (CUS). Dans ce contexte, le conseiller à la qualité ainsi que le vice-recteur en charge de la qualité font partie du réseau qualité des universités suisses (Q-Netzwerk CH) qui a contribué à la rédaction du « Guide à l'intention des hautes écoles universitaires » pour l'audit de la qualité 2007-2008 envoyé par l'OAQ aux universités en juillet 2007. En raison de la parution tardive des Directives AQ et du temps nécessaire pour l'élaboration du guide, l'audit de l'OAQ a finalement été reporté au printemps 2008 ; le rapport d'autoévaluation devra être rédigé de décembre 2007 à mars 2008.

Le conseiller à la qualité a été engagé avec la mission de coordonner la mise en place et le suivi du système d'assurance qualité décidé par le rectorat, de conseiller les services du domaine central et les facultés dans la mise en œuvre de ce système, d'assumer la responsabilité du système d'assurance qualité pour les « services académiques », d'organiser le suivi des processus et leur amélioration continue, de gérer les relations avec l'OAQ, l'ENQA et l'EFQM.

Dans le cadre de la mission du conseiller à la qualité, les objectifs suivants ont été fixés pour l'année académique 2006-2007 :

- Décrire les processus et procédures importantes,
- Proposer et déployer une culture de la qualité pour l'Université de Neuchâtel,
- Rédiger le rapport d'autoévaluation pour l'OAQ,
- Contribuer à la mesure de la satisfaction des étudiants et diplômés,
- Développer un système complet de gestion des données relatives à l'enseignement et à la recherche.

## Activités principales

Cette partie du rapport se base sur les objectifs du paragraphe précédent afin de décrire les activités qui se sont déroulées pendant la période sous revue. Il faut toutefois mentionner que les objectifs avaient été déterminés avant février 2007 ; le changement de recteur ainsi que la démission de personnes ayant fortement contribué au choix du modèle retenu pour le système d'assurance qualité n'ont pas permis la réalisation complète de tous les objectifs.

Suite à la décision du rectorat d'utiliser le modèle d'excellence EFQM, une formation d'assesseur en business excellence a été dispensée à 45 personnes venant des services centraux et des secrétariats des facultés (3 jours de septembre à novembre 2006). En plus de ces personnes, les doyens et le rectorat ont assisté à la journée d'introduction dédiée à la présentation des concepts fondamentaux de l'excellence et à leur mise en œuvre à l'aide du modèle d'excellence EFQM ; le concept d'autoévaluation basée sur la logique RADAR a aussi été présenté. Cette logique postule qu'une organisation a besoin de déterminer les **R**ésultats qu'elle vise, de planifier et développer un ensemble intégré d'**A**pproches pour atteindre les résultats attendus, de **D**éployer ces approches de manière systématique et, finalement, d'**A**uto-évaluer et **R**evoir les approches suivies. Afin de démontrer concrètement la puissance du modèle d'excellence, il avait été décidé de mettre en place un projet pilote au niveau du SACAD visant à obtenir la reconnaissance « Engagé vers l'Excellence ». Ce projet n'a pas encore démarré suite aux différents changements de personnels au niveau du domaine central. Le modèle EFQM n'est donc pas encore utilisé de manière systématique bien que la philosophie sous-jacente reste présente dans le concept retenu pour le développement d'une culture qualité.

### **Décrire les processus et procédures importantes**

Cet objectif prioritaire de l'ancien recteur n'a pas été réaffirmé par le rectorat intérimaire. Néanmoins, et en parallèle à la définition de la culture qualité, un travail de description des activités importantes a été effectué. Par exemple, le processus d'évaluation des filières de formation et activités de recherche (FFAR) a été décrit en détail en collaboration avec le conseiller académique. *Un référentiel pour la coordination et la valorisation des activités de l'Université de Neuchâtel* est en préparation. Il décrit, à un haut niveau d'abstraction, toutes les activités de l'Université de Neuchâtel et il fait références aux documents spécifiques mis en place pour une bonne exécution des travaux.

### **Proposer et déployer une culture de la qualité pour l'Université de Neuchâtel**

Un projet de *Charte de l'Université de Neuchâtel* est en phase de consultation finale. Cette charte explicite quatre valeurs étroitement liées : la **qualité** qui suppose une **inventivité** incessante, la **liberté** qui implique la **responsabilité**. En corrélation avec la base de la charte un concept et une organisation ont été définis pour le développement d'une culture de la qualité au sein de l'Université.

Le concept repose sur 3 piliers :

- **Mission et objectifs** : Le mandat d'objectifs, issu du plan d'intentions établi par le rectorat avec les facultés est déployé au sein de l'Université dans une interaction entre facultés, instituts et rectorat.
- **Rapports de gestion** : Un bilan annuel est présenté par chaque unité pertinente en prenant les objectifs comme référence.
- **Evaluations** : Des évaluations de l'enseignement, de la satisfaction des étudiants, des activités académiques et des services centraux sont réalisées de manière systématique pour l'enseignement et en fonction des besoins pour les trois autres catégories.

L'organisation se base sur 3 groupes et une cellule d'appui :

- La **cellule d'appui** encadre la mise en place du système d'assurance de la qualité et conseille les différents groupes dans l'exécution de leur mission
- Le **groupe enseignement** assure que les activités d'enseignement de l'Université correspondent aux exigences des directives applicables.
- Le **groupe recherche** définit l'application, pour la recherche, du système d'assurance qualité en tenant compte des exigences applicables,
- Le **groupe services** assure que les activités des services de l'Université correspondent aux exigences des directives applicables et aux attentes des facultés.

### **Rédiger le rapport d'autoévaluation pour l'OAQ**

L'audit de l'OAQ ayant été décalé, la rédaction du rapport n'a pas encore démarré, mais un projet de structure du rapport est en préparation.

### **Contribuer à la mesure de la satisfaction des étudiants et diplômés**

Un concept a été établi par la cellule d'appui. Il repose sur trois enquêtes qui permettent de mesurer la satisfaction des étudiants à l'arrivée à l'Université, pendant les études et après les études. Le rectorat a mandaté la cellule d'appui pour la réalisation, en octobre 2007, de la première enquête.

### **Développer un système complet de gestion des données relatives à l'enseignement et à la recherche**

La réalisation d'un « entrepôt de données » a été proposée afin de pouvoir garder un historique des données, analyser ensuite les tendances et trouver des corrélations entre les actions entreprises et les résultats obtenus. Ce projet n'a pas encore démarré mais son concept a été retenu pour établir les tableaux de bord pour les évaluations de l'institut de mathématique et des sciences historiques.

### **Mutations**

Suite à sa mise au concours en juillet 2006, ce nouveau poste a été attribué à Philippe Aubert qui est rentré en fonction à 50% pour les mois d'octobre à décembre 2006 et à 100% depuis janvier 2007.

## **8.2.6 Transfert de technologies**

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Rolf Klappert, responsable du Bureau de transfert de technologies (BTT).

La mission du BTT, à part le fait de stimuler les interactions de notre Université avec l'industrie, est surtout d'entourer et d'aider les collaboratrices et collaborateurs de l'Université dans leurs démarches en vue de valoriser les résultats de leur recherche. Le bureau aide à évaluer le potentiel des résultats, à entamer, le cas échéant, une procédure de protection (par ex. par brevet) et à chercher des partenaires industriels pour une commercialisation éventuelle. Il établit des contrats de types divers (par ex. contrats de recherche ou de licence) et aide à négocier leur contenu. Les ressources étant limitées (env. 40% pour le poste du responsable), l'Université a rejoint « Alliance » ([www.alliance-tt.ch](http://www.alliance-tt.ch)), un consortium qui a pour but de stimuler l'innovation et les échanges scientifiques et technologiques entre les milieux académiques et économiques.

Il faut noter que ce rapport concerne uniquement les dossiers de transfert de technologies traités par le BTT. Certains instituts de l'Université jouissent d'une longue expérience en transfert de technologies et traitent leurs dossiers, au moins partiellement, de manière indépendante.

### **Vue générale de l'année 2006-2007**

Depuis son arrivée en janvier 2006, M. Klappert s'est bien intégré au sein de l'Université. Toujours plus de chercheurs prennent connaissance de l'existence du BTT et sollicitent les services qu'il propose. La quantité des dossiers traités ainsi que le volume financier concerné ont augmenté. Plusieurs modèles de contrat ont été établis et appliqués. Le financement par Alliance d'un demi-poste supplémentaire de mai à décembre 2007 permettra au BTT d'établir un inventaire de compétences « technologiques » nécessaires à une valorisation proactive des résultats de recherche.

Le BTT se réjouit spécialement d'avoir évalué avec les chercheurs concernés deux inventions issues d'une collaboration du « Laboratoire de chimie organométallique et de catalyse moléculaire » du Professeur G. Süss-Fink avec d'autres institutions suisses dans le domaine du traitement du cancer. Par la suite, le BTT a déposé et financé deux brevets au nom de l'Université. Deux partenaires potentiels ont été identifiés et contactés afin de commercialiser ces brevets. Les négociations sont en cours.

Le BTT a appuyé le service juridique dans la rédaction d'un projet de règlement de fonds de tiers fixant le cadre pour les collaborations de l'Université avec l'extérieur. Un tel règlement est indispensable afin de mettre en œuvre une politique de valorisation pour l'institution.



## Activités principales

Durant la période en cours et à part des questions d'ordre général, 21 dossiers au total ont été traités par le BTT dont 11 ont abouti et 10 sont encore en négociation. Les recettes pour divers contrats de collaboration finalisés atteignent au minimum CHF 1.350'000 sans tenir compte d'une facturation des heures-travail. Les 11 dossiers aboutis consistent en :

- Contrats de transfert de savoir-faire : 2
- Convention cadre de collaboration : 1
- Contrats CTI ou similaires : 2
- Contrats de collaboration divers : 3
- Dépôts de brevet : 2
- Contrat de consultant : 1

Plusieurs modèles de contrats ont été établis et appliqués. Le support d'Alliance a fortement facilité cette tâche.

Le responsable du BTT représente l'Université dans le comité du consortium Alliance et participe également au groupe de travail « PUSH » d'Alliance.

L'engagement de Mme Colette Gremaud sur les fonds mis à disposition par Alliance a déjà permis la saisie d'environ 50 « fiches » décrivant les compétences technologiques de notre Université. Cet inventaire de compétences permettra de mieux diriger les demandes d'industries et une valorisation proactive des résultats.

Le responsable du BTT a été sollicité pour participer comme enseignant dans un cours « venture challenge » sur le thème « Gestion du capital intellectuel ». Le cours qui vise à stimuler l'entreprenariat a été organisé par « venturelab », une initiative de l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI). Le BTT a également été invité à donner une conférence sur le thème « Tech transfert offices – The exemple of the Université de Neuchâtel » lors d'une journée de « Propriété intellectuelle » organisée par le NCCR « Plant survival » avec la participation de l'Institut fédéral de propriété intellectuelle.

## Mutations

Depuis mi-avril, Mme Colette Gremaud travaille à 50% au sein du BTT sous la responsabilité de M. Klappert. Mme Gremaud a été engagée sur des fonds mis à disposition par le consortium d'Alliance dans le but de rendre plus efficaces les interactions entre notre Université et Alliance. Le financement du poste est assuré jusqu'à la fin de l'année 2007.

M. Klappert est secondé dans sa tâche par le personnel du secrétariat général et, plus particulièrement, par le service juridique.

### 8.2.7 Guichet Euresearch

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Rolf Klappert, responsable du Bureau régional d'Euresearch à Neuchâtel (Regional Office Neuchâtel, RONE).

L'association Euresearch est mandatée par le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) pour promouvoir et augmenter la participation suisse aux programmes-cadres de recherche européenne. Dans ce but, Euresearch a mandaté 10 bureaux régionaux, distribués dans toute la Suisse, pour fournir une prestation de conseil ciblé. Le service des bureaux régionaux consiste à guider et à soutenir ses clients dans toutes les phases de vie d'un projet européen, c'est-à-dire de l'identification de l'opportunité jusqu'à l'établissement des rapports finaux pour la Commission européenne. En collaboration avec les spécialistes du bureau principal à Berne, le RONE peut aussi prendre en charge

toutes les questions relatives à la thématique de recherche. Le RONE s'occupe des clients des cantons du Jura et de Neuchâtel. Bien que tous les bureaux régionaux soient intégrés dans une haute école, leurs services de conseil ne s'adressent pas uniquement aux chercheuses et chercheurs de ces hautes écoles mais également à tout autre personne ou entité légale désirant participer aux programmes-cadres de recherche européenne.

### **Vue générale de l'année 2006-2007**

La période 2006-2007, comme celle de l'année 2005-2006, a été fortement marquée par la transition du 6<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> programme-cadre. Tandis qu'il y avait peu d'appels pour la soumission de projets, le réseau d'Euresearch a fait un effort énorme afin de sensibiliser les chercheurs et informer sur des opportunités et modifications du 7<sup>e</sup> programme-cadre (FP7).

La Commission européenne a lancé les premiers appels d'offre du FP7 le 22 décembre 2006. Ces appels ont incité les chercheuses et chercheurs de toute l'Europe à se lancer dans la rédaction de projets. Quant à l'Université de Neuchâtel, il est difficile d'indiquer des chiffres exacts sur sa participation car il n'existe aucune obligation d'annoncer une soumission de projet. Néanmoins, nous savons que l'UniNE a deux projets en négociation avec la Commission et au moins trois projets qui ont réussi à passer dans la deuxième phase d'une procédure de soumission à deux étapes. Un de ces projets est une « coordination » et un autre du type « ERC » (Advanced grant).

De plus, le RONE a pu annoncer aux chercheuses et chercheurs de l'Université de Neuchâtel la création du « Fonds Européen de l'Université de Neuchâtel » (FEUN). Ce fonds a pour but d'encourager la participation de l'UniNE à la recherche européenne et met à disposition des moyens pour la formation en matière de recherche européenne et pour la préparation de projets. Lors de sa création, le FEUN a été alimenté par le rectorat mais pourrait éventuellement s'autofinancer dans l'avenir à travers des projets européens.

### **Activités principales**

A part une prestation régulière de conseil et un support actif du RONE concernant tous les aspects des projets européens, on peut distinguer trois blocs d'activités principales.

#### **Organisation et participation à des manifestations d'information :**

31 octobre 2006 ; Université de Neuchâtel, IMT ; participation du CSEM et du LETI, France ; sujets :

- Nanosciences et nanotechnologies, matériaux et nouvelles technologies de production (NMP) et
- Technologies pour la société de l'information (ICT)

14 novembre 2006 ; Delémont, avec participation de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura et Charles Juillard, président du parlement jurassien ; sujet :

- Le 7<sup>e</sup> programme-cadre de recherche européenne pour PME

29 novembre 2006 ; Neode, La Chaux-de-Fonds, manifestation orientée vers les PME avec la participation d'Alliance et du Service du Centre relais innovation – SOFRAA ; sujets :

- Nanosciences et nanotechnologies, matériaux et nouvelles technologies de production
- Technologies pour la société de l'information

12 décembre 2006 ; Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines ; sujets :

- Bourses Marie Curie
- Sciences socio-économiques et humaines (SSH)

3 mai 2007 ; visite ciblée d'un groupe à l'intérieur de l'UniNE et d'une institution hors UniNE sur la thématique « Infrastructures » avec une spécialiste du bureau principal de Berne

20 juin 2007 ; visite ciblée de deux PME de la région, d'un institut de l'HE-Arc et d'un laboratoire de l'UniNE sur le thème « Technologies de l'information et de la communication ».

### **Dossiers traités relatifs aux projets en cours ou en soumission**

16 interventions concernant 8 projets en cours et 5 projets en soumission ont été traités et soumis pour signature au rectorat (par ex. amendements de contrats, transfert des projets à une autre institution, intégration de projets d'une autre institution, etc.). Dans certains cas un soutien conséquent a été donné pour l'établissement de rapports, plus particulièrement de rapports financiers. Un service que nous souhaitons renforcer dans l'avenir.

### **Conseil pour la préparation de projets pour soumission**

Depuis le début de l'année 2007, une dernière partie importante d'activité consistait à donner des conseils à des clients internes et externes à l'Université relatives à la préparation de projets pour la soumission à la Commission.

### **Mutations**

La situation au Bureau Euresearch est stable. M. Klappert bénéficie du support de l'ensemble du personnel du secrétariat général.

## 8.3 **Domaine administratif**

Le présent rapport a été élaboré par M. Stéphane Duina, directeur administratif.

### 8.3.1 **Introduction**

Le domaine administratif de l'Université de Neuchâtel recouvre le service administratif comprenant la direction administrative, le bureau des ressources humaines, le bureau de la comptabilité générale et le bureau des fonds de tiers.

#### **La mission du service administratif**

Assurer un support administratif **de qualité** pour la gestion courante de l'Université et le respect des bases légales et directives : cette mission tend à baliser les activités du service administratif vers l'efficience. Notre centre de gravité est la qualité.

#### **La culture du service administratif**

Elle est constituée de normes et valeurs qui sont les fondements nécessaires pour créer un capital humain dans l'organisation

- **Transparence.** Voir clair: les processus sont définis, l'employé a confiance et s'engage dans des collaborations. Des effets de synergie se développent entre les acteurs de l'organisation.
- **Liberté.** Le droit de prendre des initiatives. Permission de dire ce que l'acteur pense. Droit à l'erreur.
- **Pragmatisme.** L'action en priorité, des actes visibles par le bon sens. L'acteur réalise ce qu'il dit.

#### **Objectifs en matière de ressources humaines**

- maîtrise de la gestion des postes (organigramme, postes vacants)
- coaching du personnel administratif et technique (accueil des nouveaux, entretien pour la nomination, formation continue, ...)
- augmentation du professionnalisme dans le traitement des dossiers du personnel
- appui dans la réorganisation des services
- encouragement à la mobilité interne
- application des nouveaux règlements du personnel
- adaptation des contrats de travail aux bases légales

#### **Objectifs en matière de ressources financières**

- gestion de l'enveloppe nette
- édition de tableaux de bord pour la surveillance et le pilotage
- développement du contrôle budgétaire
- application de la loi sur les overheads
- augmentation du traitement de la TVA
- gestion des escomptes de factures
- gestion de la trésorerie
- gestion de l'intégralité du crédit d'équipement

## 8.3.2 Vue générale de l'année académique 2006-2007

### A. Ressources humaines

Un grand nombre de changements sont intervenus dans la gestion des salaires durant l'année académique 2006-2007. Ces changements proviennent essentiellement de l'application de nouveaux règlements et de nouvelles pratiques professionnelles. La grande nouveauté pour cette année académique a été une répartition standard du corps intermédiaire en quota par chaire et par institut.

Les tableaux de comparaison des ressources humaines présentés ci-dessous ont été établis sur la base des données au 1<sup>er</sup> août 2006 et au 31 juillet 2007. Ils montrent le nombre d'emplois plein temps (EPT) du personnel mensualisé selon différents critères. Ils dessinent la structure du personnel de l'Université.

#### Comparaison des effectifs en fonction de la source de financement

Financement	2006		2007		Variation	
Etat	503.0	62.4%	504.0	61.2%	1	0.2%
Fonds de tiers	303.2	37.6%	319.5	38.8%	16	5.4%
<b>Total</b>	<b>806.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>17</b>	<b>2.1%</b>

D'une manière générale, l'effectif équivalent plein temps (EPT) de l'Université a augmenté de 2.1 %, différence principalement imputable à la catégorie des employés sur fonds de tiers.

#### Comparaison des effectifs en fonction du genre

Genre		2006		2007		Variation	
Féminin	EPT	298.3	37.0%	324.9	39.5%	26.7	8.9%
	Effectif	426.0	40.0%	446.0	41.7%	20.0	4.7%
Masculin	EPT	508.0	63.0%	498.6	60.5%	-9.3	-1.8%
	Effectif	640.0	60.0%	624.0	58.3%	-16.0	-2.5%
<b>Total</b>	<b>EPT</b>	<b>806.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>17.3</b>	<b>2.1%</b>
<b>Total</b>	<b>Effectif</b>	<b>1066.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>1070.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>4.0</b>	<b>0.4%</b>

Cette comparaison est basée sur l'effectif total en chiffres arrondis (financement des fonds de tiers et de l'enveloppe de l'Etat)

La représentation des femmes à l'Université est en augmentation de 8.9 % (EPT) représentant au final 41.7 % des effectifs.

#### Comparaison des effectifs en fonction de la catégorie du personnel

##### Catégorie du personnel

Corps intermédiaire supérieur: chargé de cours, chargé d'enseignement, lecteur  
 Corps intermédiaire: maître de sports, postdoctorant, maître-assistant, doctorant FNS, assistant (licencié, doctorant), collaborateur scientifique

Corps professoral: professeur ordinaire, professeur ILCF, professeur extraordinaire, professeur assistant, directeur de recherche

Catégorie	2006		2007		Variation	
Administratif, technique et bibliothécaire	207.3	25.7%	209.4	25.4%	2.1	1.0%
Corps intermédiaire supérieur	32.6	4.0%	30.0	3.6%	-2.6	-8.0%
Corps intermédiaire	418.6	51.9%	431.5	52.4%	12.9	3.1%
Corps professoral	114.7	14.2%	122.6	14.9%	7.9	6.9%
Apprenti	33.0	4.1%	30.0	3.6%	-3.0	-9.1%
<b>Total</b>	<b>806.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>17.3</b>	<b>2.1%</b>

Cette comparaison est basée sur l'effectif total (financement des fonds de tiers et de l'enveloppe de l'Etat)

### Comparaison des effectifs par faculté en fonction de la catégorie du personnel

	Catégorie	2006		2007		Variation	
Domaine central	Administratif, technique et bibliothécaire	106.6	13.2%	102.8	12.5%	-3.8	-3.6%
	Corps intermédiaire	2.8	0.3%	4.7	0.6%	1.9	67.9%
	Apprenti	6.0	0.7%	6.0	0.7%	0.0	0.0%
<b>Total Domaine central</b>		<b>115.4</b>	<b>14.3%</b>	<b>113.5</b>	<b>13.8%</b>	<b>-1.9</b>	<b>-1.6%</b>
FD	Administratif, technique et bibliothécaire	5.2	0.6%	5.1	0.6%	-0.1	-1.9%
	Corps intermédiaire supérieur	5.0	0.6%	2.9	0.3%	-2.1	-42.7%
	Corps intermédiaire	19.6	2.4%	24.5	3.0%	4.9	25.2%
	Corps professoral	8.3	1.0%	12.0	1.5%	3.7	44.6%
<b>Total FD</b>		<b>38.1</b>	<b>4.7%</b>	<b>44.5</b>	<b>5.4%</b>	<b>6.4</b>	<b>16.8%</b>
FLSH	Administratif, technique et bibliothécaire	15.0	1.9%	15.0	1.8%	-0.1	-0.3%
	Corps intermédiaire supérieur	17.2	2.1%	17.7	2.2%	0.5	3.1%
	Corps intermédiaire	82.0	10.2%	96.8	11.8%	14.8	18.0%
	Corps professoral	41.7	5.2%	45.4	5.5%	3.7	9.0%
<b>Total FLSH</b>		<b>155.9</b>	<b>19.3%</b>	<b>174.9</b>	<b>21.2%</b>	<b>19.0</b>	<b>12.2%</b>
FS	Administratif, technique et bibliothécaire	73.6	9.1%	78.8	9.6%	5.2	7.1%
	Corps intermédiaire supérieur	4.9	0.6%	5.0	0.6%	0.1	2.8%
	Corps intermédiaire	271.0	33.6%	268.7	32.6%	-2.3	-0.8%
	Corps professoral	49.3	6.1%	46.2	5.6%	-3.1	-6.3%
	Apprenti	27.0	3.3%	24.0	2.9%	-3.0	-11.1%
<b>Total FS</b>		<b>425.8</b>	<b>52.8%</b>	<b>422.7</b>	<b>51.3%</b>	<b>-3.1</b>	<b>-0.7%</b>
FSE	Administratif, technique et bibliothécaire	7.9	1.0%	6.8	0.8%	-1.2	-14.6%
	Corps intermédiaire supérieur	5.3	0.7%	4.2	0.5%	-1.1	-21.1%

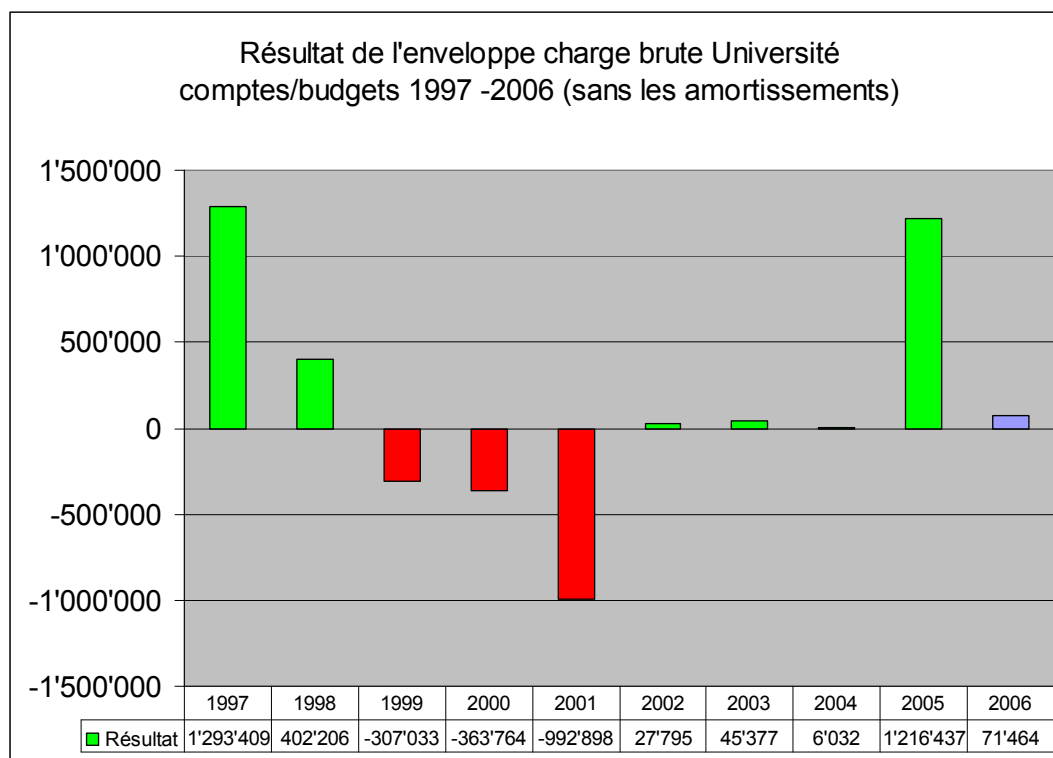
Catégorie		2006		2007		Variation	
	Corps intermédiaire	37.0	4.6%	32.3	3.9%	-4.7	-12.7%
	Corps professoral	11.5	1.4%	15.0	1.8%	3.5	30.4%
<b>Total FSE</b>		<b>61.7</b>	<b>7.7%</b>	<b>58.2</b>	<b>7.1%</b>	<b>-3.5</b>	<b>-5.6%</b>
FT	Administratif, technique et bibliothécaire	1.1	0.1%	1.0	0.1%	-0.1	-9.1%
	Corps intermédiaire supérieur	0.2	0.0%	0.2	0.0%	0.0	-9.1%
	Corps intermédiaire	4.2	0.5%	4.5	0.5%	0.3	7.1%
	Corps professoral	4.0	0.5%	4.0	0.5%	0.0	0.0%
<b>Total FT</b>		<b>9.5</b>	<b>1.2%</b>	<b>9.7</b>	<b>1.2%</b>	<b>0.2</b>	<b>1.9%</b>
<b>Total</b>		<b>806.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>17.3</b>	<b>2.1%</b>

Cette comparaison est basée sur l'effectif total (financement des fonds de tiers et de l'enveloppe de l'Etat).

## B. Finances

### Comptes 2006 Etat

Pour la cinquième année consécutive, le budget de l'Etat attribué à l'Université de Neuchâtel a été respecté. L'année 2006 s'est clôturée avec un budget bénéficiaire non-dépensé de CHF 71'464. L'enveloppe budgétaire en charge brute était de CHF 84'692'000.



Remarque : Pour 2005, le Conseil d'Etat a demandé une économie de CHF 1'200'000, en cours d'exercice, sur notre enveloppe budgétaire à disposition (sans les amortissements).

### Budget 2007 Etat

La préparation du budget 2007, courant mars-avril 2006, s'est faite en tenant compte d'une part, des besoins de l'Université, et d'autre part, du cadre donné aux finances de l'Etat de Neuchâtel.

Son établissement a été différent de celui des autres années puisque le budget 2007 a été établi pour la première fois par faculté, en intégrant toutes les modifications liées au mandat d'objectifs.

Cette tâche a été complexe étant donné le nombre important d'informations à intégrer et vu tous les changements intervenus dans l'organisation et la réglementation de l'Université de Neuchâtel.

Enfin, la présentation du budget 2007 a également subi des modifications suite à la demande du Service financier de l'Etat de Neuchâtel. En effet, dès l'année 2007, le budget de l'Université va être géré non plus en charge brute, mais en **charge nette** (charges – recettes).

La charge nette allouée pour 2007 à l'Université est de 42,672 millions.

A titre de comparaison, le budget 2006 en charge nette se monte à CHF 44.03 millions.

### Crédit de tiers 2006

Le tableau financier ci-dessous, provenant de notre logiciel comptable, concerne les dépenses et recettes des fonds de recherche (mouvements 2006 et 2005) par institut. La comparaison entre 2005 et 2006 montre une diminution des recettes en 2006. Cette diminution provient de projets UE importants ouverts en 2005 et également de l'effet du départ à la retraite de plusieurs professeurs.

#### Comparaison des mouvements des fonds de tiers

	2006	2005	Variation CHF	%
Recettes	38'088'086	42'995'289	-4'907'203	-0.11
Dépenses	38'860'062	39'301'384	-441'322	-0.01
Différence	-771'976	3'693'905		

#### Requêtes du Fonds National et de l'UE

	2006	2005	Variation
Fonds national	57	60	-3
UE	12	11	1

Les demandes d'ouverture FNS et UE sont pratiquement identiques sur les deux années.



### 8.3.3 Mutations

#### Départs

- Myriam Ofzky, contrôeuse de gestion à la direction administrative
- Steve Cand, chef de projet à la direction administrative
- Carine Collomb, collaboratrice administrative au bureau des ressources humaines

#### Arrivées

- Jocelyne Milazzo, collaboratrice administrative au bureau des ressources humaines
- Béatrice Lambert, chef de projet SAP, transfert interne du SITEL

Avec le changement de recteur, les postes de contrôleur de gestion et de chef de projet à la direction administrative n'ont pas été repourvus.

## **8.4 Domaine des infrastructures**

### **8.4.1 Service informatique et télématique**

Le présent rapport a été établi par M. Abdelatif Mokeddem, directeur du domaine des infrastructures.

#### **Vue générale de l'année 2006-2007**

Le SITEL gère un parc informatique de plus de 2'000 stations de travail et serveurs décentralisés et connectés au réseau universitaire. Cette année, l'effort a été poursuivi en modernisant le parc informatique de plusieurs instituts ainsi que les équipements techniques (moyens audiovisuels, parc des photocopieurs-imprimantes, etc.). Le SITEL multiplie les contacts avec les facultés et les services afin de mettre à la disposition des enseignants, des chercheurs et des étudiants de l'Université de Neuchâtel, une infrastructure informatique et technique moderne et performante ainsi qu'une gestion administrative informatisée répondant aux besoins de la communauté universitaire.

Dans le cadre de l'assurance qualité, le SITEL a produit cette année la documentation complète de ses activités. Ce travail conséquent a permis de réorganiser certains secteurs du service afin d'assurer une meilleure répartition des tâches et de renforcer l'esprit d'équipe.

La migration du réseau informatique s'est poursuivie durant l'année 2006. La téléphonie sur IP mise en service depuis juin 2006 permet d'installer des téléphones à des coûts d'exploitation très fortement réduits par rapport à la technologie classique. Cette phase d'installation a perduré en 2007. La redondance de la connexion au réseau Internet mise en place au début 2006 est effective pour toutes les entités connectées. Ainsi, les partenaires de l'entité neuchâteloise et le CSEM profitent-ils de celle-ci. Le projet de redondance totale permettant d'assurer la continuité de fonctionnement du système informatique de l'UniNE est en cours de réalisation.

Le système de stockage des données a été renforcé pour répondre à la demande toujours croissante des besoins en espace de stockage. Le SITEL a également poursuivi l'intégration des serveurs Linux dans l'architecture informatique des systèmes. Une nouvelle application de gestion des comptes des utilisateurs a été réalisée afin de faire face de manière efficace aux importants mouvements du personnel et des étudiants au sein de l'UniNE.

Par ailleurs, de nouveaux services ont été mis en place ou renforcés tels que : l'assistance aux étudiants, la formation, l'équipement audio-visuel des salles de cours, le centre d'impression, le contrôle d'accès aux bâtiments par la carte Capucine, etc.

Dans le secteur de la formation continue, plus de 800 participants ont suivi les 75 cours de formation organisés par le SITEL.

En accord avec la réforme de Bologne, le système d'information dédié à la gestion des études et des étudiants a été consolidé. Ce système comprend plusieurs volets : la gestion des études et des étudiants, la planification automatisée des examens, la consultation des données des étudiants, la gestion des évaluations des cours et la gestion des équivalences.

Les objectifs prévus dans le plan d'intentions ont été atteints dans leur totalité. Le SITEL a répondu à la satisfaction de plusieurs demandes importantes non planifiées durant cette année 2006-2007. La mission essentielle du SITEL qui consiste à mettre à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire une infrastructure informatique performante continue d'être assumée.

## **Activités principales**

### **Introduction**

Le SITEL gère un parc informatique de plus de 2'000 stations de travail et serveurs décentralisés et connectés au réseau universitaire. Cette année, l'effort a été poursuivi en modernisant le parc informatique de plusieurs instituts ainsi que les équipements techniques (moyens audiovisuels, parc des photocopieurs-imprimantes, etc.).

Le SITEL multiplie les contacts avec les facultés et les services afin de mettre à la disposition des enseignants, des chercheurs et des étudiants de l'Université de Neuchâtel, une infrastructure informatique et technique moderne et performante ainsi qu'une gestion administrative informatisée répondant aux besoins de la communauté universitaire.

### **Assurance qualité**

Dans le cadre de l'assurance qualité, le SITEL a produit cette année la documentation complète de ses activités. Ce travail conséquent a permis de réorganiser certains secteurs du service afin d'assurer une meilleure répartition des tâches et de renforcer l'esprit d'équipe.

### **Réseau**

La migration du réseau informatique s'est poursuivie durant l'année 2006, en particulier la migration des switchs du réseau, pour offrir le Power over Ethernet à toutes les prises UniLac. La redondance de la connexion au réseau Internet par SWITCHlan mise en place au début 2006 est effective pour toutes les entités connectées. Ainsi, les partenaires de l'entité neuchâteloise et le CSEM profitent-ils de celle-ci.

L'Université de Neuchâtel fait partie du réseau SwitchPWLAN. Ce "réseau" offre l'accès gratuit aux membres des écoles (étudiants et collaborateurs) à tous les Hotspots Internet commerciaux des entreprises Monzoon Networks, The Public Network (TPN), TheNet-Internet Services AG et Swisscom (ce dernier depuis septembre 2007) soit plus de 1'500 lieux répartis dans toute la Suisse.

Le système de management et de monitoring des équipements du réseau informatique a été renforcé.

### **Téléphonie**

La technologie de téléphonie sur IP (VoIP) mise en service depuis juin 2006 permet d'installer des téléphones IP à des coûts d'exploitation très fortement réduits par rapport à la technologie classique. Cette phase d'installation a perduré en 2007. Le SITEL a installé des téléphones VoIP dans tous les bâtiments possédant des lignes louées et a procédé au remplacement du central UniLac.

### **Messagerie**

Le SITEL veille de manière continue au bon fonctionnement du système de messagerie de l'Université qui comprend plus de 6'000 boîtes aux lettres. Des solutions sont proposées aux utilisateurs afin de réduire de manière efficace les attaques par spam et d'éviter la propagation de virus et de canulars.

### **Sécurité**

La migration du FireWall a été achevée et un système de détection d'intrusion a été mis en place cette année.

Par ailleurs, divers travaux d'intégration ont été effectués dans le cadre du projet AAI (Infrastructure d'Authentification et d'Autorisation). Ce projet AAI permet l'accès à des ressources informatiques de toutes les universités suisses avec un seul nom d'utilisateur et mot de passe.

Des études sont menées pour le remplacement de la solution VPN (Virtual Private Network).

Par ailleurs le projet « Zero Point of Failure » qui offrira une redondance totale au système d'information de l'UniNE se poursuit.

### **Serveurs**

Une modernisation de l'application de gestion des comptes des utilisateurs a été réalisée. Cette nouvelle application adaptée aux particularités de notre environnement est disponible pour la rentrée universitaire 2007-2008.

Afin de répondre aux demandes croissantes de création de sites WEB sur les serveurs JAHIA, les serveurs les plus importants ont été migrés sur une solution Linux 64 bits.

Face à l'explosion des espaces de stockages, une nouvelle solution de sauvegarde a été introduite.

La messagerie devait aussi évoluer pour supporter l'augmentation de l'espace de stockage. L'organisation des données a été revue afin d'améliorer les performances et de répondre plus efficacement à l'évolution de cet espace notamment. Un projet de migration de la solution de messagerie vers la nouvelle version (Exchange 2007) est en cours.

Plusieurs projets de développement ont démarré afin d'améliorer la gestion de l'infrastructure informatique liée aux serveurs de production (système alerting, sauvegarde des données, etc.).

### **Support de proximité aux utilisateurs**

L'objectif principal dans ce secteur est de maintenir la qualité de ses prestations. L'effort de modernisation du parc informatique a été poursuivi cette année, plus particulièrement en faculté des lettres et sciences humaines.

Ce secteur comprend les activités comme la Hotline ; la centrale d'achats des équipements informatiques ; le support bureautique ; la gestion du parc informatique (installation, maintenance, dépannage, etc.) ; la gestion des licences des logiciels pour l'enseignement et la recherche ; l'accompagnement lors de congrès ou de manifestations ; la gestion et le support des salles publiques et de formation.

### **Assistance aux étudiants**

C'est un secteur qui est maintenant bien connu. Ce guichet très sollicité par les étudiants est disponible quatre jours par semaine. Les prestations de ce guichet sont le conseil, le support et l'installation de logiciels.

### **Gestion des équipements audio-visuels pour l'enseignement**

Le projet d'équipement et de gestion des moyens audio-visuels pour les salles d'enseignement entamé l'année dernière en faculté des lettres et sciences humaines s'est poursuivi. La rénovation de l'audiovisuel de l'Aula des lettres est achevée. A l'heure actuelle, toutes les salles de la faculté des lettres et sciences humaines ont été équipées d'une « sono » en plus des beamers existants. L'effort s'est porté cette année pour les facultés de droit, des sciences économiques et des sciences (complément ILCF, 1<sup>er</sup>-Mars 26, SECO, Hôpital 27).

## **Logiciels**

L'Université de Neuchâtel poursuit la politique d'acquisition et maintenance des licences de site ou de groupe facilitant ainsi la gestion tout en permettant la réduction des coûts. Cette gestion centralisée permet également de distribuer les logiciels dans tout le campus de l'Université (portables y compris) et pour tous les collaborateurs et étudiants.

## **Formation**

L'objectif principal de ce secteur est d'offrir des cours d'introduction aux logiciels bureautiques et scientifiques les plus utilisés à l'Université de Neuchâtel. Ces cours permettent aux utilisateurs de maîtriser plus rapidement la majorité des logiciels de site mis à disposition de la communauté universitaire.

Ainsi, durant l'année 2006-2007, plus de 800 participants ont suivi les 75 cours offerts par le SITEL. Une gestion entièrement automatisée permet l'inscription en ligne via le WEB.

En plus de ces cours de base, ce secteur est actif dans les domaines suivants : l'appui aux technologies E-learning ; l'organisation de cours spécifiques pour les étudiants à la demande des professeurs ; l'organisation de cours spécifiques pour les collaborateurs à la demande des responsables de service ; la formation du personnel administratif aux diverses applications informatiques administratives.

Des formations dans le domaine du GIS (système d'information géospatiale ou géographique) sont dispensées dans quatre masters et deux bachelors principalement en faculté des sciences et en faculté des lettres et des sciences humaines. Un support et un encadrement dans ce domaine sont assurés pour l'ensemble des étudiants et des chercheurs de l'Université.

## **Informatique scientifique**

L'Université de Neuchâtel par le biais du SITEL poursuit la mise en place du nœud informatique du projet international Global Biodiversity Information Facility (partie GBIF Suisse). Ce nœud permettra de mettre à disposition des chercheurs et des étudiants un réseau de compétences et de connaissances dans le domaine de la biodiversité. Dans ce cadre, le SITEL a conçu et réalisé une base de données multi-langues articulée autour d'un thésaurus hiérarchique qui permet d'enrichir les données lacunaires tout en garantissant la cohérence des données fournies. Ce concept original présenté par le SITEL et adopté par la commission scientifique de GBIF.ch a nécessité la création d'un portail. Ce portail WEB d'interrogation, permettant d'exploiter toute la puissance du thésaurus multi-langues, a été développé sur cette base de données. Ce portail est actuellement en version de test. Parallèlement à ce développement, une analyse a été réalisée pour permettre l'intégration de données issues de collection de parasites.

## **Base de données**

Le SITEL a consolidé cette année le concept de « Recovery Manager » qui simplifie la restauration des bases de données tout en réalisant des sauvegardes sans arrêter l'exploitation.

Pour répondre aux exigences fixées par l'intégration des processus liés à la qualité, une documentation détaillée sur l'administration et la gestion des bases de données Oracle du SITEL a été élaborée.

Dans le cadre du processus de migration des bases de données Oracle, il est à noter que la base de données du magasin de chimie (GM2004) a été migrée de la version 8 vers la version 10G.

### **Informatique des bibliothèques**

En novembre 2006, la base de données de la Bibliothèque des Jeunes (BJ) de la ville de La Chaux-de-Fonds qui était jusqu'alors gérée par le SITEL a été transférée vers le site de RERO à Martigny. A la fin de l'année 2006, la base de données du Réseau des Bibliothèques Neuchâteloise et Jurassiennes (RBNJ) a aussi rejoint Martigny. Avec ce transfert, RERO gère désormais à Martigny les cinq serveurs des bibliothèques du réseau romand (Fribourg, Genève, Neuchâtel et Jura, Valais, Vaud).

Grâce à une préparation minutieuse et à une étroite collaboration entre le personnel de RERO et le SITEL, ces deux projets ont pu être menés à terme avec succès.

Parallèlement au transfert de la base du RBNJ, une migration de la version 45 à la version 48 de l'application de gestion des bibliothèques (Virtua) a été réalisée. Cette migration a nécessité d'une part, la mise à jour des logiciels et de la base de données sur le serveur et d'autre part la mise à jour du logiciel Virtua client sur tous les postes des bibliothécaires de l'Université de Neuchâtel. Il est à relever que cette migration s'est inscrite dans un projet décidé par les instances dirigeantes de RERO (conseil exécutif et CDROM) qui vise à regrouper en 2008 l'ensemble des bibliothèques du réseau romand dans une seule base de données gérée par la centrale RERO à Martigny.

### **Système d'information pour la gestion des études et des étudiants (Academia)**

Dans le cadre de IS-Academia, de nouvelles fonctionnalités ont été introduites, par exemple : l'envoi d'un e-mail personnalisé à tous les étudiants avec la liste des examens auxquels ils sont inscrits, l'impression du supplément au diplôme, etc.

Une nouvelle application a été développée pour produire automatiquement une matrice des bénéficiaires (projet COMPOFIL v2). Cette matrice reflète les prestations des instituts fournis aux étudiants (bénéficiaires) et elle se base sur les crédits acquis et saisis dans IS-Academia.

De nombreuses données statistiques ont été fournies pour réaliser les tableaux de bord par institut nécessaires dans le cadre de l'évaluation des filières de formations et des activités de recherches (OAQ).

### **Gestion électronique documentaire**

L'infrastructure mise en place par le SITEL a été utilisée dans une phase pilote par le service académique, la faculté des sciences et l'ILCF. Cette application a permis d'accélérer le traitement des demandes d'équivalences. Elle a également été utilisée pour l'admission des étudiants en Master pour laquelle les facultés doivent systématiquement donner leur décision. A la suite de la phase pilote, il a été décidé d'utiliser la GEDE pour tous les dossiers étudiants dès la rentrée du semestre de printemps 2008.

### **Gestion des finances (SAP-FI) et des ressources humaines (SAP-RH)**

Dans le cadre du système SAP qui comprend SAP-Finances, SAP-RH pour la gestion et le paiement des salaires ainsi que l'extraction des données pour la comptabilité analytique de la CUS, un nouveau paramétrage du système a été effectué pour produire les nouveaux certificats de salaires (obligatoires dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007).

### **Evaluation des cours par les étudiants**

Le programme développé par le SITEL permettant la production et le traitement des questionnaires distribués aux étudiants a été mis à jour.

### **Applications orientées Web**

Outre la gestion technique du site Internet de l'Université, le SITEL conseille et fournit les modèles nécessaires à la réalisation des pages des entités de l'Université. A la demande de la communauté universitaire, diverses applications orientées Web ont été développées comme la réalisation d'un formulaire de commande en ligne pour la bibliothèque de la faculté des lettres et des sciences humaines, les mises à jour respectivement des applications de l'agenda en ligne pour l'Université de Neuchâtel et de changement d'adresse en ligne.

Un nouveau projet LIS (Live Information System) est en cours. Ce projet permet d'afficher en direct les informations provenant de plusieurs bases de données, notamment le programme des cours, diverses annonces utiles pour les étudiants et les professeurs. Un premier site pilote est opérationnel à UniMail pour la rentrée universitaire 2007-2008.

### **Système Capucine**

L'Université de Neuchâtel fut pionnière, il y a quelques années, de la mise sur pied de la carte d'étudiant au format carte à puce et munie d'un porte monnaie électronique (carte Capucine). Cette carte s'étend à d'autres fonctionnalités.

Le SITEL a mis en place une structure technique permettant la création de cartes plastiques personnalisées utiles par exemple lors des congrès, pour l'accès aux parkings et aux salles de sport. Dans ce cadre, un projet pilote d'utilisation de cette carte est appliqué au parking UniMail.

### **Centre de graphisme de l'Université de Neuchâtel**

Le centre de graphisme de l'Université de Neuchâtel contribue à la réalisation des attestations de diplômes, de dépliants pour les présentations des diverses formations de bachelor et master. Il élabore également des projets graphiques pour l'édition de diverses publications de l'Université.

### **Centre d'impression de l'Université de Neuchâtel**

Le SITEL a mis en place à UniMail un nouveau centre d'impression à l'Université. Ce service offre à la communauté universitaire un service performant et compétent dans les différents domaines de l'impression numérique et de la confection de documents professionnels. Depuis le printemps 2007, il effectue l'impression du Cafignon.

### **Conclusion**

Les objectifs prévus dans le plan d'intentions ont été atteints dans leur totalité. Le SITEL a répondu à la satisfaction de plusieurs demandes importantes non planifiées pour cette année 2006-2007. En participant activement à l'assurance qualité, le SITEL s'est attelé à produire avant la fin de l'année une documentation complète de ses domaines de compétences.

La mission essentielle du SITEL qui consiste à mettre à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire une infrastructure informatique performante continue d'être assumée.

### **Mutations**

- Engagement de M. Olivier DONGIOVANNI en qualité d'administrateur système pour la zone FLSH, en remplacement de M. Julien GAFFNER,
- Engagement de M. Pierre HENRY dont la fonction est ingénieur de développement, en remplacement de M. Alexander WEBER,

- Engagement de M. Laurent GONZALEZ qui s'occupe du nouveau centre d'impression de l'Université, en remplacement de Mme Michèle PIZZERA,
- Engagement de M. Alain SURDEZ en qualité de chef de projet SAP, à la suite de la mutation de Mme Béatrice LAMBERT au domaine finances et ressources humaines,
- Engagement de Mme Karen HULMANN en qualité l'assistante de direction, en remplacement de Mme Isabelle FILIPE qui a pris la fonction de responsable administrative du domaine informatique et infrastructures et qui assure également le secrétariat du Bureau de l'intendance des bâtiments.

Mme Anne MACHERET-DUBEY a rejoint le Service de Presse et Communication de l'Université.

Mme Sonia BORRELLO-FREDA a quitté l'Université et elle n'a pas encore été remplacée.

## 8.4.2 Service de coordination des bibliothèques

Le rapport qui suit a été établi par Mme Marianne Stubenvoll, responsable du Service de coordination des bibliothèques.

### **Vue générale de l'année 2006-2007**

Promouvoir la qualité des services

En plus de leurs activités essentielles et de la poursuite des objectifs du plan ORB 2005, principalement l'optimisation de leurs contenus et le rétrocatalogage de leurs collections, les bibliothèques de l'UniNE se sont investies dans le processus qualité lancé à l'automne 2006 par l'UniNE. Les responsables ont tous suivi la formation d'« assesseur qualité EFQM ». Passant immédiatement à la pratique, le Service de coordination des bibliothèques a lancé une enquête auprès des usagers pour :

- évaluer l'adéquation à leurs besoins des ressources électroniques disponibles à l'UniNE,
- cibler les opérations à mener pour améliorer les accès à l'information et le soutien des bibliothèques à la recherche documentaire.

Parallèlement, les usagers qui le souhaitent ont bénéficié d'une nouvelle prestation offerte par le Service de coordination des bibliothèques : une formation à la navigation dans les ressources électroniques dans le cadre des cours à la carte du SITEL. L'attrait de cette offre en a permis la continuité.

Le Service de coordination des bibliothèques met en œuvre une nouvelle prestation, le projet RERO d'intégration de nouvelles ressources, soit l'implémentation du résolveur de liens SFX et de la liste AtoZ qui faciliteront la consultation des ressources électroniques.

Promouvoir la production universitaire

Grâce à la collaboration croissante du corps académique et aux efforts soutenus des bibliothécaires pour promouvoir l'*open access*, mouvement mondial d'accès gratuit, rapide et étendu aux publications scientifiques, l'UniNE a déposé sur la bibliothèque numérique romande Rero.doc plus de 1'000 publications scientifiques, thèses et articles principalement durant l'année 2006-2007.

Développer les collaborations internes et externes

Les bibliothèques ont collaboré intensivement à l'expertise du Service de coordination des bibliothèques mandatée par l'UniNE et réalisée par un consultant connu dans le monde des institutions universitaires, la société Trialog AG de Zurich.



L'évaluation de la structure bibliothécaire et de son insertion dans l'UniNE, la réflexion sur les transformations nécessaires au développement des services et prestations, ainsi que les voies possibles pour une collaboration mieux coordonnée avec la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel ont été au cœur de leurs travaux.

### **Activités principales**

En 2006, les bibliothèques ont catalogué 35'527 documents (livres, périodiques, articles). Le rétrocatalogage a intégré dans le système informatisé 11'147 autres ouvrages.

38'566 opérations de prêts ont été faites ; toutes les transactions locales usagers se montent à 72'165. 2'765 ouvrages ou photocopies d'articles ont été envoyés à des bibliothèques extérieures au RBNJ et 760 documents ont été reçus. Aux bibliothèques partenaires du RBNJ, l'UniNE a envoyé 6'046 documents et en a reçu 7'102. La gratuité que le RBNJ continue d'offrir à ses lecteurs explique ces excellents résultats et ces chiffres confirment l'intérêt des collections des bibliothèques partenaires pour les lecteurs de l'UniNE.

Les bibliothèques de l'UniNE font partie de différents groupes de travail et commissions dans les deux réseaux auxquels elles appartiennent (RERO, RBNJ). Ces activités leur permettent de participer aux décisions et donc de défendre les intérêts de l'Université et de ses bibliothèques.

### **Collections**

En 2006, les bibliothèques de l'UniNE ont acquis 9'872 ouvrages. Leurs collections comprennent actuellement près de 800'000 monographies et périodiques. Les collections électroniques disponibles en ligne se composent de 2'151 périodiques et de 23 bases de données. Comme toutes les bibliothèques, celles de l'UniNE sont confrontées aux coûts croissants de ces ressources.

En automne 2006, les collections de sociologie, démographie, économie régionale ont rejoint l'Institut de sociologie, transféré de la Faculté des sciences économiques vers celle des lettres et sciences humaines. Le déménagement de ces collections a contraint la bibliothèque à renoncer au nécessaire désherbage et à l'intégration des ouvrages dans la classification CDU de son libre accès.

### **Ressources humaines**

Au terme de l'année académique 2006-2007, le Service de coordination des bibliothèques (SdB) dispose de 16.54 postes fixes occupés par 22 personnes, non compris le documentaliste de l'Institut du droit de la santé qui n'émarge pas au SdB ainsi qu'un apprenti. Des aides envoyées par le Bureau des emplois temporaires ont été indispensables au fonctionnement des bibliothèques et au maintien des horaires le plus étendus possibles.

### **Ressources financières**

Les budgets d'acquisition de documents sont du ressort des facultés, à l'exception de ce qui permet d'acquérir les ressources électroniques de caractère généraliste. En 2006, le total des dépenses d'acquisition de documents s'est élevé à CHF 1'342'762. Près de CHF 300'000 ont été consacrés aux achats de ressources électroniques. Le SdB a disposé en 2006 de CHF 166'000 pour les dépenses de reliure et matériel des bibliothèques et de CHF 17'000 pour la formation continue des bibliothécaires, y compris les formations obligatoires RERO.

### **Formation du personnel**

Autant que possible, étant donné la charge de travail, le SdB a encouragé la formation continue de ses membres. Des cours de perfectionnement en gestion et usages des ressources électroniques ont été suivis par plusieurs bibliothécaires. Les responsables de bibliothèques et la cheffe du SdB ont suivi la formation EFQM dispensée par SAQUALICON en automne 2006.

### **Formation des usagers**

En 2006, les bibliothèques ont augmenté le nombre de visites de leurs locaux, de présentations de leurs ressources et d'introductions à leur usage. Le responsable de la Bibliothèque des Sciences a mis sur pied une formation à la recherche documentaire intégrée dans l'offre de formation du SITEL. Les bibliothèques de l'UniNE participent au groupe de travail « *Culture informationnelle dans les hautes écoles suisses* », qui coordonne les efforts en matière de formation des usagers à la recherche documentaire.

### **Informatisation**

Le SdB a pris en charge les commandes de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines. Les nouvelles acquisitions de cette bibliothèque sont désormais directement incorporées au catalogue, au moyen du module ad hoc de Virtua. La bibliothèque a intégré le bulletinage Virtua, soit le contrôle informatisé de ses périodiques. L'informatisation de ces tâches techniques est essentielle puisqu'elle profite aux usagers (recherche documentaire et autres services en ligne).

### **Numérisation des thèses et articles sur Réro doc**

Depuis octobre 2005, les thèses de l'UniNE sont par défaut diffusées en open access sur la bibliothèque romande RERO DOC. A la fin de cette année 2006-2007, 376 thèses neuchâtelaises sont déjà publiées.

Devenant éditrices, les bibliothèques contribuent à promouvoir la diffusion de la recherche scientifique par le biais des archives ouvertes dont elles assurent le volet technique. Des efforts continus d'information ont été menés par les bibliothécaires auprès de la collectivité universitaire et près de 600 articles, principalement en sciences pour le moment et quatre revues en droit et psychologie, ont été déposés sur le serveur romand. Neuchâtel fait partie des sites les plus dynamiques dans le domaine des archives ouvertes.

### **Optimisation des ressources des bibliothèques (ORB)**

L'action « désherbage », objectif principal du plan d'optimisation, s'est poursuivie. Les bibliothèques de l'UniNE ont épuré leurs fonds de 19'013 documents.

### **Expertise du Service de coordination des bibliothèques**

Fin 2006, l'UniNE et la Ville de Neuchâtel ont confié l'analyse de leurs ressources documentaires à un expert externe, connu dans le domaine des bibliothèques, archives et centres de documentation, la maison Trialog AG, de Zurich. La recherche des synergies possibles entre les bibliothèques de l'Université et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel en vue d'une meilleure utilisation des ressources a constitué le fonds du mandat. Dans ce cadre, le SdB a obtenu l'accord de l'UniNE pour que soit menée une analyse approfondie de sa structure et de son fonctionnement, ceci afin de renforcer la coordination des activités. Les deux analyses ont été menées par les personnes intéressées en collaboration avec le corps enseignant et tous les bibliothécaires. Les résultats seront disponibles dans le courant de l'automne 2007.

### **Enquête sur les ressources électroniques et leurs usages**

En mai et juin, un groupe de travail du SdB a cherché à évaluer la satisfaction des usagers relativement aux ressources électroniques disponibles à l'UniNE et à mieux cerner leurs pratiques en la matière. L'enquête a connu un succès très relatif, 20% de taux de réponse, mais elle a permis de mieux cibler les améliorations nécessaires en matière d'accès et d'information sur les contenus. En outre, plusieurs ressources ont été installées gratuitement à l'essai en juin et juillet pour éventuellement les acheter en 2008.

### **Intégration de nouvelles ressources dans le catalogue**

RERO et les quatre bibliothèques universitaires romandes sont entrées au début de l'été 2007 dans une phase d'intégration de nouvelles ressources dans le catalogue (liens vers des librairies en ligne, importation de résumés, etc.) et de nouveaux outils de gestion des ressources électroniques. Le SdB installe le résolveur de liens SFX et la liste AtoZ, produits Ex Libris : ces deux instruments seront mis à disposition des usagers au cours de l'automne. Dans la lancée, début 2008, un moteur de recherche fédérée sera implémenté. Pour les usagers et conformément aux souhaits exprimés dans l'enquête susmentionnée, les accès aux périodiques et bases de données en ligne seront facilités. Pour le SdB, c'est une avancée technologique attendue.

### **Bâtiments**

Aux 18 bibliothèques des 5 facultés de l'UniNE, occupant 11 locaux différents, se sont ajoutés en automne 2006 le dépôt des périodiques récents de sociologie, soustraits de la Bibliothèque des Lettres et sciences humaines pour être mis à disposition de l'Institut de sociologie au Faubourg de l'Hôpital 27 et, au printemps 2007, la bibliothèque et centre de documentation du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population. L'intégration de cette bibliothèque dans RERO et l'harmonisation de ses pratiques, de prêt notamment, par rapport aux autres bibliothèques universitaires est en cours d'analyse.

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment central de l'UniNE, prévue dès fin 2007, le SdB a épuré sa collection de thèses qui y était stockée et l'a transférée dans un compactus à UniMail. Les publications de l'Université dont le SdB assure le stockage ont également été inventoriées et reclassées.

### **Equipements**

Les bibliothèques de droit, lettres et sciences humaines, ethnologie et biologie ont été dotées de nouveaux photocopieurs, ordinateurs et imprimantes ainsi que quelques scanners, ce qui contribuera à améliorer les services aux usagers et la consultation des ressources électroniques.

### **Mutations**

31.01.2007 : Départ à la retraite anticipée de Madame Martine Jacot, collaboratrice administrative.

01.06.2007 : Engagement de Madame Cathy Strahm, bibliothécaire à la Bibliothèque des Lettres et Sciences humaines.

01.06.2007 : Transfert de Madame Corinne Prongué au Service de coordination des bibliothèques (bibliothécaire).

Monsieur Allard Eekman a réussi le 1er juillet 2007 les examens finaux du certificat de capacité d'assistant en information documentaire (AID) et terminé son apprentissage le 15.08.2007.

### 8.4.3 Bureau de l'intendance des bâtiments universitaires

Le rapport qui suit a été élaboré par M. Abdelatif Mokeddem, directeur du domaine des infrastructures.

#### **Vue générale de l'année 2006-2007**

##### Organisation

Le Bureau de l'Intendance des bâtiments universitaires (BIBU) a poursuivi sa métamorphose débutée en 2006. Il s'est renforcé avec l'arrivée d'un architecte à fin 2006, pour administrer les bâtiments universitaires. Le secrétariat et la gestion comptable sont dorénavant assurés par la responsable administrative du domaine.

Au niveau des régies, une adaptation a dû être faite suite à un départ début 2007 mais les activités courantes ont pu être maintenues. Un nouveau collaborateur a rejoint l'équipe des régisseurs pour mettre en œuvre l'harmonisation des procédures de fonctionnement de chaque zone de régie.

Afin d'optimiser le fonctionnement des activités liées à l'entretien de la trentaine de bâtiments occupés par l'Université, une demande officielle a été adressée aux instances concernées de pouvoir transférer le personnel de conciergerie et l'agent de maintenance sous l'entière responsabilité de l'Université. Après certaines négociations, le Conseil d'Etat a validé ce transfert pour le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Une nouvelle organisation est ainsi en cours de préparation pour le service de conciergerie et les régies de l'UniNE.

##### Bâtiments – locaux, déménagements et infrastructures

La MAPS (Maison d'analyse des processus sociaux) s'est installée au printemps 2007 dans les nouveaux locaux du Faubourg de l'Hôpital 27.

Suite à son rattachement à l'Université de Neuchâtel au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la gestion des locaux occupés par le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), rue St-Honoré 2, a été reprise par le BIBU.

Les collaborateurs de l'Institut de Statistique ont quitté les locaux de l'Espace-de-l'Europe à l'automne 2006 pour s'installer dans le bâtiment Pierre-à-Mazel 7.

Le bâtiment du Faubourg de l'Hôpital 77 s'est trouvé inoccupé suite au départ de l'IPTO et de l'IENE, instituts qui ont emménagé à la rue de la Maladière 23 (bâtiment Swisscom), en octobre 2006. Des travaux ont été faits au Faubourg de l'Hôpital 77 durant l'été 2007 pour sa réaffectation dès le mois de septembre.

##### Courrier UniNE

Le traitement du courrier interne et externe de l'UniNE a été réorganisé au printemps 2007. Il est désormais sous-traité. Cette décharge pour les régisseurs va dans le sens de la future organisation des régies et de la conciergerie, prévue en 2008.

##### Alma Mater

Le projet de regrouper toute la faculté de droit dans le bâtiment principal (av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26) a obtenu l'aval des autorités compétentes et les subventions fédérales nécessaires au déroulement des travaux de rénovation, qui débiteront à fin 2007 pour une durée de 2 ans, en collaboration avec le Service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel.

##### La Grande Partition à Unimail

L'œuvre du peintre et graveur de La Chaux-de-Fonds Jean-Michel Jaquet, élaborée spécifiquement pour le lieu où elle serait implantée, a obtenu le Grand Prix culturel Migros Neuchâtel Fribourg 2006. Cet artiste est le premier lauréat de cette distinction, créée à fin 2005 et dotée d'un montant de 50'000.- destiné à l'exécution de l'œuvre et à son installation dans un lieu public des cantons de Neuchâtel ou de Fribourg. Le vernissage a eu lieu le 27 juin 2007 à Unimail, au 3<sup>ème</sup> étage, en présence de l'artiste, des autorités politiques et universitaires, du comité et du jury du Grand Prix.

## **Activités principales**

### **Organisation**

Dans la suite de la mise en place du Bureau de l'intendance des bâtiments universitaires (BIBU), un architecte a été engagé depuis novembre 2006, qui aura notamment pour tâches d'administrer les bâtiments ainsi que la responsabilité du suivi du chantier de rénovation du bâtiment principal, av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, en collaboration avec le Service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel. Ces travaux commenceront à fin 2007 et dureront 2 années. En janvier, le secrétariat et la comptabilité ont été confiés à la responsable administrative du domaine. Dans le cadre du processus Qualité introduit à l'Université de Neuchâtel, celle-ci veillera à sa mise en œuvre pour le BIBU.

### **Régies - conciergerie**

L'Université de Neuchâtel est dotée de trois zones de régie : Bâtiment principal, FLSH et Unimail. A Unimail, en plus du régisseur, un agent de maintenance et un préparateur participent à l'exploitation des bâtiments. Les trois régisseurs ont été mis à contribution pour divers déménagements, suivi de travaux de rénovations et emménagements dans de nouveaux locaux (MAPS, Institut Psychologie et éducation). Certaines améliorations ont pu être apportées à diverses infrastructures (climatisations, installation d'armoires ventilées). Le régisseur de la Faculté des lettres et sciences humaines a assuré les activités courantes de deux zones, suite au départ d'un collègue en février 2007. Un collaborateur est venu par la suite renforcer l'équipe du BIBU et reprendre la régie du bâtiment principal, en attendant d'assurer la responsabilité des régies et de la conciergerie en 2008. Par ailleurs, divers projets informatiques sont en cours de réalisation, en collaboration avec le SITEL pour l'amélioration de la gestion des infrastructures et bâtiments universitaires.

L'activité des 5 chambres d'hôtes, situées à Unimail et mises à disposition des invités de l'Université continue à donner satisfaction aux utilisateurs.

Pour l'entretien de la trentaine de bâtiments universitaires, les budgets alloués par le canton sont actuellement répartis entre le Service des bâtiments de l'Etat et l'Université. Dans le but de veiller à l'amélioration constante de l'entretien du patrimoine, le Conseil d'Etat a validé le transfert du personnel de conciergerie ainsi que de l'agent de maintenance sous l'entière responsabilité de l'Université, au niveau fonctionnel et administratif, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Dès lors, diverses démarches ont déjà été entreprises pour organiser l'intégration des collaborateurs de la conciergerie à l'Université de Neuchâtel. Une nouvelle organisation sera proposée à la Commission des logements universitaires (CLU) en septembre 2007. Une charte de transfert sera validée par les deux parties. Depuis le mois de juillet 2007, chaque collaborateur de la conciergerie possède un accès aux principaux outils informatiques mis à disposition, au même titre que tous les autres collaborateurs de l'Université.

### **AlmaMater**

Le projet de rénovation du bâtiment principal en vue de regrouper toute la faculté de Droit a été présenté au Grand Conseil et à la Faculté de droit, suite à l'octroi des subventions fédérales. Afin que les travaux puissent débuter à fin 2007, les diverses modalités de fonctionnement durant le chantier et le planning des déménagements sont en cours d'élaboration par l'administrateur des bâtiments. La Commission de construction a été nommée. La mise au concours des appels d'offres en entreprises générales est en cours.

### **Courrier UniNE**

Le traitement du courrier interne et externe est assuré depuis le mois de mai 2007 par La Poste et une entreprise privée, qui desservent quatre zones postales à l'UniNE ainsi que tous les bâtiments décentralisés. Le coût de cette sous-traitance a été accepté par le Directoire et sera désormais budgété annuellement en tant que frais de fonctionnement de l'Université. Les régisseurs voient ainsi leur charge de travail diminuer, même s'ils restent encore impliqués, dans une moindre mesure. Cette décharge va dans le sens de la future organisation des régies et de la conciergerie, prévue en 2008.

### **Façades Unimail**

La Commission de construction Unimail continue les démarches pour le remplacement des plaques abîmées.

### **Drapeaux**

Une directive concernant l'installation de drapeaux officiels sur les bâtiments universitaires a été validée par le Directoire au 1<sup>er</sup> juillet 2007.

### **Transfert de l'IMT à l'EPFL**

Le Conseil d'Etat ayant annoncé en janvier, l'ouverture des négociations pour le transfert à l'EPFL de l'Institut de Microtechnique de l'Université de Neuchâtel, diverses analyses et synthèses ont été produites pour estimer les charges relatives aux coûts de l'infrastructure mise à disposition de cet institut.

### **Assurance qualité**

Dans le cadre du processus Qualité introduit à l'Université de Neuchâtel, la responsable administrative du domaine assurera la mise en œuvre du concept pour le Bureau de l'intendance des bâtiments universitaires ainsi que la supervision du projet pour le domaine informatique et infrastructures.

### **Mutations**

01.11.2006 : Engagement de Monsieur Pierre-Laurent Denis, architecte, administrateur des bâtiments universitaires.

01.01.2007 : Désignation de Madame Isabelle Filipe en tant que responsable administrative du domaine Informatique et infrastructures. Elle assure également le secrétariat du Bureau de l'intendance des bâtiments universitaires.

28.02.2007 : Départ de Monsieur Christian Joray, régisseur bâtiment principal. Son remplacement a été assuré par Monsieur Jacques-Xavier Mourey, régisseur FLSH, puis par M. Gianfranco Di Rocco.

01.05.2007 : Transfert de Monsieur Gianfranco Di Rocco, depuis l'institut de Physique, pour assumer la responsabilité des régies et de la conciergerie à partir de 2008.

## 8.4.4 Bureau d'hygiène et de sécurité

Le rapport qui suit a été établi par M. Carlos Beck, responsable.

### **Vue générale de l'année 2006-2007**

Durant l'année 2006-2007, diverses actions ont été entreprises, notamment pour promouvoir le concept global de prise en compte des risques existant sur les lieux de travail. Des mesures appropriées ont également été prises pour prévenir les impacts négatifs sur la santé et favoriser la sécurité au travail. L'ingénieur de sécurité a animé des formations destinées aux collaborateurs de l'Université et de l'Etat de Neuchâtel.

Les comités d'hygiène et de sécurité au travail, composés du directeur de l'institut concerné, d'un représentant par groupe de recherche, d'un représentant du personnel et de l'ingénieur de sécurité, se sont réunis plusieurs fois dans divers instituts pour recenser les problèmes spécifiques. Des personnes « *Contact incendie de l'Université* » ont été formées par les instances officielles en la matière.

Une brochure a été élaborée et distribuée aux comités des instituts à risques particuliers. Elle indique les numéros d'urgence importants, les comportements à adopter en cas d'accident chimique ou d'incendie et rappelle les consignes d'évacuation.

Un site commun à toutes les universités et hôpitaux universitaires romands a été créé ([www.cusstr.ch](http://www.cusstr.ch)) et un nouveau site consacré à la sécurité à l'Université de Neuchâtel a été mis en ligne ([www.unine.ch/securite](http://www.unine.ch/securite)).

Dans le cadre du processus Qualité introduit à l'Université de Neuchâtel, l'ingénieur de sécurité va élaborer des procédures pour le Bureau Hygiène & Sécurité de l'Université.

Les actions entreprises à l'Université de Neuchâtel sont présentées selon le concept de sécurité défini par la Commission Fédérale de coordination pour la Sécurité au Travail (CFST).

### **Activités principales**

#### **Objectifs de sécurité**

L'objectif visé est de promouvoir, au sein de l'Université, le concept global de prise en compte des risques existant sur les lieux de travail et de mettre en place des mesures appropriées pour prévenir les impacts négatifs sur la santé et favoriser la sécurité au travail.

La sécurité au travail et la protection de la santé, sont fondées sur deux lois :

- La Loi fédérale sur l'assurance-accidents, pour les dispositions sur la sécurité au travail ;
- La Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce.

Dans le cadre du concept de santé au travail, certaines mesures ont été prises, notamment la vérification de ventilations, le contrôle médical de certains collaborateurs exposés à des produits dangereux, des visites avec le Service de l'inspection cantonale du travail.

#### **Organisation de la sécurité**

Durant l'année 2006-2007, les comités d'hygiène et de sécurité au travail se sont réunis au sein des instituts de microtechnique (3 fois) de physique (3 fois), de biologie (2 fois) et de chimie (2 fois). Ces comités sont composés du directeur de l'institut concerné, d'un représentant par groupe de recherche, d'un représentant du personnel et de l'ingénieur

de sécurité. Les comités recensent les problèmes spécifiques rencontrés dans l'unité, organisent la discussion et recherchent des solutions en collaboration avec l'ingénieur de sécurité. Ils participent à la diffusion des mesures d'urgence et de premiers secours.

Plusieurs incidents ont mis en évidence notamment le besoin d'élaborer un inventaire des produits dangereux stockés dans les divers locaux d'Unimail. L'ingénieur de sécurité devrait être en possession des informations pour fin octobre.

### **Formation**

Des cours de formation et de sensibilisation ont été dispensés aux collaborateurs de l'Université et de l'Etat de Neuchâtel par l'ingénieur de sécurité :

Le 2 octobre 2006 des personnes de contact incendie (102) ont été formées en collaboration avec l'ECAP (Etablissement cantonal d'assurance et de prévention incendie), le SIS (Service d'incendie et de secours), l'IS (Institut de sécurité incendie) ainsi que la maison Sicli (extincteurs). Un camion d'exercices d'incendie a été mis à disposition et le maniement des extincteurs a été présenté.

Le 8 novembre, l'ingénieur de sécurité a organisé à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, le séminaire de formation du groupement romand de médecins et hygiénistes du travail (GRMHST), (134 Participants).

Le 24 janvier 2007 78 personnes ont suivi un cours sur la nouvelle Loi sur les Produits Chimiques (LChim), à l'Institut de physique, donné par l'ingénieur de sécurité en collaboration avec l'Institut romand de la santé au travail (IST). Ce cours a abordé les points suivants :

- Les bases de la toxicologie ;
- la nouvelle loi sur les produits chimiques et ses ordonnances ;
- les symboles de danger, phrases R (risque) et S (sécurité) ;
- les FDS (fiches données de sécurité). Un atelier a été organisé pour l'élaboration de ces fiches de manière simplifiée.

### **Règles de sécurité et standards de sécurité**

La Commission universitaire romande de sécurité et santé au travail dont l'ingénieur de sécurité de l'Université de Neuchâtel est membre actif a mis à jour tous les chapitres des recommandations et règles de sécurité. Un nouveau site commun à toutes les Universités et hôpitaux universitaires romands a été créé ([www.cusstr.ch](http://www.cusstr.ch)).

Un site consacré à la sécurité à l'Université de Neuchâtel a été créé et mis en ligne sur le site web de l'Université de Neuchâtel ([www.unine.ch/securite](http://www.unine.ch/securite))

Une brochure a été élaborée par l'ingénieur de sécurité et distribuée aux comités d'hygiène et sécurité des instituts à risques particuliers (chimie, physique, microtechnique, biologie, géologie). Ce document répertorie les numéros d'urgence importants, les comportements à adopter en cas d'accident chimique ou d'incendie ainsi que les consignes d'évacuation et un règlement de conduite dans les laboratoires. Les comités sont responsables de sa diffusion dans les instituts.

### **Détermination des dangers et évaluation des risques : contrôle / audit**

Des visites périodiques ont été effectuées par l'ingénieur de sécurité dans des instituts à risques en 2006-2007 (physique, microtechnique, chimie, biologie et géologie) ainsi que dans les autres locaux de l'Université. Des phénomènes dangereux ont été relevés. Il s'agit essentiellement des dangers mécaniques, physiques, électriques, chimiques et biologiques. Les dangers liés au poste de travail, (postures) ainsi que ceux liés aux bâtiments et aux infrastructures ont été aussi relevés. Les problèmes sont traités au sein des comités des instituts.



Le contrôle annuel lié à la sécurité incendie a été effectué les 7 et 8 mai 2007 par un service spécialisé indépendant et externe à l'Université (institut de sécurité basé à Neuchâtel), en présence de l'ingénieur de sécurité et d'un responsable de l'institut concerné.

### **Planification et réalisation des mesures en rapport avec les dangers identifiés**

Des actions prioritaires ont été réalisées 2006 et 2007 en fonction des observations effectuées, notamment la poursuite de la réorganisation du magasin de l'Institut de chimie.

### **Planification de l'aide en cas d'urgence**

A la demande de l'ingénieur de sécurité, des exercices d'intervention incendie et radioactivité ont été effectués par le SIS à Unimail, du 2 au 5 juillet 2007, dans la soirée. Les plans et consignes d'évacuation ont ainsi pu être modifiés, notamment pour :

- Les instituts de chimie, de biologie et de géologie ;
- Les autres unités et services sans danger particulier, Rectorat, FLSH et ILCF.

### **Protection de la santé**

Le concept de protection de la santé au travail est basé sur deux points : l'ergonomie et l'hygiène. L'ergonomie concerne principalement l'aménagement de la place de travail. Concernant l'hygiène du travail, plusieurs actions ont été entreprises :

- Vérification de la ventilation dans les laboratoires (géologie) ;
- Contrôle médical de certains collaborateurs exposés à des produits dangereux ;
- Visites de certains lieux avec le Service de l'inspection cantonale du travail ;
- Protection de la maternité pour des collaboratrices travaillant dans des laboratoires ayant des produits dangereux (3 cas).

### **Autres travaux réalisés**

Finalisation du projet de mise à jour de la signalétique externe à l'Université de Neuchâtel.

Dans le cadre du processus Qualité introduit à l'Université de Neuchâtel, l'ingénieur de sécurité a suivi une formation selon le modèle EFQM d'octobre à novembre. Il établira des procédures pour le Bureau d'hygiène et de sécurité de l'Université.

Plusieurs incidents électriques, chimiques et radioactifs ont eu lieu en 2007 à Unimail, qui ont parfois nécessité l'intervention de l'unité du SIS. Suite à cela, les directeurs d'instituts de la faculté des sciences ont été priés d'inventorier tous les produits dangereux se trouvant dans leurs laboratoires et d'en informer l'ingénieur de sécurité jusqu'en octobre 2007.

Une inondation au Bâtiment A d'Unimail en juillet a désactivé le système d'alarme feu du bâtiment jusqu'au mois d'octobre, date de son remplacement. Une surveillance nuit et jour a été mise sur pied jusque là.

### **Mutations**

Aucune mutation durant cette période.

## 8.4.5 Jardin botanique

Le rapport qui suit a été élaboré par M. François Felber, directeur du Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel.

### **Vue générale de l'année 2006-2007**

Suite à l'annonce en juin 2006 du désengagement financier progressif de l'Université, un groupe de travail, présidé par le chef du Service des Hautes Ecoles et de la Recherche (SHER) et réunissant des représentants de l'Etat, de la Ville, de l'Université et des milieux concernés par le Jardin botanique, a été chargé de trouver une économie de CHF 200'000 pour l'année 2007. Celle-ci a été possible, sans licenciement, par la mise à la retraite anticipée d'un collaborateur, la diminution de prestations, des économies ainsi que des recettes complémentaires.

Le même groupe a reçu un nouveau mandat confié le 3 octobre 2006 par Mme Sylvie Perrinjaquet, cheffe du Département de l'Education, de la Culture et des Sports (DECS) et M. Pascal Sandoz, chef du Dicastère des travaux publics de la Ville de Neuchâtel. Selon le mandat donné, la réflexion sur l'avenir du Jardin botanique était principalement basée sur la recherche de solutions pour le maintien à long terme du Jardin botanique, sous sa forme actuelle ou sous une forme quelque peu remaniée. Ce rapport a été remis le 8 décembre 2006.

Une pétition a été lancée le 8 octobre 2006 par l'ADAJE (Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage). Elle demandait que des solutions soient rapidement trouvées pour que la population neuchâteloise puisse continuer de bénéficier du Jardin botanique. Elle a récolté plus de 12000 signatures et a été déposée au Château le 14 février 2007.

Une Fondation en soutien au financement institutionnel (Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel) a été créée le 29 mai 2007. Elle a été annoncée aux médias le 7 juin 2007, lors d'une conférence de presse à laquelle participaient Mme S. Perrinjaquet, conseillère d'Etat, M. Pascal Sandoz, conseiller communal et M. Jean-Pierre Derendinger, recteur. Tous ont reconnu l'importance du Jardin botanique aux niveaux du Canton, de la Ville et de l'Université. La Fondation est dotée en capital grâce à un don important de la Fondation de Famille Sandoz. Le Jardin botanique et la Fondation s'attèlent à la recherche de financements complémentaires et au développement des synergies les plus utiles.

### **Activités principales**

#### **Commission de gestion**

Le Jardin botanique dépend de plusieurs partenaires qui constituent sa Commission de gestion. Ainsi, des représentants de l'Université, de l'Etat, de la Ville et de l'ADAJE (Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage, voix consultative) se sont retrouvés à deux reprises (21 novembre 2006 et 13 mars 2007).

#### **Collaboration avec la Ville de Neuchâtel**

La collaboration avec les Parcs et Promenades de la Ville de Neuchâtel se développe au bénéfice des deux partenaires. Elle se traduit à plusieurs niveaux : mise à disposition de deux horticulteurs à mi-temps, prestations sous forme de main-d'œuvre ou de machines, prestation financière, cours de formation continue, expertise en botanique.

#### **Groupe de travail**

Suite à l'annonce en juin 2006 du désengagement financier progressif de l'Université, un groupe de travail, présidé par le chef du Service des Hautes Ecoles et de la Recherche (SHER) et réunissant des représentants de l'Etat, de la Ville, de l'Université et des milieux

concernés par le Jardin botanique, a été chargé de trouver une économie de CHF 200'000 pour l'année 2007. Celle-ci a été possible, sans licenciement, par la mise à la retraite anticipée d'un collaborateur, la diminution de prestations, des économies ainsi que des recettes complémentaires.

Le même groupe a reçu un nouveau mandat confié le 3 octobre 2006 par Mme Sylvie Perrinjaquet, cheffe du Département de l'Education, de la Culture et des Sports (DECS) et M. Pascal Sandoz, chef du Dicastère des travaux publics de la Ville de Neuchâtel.

Selon le mandat donné, la réflexion sur l'avenir du Jardin botanique devait s'articuler selon deux hypothèses constituant deux sous-mandats:

- Maintien à long terme du Jardin botanique, sous sa forme actuelle ou sous une forme quelque peu remaniée.
- Dans l'hypothèse où le maintien ne s'avère pas réalisable, il est demandé d'étudier toute alternative permettant de conserver la dimension "écologique" du site.

Le rapport concernant le sous-mandat A a été remis le 8 décembre 2006. Il mentionnait plusieurs solutions pour assurer la pérennité du Jardin botanique.

### **Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel**

Une Fondation de droit privé d'intérêt public, intitulée *Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel*, a été créée le 29 mai 2007 en soutien au financement institutionnel du Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel. Le capital versé à cette nouvelle fondation par la Fondation de Famille Sandoz ainsi que ses promesses de dons garantissent l'avenir du Jardin botanique pour plusieurs années. La Fondation du Jardin botanique a été présentée aux médias le 7 juin 2007, lors d'une conférence de presse à laquelle participaient Mme S. Perrinjaquet, conseillère d'Etat, M. Pascal Sandoz, conseiller communal, et M. Jean-Pierre Derendinger, recteur. Tous ont reconnu l'importance du Jardin botanique aux niveaux du Canton, de la Ville et de l'Université. La Fondation est dotée en capital grâce à un don important de la Fondation de Famille Sandoz. Les prochains objectifs consistent à trouver des sources de financements complémentaires et à développer les synergies les plus utiles au Jardin botanique.

### **ADAJE**

Une pétition à l'intention du Conseil d'Etat a été lancée par l'ADAJE le 8 octobre 2006, afin que « des solutions soient rapidement trouvées pour que la population neuchâteloise puisse en bénéficier à long terme ». Celle-ci a récolté plus de 12000 signatures et a été déposée au Château le 14 février 2007.

### **Expositions**

#### **« Bizzzzzzness entre plantes et insectes » (Jardin à thème et à l'Orangerie)**

Des fourmis colporteuses de graines, du maïs qui dégage une odeur de stress, des carnivores affamées, de la tromperie, de la séduction. Le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel en a fait voir de toutes les couleurs dans sa nouvelle exposition temporaire reflétant les travaux menés au Pôle de recherche national (NCCR) *Survie des plantes*, commanditaire de l'événement.

Explorant les relations entre plantes et insectes, le thème s'articule autour des avantages ou désavantages retirés par les protagonistes de l'interaction. A qui profite-t-elle ? A la plante, à l'insecte ou aux deux à la fois. L'exposition s'est aussi bien penchée sur des aspects exubérants que sur des questions très scientifiques.

Le premier numéro d'une série de dossiers, UniNEws, a traité de cette exposition. En outre, un don de la Loterie romande a permis de proposer un dossier pédagogique et des animations pour les écoles du Canton de Neuchâtel. Celles-ci ont eu un grand succès.

### **Expositions à la Villa**

Différents artistes ont exposé à la Villa de l'Ermitage, à savoir :

**13 mai au 10 juin 2007.** Carolus, installation : un monde de fleurs, un monde de bonheur

**16 juin au 15 juillet 2007.** Danièle Carrel, aquarelle, et Mireille Marthe, céramique

**21 juillet au 2 septembre 2007.** Albeiro Sarria, peinture huile, acryl, aquarelle

### **Nuit des Musées**

Le Jardin botanique a participé pour la deuxième fois le 19 mai 2007 à la Nuit des Musées. A cette occasion, les artistes de Scenocosme ont proposé au Jardin botanique de Neuchâtel, un itinéraire aussi poétique que lumineux, Alsos. Signifiant « bois sacré » Alsos est l'illustration parfaite de l'art numérique au service de la féerie. Le spectateur, muni d'une lampe torche, a pu éclairer une étrange végétation faite de lianes et de fleurs lumineuses. L'univers rappelait celui des forêts imaginaires et fantastiques décrites dans les contes. Les fleurs fluorescentes dispersées dans les branchages réagissaient aux modifications des flux lumineux. Chaque fleur reliée à des sonorités variées permettait de générer un univers acousmatique évoluant en fonction des intensités lumineuses et des aléas des interventions des spectateurs.

### **Semaine des jardins botaniques**

La première édition de la Semaine des jardins botaniques a eu lieu du 16 au 24 juin 2007. A cette occasion, le Jardin botanique a invité le Mouvement des aînés, qui fêtait ses 20 ans d'existence. Le MDA a organisé des balades contées animées par les conteurs et conteuses de « La Louvrée » destinées aux écoles et à tout public. Le Jardin botanique a également proposé des discussions entre les horticulteurs et le public. Le premier samedi, l'exposition organisée par l'ADAJE « Danièle Carrel, aquarelle, et Mireille Marthe, céramique » a été inaugurée. Le dimanche, notre association de soutien a organisé un concert.

### **Ateliers**

Différents ateliers ont été mis sur pied par le Jardin botanique durant l'hiver 2006-2007, à savoir :

- 29 novembre : confection de couronnes de l'Avent
- 13 décembre : contes en plusieurs langues
- 18 janvier : « découvrir les arbres en hiver », détermination de bourgeons
- 1<sup>er</sup> février : démonstrations de cuisson Raku par M. Jean-Marc Chappuis
- 15 février : « les plantes de l'amour », visite des serres et animation
- 29 mars : Atelier « printemps du jardinage »
- 4 avril : Atelier d'art floral

### **Excursions botaniques**

Les excursions sont ouvertes à tous les membres de l'ADAJE. Elles ont été organisées et guidées par le professeur honoraire Jean-Louis Richard.

- Samedi 5 mai. Vallée de la Lucette Combe au Diable (frênaies alluviales à lathrée écailleuse. Erablaies à corydale creuse, nivéole et lunaire vivace)
- Samedi 12 mai. Montorge sur Sion (gazons steppiques)

- Samedi 26 mai. Le Landeron-Tüscherz (orchidées de prairies maigres, chênaies buissonnantes)
- Samedi 9 juin. Tourbières des Franches-Montagnes (cypéracées, fougères, éricacées, mousses)
- Samedi 23 juin. Hasenmatt (pins à crochet, épicéas, fougères, gazons « alpins »)
- Samedi 7 juillet. Derborence, Les Diablerets (éboulement de 1749, pinèdes pionnières, sapinière, gazons subalpins)
- Samedi 21 juillet. Source de la Sarine sur Gsteig (gazons alpins)

### **Conservation des espèces : coordination régionale pour la protection de la flore**

Le Jardin botanique continue à accueillir le secrétariat de la Coordination régionale pour la protection de la flore et à en assurer le conseil scientifique. Il participe également à un groupe de travail sur la conservation du sabot-de-Vénus. Dans ce domaine, il collabore étroitement avec l'OCCN (Office cantonal de la Conservation de la Nature).

### **Mutations**

M. Jean-Jacques Bottinelli, horticulteur et technicien, a pris une retraite anticipée au 31 décembre 2006.

Deux apprenties hortultrices en plantes vivaces, Claire-Aline Nussbaum et Nathalie Pascotto, ont réussi avec succès leur CFC. Le Jardin botanique a engagé une nouvelle apprentie, Emma Parra.



## 9 Etudiants

Les tableaux et commentaires qui suivent ont été établis par le service académique.

### 9.1 Titres et diplômes, évolution sur cinq ans

	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
<b>Lettres et sciences humaines</b>					
■ Bachelors	–	–	–	–	24
■ Licences	79	91	77	74	77
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie	21	11	22	17	3
■ Doctorats	7	4	8	6	10
■ Certificats d'études supérieures	4	10	9	13	8
■ Certificats de formation permanente en psychologie et science de l'éducation	2	–	3	3	3
■ Certificats d'études françaises (ILCF)	24	19	22	28	25
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)	8	11	7	9	11
<b>Sciences</b>					
■ Bachelors	–	30	69	79	87
■ Masters	–	–	42	47	63
■ Licences et diplômes	75	49	29	19	13
■ Doctorats	47	44	38	41	50
■ Certificats divers (diplômes 3e cycle)	10	21	18	12	12
<b>Droit</b>					
■ Bachelors	–	9	42	56	63
■ Masters	–	–	6	13	44
■ Licences	64	57	53	48	16
■ Doctorats	4	3	4	3	3
■ Postgrade management, droit et sciences humaines du sport	24	25	29	27	29
<b>Sciences économiques, politiques et sociales</b>					
■ Bachelors	–	–	41	37	41
■ Master	–	–	–	–	18
■ Licences (y compris psychologie du	131	82	113	80	39
■ Doctorats	4	7	5	1	3
■ Certificats post-grade en statistique	–	4	4	2	2
■ Diplômes post-grade en statistique	–	18	19	7	22
■ Certificat de formation continue	–	–	4	1	–
<b>Théologie</b>					
■ Licences	4	5	9	7	2
■ Doctorats	1	–	–	2	–
■ Certificats d'études supérieures	3	–	1	–	–
<b>Certificats d'éducation physique (CEP)</b>	–	10	3	1	–
<b>Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales</b>	8	5	13	12	18

## Commentaires

En raison de l'adaptation de la structure des études à la Déclaration de Bologne, les licences sont progressivement supplantées par des titres de niveaux bachelor et master. Ceci est particulièrement vrai en Faculté des sciences et en Faculté de droit qui ont été les premières à avoir adapté leurs cursus au nouveau système. Il en va de même, dans une moindre mesure, en Faculté des sciences économiques.

La situation peut être résumée de la manière suivante :

	<b>Filière bachelor</b>	<b>1ers bachelors<sup>1</sup></b>	<b>Filière master</b>	<b>1ers masters</b>	<b>Dernières licences</b>
<b>FLSH</b>	2005 – 2006	2006 – 2007	2007 – 2008	2008 – 2009	2008 – 2009
<b>FS</b>	2004 – 2005	2003 – 2004	2004 – 2005	2004 – 2005	2006 – 2007
<b>FD</b>	2004 – 2005	2003 – 2004	2004 – 2005	2004 – 2005	2007 – 2008
<b>FSE</b>	2004 – 2005	2004 – 2005	2005 – 2006	2006 – 2007	2007 – 2008
<b>FT</b>	–	–	2005 – 2006	2007 – 2008	2007 – 2008

<sup>1</sup> Lors de l'introduction des filières compatibles « Bologne », les étudiants engagés dans une filière de licence ont pu bénéficier de programmes transitoires pour obtenir un bachelor ou un master.



## 9.2 Titres et diplômes, répartition en 2006-2007

	Bachelors	Masters	Licences	Diplômes	Doctorats
<b>Lettres et sciences humaines</b>	<b>24</b>	<b>–</b>	<b>77</b>	<b>3</b>	<b>10</b>
<b>Sciences</b>	<b>87</b>	<b>63</b>	<b>–</b>	<b>13</b>	<b>50</b>
■ Biologie	44	–	–	1	–
■ Biologie et ethnologie	13	–	–	–	–
■ Biologie fonctionnelle	–	2	–	–	–
■ Biologie des parasites	–	3	–	–	–
■ Biogéosciences	–	5	–	–	–
■ Ecologie et éthologie	–	16	–	–	–
■ Hydrogéologie	–	13	–	–	–
■ Chimie	6	–	–	5	–
■ Mathématiques	4	7	–	2	–
■ Physique	6	–	–	–	–
■ Pluridisciplinaire	–	1	–	–	–
■ Interdisciplinaire	–	–	–	1	–
■ Informatique	3	4	–	3	–
■ Micro-nanosciences	5	–	–	–	–
■ Micro-nanotechnologie	–	9	–	–	–
■ Science de la terre (+BENEFRI)	6	3	–	1	–
■ Science de la nature	–	–	–	–	–
<b>Droit</b>	<b>63</b>	<b>44</b>	<b>16</b>	<b>–</b>	<b>3</b>
<b>Sciences économiques, politiques et sociales</b>	<b>41</b>	<b>18</b>	<b>39</b>	<b>22</b>	<b>3</b>
■ Sciences économiques	41	–	–	–	–
■ Développement international des affaires	–	18	–	–	–
■ Gestion d'entreprise	–	–	2	–	–
■ Sciences sociales	–	–	5	–	1
■ Sciences politiques	–	–	2	–	–
■ Psychologie du travail	–	–	30	–	–
■ Finance	–	–	–	–	1
■ Statistique	–	–	–	–	1
■ Post-grade en statistique	–	–	–	22	–
<b>Théologie</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Interfacultaire (sciences humaines et sociales)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>18</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### Commentaires

Depuis octobre 2005, la Faculté des sciences économiques et sociales a été restructurée et s'appelle désormais Faculté des sciences économiques.

Bien que l'institut de sociologie soit maintenant rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines, les licences en sociologie continueront à être décernées par la Faculté des sciences économiques.

### 9.3 Etudiants en mobilité

La situation se présente de la manière suivante :

Mobilité OUT : 56 étudiants UniNE, effectuant une partie de leurs études dans une autre université, répartis de la manière suivante :

	05 - 06	06 - 07
ERASMUS <sup>2</sup>	33	38
Mobilité CH	10	6
CREPUQ <sup>3</sup>	1	1
Conventions	4	4
Mobilité libre	7	7

Mobilité IN : 74 étudiants, en provenance d'une autre université, répartis de la manière suivante :

	05 - 06	06 - 07
ERASMUS <sup>2</sup>	48	48
Mobilité CH	32	17
CREPUQ <sup>3</sup>	3	1
Conventions	7	7
Mobilité libre	3	1

Etudiants AZUR en FLSH : 146 en provenance de Lausanne et Genève pour suivre un pilier en FLSH et répartis de la manière suivante :

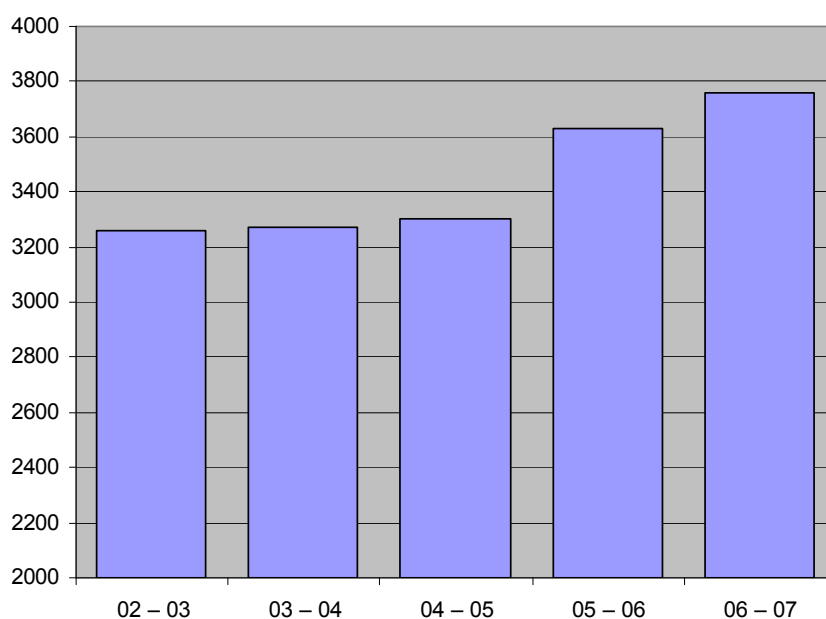
- Ethnologie 28
- journalisme et communication 88
- sciences de l'information et de la communication 30

<sup>2</sup> Programme de la communauté européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

<sup>3</sup> Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

## 9.4 Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	02-03	03-04	04-05	05-06	06-07
Total	3'262	3'273	3'305	3'629	3'760
<i>dont étudiantes</i>	1'689	1'761	1'829	2'003	2'067
%	52	54	55	55	55



### Commentaires

L'effectif total du nombre d'étudiants a augmenté de 3.6% par rapport à 2005 – 2006 et de 15.3% par rapport à 2002 – 2003. L'augmentation de ces deux dernières années peut s'expliquer notamment par :

- les premiers effets du rallongement des études suite à l'introduction progressive de la structure de Bologne (440 étudiants inscrits en Masters)
- une augmentation régulière du nombre d'étudiants entrant à l'UniNE (voir tableau « étudiants entrant ») depuis le début des années 2000.

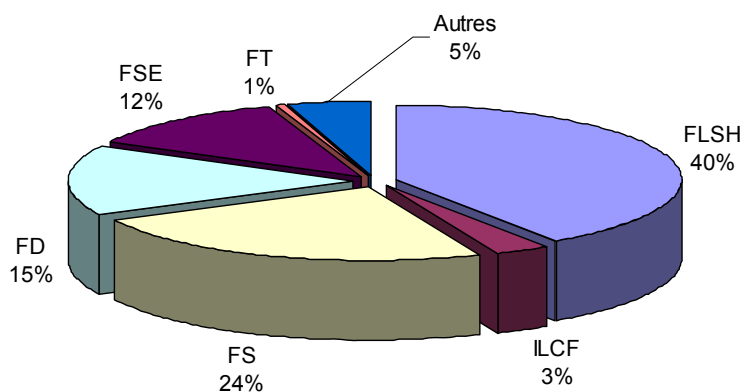
## 9.5 Effectifs des étudiants par faculté

	02 – 03	03 – 04	04 – 05	05 – 06	06 – 07
Lettres et sciences humaines	1'180	1'253	1'256	1'495	1'534
Institut de langue et de civilisation françaises (ex-SFM)	104	97	113	146	120
Sciences	840	847	843	901	904
Droit	429	410	452	503	578
Sciences économiques (ex-FSES)	565	496	478	441	452
Théologie	41	40	21	24	25
Certificat d'éducation physique	13	15	12	28	22
Licence interfacultaire	90	115	130	91	67
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	-	-	-	-	87

### Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante :

- FLSH : +2.6% par rapport à 2005 – 2006 et +30% par rapport à 2002 – 2003 (la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005 – 2006)
- FS : respectivement +0.3% et +7.6%
- FD : respectivement +14.9% et +34.7%
- FSE : respectivement -7.7% et -27.9% (les sciences politiques ont été supprimées dès 2003 – 2004, et la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005 – 2006)
- FT : l'effectif reste stable avec 1 étudiant de plus qu'en 2004 – 2005 (ils étaient 41 en 2001 – 2002, lorsque la FT proposait encore une licence).





Remarques concernant le tableau des étudiants (9.6)

1. Par étudiants entrants, nous entendons tous les nouveaux étudiants au sein de l'UniNE, quel que soit le cursus (bachelor, master, ...).
2. "Autres" concernait les formations interfacultaires. Dès 06-07, il correspond au Certificat préparatoire à la formation d'enseignant
3. La théologie n'a plus de rentrée en licence depuis octobre 2004. Seul le cursus de master subsiste.
4. Rubrique Sport : les étudiants qui suivent le sport en tant que pilier d'un autre cursus n'apparaissent pas.
5. Dans le total de 873, les personnes inscrites dans deux cursus (environ 5) sont comptabilisées deux fois (p. ex. bachelor en droit et sport).
- 6. Les chiffres en italique correspondent au nombre de femmes uniquement.**

## 9.7 Provenance des étudiants pour l'année académique 2006-2007

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

	ENTRANTS 06-07		TOTAL 06-07		Différence
<b>AG</b>	3	0.3%	15	0.4%	-0.1%
<b>AR</b>	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
<b>BE</b>	70	8.0%	368	9.7%	-1.7%
<b>BL</b>	2	0.2%	10	0.3%	0.0%
<b>BS</b>	1	0.1%	5	0.1%	0.0%
<b>FR</b>	20	2.3%	79	2.1%	0.2%
<b>GE</b>	30	3.4%	164	4.3%	-0.9%
<b>GL</b>	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
<b>GR</b>	1	0.1%	4	0.1%	0.0%
<b>JU</b>	59	6.8%	339	8.9%	-2.2%
<b>LU</b>	4	0.5%	9	0.2%	0.2%
<b>NE</b>	293	33.6%	1414	37.3%	-3.8%
<b>OW</b>	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
<b>SG</b>	1	0.1%	10	0.3%	-0.1%
<b>SH</b>	1	0.1%	2	0.1%	0.1%
<b>SO</b>	0	0.0%	19	0.5%	-0.5%
<b>SZ</b>	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
<b>TG</b>	3	0.3%	4	0.1%	0.2%
<b>TI</b>	20	2.3%	113	3.0%	-0.7%
<b>UR</b>	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
<b>VD</b>	72	8.2%	274	7.2%	1.0%
<b>VS</b>	24	2.7%	111	2.9%	-0.2%
<b>ZG</b>	2	0.2%	3	0.1%	0.1%
<b>ZH</b>	1	0.1%	22	0.6%	-0.5%
<b>Etranger</b>	266	30.5%	814	21.5%	9.0%
<b>TOTAL</b>	<b>873</b>	<b>100.0%</b>	<b>3789</b>	<b>100.0%</b>	<b>0.0%</b>

### Remarques

Les étudiants étrangers proviennent pour 45.8% d'Europe (dont France : 15.9%, Roumanie : 4.2%, Italie : 3.6%, Turquie : 3.5%, Allemagne : 3.2%), 27.5% d'Afrique (dont 11.1% du Maghreb), 13.7% d'Asie (dont Chine : 4% et Iran : 2.6%), 10.6% d'Amérique du Sud et 2.4% d'Amérique du Nord.





## 10 Annexes

### 10.1 Rapports des commissions

#### 10.1.1 Commission de la recherche scientifique

##### Composition

A la fin de la période sous revue la commission est composée de :

- Président A. Valette
- Lettres C. Jaquier, F. Hainard – suppléants : Ch. Ghasarian, G. De Weck
- Droit N. Tissot, R. Kolb – *suppléant* : P. Zen-Ruffinen
- Sciences M. Blau, F. Kessler – suppléants : R. Deschenaux, D. Hunkeler
- Sciences éco A. Bangerter, J.-M. Grether – *suppléants* : S. Blili, Y. Tillé
- Théologie L. Basset – suppléant : F. Moser

##### Résumé de l'année académique 2006-2007

La commission a siégé les 6 novembre 2006 et 4 juin 2007 pour traiter les demandes de bourses de **chercheur débutant**. Elle a octroyé **16 bourses**:

- BIERI Marco, chimie physique, UC Berkeley USA
- CANIVET Jérôme, chimie inorganique, Stockholm Uni, SW
- COPPO Nicolas, géologie, University of Bristol UK
- CORPATAUX Vincent, sciences juridiques, Uni of Toronto CND
- CORREA ESTRADA-MOREL Géraldine, ethnologie, Uni de la Habana, Cuba
- COSTA LEITE Alexandre, philosophie, logique, The City Uni of New-York (CUNY) USA
- KURTZMANN Aline, mathématiques, Uni of Oxford UK
- LOISEAU François, chimie, Uni of Cambridge UK
- MAEDER Muriel, biologie moléculaire, Institut Pasteur, Antananarivo, Madagascar
- MICHELET JACQUOD Valérie, langues romanes, Uni Paris IV Sorbonne, F
- NESSI Antonia, histoire de l'art, Roma III, Bibliotheca Hertziana, MPI, Istituto svizzero di Roma, I
- NEUBAUER Anna, ethnologie, J.-W. Goethe-Universität, Frankfurt/aM, Zentrum Moderner Orient, Berlin, D
- NISSILE Christel, langues romanes, Université Nancy 2, F
- ORDAS CRIADO Carlos, économie politique, Uni of Guelph&Uni of Calgary, CND
- STAWARZ-LUGINBUEHL Ruth, langues romanes, Uni Paris III Sorbonne Nouvelle, France
- VIDY Pierre-Alexandre, biologie moléculaire, Purdue Uni, West Lafayette, USA

Elle a émis trois préavis relatifs aux bourses de **chercheurs avancés**. Les 3 candidats ont obtenu une bourse. (Leila Kebir, sciences éco, Daniel Champagac, géologie, Nicolas Margraf, écologie).

52 préavis couvrant les **requêtes ordinaires** de l'automne 2006 et du printemps 2007, ainsi que 2 préavis pour le programme **Pro\*Doc** ont été établis à l'attention du rectorat qui est responsable de transmettre au FNS un préavis institutionnel portant sur les demandes déposées par l'Université de Neuchâtel.

En août 2006, la commission a eu à déplorer la disparition tragique, dans un accident de montagne, du Prof. Martin Burkhard, qui représentait la Faculté des Sciences. Son style

fait de rigueur professionnelle et de décontraction, fut très apprécié durant toutes les années où il a siégé dans la Commission.

### **Mutations**

Faculté des lettres : François Hainard entre comme membre ordinaire.

Faculté des sciences : Matthias Blau, remplace Phillip Aebi comme membre ordinaire. Félix Kessler devient membre ordinaire et Daniel Hunkeler suppléant.

## 10.1.2 Commission culturelle

### **Composition**

- M. Valéry Bezençon, président (représentant du corps intermédiaire)
- M. Marc-Antoine Kaeser, vice-président (représentant du corps enseignant)
- M. Jean Berthoud (délégué du conseil de l'Université)
- M. Roberto Betti (délégué du Centre culturel neuchâtelois)
- M. Jean-Pierre Derendinger (délégué du rectorat)
- M. Jérémie Gaudichon (représentant des étudiants)
- M. Jérôme Paccolat (délégué de la Fédération des étudiants neuchâtelois)

### **Résumé de l'année académique 2006-2007**

La commission culturelle s'est réunie une fois, sous la présidence de M. Valéry Bezençon, le 10 octobre 2006, afin de répartir les fonds à disposition entre les différentes associations ayant effectué une demande de subvention. Ainsi, CHF 72'000 ont été dispensés entre les associations suivantes de l'Université, en fonction de critères établis:

- Halluciné CinéClub
- Ensemble Pange Lingua
- Groupe de Théâtre Antique
- Thune (Théâtre universitaire neuchâtelois)
- Le Cafignon
- Le Chœur de l'Université

Un projet de nouveau règlement a été discuté et mis en œuvre et sera soumis à l'approbation de la commission lors de la prochaine séance.

### **Mutations**

Deux mutations sont intervenues. M. Jean Berthoud remplace Mme Christine Clottu-Vogel et M. Jean-Pierre Derendinger remplace M. Alfred Strohmeier.

## 10.1.3 Commission de gestion de la fortune de l'Université

### **Composition**

La commission est régie par un nouveau règlement qui date du 12 septembre 2005 et sa composition regroupe MM. Daniel Haag, vice-recteur et président, Stéphane Duina, Pierre Wessner, Pierre Golay et Cédric Léger. Madame Geneviève Henchoz (Fonds de tiers) assiste aux séances en tant qu'invitée.

## Résumé de l'année académique 2006-2007

Au cours de l'année académique 2006-2007, la commission s'est réunie à quatre reprises, les 27 septembre, 7 novembre, 5 décembre et 6 juin 2007.

Les autres séances ont été occupées par l'étude d'opportunité d'un rapatriement de la gestion de la fortune à l'Université. Une étude de faisabilité a été faite par M. Duina et des offres détaillées ont été demandées à deux banques, la BCN et l'UBS. Dans cette solution, la comptabilité aurait été tenue par les Fonds de tiers de l'Université et, pour la gestion des immeubles, un mandat aurait été confié à une régie immobilière.

Une proposition de mandat de gestion a été demandée à Athemis.

La proposition d'Athemis s'est avérée plus intéressante que celle des banques, en particulier sur le plan des honoraires. Sur le fond, les membres de la commission, et en particulier ses membres externes, et le professeur Pierre Wessner, sur le plan juridique, ont confirmé l'intérêt d'un non rapatriement de la gestion à l'Université arguant d'une protection nécessaire de l'Université par une gestion extérieure, de l'absence de risques de contestation sur les intérêts et revenus distribués, de la simplicité (un seul partenaire pour la gestion des liquidités et titres, des immeubles, la tenue des comptes....) et de la clarté des responsabilités qui en découle.

Un contrat et un mandat de gestion ont été établis en prévoyant un certain nombre de précautions, notamment :

- une reconduction annuelle du contrat, avec droit de résiliation immédiate pour justes motifs ;
- des taux de rémunération convenus entre les parties au début de chaque année moyennant un budget indicatif avec coûts effectifs plafonnés ;
- la remise, chaque année, d'une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle ;
- un droit de disposition des avoirs bancaires soumis à une signature collective à deux (Athemis et Université).

Le contrat et le mandat de gestion ont été signés le 10.01.2007 par deux représentants d'Athemis et, pour l'Université, par le recteur et le vice-recteur, président de la commission.

La dernière séance du 6 juin 2007 s'est penchée sur l'examen des comptes 2006. Le bénéfice de la fortune ordinaire s'est élevé à CHF 314'545.82, ce qui a permis de distribuer un intérêt au taux de 3,954941%. Sur le Fonds Boissonas, le bénéfice de CHF 131'858.52 a été reporté. Ainsi, les fonds propres de la fortune ordinaire s'élèvent à CHF 9'483'529.07 et ceux du Fonds Boissonas à CHF 3'379'629.21.

## Mutations

Pas de mutations à signaler.

### 10.1.4 Commission informatique

#### Composition

La composition de la commission regroupe MM. Daniel Haag, vice-recteur et président, Abdelatif Mokeddem, Jean-Claude Bliss, Heinz Hugli, Pascal Mahon, Kilian Stoffel et Pierre-Luigi Dubied.

## **Résumé de l'année académique 2006-2007**

Suite aux changements intervenus au rectorat, il n'y a pas eu de réunion pendant l'année académique 2006-2007.

La dernière a eu lieu en 2006, soit sur l'année universitaire 2005-2006.

### **Mutations**

Pas de mutations à signaler.

## 10.1.5 Commission de surveillance de la procédure des nominations

### **Composition**

- Philippe Jeanneret (président, représentant du DECS)
- Baptiste Hurni (CU, représentant des étudiants)
- Martine Walzer Palomo (CU, représentante des lycées – Lycée Blaise-Cendrars)
- Eric Simon (CU, suppléant, représentant du corps intermédiaire)
- Mario Annoni (CU, suppléant, représentant externe, président de Pro Helvetia)

## **Résumé de l'année académique 2006-2007**

La commission de surveillance de la procédure des nominations est composée de trois membres, dont le président nommé par le DECS, et deux membres suppléants. Elle a pour mission principale la vérification des procédures de nominations des professeur-e-s ordinaires, extraordinaires, professeur-e-s assistant-e-s, directeurs et directrices de recherche, conformément aux dispositions légales et réglementaires (LU du 5 novembre 2002, art. 17, al. 1 et art. 49, al. 3 ainsi que le règlement du 11 juillet 2005).

Durant l'année sous revue, la commission s'est réunie à une reprise ; elle a constaté le bon déroulement des procédures pour la nomination de deux professeurs ordinaires (analyse des processus sociaux), un professeur extraordinaire (archéologie préhistorique) et un professeur assistant (linguistique anglaise).

### **Mutations**

- Philippe Jeanneret remplace Jean-Jacques Cléménçon (dès le 01.04.2007)
- Baptiste Hurni remplace Alexander Mack
- Martine Walzer Palomo remplace Michèle Vuillemin Borel
- Mario Annoni remplace Jean Berthoud
- Eric Simon remplace Baptiste Hurni (suppléant)

## 10.1.6 Commission sociale

### **Composition**

- Roland Ruedin, président (semestre d'hiver 2006-2007)
- Marie-José Béguelin, présidente (dès semestre d'été 2007).
- Jean-Jacques Cléménçon, délégué du rectorat
- Valérie Rebeaud et Noémie Gonseth, représentantes des étudiants
- Daniel Perdrizat, délégué du CU
- Francesco Garufo, représentant du corps intermédiaire (remplace Alexandra Trachsel)
- Séverine de Cerjat, responsable du service social

### **Résumé de l'année académique 2006-2007**

On se référera au rapport concernant les activités du Service social, au chapitre 8.1.4 ci-dessus.

#### **Mutations.**

Mme Marie-José Béguelin a remplacé M. Roland Ruedin à la présidence. M. Francesco Garufo remplace Mme Alexandra Trachsel.

## 10.1.7 Commission sportive

### **Composition**

- Loris Petris : président
- Bertrand Robert : directeur
- Raphaël Germann : maître de sport
- Yves L'Eplattenier : maître de sport
- Arnaud Verdon : étudiant

### **Résumé de l'année académique 2006-2007**

Les missions et objectifs sont formulés dans le rapport du service des sports, au chapitre 8.1.3 ci-dessus.

#### **Mutations**

M. Loris Petris, professeur ILCF, remplace M. Martin Burkhard, décédé en été 2006. M. Arnaud Verdon, étudiant, remplace M. Michaël Garcia.

## 10.1.8 Commission de l'U3A

### **Composition**

- Jean-Pierre Derendinger, recteur a.i, président de la Commission
- Marc Heyraud, directeur de l'Université du 3<sup>e</sup> Age
- André Schneider, professeur honoraire
- Michel Brossard, représentant de la Faculté des Sciences
- Peter Gasser, représentant de la Faculté des Lettres et Sciences humaines
- Robert Kolb, représentant de la Faculté de Droit
- Pierre-Luigi Dubied, représentant de la Faculté de Théologie
- Franziska Tschan Semmer, représentante de la Faculté de Sciences économiques

### **Résumé de l'année académique 2006-2007**

La commission de l'U3a s'est réunie le 29 mai 2007. L'année académique 2006-2007 est celle du 30<sup>ème</sup> anniversaire, qui a été célébré le 18 janvier 2007. C'est aussi la première année de l'antenne de Bienne, créée en collaboration avec l'Université des Aînés de Berne. La commission a pris connaissance des activités, approuvé les comptes légèrement positifs et discuté le programme 2007-2008.

## **Mutations**

M. Jean-Pierre Derendinger remplace M. A. Strohmeier, M. Robert Kolb remplace Mme Florence Guillaume, M. Pierre-Luigi Dubied remplace M. Martin Rose, M. Charles Chammartin remplace Mme Jeanne Brunshawig, M. Jean-Claude Adatte remplace M. Blaise Junod, Jean-René Quenet est nouveau membre de la commission; le remplaçant de M. Michel Barraud n'est pas encore connu, Mme Corinne Suter remplace Mme Rachel Gerber.

### 10.1.9 Commission de gestion du jardin botanique

#### **Composition**

- Abdelatif Mokeddem, président
- Pascal Sandoz, conseiller communal
- Philippe Jeanneret, SHER (dès avril 2007)
- Philippe Kùpfer, Université
- Jean-Jacques Cléménçon (jusqu'en mars 2007)
- Christiane Guelpa, représentante de l'Etat
- Jean-Marie Boillat, ville de Neuchâtel
- François Felber, Jardin botanique
- Rodolphe Schmid, ADAJE (voix consultative)

#### **Résumé de l'année académique 2006-207**

Outre le traitement des éléments statutaires (budget, comptes, planification, rapport), la commission s'est beaucoup occupée de l'avenir du Jardin botanique. Elle a été tenue au courant des travaux de la commission ad hoc chargée de trouver des solutions. On se référera au rapport de M. François Felber dans la section du domaine des infrastructures, au chapitre 8.4.5 ci-dessus.

#### **Mutations**

M. Philippe Jeanneret remplace M. Jean-Jacques Cléménçon ; M. Abdelatif Mokeddem cèdera sa place à un autre représentant de l'Université.

### 10.1.10 Commission interfacultaire de la formation continue

#### **Composition**

- Marc Heyraud (président)
- Nicole Bianzina ou Griselda Naumann (Office fédéral de la Statistique)
- Pierre Hiltbold (Chambre neuchâteloise du commerce)
- Didier Roachat (Office cantonal de la formation continue)
- Michel Kosteki (Faculté des sciences économiques)
- Nathalie Tissot (Faculté de droit)
- Daniel Sangsue (Faculté des lettres et sciences humaines)
- Thomas Ward (Faculté des sciences)
- Pierre-Luigi Dubied (Faculté de théologie)
- Jean-Marie Grether (FSE, suppléant)
- Audrey Leuba (FD, suppléante)
- Marie-Josée Béguelin (FLSH, suppléante)
- A nommer (FS, suppléant)
- Martin Rose (FT, suppléant)

## Résumé de l'année académique 2006-2007

La commission interfacultaire de la formation continue (CIFOC) a tenu sa séance annuelle le 7 novembre 2006, malheureusement avec beaucoup d'absents. La CIFOC a néanmoins pu prendre connaissance avec satisfaction de l'augmentation du nombre d'inscriptions au cours organisés par le bureau de la formation continue. En effet, de 450 en 2004-2005, le nombre de participants a passé à 650 pour 2005-2006, les cours en théologie représentant un tiers des participants. Les perspectives pour l'année académiques 2006-2007 sont malheureusement moins réjouissantes.

La CIFOC juge très important de définir dans quelle mesure la formation continue est une responsabilité ordinaire des professeurs des facultés, ou un complément facultatif à leurs activités. La mise en place de Bologne ne contribue certainement pas à trouver du temps à la création de programmes de formation continue.

La commission a réaffirmé sa volonté de ne pas prendre position sur l'organisation de la formation continue à l'université de Neuchâtel avant de connaître la stratégie du rectorat en la matière.

### Mutations

Pas de mutations.

#### 10.1.11 Commission universitaire d'admission (pour les non-porteurs d'un titre de maturité)

##### Composition

Chaque faculté est représentée par un professeur :

- Mme Claire Jaquier pour la FLSH,
- M. Bruno Colbois pour la FS, remplacé cette année par M. Philippe Küpfer
- M. Kilian Stoffel pour la FSEC,
- M. François Bohnet pour la FD.

Le corps intermédiaire est représenté par M. Philippe Hebeisen.

Enfin, M. Philippe Robert, directeur du Lycée Denis de Rougemont représente les lycées Denis-de-Rougemont et Jean Piaget. Il a présidé la séance d'entretien avec les candidats. Mme Claire Humbert assure le secrétariat.

## Résumé de l'année académique 2006-2007

14 candidats ont présenté un dossier d'admission. 2 personnes ont abandonné avant le premier entretien, dont 1 avait déjà renoncé au même moment en 2006, 2 personnes ont renoncé après l'entretien; enfin, 3 échecs sont à déplorer aux examens de lycée. Au final, 7 personnes ont été admises après les examens de faculté.

Tous les membres de la commission d'admission connaissent la procédure. Chacun a reçu préalablement copie de tous les dossiers de candidature. La rencontre des candidats avec la commission d'admission s'est déroulée le 23 février 2007.

Les examens de lycée ont eu lieu les 7 et 14 mars pour les écrits (français et deuxième langue : allemand, espagnol, anglais ou italien), alors que l'examen oral sur des thèmes généraux choisis parmi une trentaine proposés, a été planifié les 24 et 25 avril 2007. Cette étape de la procédure est gérée par le Lycée Denis-de-Rougemont.

Pour les candidats qui avaient réussi les examens de lycée, les examens de faculté se sont déroulés en mai et juin 2007, en fonction des disponibilités des professeurs et des candidats. La procédure s'est parfaitement bien déroulée. La collaboration efficace des professeurs lors de la phase "entretien avec un professeur" a permis de simplifier grandement l'organisation des examens de faculté.

### **Mutations**

A ce jour, aucune mutation n'est annoncée.

## **10.1.12 Commission de gestion de la Cité universitaire**

### **Composition**

- Philippe Jeanneret (président, service des hautes écoles et de la recherche)
- Alain Aubry (service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel)
- Pierre-Etienne Wildi (service financier de l'Etat de Neuchâtel)
- Vincent Piattini (service de la gérance des immeubles de l'Etat de Neuchâtel)
- Jean-Jacques Cléménçon (représentant du rectorat, secrétaire général)
- Loris Pétris (professeur)
- Claude Borel (représentant du Conseil de l'Université)
- Vincent Pheulpin (étudiant)
- Jean Nkoa Hellmuller (étudiant)

### **Résumé de l'année académique 2006-2007**

La commission de gestion de la Cité universitaire est un organe d'Etat, composé de neuf membres nommés par le Conseil d'Etat, sous la présidence du chef du service des hautes écoles et de la recherche. Son rôle consiste à assurer la surveillance et la gestion de la Cité universitaire.

Durant l'année sous revue, la commission a siégé à 3 reprises, alors que le comité s'est réuni 6 fois. Rappelons que la partie hébergement est gérée par Cité Al'FEN, alors que le secteur restauration, y compris les cafétérias des facultés des sciences et des lettres et sciences humaines, est placé sous la responsabilité de la société DSR.

Dans le courant du printemps, la société DSR a résilié son contrat pour le 31 décembre 2007. Le principal défi pour l'année à venir consistera donc à trouver un successeur à partir du 1er janvier 2008. Un groupe de travail spécifique a mené une analyse globale de la situation. L'objectif consiste à trouver la solution optimale pour l'affectation des locaux, en imaginant notamment un redimensionnement de la partie restaurant et la création d'espaces d'enseignement. Cette option permettrait de dynamiser les lieux et de répartir les charges fixes entre les différents locataires.

### **Comité de direction de la Cité universitaire**

Le comité de direction, composé de trois membres, règle les affaires courantes ; il est composé de :

- Philippe Jeanneret (président, service des hautes écoles et de la recherche)
- Alain Aubry (service de la gérance des immeubles de l'Etat de Neuchâtel)
- Jean-Jacques Cléménçon (représentant du rectorat, secrétaire général)



## **Mutations**

- Philippe Jeanneret remplace Jean-Jacques Clémenton (dès le 09.05.2007)
- Jean-Jacques Clémenton remplace Daniel Haag (représentant du rectorat)
- Vincent Pheulpin remplace Mélanie Affentranger (représentant des étudiants)

### 10.1.13 Commission de l'égalité

#### **Composition**

Au début de l'année académique 2006-2007, la Commission a été composée des professeurs Ellen Hertz (présidente), Angelika Kalt et Pierre Wessner, d'Annick Kocher pour l'ACINE, de Pierre-Antoine Bonvin pour la FEN, et de Steve Cand, du Bureau des ressources humaines, pour le PAT. Mmes Séverine de Cerjat (responsable du Service social), Geneviève Le Fort (Déléguée à l'égalité) et Marylène Lieber (MA CUS en Etudes genre) ont participé à titre consultatif.

#### **Résumé de l'année académique 2006-2007**

La Commission s'est réunie 2 fois, le 23 novembre 2006 et le 26 avril 2007. Lors de ces réunions, elle a pris acte avec grande satisfaction des activités menées par la déléguée à l'égalité depuis son entrée en fonction en été 2006. Travaillant à 50%, Mme Le Fort a mis sur pied une impressionnante série d'activités dans les domaines de la promotion (brochures, présentations, soirées et cafés scientifiques), de l'encadrement des enfants (semaines sportives et scientifiques, fête de Noël), et de l'administration (participation à des commissions nationales et régionales, gestion des divers projets financés par la CUS). Elle est également membre du groupe de confiance pour des questions de harcèlement et de mobbing. Les rapports d'activités établis par la Déléguée sont à disposition.

Tout en félicitant la déléguée pour son travail, la Commission l'a encouragée à mettre un accent sur la question des places de crèche. Elle a souhaité aussi que la déléguée lui propose des modèles pour intégrer les questions d'égalité dans le travail des commissions de nomination à l'UniNE. Ce travail est en cours.

La Commission a également rédigé un projet de règlement interne, qui a été soumis au rectorat.

#### **Mutations**

Au courant de l'année, la composition de la Commission a été légèrement modifiée. Le prof. Jean-Marc Neuhaus a été invité à participer à la Commission en sa capacité de représentant de l'UniNE au Comité de pilotage du Programme fédéral Egalité des chances. En outre, Mme Kocher a été remplacée par Mme Aurélie Elzingre, et M. Cand par Mme Antoinette De Rosa.

## 10.2 Représentations

Par le rectorat ou ses représentants, l'Université de Neuchâtel participe aux travaux de plusieurs sociétés et organes, notamment :

Société académique neuchâteloise (SAN)

Institut neuchâtelois

Commission de l'Observatoire

Commission du Musée international d'horlogerie

Centre international d'études du sport (CIES)

Fondation La Tène

Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU)

Fondation du Foyer des étudiants (FFE)

Commission de gestion de la Cité universitaire

Comité de direction de la Cité universitaire

CRUS, Conférence des recteurs des universités suisses

CUSO, Conférence universitaire de Suisse occidentale

Triangle Azur

BeNeFri

Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)

Association suisse pour la recherche horlogère (ASRH)

Association Euresearch

Association Alliance (transfert technologique)

Haute Ecole ARC, Comité consultatif

Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique

Conseil de la recherche du FNS

Comité de l'Académie des sciences humaines (ASSH)

Conseil de fondation Switch

Conseil de fondation de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)

Association de formation continue universitaire suisse (Swissuni)

Conférence des secrétaires généraux des Hautes Ecoles suisses (CSHS)

Commission fédérale des bourses

Fondation du Sanatorium universitaire suisse

## 10.3 Abréviations

On trouvera ci-après les principales abréviations utilisées dans le présent rapport. Certaines abréviations d'éléments plus spécifiques sont en principe décryptées au fil de leur apparition dans les textes.

### A

Ass	assistant
ACINE	Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel
AJM	Académie du journalisme et des médias
ASSH	Académie suisse des sciences humaines
ASSM	Académie suisse des sciences médicales
ASST	Académie suisse des sciences techniques
AUF	Agence universitaire de la francophonie
AZUR	Triangle Azur : Réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel

### B

BA	Bachelor
BENEFRI	Réseau des universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg
BIOL	Institut de biologie
BPUN	Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

### C

CAFI	Centre d'analyse par faisceau ionique
CC	chargé de cours
CD	Centre de dialectologie
CDIP	Conférence Suisse des Directeurs Cantonaux de l'Instruction Publique
CE	chargé d'enseignement
CEMAJ	Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits
CEP	Certificat d'Education Physique
CEPF	Conseil des Ecoles Polytechniques Fédérales
CERN	Centre européen de recherches nucléaires
CHIPP	Institut suisse de physique des particules
CHYN	Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel
CIES	Centre international d'étude du sport
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique
CIMENT	Centre inter-universitaire de recherche en microsystemes et nanotechnologie EPFL-UniNE
CLA	Centre de linguistique appliquée
ComLab	« Common Laboratory » - laboratoire commun CSEM – IMT
CRLHP	Centre romand de logique, d'histoire et philosophie des sciences
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
CSHES	Conférence Suisse des Hautes Ecoles Spécialisées
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation (OFFT)
CU	Conseil de l'Université
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale

## D

DEA	Diplôme d'études approfondies
DECS	Département de l'éducation, de la culture et des sports (ex-DIPAC)
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DFI	Département fédéral de l'intérieur
DIPAC	Département de l'instruction publique et des affaires culturelles
DR	directeur de recherche

## E

ECTS	European Credit Accumulation and Transfer System
EPF	Ecole polytechnique fédérale
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein temps
ESM	Ecole suisse de la magistrature
ETHZ-EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich

## F

FAME	Financial Asset Management and Engineering
FD	Faculté de droit
FEN	Fédération des étudiants neuchâtelois
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FRT	Formation, recherche et technologie
FS	Faculté des sciences
FSE(S)	Faculté des sciences économiques (et sociales)
FSRM	Fondation suisse pour la recherche en microtechnique
FT	Faculté de théologie

## G

GED	Gestion électronique des documents
GEDE	Gestion électronique des dossiers des étudiants
GPA	Groupe de psychologie appliquée
GPSR	Glossaire des patois de la Suisse romande
GRAL2	Groupe de référence universitaire pour l'enseignement de l'allemand langue 2

## H

HEC	Haute école commerciale
HEG	Haute école de gestion
HEP-BEJUNE	Haute école spécialisée Berne-Jura-Neuchâtel
HES	Haute école spécialisée

## I

IAF	Institut d'analyse financière
ICH	Institut de chimie
IDS	Institut de droit de la santé
IE	Institut d'ethnologie
IENE	Institut de l'entreprise
IETHNO	Institut d'ethnologie
IGG	Institut de géographie
IGH	Institut de géologie et d'hydrogéologie
IH	Institut d'histoire
IHAM	Institut d'histoire de l'art et de muséologie

IIUN	Institut d'informatique
IJC	Institut de journalisme et communication
ILCF	Institut de langue et civilisation françaises
ILF	Institut de littérature française
ILLAL	Institut de langue et littérature allemandes
ILLAN	Institut de langue et littérature anglaises
ILLH	Institut de langues et littératures hispaniques
IM	Institut de mathématique
IMA	Institut de mathématiques
IMI	Institut du management de l'information
IMT	Institut de microtechnique
IP	Institut de psychologie
IPH	Institut de physique
IPLSR	Institut du patrimoine linguistique de la Suisse romande
IPSA	Institut de préhistoire et des sciences de l'antiquité
IPSYED	Institut de psychologie et éducation
IPTO	Institut de psychologie du travail et des organisations
IRDP	Institut romand de recherche et de documentation pédagogique
IRENE	Institut de recherches économiques
IRER	Institut de recherches économiques et régionales
ISFM	Institut Forum suisse des migrations
ISLC	Institut des sciences du langage et de la communication
ISOCIO	Institut de sociologie
ISTAT	Institut de statistique
IUED	Institut universitaire d'études du développement

## J

## K

## L

LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités
LEA	Laboratoire européen associé
LTF	Laboratoire temps-fréquence
LTLP	Laboratoire de traitement du langage et de la parole
LU	Loi sur l'Université

## M

MA	Master
MAPS	Maison de l'Analyse des Processus Sociaux
MAS	Master of Advanced Studies
MAss	maître-assistant
MEN	Musée d'ethnographie de Neuchâtel
MIH	Musée international d'horlogerie

## N

NCCR	National Center of Competence in Research
------	---

## O

OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFFT	Office fédéral de la formation et de la technologie
OFS	Office fédéral de la Statistique
ON	Observatoire cantonal ou Observatoire de Neuchâtel

## **P**

PA	professeur associé
PAB	Plan d'assainissement budgétaire
PAss	professeur assistant
PB	professeur boursier
PD	privat-docent
PE	professeur extraordinaire
PI	professeur invité
PO	professeur ordinaire
PP	Pilier principal
PRN	Pôle de recherche national
PS	Pilier secondaire
PSI	Paul Scherrer Institute
PSM	Panel suisse des ménages

## **Q**

## **R**

RBNJ	Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes
RCFE	Réseau romand de conseil, formation et évaluation de l'enseignement universitaire
RERO	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
RNI	Relations nationales et internationales (bureau des)
RPT	Nouvelle répartition des tâches

## **S**

SACAD	Service académique
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
SFM	Swiss Forum for Migration and Population Studies – Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
SHER	Service des Hautes Ecoles et de la Recherche (NE)
SIDOS	Service suisse d'information et d'archivage des données pour les sciences sociales
SITEL	Service informatique et télématique
SPCM	Service de presse, communication et marketing

## **T**

TT	Bureau de Transfert de Technologies
----	-------------------------------------

## **U**

UE	Union européenne
UER	Unité d'enseignement et de recherche
USI	Université de Suisse italienne
U3A	Université du 3 <sup>ème</sup> âge

## **V**

## **W**

## **X**

## **Y**

## **Z**